



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

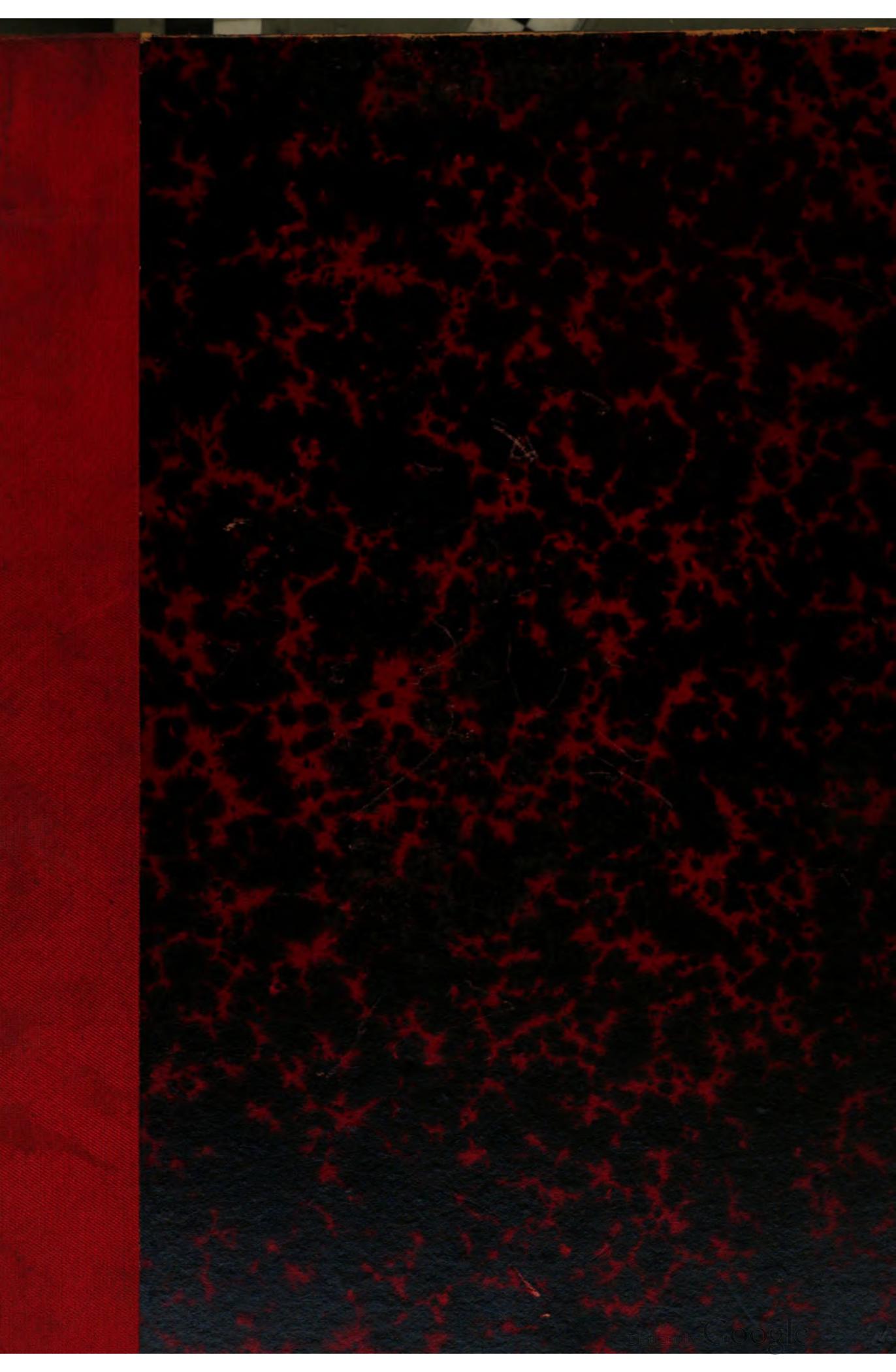
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

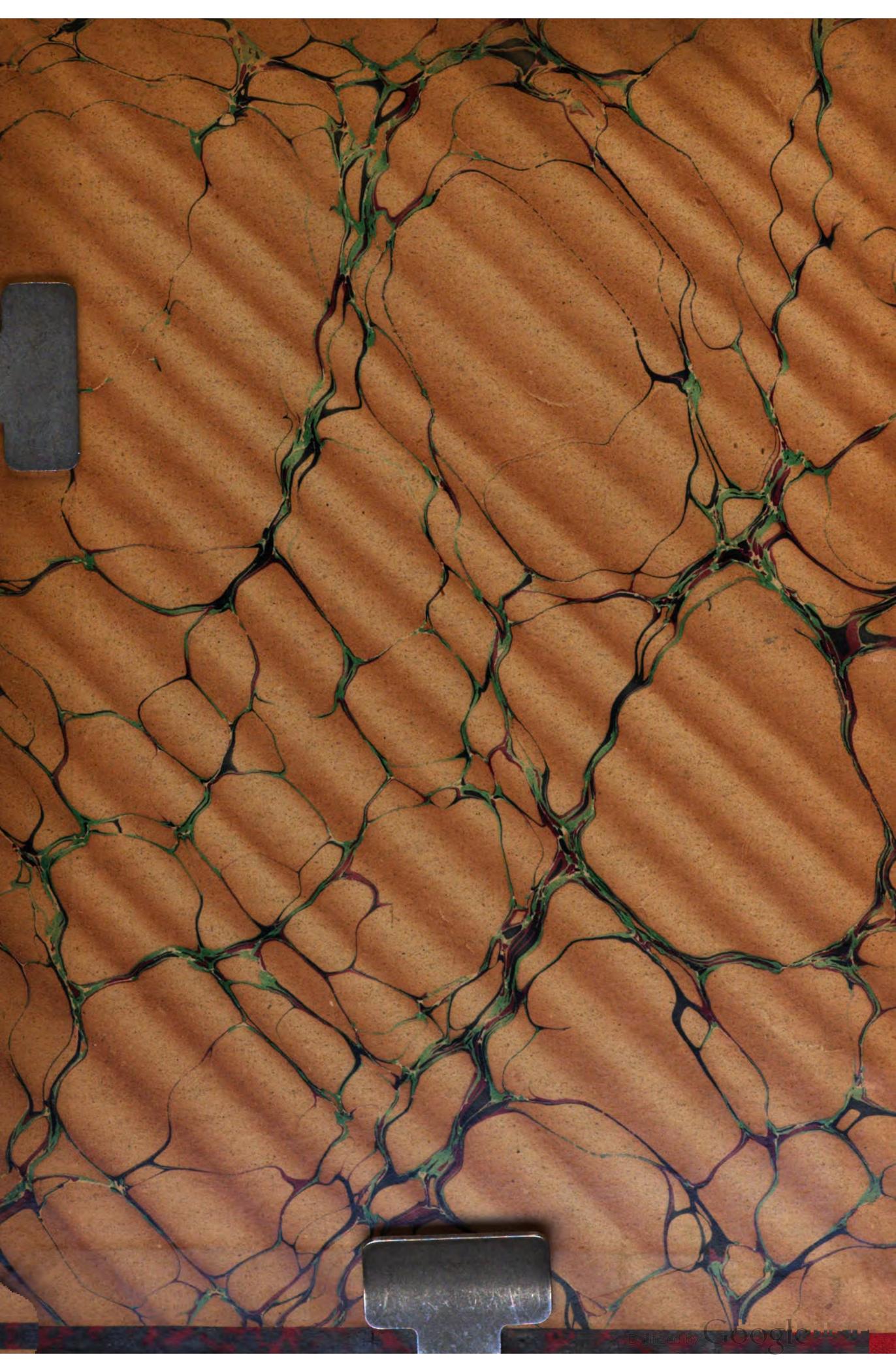
Nous vous demandons également de:

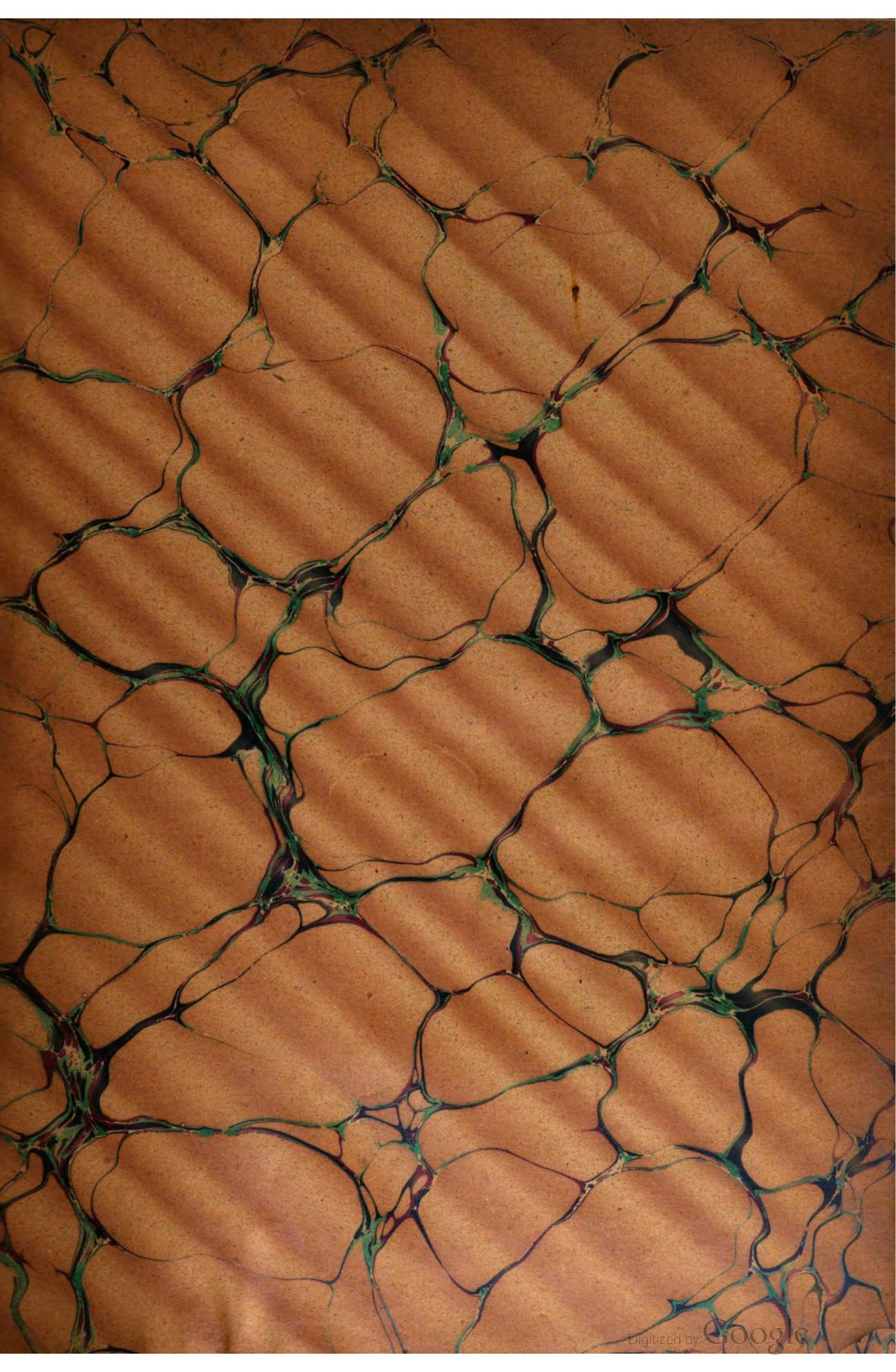
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









**POMOLOGIE**  
**DE LA FRANCE**



# POMOLOGIE DE LA FRANCE

OU

130417

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS

## LES FRUITS CULTIVÉS EN FRANCE

ET ADMIS PAR LE CONGRÈS POMOLOGIQUE

Institué par la Société Impériale d'Horticulture  
pratique du Rhône.

---

Ouvrage publié avec le concours des Sociétés d'Agriculture  
et d'Horticulture françaises.

---

TOME V.

---



LYON

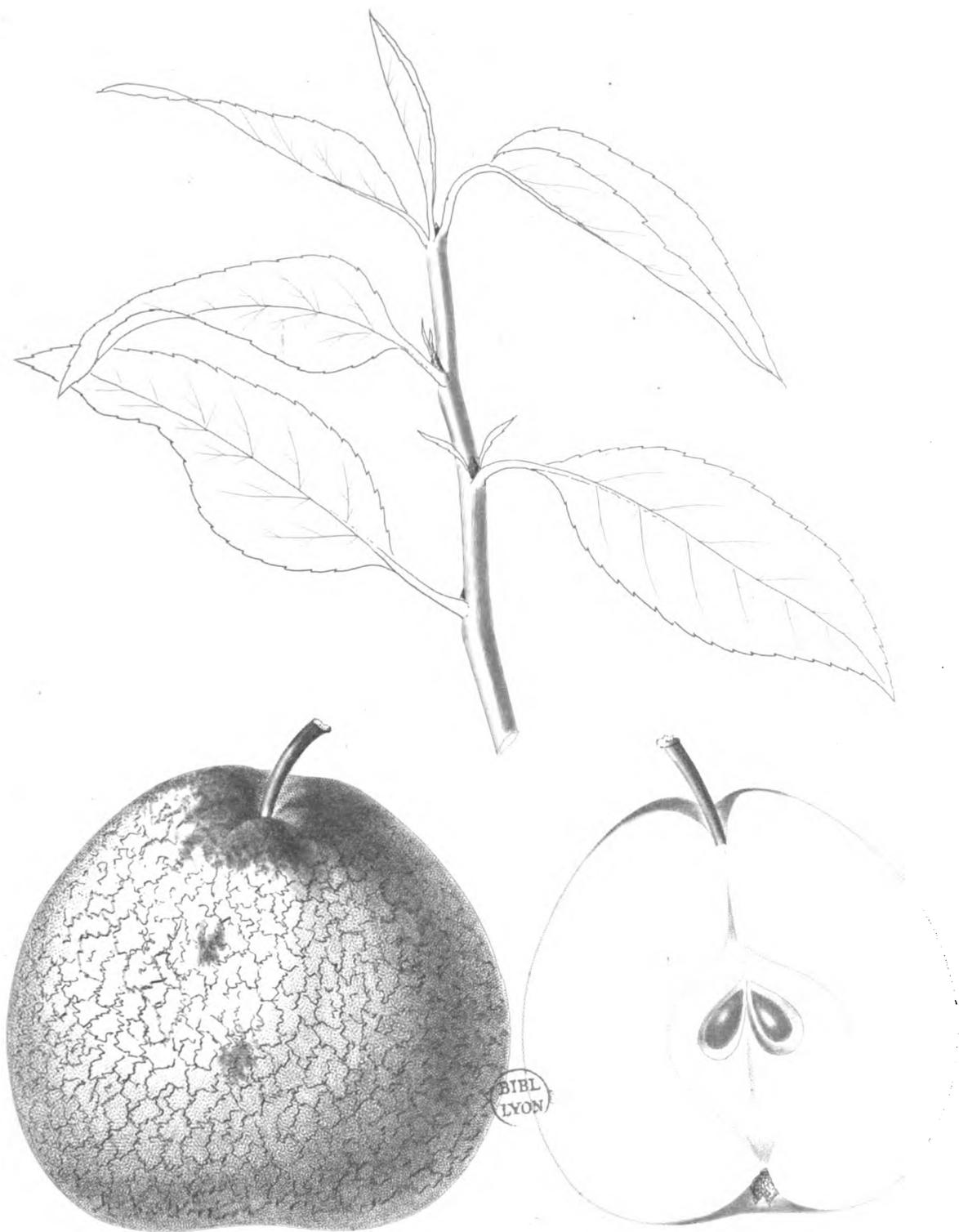
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE J. NIGON,

rue de la Poulallerie, 2.

1868.







SOUVENIR DE DU BREUIL PÈRE

## SOUVENIR DE DU BREUIL PÈRE.

(N<sup>o</sup> 159 FORME DOYENNÉ.)

---

**SYNONYME :** Aucun.

**ORIGINE.** Cette variété provient de semis faits par M. A. Du Breuil, alors professeur au Jardin des Plantes de Rouen; ce fut lui qui la communiqua à M. Nicolle, vers 1856. En 1862 le fruit fut dégusté et décrit par la Commission Pomologique de la Société impériale et centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure.

**AUTEURS DESCRIPTEURS.**

Ferdinand Mauduit. *Bulletin de la Société impériale et centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure*, 1<sup>er</sup> cahier de 1866.

**DESCRIPTION :**

**ARBRE** de grandeur moyenne, assez vigoureux, fertile, bien ramifié, dont les branches assez fortes, inclinés dans toutes les directions, forment avec le tronc des angles inégaux.

**RAMEAUX** grêles, assez longs, légèrement flexueux, divergen ts. Epiderme brun du côté du soleil, brun clair du côté de l'ombre, devenant à l'automne d'un rouge violacé très foncé; parsemé de petites lenticelles grises, irrégulières, assez nombreuses, bien visibles sur le côté brun clair, nulles au sommet qui présente une ligne de duvet grisâtre qui s'élargit en aboutissant au bourgeon terminal.

**ENTRE-FEUILLES** courts, assez égaux; leur longueur varie entre deux et trois centimètres; à consoles peu proéminentes, dont la nervure médiane seule est bien apparente et forme une côte fili-forme fine qui s'étend sur toute la longueur de deux entre-feuilles.

**FEUILLES** moyennes, d'un vert clair, ovales ou ovales lancéolées, aiguës sans acumination, à bords relevés en gouttières, quelquefois arquées; leur longueur varie entre six et huit centimètres; leur largeur est en moyenne de quatre centimètres; leur dentelure est très variée, tantôt nulle, tantôt apparente sur la moitié supérieure, tantôt sur tout le pourtour, ici très aiguë, là émoussée, mais toujours peu profonde. Les feuilles des rameaux fruitiers sont plus longues et moins larges.

**PÉTIOLÉS** moyens, assez grêles, un peu ailés, dressés ou arqués, inégaux; ceux du milieu des rameaux sont ordinairement plus longs que ceux de l'extrémité.

**STIPULES**, tantôt égales à la longueur du pétiole, tantôt beaucoup plus courtes, linéaires, étalées, arquées, très aiguës.

**BOUTONS A FEUILLES**, petits, coniques arrondis, d'un brun cendré, écartés du rameau suivant un angle de quarante-cinq degrés environ, supportés par des consoles un peu saillantes.

**BOUTONS A FRUIT** moyens, ovales ou coniques, obtus; portés sur de petits dards difformes, courts, étranglés à leur base, peu ridés.

**FRUIT** moyen ou assez gros, subsphérique, souvent plus large que haut, le plus souvent incliné par la troncation oblique de son sommet élargi.

**ŒIL** petit, ouvert, régulier; placé dans une cavité assez étroite, de profondeur moyenne.

**SÉPALES** assez longs, subaigus, étalés dressés, creusés en cuiller, persistants.

**PÉDICELLE** moyen, long de vingt millimètres environ, d'un brun clair; implanté entre deux bosses, l'une un peu plus élevée que l'autre, et séparées par une dépression plus ou moins élargie.

**PEAU** très fine, d'un jaune herbacé à la maturité, abondamment marbrée, tachée et pointillée de roux clair sur toute la surface. Ce roux est pourpré sur le coté frappé par le soleil; il couvre uniformément la cavité de l'œil; les taches de la périphérie sont placées sur de petites bosselures.

**CHAIR** blanche, assez fine, fondante; eau abondante, très sucrée, agréablement parfumée et relevée.

**CŒUR** moyen ou grand, elliptique ou présentant un losange en sa coupe longitudinale, occupant le centre du fruit.

**PEPINS** bruns, bien nourris, placés dans des loges grandes et obliques.

**MATURITÉ.** Cet excellent fruit commence ordinairement à mûrir en novembre et se conserve jusqu'en janvier.

**CULTURE.** Cette variété peut être cultivée en haute tige, greffée sur franc; mais elle est sans doute plus propre à la culture en espalier et en pyramide, greffée sur franc ou sur cognassier, suivant le terrain. On doit lui donner une taille appropriée à sa vigueur et surtout seconder le développement des bourgeons de prolongement.

---







BRANDYWINE

## BRANDYWINE.

(N° 160.)

---

**SYNONYMES :** Aucun.

**ORIGINE.** D'après Hovey et Downing, cette variété naquit, il y a environ un demi-siècle, aux Etats-Unis, en Pensylvanie, dans le comté de la Delaware. Il prit le nom du cours d'eau près duquel il fut trouvé dans une haie. Pour diverses causes, il resta longtemps inconnu ; ce ne fut qu'à partir de 1844 qu'il attira l'attention des horticulteurs américains. André Leroy, dans son *Dictionnaire de Pomologie*, dit : « Quant à nous, nous le livrions au commerce en 1855, après l'avoir reçu d'Amérique en 1852.

**AUTEURS DESCRIPTEURS :**

Hovey. *The fruits of America*, t. II, p. 51.

Downing. *The Fruits and the Fruit-trees of America*, 1863, p. 478.

Thomas. *The american fruit cultu.*, p. 208. 1863.

Mas. *Le Verger*, p. 13. 1865.

André Leroy. *Diction. de Pomologie*, p. 496. 1867.

**DESCRIPTION.**

**ARBRE** vigoureux, fertile, se formant bien sur cognassier. Sa tige se dénude parfois de quelques-unes de ses branches et en produit, à côté, d'autres très rapprochées et vigoureuses. Son écorce est grise ; elle est, sur le bois de 2 à 5 ans, parsemée de larges lenticelles bien remarquables.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE** droits, allongés, assez forts, amincis au sommet; d'un marron olivâtre, peu brillant, sans duvet, si ce n'est à l'extrême pointe qui est très peu duveteuse; à lenticelles d'un fauve clair, assez nombreuses, bien visibles.

**ENTRE-FEUILLES** généralement égaux: de 3 centimètres dans la majeure partie de la longueur du rameau, de 4 centimètres dans le bas, où quelques-uns sont inégaux et beaucoup plus courts; à consoles arquées en zigzag, un peu saillantes, à trois nervures, dont la médiane se prolonge en une côte saillante dans toute la longueur de l'entre-feuille et souvent au-delà.

**BOUTONS A FEUILLES** assez gros, courtement coniques, obtus, non comprimés, très inclinés et écartés du rameau; à écailles d'un marron foncé, peu duveteuses, cuspidées.

**BOUTONS A FRUITS** assez petits, coniques, peu aigus, aussi larges que haut; à écailles marron, non duveteuses, terminées par une pointe, non appliquées, portés sur des productions courtes, attachées au vieux bois et environnées de nombreuses feuilles.

**FEUILLES** petites, étroitement lancéolées, en coin à la base, très aiguës au sommet, d'un vert sombre et brillant, étalées, arquées, à peine pliées en long sur la dorsale, si ce n'est les feuilles du sommet; dents bien accusées, régulières, ascendantes, aiguës. Les feuilles stipulaires sont fréquentes à la partie inférieure des rameaux; celles des productions fruitières sont plus grandes, plus élargies, à dents moins accusées, mais toujours très fines, grêles, à pétioles beaucoup plus allongés (5-6 cent.).

**PÉTIOLÉS** courts (10-15 millimètres), de force moyenne, d'un blanc verdâtre, comme la nervure médiane, un peu plus verts en dessus sur les bords de la cannelure, étalés presque à angle droit.

**STIPULES** filiformes, dressées, droites mais crochues au sommet, égalant presque la longueur du pétiole, et de même couleur.

**FRUIT** moyen ou assez gros sur espalier, (en moyenne, 9 centi-

mètres de hauteur sur 7 de largeur), élargi dans ses deux tiers inférieurs, plus ou moins brusquement contracté en pointe conique dans le tiers supérieur; sommet arrondi; base un peu tronquée, bosselée, proéminente d'un côté contre le pédicelle.

**ŒIL** mi-ouvert, dans une cavité régulière ou très peu bosselée, d'une profondeur et d'un évasement moyens; sépales droits, verticaux, épais, en gouttière, se rapprochant du ton de la peau, d'abord verdâtres puis jaune citron.

**PÉDICELLE** parfois assez mince, généralement de grosseur et de longueur moyennes, arqué, d'un brun clair sur fond verdâtre, charnu au sommet et adhérent à une bosse de chair qui l'incline de côté.

**PEAU** épaisse, d'un jaune citron du côté de l'ombre, plus foncé du côté du soleil, où elle se teinte de carmin sur une étendue restreinte; tiquetée de points rouille qui s'agglomèrent vers le pédicelle, et surtout vers l'œil, pour former une tache rayonnante d'un fauve chaud. Sur quelques fruits, il y a à peine de rouille à la base ou au sommet.

**CHAIR** blanche, beurrée, fondante, demi-fine, très juteuse, suffisamment sucrée, un peu vineuse, d'un goût finement relevé et agréable.

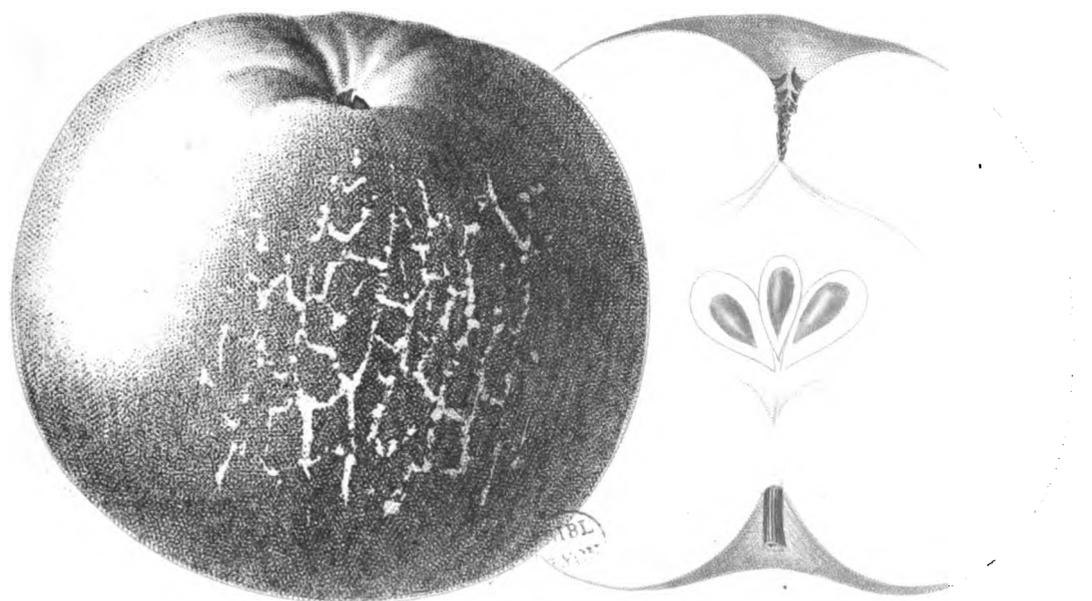
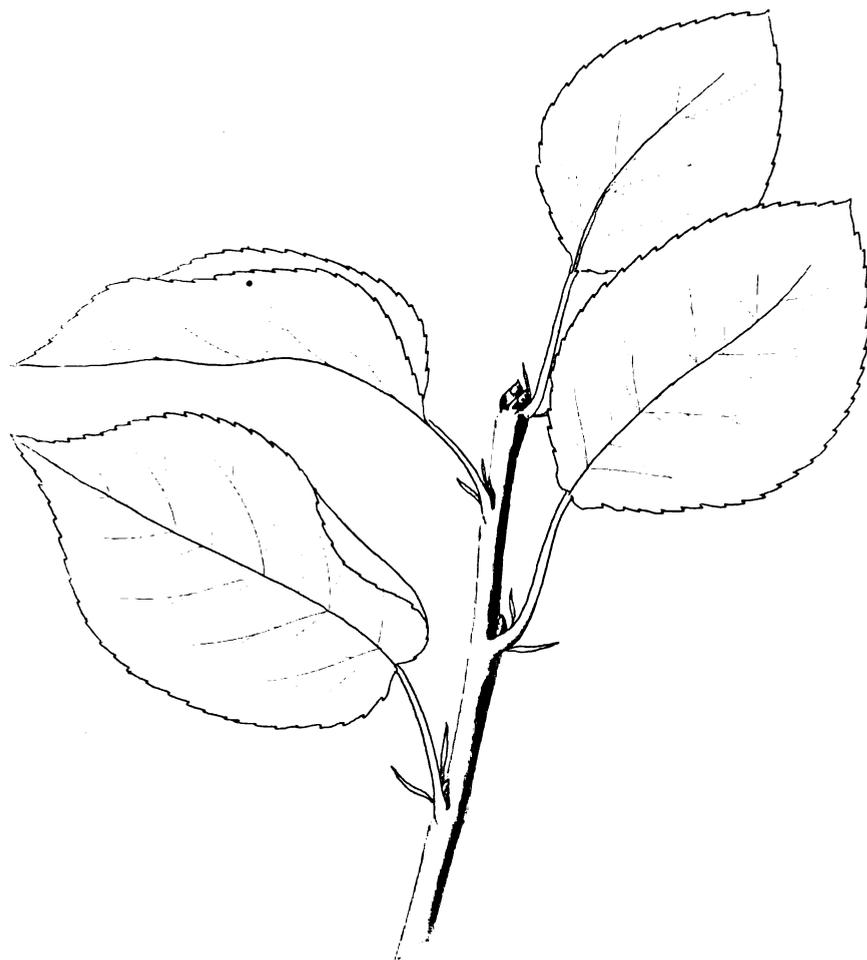
**MATURITÉ.** Cette bonne Poire mûrit à la fin du mois de juillet et au commencement du mois d'août.

**CULTURE.** L'arbre se forme bien sur cognassier; toutefois, il a besoin d'être surveillé pendant sa formation: quelques-unes de ses branches ou rameaux tendent à s'atrophier, d'autres naissent fortes et très rapprochées; du reste, il se prête à toutes formes. En plein vent, greffé sur franc, il forme de beaux sujets.

---







FEINETTE BAUMANN

## REINETTE BAUMANN.

(N° 49.)

---

SYNONYMES : *Baumann's Reinette*. — *Baumann's Rothe Winter*.  
*Reinette de Bolwillers* ?

ORIGINE. Inconnue.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

Robert Hogg. *The Apple and its varieties*, 1859, p. 262.

Oberdieck. *Illustriertes Handbuch der obstkunde*. T. I<sup>er</sup>, p. 485.

Mas. *Le Verger*. Février 1866, p. 43.

### DESCRIPTION.

ARBRE assez vigoureux et très fertile, formant une tête bien garnie et peu développée ; à branches obliques, ascendantes, souvent courbées à la base et se redressant à leur extrémité.

RAMEAUX DE L'ANNÉE assez gros, courts, droits ; à épiderme d'un brun clair du côté de l'ombre, d'un brun marron du côté du soleil, présentant un reflet blanchâtre par un court duvet au sommet, presque glabres sur le reste de leur longueur ; à lenticelles rares et saillantes.

**ENTRE-FEUILLES** assez peu réguliers, variant entre 1 et 3 centimètres de longueur, droits ou faiblement coudés aux consoles, aplaties et sans côtes ou nervures bien sensibles.

**FEUILLES** ordinairement arquées et pliées sur la dorsale, d'un vert clair, brillantes et chagrinées en dessus, légèrement pubescentes en dessous, très irrégulièrement fibrées, très variables dans leur forme et leurs dimensions, généralement petites ou moyennes, tantôt elliptiques, tantôt ovales, acuminées; à base le plus souvent arrondie, quelquefois cordiforme; à dentelures petites, peu profondes, arrondies. Les feuilles des productions fruitières sont plus petites, plus lancéolées; à sommet aigu; à base plus atténuée en coin; à dents plus accentuées, ascendantes, subobtus.

**PÉTIOLÉS** de grosseur moyenne, longs de 3 à 4 centimètres, courbés vers le rameau, arrondis, un peu canaliculés seulement au sommet, épaissis à leurs deux extrémités, très peu duveteux et rougeâtres seulement à leur base.

**STIPULES** caduques, généralement courtes, linéaires, sétacées, lancéolées vers le sommet du rameau.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens, peu apprimés, un peu duveteux, obtus; à écailles marron bordé de brun noirâtre.

**BOUTONS A FRUITS** petits ou moyens, ovales, lancéolés, aigus ou subaigus; à écailles de même couleur que celle des boutons à feuilles; portés sur des supports assez gros, courts, renflés, d'un gris verdâtre.

**FRUIT** de grosseur moyenne, solitaire ou par paire, de jolie forme arrondie, plus large que haut (8 cent.  $\frac{1}{2}$  de haut sur 6 à 7 cent. de largeur, en moyenne), sans côte ni bosse bien sensibles, si ce n'est une légère proéminence qui se présente parfois d'un côté, près de l'œil.

**ŒIL** moyen, ouvert ou entr'ouvert ; placé dans une cavité peu profonde, régulièrement évasée, un peu plissée.

**SÉPALES** courts, triangulaires, aussi larges que longs, verdâtres, inclinés presque horizontalement, laissant voir la cavité calicinale qui est peu profonde et d'un jaune translucide.

**PÉDICELLE** généralement très court, n'atteignant pas l'orifice élargi d'une cavité étranglée, tubuleuse qui se prolonge jusqu'aux loges.

**PEAU** assez épaisse, lisse, brillante, d'un jaune d'or du côté de l'ombre, rouge cerise du côté du soleil, s'atténuant graduellement en teinte orangée pour passer au jaune ; tiquetée de points rosats sur le côté jaune, et de points ou de marbrures grises sur le côté rouge. La cavité du pédicelle est couverte de gris rouille qui s'étend en rayons sur la partie inférieure du fruit.

**CHAIR** blanche, un peu jaunâtre, mi-fine, tendre, pourvue d'une eau suffisante, sucrée et relevée.

**CŒUR** large, contenant des loges ouvertes, peu allongées, élargies à leur sommet, ascendantes, obliques.

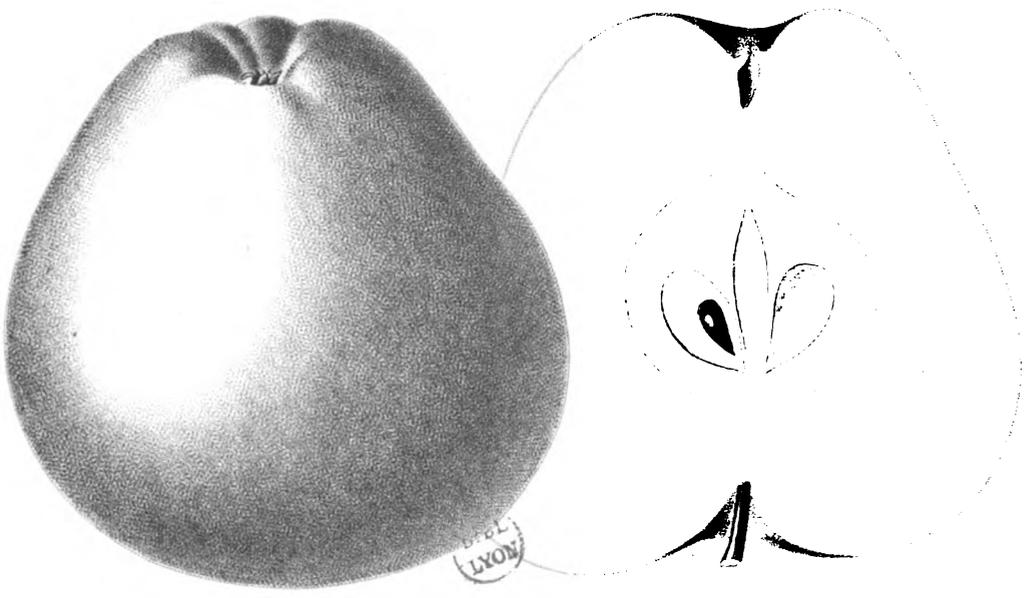
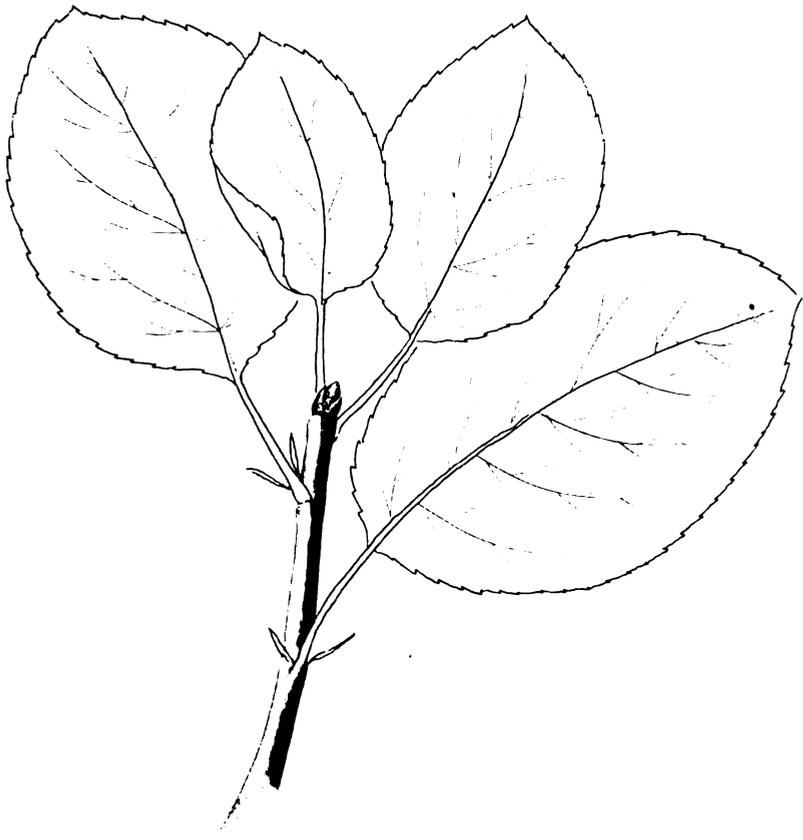
**PÉPINS** moyens, renflés, d'un brun marron.

**MATURITÉ.** Ce joli et bon fruit commence à mûrir en novembre ; il se conserve jusqu'en mars.

**CULTURE.** L'arbre est assez vigoureux greffé sur franc ou sur doucin. Il se soumet à toutes formes et à toutes expositions. C'est plus spécialement un arbre de verger.







MUSEAU DE LIÈVRE

## MUSEAU DE LIÈVRE.

(N° 50.)

---

SYNONYMES : Aucun.

ORIGINE. Incertaine.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

Duhamel. *Traité des arbres et arbustes*, t. IV, p. 144, 1815.

### DESCRIPTION.

ARBRE d'un joli port, dont les branches, insérées suivant des angles assez aigus, forment une tête conique.

RAMEAUX DE L'ANNÉE de force et de longueur moyennes, plutôt grêles que forts ; à épiderme d'un rouge marron au soleil, d'un marron olivâtre terne à l'ombre ; recouverts d'une pellicule argentine qui s'étend dans toute leur longueur en voilant complètement la couleur du fond dans certaines parties, surtout au-dessus des yeux, la laissant apercevoir en marbrures dans d'autres parties ; à l'extrémité des rameaux, cette pellicule le plus souvent fait place à un duvet grisâtre, terne, court et très peu abondant ; lenticelles petites, très rares, tubereuses, crevées, grises ou d'un fauve très clair.

**ENTRE-FEUILLES** assez réguliers, de longueur moyenne (30 à 35 millimètres), coudés aux consoles qui sont très proéminentes et dont les nervures sont saillantes et rendent les rameaux anguleux.

**FEUILLES** dressées, étalées, planes, de grandeur moyenne, d'un vert un peu foncé en dessus, plus pâles mais peu cotonneuses en dessous et à fibrillation fine et rosat, ovales oblongues, ou oblongues lancéolées ; base arrondie mais généralement à côtés inégaux ; sommet brusquement et courtement aigu, sans acumination sensible ; à dents fines, nombreuses, irrégulières, peu profondes, ascendantes, subobtus. Les feuilles des productions fruitières sont plus allongées, lancéolées ; à base en coin plus ou moins allongé ; à dents très aiguës, régulières, ascendantes.

**PÉTIOLÉS** de force et de longueur moyennes (25 millimètres), un peu duveteux et bien canaliculés en dessus, rosat en dessous au moins à la base.

Les pétioles sur les productions fruitières sont fins, moins canaliculés, beaucoup plus allongés.

**STIPULES** persistantes, très étalées, étroitement lancéolées à la base des rameaux, linéaires subulées dans les autres parties.

**BOUTONS A FEUILLES** étroits, allongés, saillants, peu aplatis, presque complètement recouverts d'un duvet gris.

**BOUTONS A FRUITS** moyens, ovales oblongs, subobtus, peu renflés ; à écailles disposées en tuiles, rougeâtres, bordées de brun noir, à peine duveteux, si ce n'est au sommet qui présente des poils blancs appliqués ; portés sur des supports courts, peu renflés, peu étranglés à leur base et bien ridés.

**FRUIT** moyen (9 cent. de hauteur sur 8 cent. de largeur), conique, arrondi, élargi à la base, un peu resserré au-dessous du sommet, étroitement et horizontalement ou très peu obliquement tronqué à son extrémité supérieure, uni, sans bosses ni côtelures en son périmètre, agréablement odorant à la maturité.

**ŒIL** petit, bien clos ; placé dans une cavité étroite, de moyenne profondeur, plissée, la base des sépales formant de très légères proéminences entre les plis qui s'étendent en s'atténuant jusqu'à la fleur du fruit qui est sans bosses bien apparentes.

**SÉPALES** étroits, très allongés, aigus, aranéeux, jaunes et connivents à la base, bruns et renversés au sommet, closant une cavité calicinale assez profonde, étroitement et régulièrement obconique, aiguë.

**PÉDICELLE** grêle, ligneux, duveteux, d'un jaune rougissant, assez long, dépassant ordinairement la cavité profonde, peu évasée et régulièrement conique, dans laquelle il est implanté.

**PEAU** dure, parcheminée, s'enlevant avec facilité, lisse, onctueuse, d'un jaune verdoyant passant au jaune de cire ou paille, d'une teinte saumonée du côté du soleil, tiquetée sur toute sa surface de petits points assez nombreux d'un jaune plus pâle ; à la maturité, le centre de ces petits points prend une teinte grise ; la cavité du pédicelle est couverte d'une large tache de rouille fauve doré qui s'étend par de nombreux rayons sur la base du fruit. La cavité de l'œil présente la nuance générale du fruit

**CHAIR** tendre, peu serrée ; eau suffisante, légèrement acidulée, émettant un parfum de melon assez agréable.

**CŒUR** central, de grandeur moyenne, bien caractérisé et bien en cœur, contenant des loges grandes, larges, un peu ouvertes, larges et élargies à leur base.

**PÉPINS** non avortés, petits, bien nourris, peu allongés, d'un marron brillant rougeâtre, à épiderme fendu.

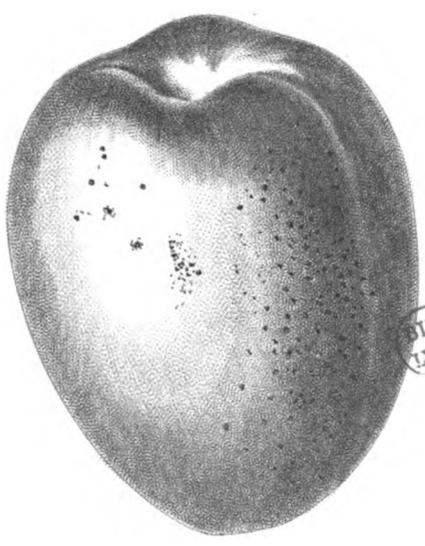
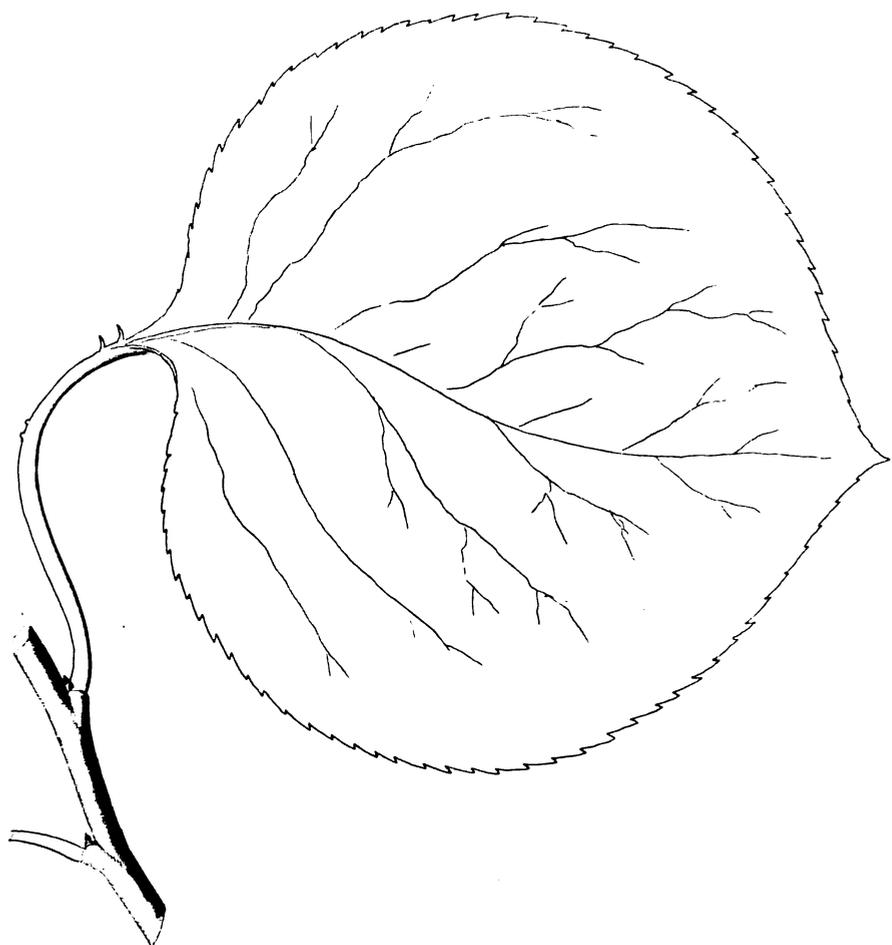
**MATURITÉ.** Ce fruit bon ou assez bon mûrit en novembre.

**CULTURE.** L'arbre, très fertile, d'une végétation moyenne, se conduit parfaitement sous toutes les formes. Spécialement cultivé dans le Midi, il est propre à la haute tige.

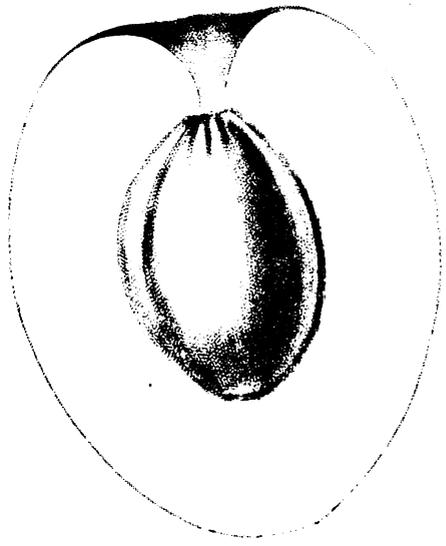
---







BIBL  
LYON



DR. CLOS

## ABRICOT DU CLOS.

(N° 1.)

---

SYNONYMES : *Abricot Luizet* dans les catalogues.

ORIGINE. Cette variété a été obtenue par M. Luizet père, pépiniériste à Ecully-lez-Lyon.

AUTEUR DESCRIPTEUR :

Mas. *Le Verger*, n° 12, 1866, p. 11.

### DESCRIPTION.

ARBRE vigoureux, se formant bien en plein vent.

BRANCHES droites, à écorce d'un rouge brun, présentant un réseau serré de bandes anastomosées et lisses, et dont les intervalles en losanges sont rugueux et saillants, grisâtres et surmontés de lenticelles larges, irrégulières et tubéreuses.

RAMEAUX DE L'ANNÉE droits, vigoureux, longitudinalement ridés, résillés et de couleur noisette à la base, passant au rouge foncé et carminé dans le sommet, ridés finement et transversalement dans la partie moyenne, très anguleux dans la partie supérieure.

ENTRE-FEUILLES longs, assez réguliers, mais bien plus longs à la partie moyenne des rameaux, verdâtres sous les consoles dans la moitié inférieure du rameau.

**FEUILLES** grandes, peu coriaces et peu luisantes, plus larges que longues, arrondies, cordiformes à la base qui se termine en coin irrégulier, c'est-à-dire plus décurrent d'un côté que de l'autre du pétiole ; à sommet brièvement et obtusément acuminé ; à pourtour finement denté et bidenté ; à nervures principales d'un rouge carmin plus foncé en dessus qu'en dessous.

**PÉTIOLE** égalant la longueur de la lame, flasque, d'un rouge vif, plus sombre sur la partie supérieure où il est canaliculé et bordé de 4-6 glandes globuleuses ou cyathiformes ; les deux glandes supérieures sont souvent développées en appendices oblongs, verdâtres bordés de petites glandes noirâtres.

**STIPULES** très caduques.

**BOUTONS A BOIS** le plus souvent solitaires, élargis, comprimés, peu saillants ; formés d'écailles d'un brun rougeâtre et noirâtre, bordées de cils gris.

**BOUTONS A FRUITS** de grosseur moyenne, en cône renflé et obtus ; à écailles d'un marron foncé, bordées de cils grisâtres.

**FRUIT** très gros, ovoïde, obliquement tronqué au sommet qui forme un petit plateau oblique, sans proéminence ni dépression à la cicatrice du style, à peine comprimé sur les faces ; à sillon latéral peu sensible au sommet du fruit, s'accusant de plus en plus à la base, vers laquelle il est très profond mais très resserré ; à cavité inférieure étroitement comprimée, profonde et peu évasée.

**PEAU** unie, sans tache, onctueuse et veloutée, d'un beau jaune orange passant très insensiblement au rouge de plus en plus vif sur la partie frappée par le soleil ; le tout à reflet blanchâtre causé par le duvet.

**CHAIR** présentant la couleur ~~jaune~~ orangé carné de la peau, ferme, sucrée et parfumée.

**NOYAU** très gros, brun grisâtre, ovale allongé, très comprimé, à centre très proéminent, arrondi et très finement acuminé au sommet, obliquement et largement tronqué à la base; à dos présentant un canal très long et capillaire, partant de la base même du noyau pour aboutir près de l'acumen au sommet. Cet abricot appartient à la section des Angoumois par la saveur douce de son amande; à ventre atténué en arête large, mince et très aiguë.

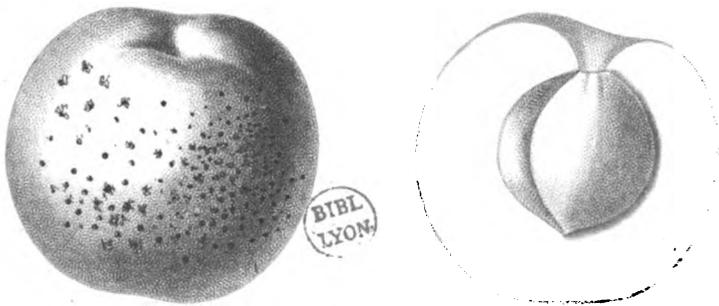
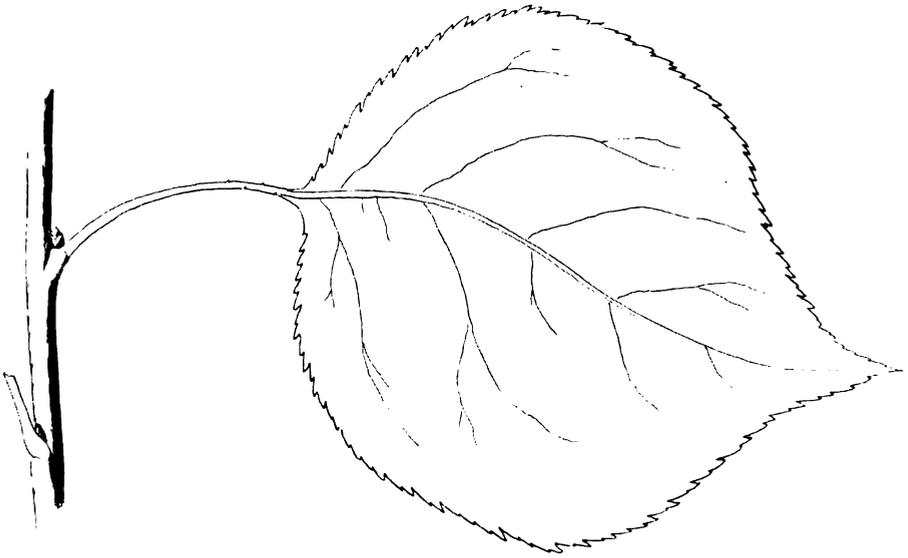
**MATURITÉ.** Ce fruit mûrit à la fin de juillet.

**CULTURE.** Cette variété est méritante par son fruit qui est un des plus jolis et des plus gros du genre, et par son arbre qui est très vigoureux et très fertile. Il ne demande ni exposition ni sol spécial. On peut le cultiver en plein vent.









DE HOLLANDE

## ABRICOT DE HOLLANDE.

(N° 2.)

---

**SYNONYMES :** *Abricot d'Ampuis.* — *Abricot à amande douce.* —  
*A. Amande-Aveline.*

**ORIGINE.** Variété ancienne.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, 1768, t. I<sup>er</sup>, p. 138.

Sous le nom d'Ab. d'Ampuy.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1866, p. 59.

### DESCRIPTION.

**ARBRE** très vigoureux ; à rameaux étalés, arqués, ce qui donne à l'arbre une tête très évasée.

**BRANCHES** fortes, comme noueuses, parsemées de lenticelles grosses, très proéminentes, irrégulièrement dispersées sur une écorce d'un vert olivâtre.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE** forts, lisses, brillants, d'un rouge violacé du côté du soleil, à consoles proéminentes un peu décurrentes de chaque côté sur le pétiole ; à lenticelles petites, panaches assez nombreuses.

**ENTRE-FEUILLES** de longueur moyenne généralement, mais très irréguliers ; parfois si courts, que deux feuilles semblent opposées.

**FEUILLES** planes, grandes, cordiformes, élargies vers la partie inférieure, se rétrécissant insensiblement en allant au sommet, où elles sont brusquement terminées en une pointe assez longue, aiguë, arquée ; à pourtour irrégulièrement et obtusément denté et bidenté ; à nervures un peu rouges à la base.

**PÉTIOLE** long, fort, étalé, rouge sur toute sa surface, d'un rouge sombre du côté canaliculé où il présente des glandes petites et peu nombreuses (1 à 3), quelquefois nulles.

**FRUIT** petit, presque rond, plus large que long, un peu déprimé sur les faces ; à dos arrondi ; à sillon ventral assez prononcé ; à sommet déprimé présentant un petit creux où aboutit le sillon et où proémine la cicatrice stylaire ; à base largement déprimée, présentant une cavité comprimée et peu évasée.

**PEAU** d'un jaune pâle, lavée de rouge violacé du côté du soleil et comme marbrée de rouge plus intense, duveteuse, parfois brillante dans les parties éclairées, surtout sur les fruits qui présentent un réseau de rouille.

**CHAIR** fine, fondante, très sucrée et très parfumée, très bonne pour la confection des conserves.

**NOYAU** petit, ovale, cordiforme ; à face régulièrement bombée ; à base assez largement tronquée ; à sommet aigu ; à bord ventral

régulièrement arqué ; à bord dorsal plus brusquement arqué vers la base que vers le sommet , couvrant le canal dans ses deux tiers inférieurs, le tiers supérieur laissant le canal à découvert.

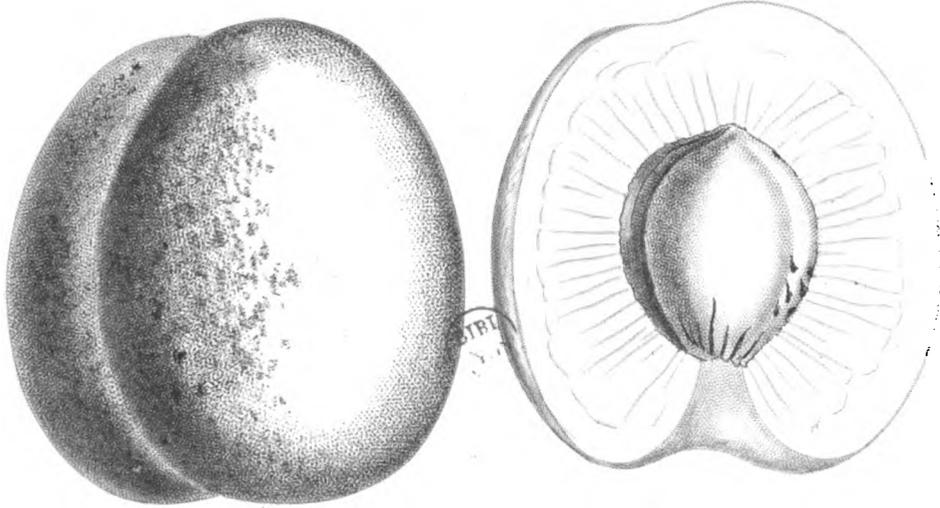
**AMANDE** douce et mangeable.

**MATURITÉ.** Cette bonne variété, cultivée sur une grande échelle dans le midi du département du Rhône sous le nom d'Abriçot d'Ampuis, et dans la Gironde sous celui d'Abriçot à amande douce, mûrit au milieu de juillet. Il constitue d'excellentes compotes.

**CULTURE.** L'arbre, très vigoureux et très fertile, se reproduit de semence; il est propre à la culture en plein vent.







ROYAL

## ABRICOT ROYAL.

(N° 3.)

---

SYNONYMES : *Königsaprikose* (des Allemands). — *Abricot royal de Wurtemberg*. — *Royal Abricot*.

ORIGINE. Hervy, obtenteur.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 47. 1864.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 64. 1866.

### DESCRIPTION.

ARBRE à branches étalées, divariquées, formant une tête irrégulière.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE** assez courts et forts, verdâtres, teintés de lie de vin du côté du soleil, peu brillants, à consoles très proéminentes, sensiblement décurrentes de chaque côté sur le rameau.

**ENTRE-FEUILLES** courts, réguliers.

**FEUILLES** assez coriaces, de grandeur moyenne, arrondies ; à base peu arrondie, peu en cœur et atténuée en un coin court et généralement beaucoup plus décurrent d'un côté que de l'autre sur le pétiole ; aussi large que longue, très circulaire et surmontée d'une pointe acuminée, aiguë, arquée, peu contournée ; à bords assez régulièrement et aigument dentés ; à nervure médiane à peine rosée à la base,

**PÉTIOLE** assez long, supportant faiblement la lame rose rougeâtre.

**FRUIT** gros, ovoïde ; à faces comprimées ; à base bien tronquée ; à sommet un peu acuminé et terminé par une troncation très faible, un peu creusée par le sommet du sillon ventral qui est très prononcé depuis la base jusqu'au sommet du fruit ; cavité inférieure profonde, circulairement évasée.

**PEAU** d'un jaune pâle, lavée de rouge et tiquetée de points rouges plus foncés du côté du soleil ; d'un jaune plus vif dans le sillon ventral et d'un côté seulement.

**CHAIR** et **NOYAU** de l'Abricot Pêche ; comme lui, moins mûr dans certaines fractions que dans les autres ; eau abondante, très parfumée.

Le noyau est grand, large, aigu, assez largement tronqué à la base ; à dos dont le tiers moyen seul a le canal couvert ; les deux autres

tiers présentent le canal large, découvert ; les fossettes faciales de la base sont également prononcées d'un côté et de l'autre; le ventre des faces est assez peu proéminent d'un côté comme de l'autre.

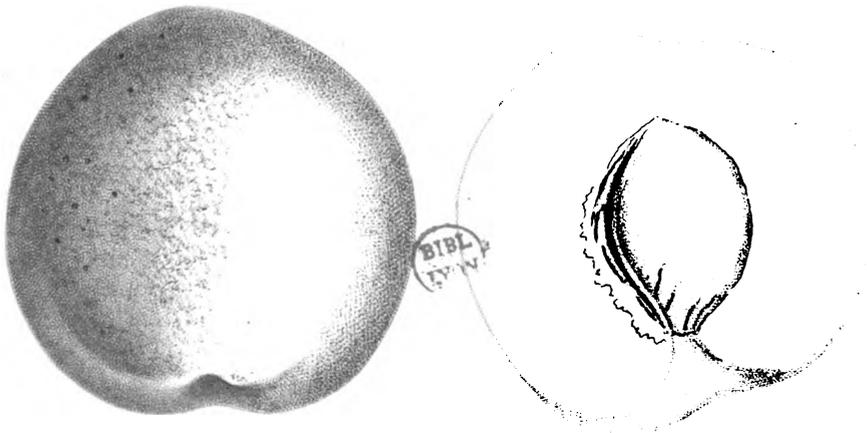
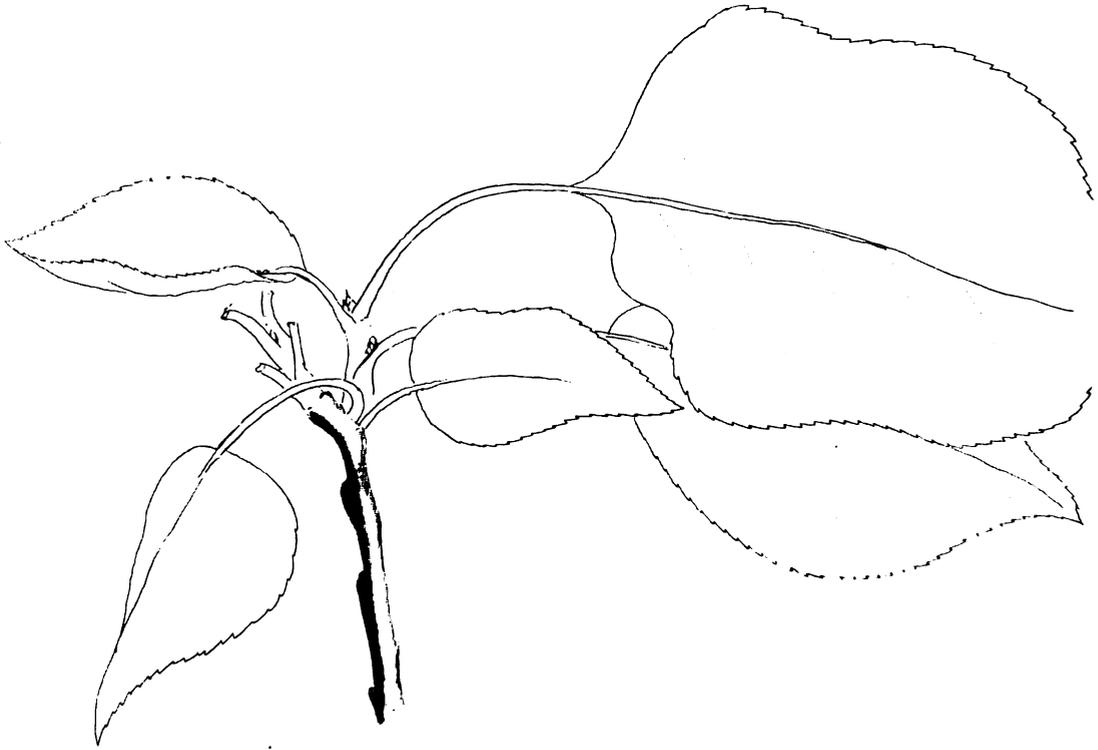
**MATURITÉ.** Cette bonne variété, très cultivée dans la Côte-d'Or, mûrit vers la fin du mois de juillet.

**CULTURE.** L'arbre , fertile et très vigoureux , se cultive en plein vent.









MILLE

## ABRICOT MILLE.

(N° 4.)

---

**SYNONYME.** Aucun.

**ORIGINE.** Variété obtenue par M. Mille père, horticulteur à Oullins, près Lyon. La variété décrite sous le nom de *Beaugé* lui est tellement identique, qu'il semble difficile d'en faire deux variétés.

**AUTEUR DESCRIPTEUR :**

*Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 46. 1864.*

**DESCRIPTION.**

**ARBRE** très vigoureux, de jolie forme arrondie.

**BRANCHES** étalées, dressées, bien disposées, donnant à la tête de l'arbre une forme élégante, arrondie, peu étalée.

**RAMEAUX DE DEUX ANS** brun olivâtre, irrégulièrement groupés, saillants; une pellicule mince, argentée et crevassée en réseau, couvre le brun olivâtre du côté du soleil; la même pellicule crevassée est marron et recouvre un fond vert du côté de l'ombre.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE** droits, sans inflexion aux entre-feuilles, à

écorce très lisse, brillante, d'un rouge cerise ou un peu amarante du côté du soleil, d'un vert gai du côté de l'ombre; à lenticelles rares et petites ou presque nulles.

**ENTRE-FEUILLES courts, peu réguliers.**

**FEUILLES** tendres et peu coriaces, arrondies, aussi larges que longues, étalées, non pendantes; à sommet longuement prolongées en acumen aigu et contourné; à base arrondie, à peine cordiforme et à peine atténué en coin; à nervure médiane rougeâtre dans sa moitié inférieure; à pourtour gaufré, ondulé, bordé de dents obtuses, profondes et très irrégulières. Les feuilles, sur les productions fructifères, sont plus petites, ovales aiguës, très régulièrement dentées.

**PÉTIOLE** de longueur et de grosseur moyennes, étalé, dressé, raide, rouge cerise, peu canaliculé, présentant 3-6 glandes globuleuses, aplaties et noirâtres au sommet.

**STIPULES** très caduques.

**BOUTONS A FEUILLES courts, coniques obtus; à écailles appliquées, rougeâtres et sans cils; portés sur des consoles prééminentes, mais sans prolongements sensibles sur le rameau.**

**BOUTONS A FRUITS sphérico-coniques, brun noirâtre, placés sur des dards courts et forts.**

**FRUIT** de grosseur moyenne, arrondi, peu comprimé sur les faces, presque aussi largement tronqué au sommet qu'à la base; parfois un peu plus comprimé sur les faces, un peu plus allongé et tronqué obliquement au sommet; cicatrice styloïde proéminente, placée sur la troncation à peine creusée; à sillon ventral élargi, très peu profond; à cavité inférieure médiocrement évasée, comprimée et profonde.

**PEAU** duveteuse, peu épaisse, d'un jaune d'or, finement marbrée et comme ponctuée de rouge cerise dans la partie frappée par le soleil, présentant des taches brunes, verruqueuses, farves et

saillantes ; les autres non proéminentes, d'un rouge cerise, à centre jaune.

**CHAIR** d'un jaune vif, fine, juteuse, très sucrée et parfumée.

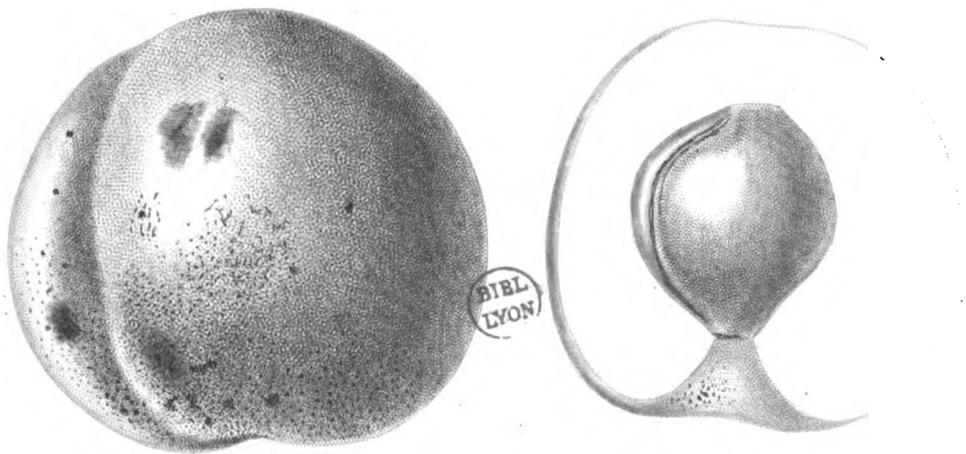
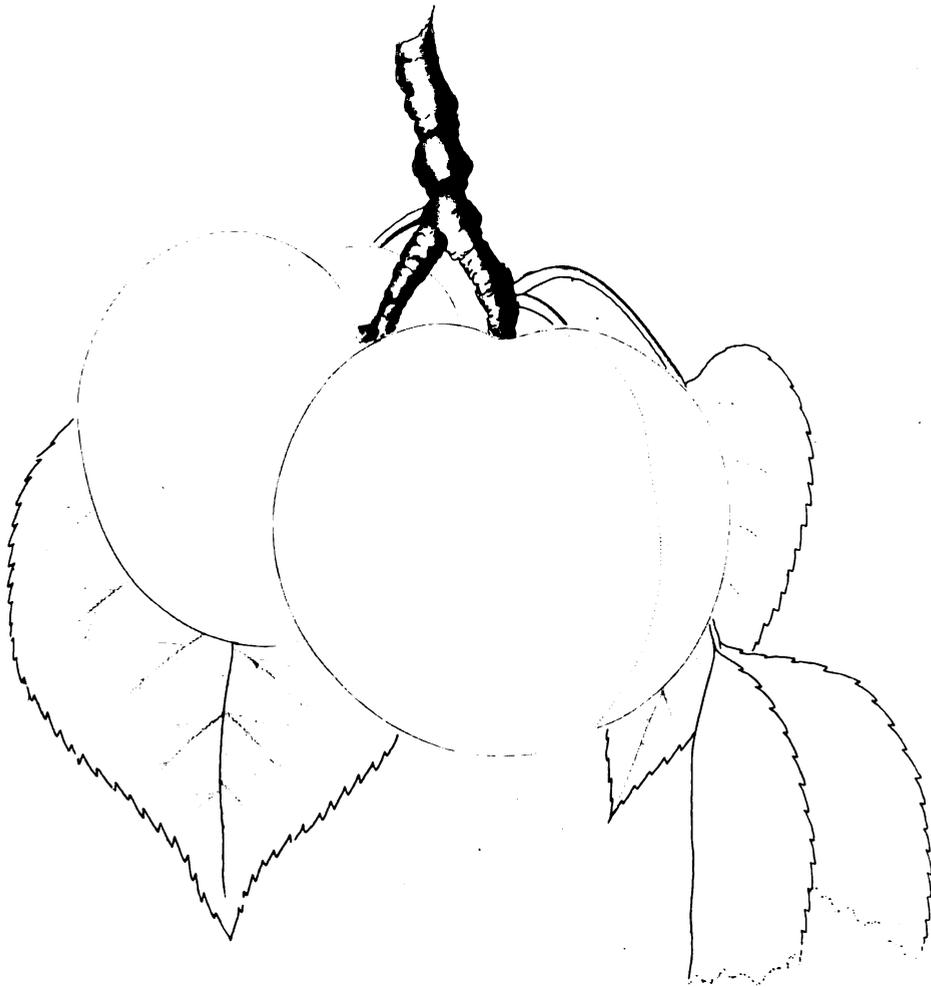
**NOYAU** de grosseur moyenne, aussi large que long, à bord ventral plus arqué surtout au sommet, médiocrement atténué en angle aigu ; à bord dorsal moins arqué ; à canal couvert dans toute la longueur, sauf vers le sommet ; à sommet oblique et courtement aigu ; à base peu large et creusée profondément surtout sur l'une des faces ; à faces régulièrement et fortement bombées, sauf les fossettes de la base.

**MATURITÉ.** Cette bonne variété est surtout recommandable par sa précocité. Sa maturité commence vers la fin de mai ; on trouve encore des fruits vers le milieu de juillet, suivant les localités.

**CULTURE.** L'arbre est très vigoureux et très fertile ; sa forme, arrondie naturellement, en fait un joli arbre en plein vent.







DE NANCY

## ABRICOT DE NANCY.

(*Apricose von Nancy.*)

(N° 5.)

---

SYNONYMES : *De Wurtemberg.* — *Gros Pêche.* — *Pêche* (Peach).  
— *Royal Peach.*

ORIGINE. Cette ancienne variété a une origine inconnue ; cependant, Dumont-Courset dit que l'abbé Rozier, dans son *Dictionnaire d'Agriculture*, revendique, en faveur de la ville de Pézenas, en Languedoc, la première existence de cet arbre intéressant.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Sous le nom d'*Abricot de Nancy.*

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. I, p. 220. 1782.

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 398.

Royer. *Annales de Pomologie belge*, 1853, p. 72.

Mas. *Le Verger*, 1866, p. 19.

Sous le nom d'*A. pêche.*

Dumont-Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. III, p. 397. 1802.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862 et 1866, p. 62.

## DESCRIPTION.

**ARBRE** d'une belle végétation, fertile, tendant naturellement à écarter ses branches qui sont peu nombreuses, distantes, les unes se dressant, les autres s'étalant horizontalement.

**BRANCHES** fortes et comme noueuses par la saillie des bourgeons rapprochés, existants ou détruits; de couleur marron, irrégulièrement voilée par une couche de gris argentin.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE** lisses, brillants, d'un rouge violacé du côté du soleil, verdâtres à l'ombre, olivâtres à la base; à lenticelles généralement très petites et irrégulièrement distribuées.

**ENTRE-FEUILLES** courts, égaux; à consoles de même couleur que les rameaux, renflées, sans décurrence sensible de chaque côté.

**FEUILLES** pendantes, élargies, mais généralement moins larges que longues, coriaces, d'un vert luisant, arrondies cordiformes, acuminées et contournées au sommet; à pourtour obtusément denté et bidenté; à nervures vertes, la médiane carminée à la base.

**PÉTIOLE** arqué ou horizontal, plus court que la lame, rosé verdâtre en dessous, rouge violacé en dessus; à sillon étroit et bordé de 2-6 glandes globuleuses ou en écuelles.

**STIPULES** très caduques.

**BOUTONS A FEUILLES** de grosseur moyenne, courts et obtus, à écailles très appliquées et presque sans cils.

**BOUTONS A FRUITS** simples ou doubles, sphérico-coniques, placés sur des dards courts; à écailles d'un brun noirâtre et sans cils.

**FLEURS** petites, à pétales arrondis, concaves, rosés.

**FRUIT** gros ou très gros, très variable en sa forme qui est parfois arrondie, aussi large que haute et peu comprimée sur les joues, mais

qui est le plus souvent ovoïde comprimée; à sommet tronqué en un petit creux, dont la cicatrice styloïde occupe le fond; à cavité inférieure assez profonde, évasée, arrondie ou ovalaire, suivant la compression générale du fruit; à sillon latéral parfois peu profond, si ce n'est à la base, le plus souvent resserré, peu profond et partageant le fruit en deux parties inégales.

**PEAU** un peu épaisse, d'un jaune d'or marbré de rouge carminé, surtout au sommet, tachée de verrues noirâtres et blanchâtres sur les faces.

**CHAIR** d'un beau jaune orange, très fondante, se détachant bien du noyau; eau abondante, très sucrée et très parfumée. Quoique laissé très mûr sur l'arbre, ce fruit ne devient jamais à chair pâteuse.

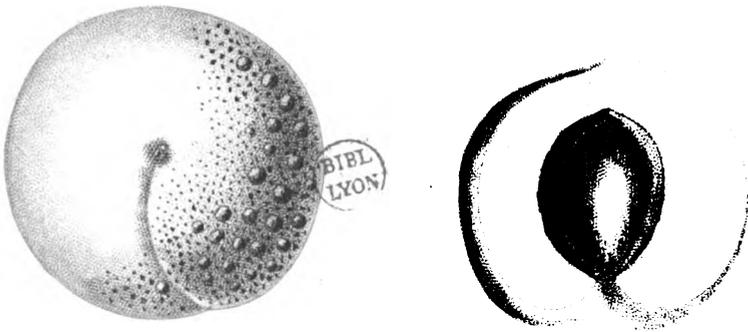
**NOYAU** très gros, comprimé, aussi large que long, arrondi et à peine acuminé au sommet; à base étroitement tronquée et très aplatie en creux; à dos fortement canaliculé dans les tiers inférieur et supérieur, le tiers moyen formant un large tunnel; au travers duquel on peut faire passer une épingle; à ventre large, en arête brusque et peu proéminente.

**MATURITÉ.** Cette variété, que l'on considère toujours comme sans égale pour la grosseur et l'excellence de son fruit, mûrit à la fin de juillet.

**CULTURE.** L'arbre, vigoureux et fertile, peut être cultivé en haute tige dans les expositions et sous les climats favorisés; sinon, il doit être cultivé en espalier. Du reste, que la maturité normale soit hâtée ou retardée, la qualité du fruit est toujours excellente. Il se reproduit bien par le semis, qui a fourni une foule de variations qu'il est difficile de différencier.







ALBERGE

## ABRICOT ALBERGE.

(N° 6.)

---

SYNONYMES : *Albergier*. — *Albergier commun à fruits ronds*. — *Alberge ordinaire*. — *Alberge jaune*. — *Abricot alberge jaune*. — *Gemeine alberge* (des Allemands). — *Petit abricot*.

ORIGINE ancienne, très répandue dans la Touraine, où il a donné plusieurs variétés qu'on dit méritantes.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel. *Traité des arbres fruitiers*, t. I<sup>er</sup>, p. 142, 1768.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. I<sup>er</sup>, p. 139, 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 159. 1805.

T -Y. Catros. *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, p. 25. 1810.

Dumont de Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. V, p. 544, 1811.

L. Noisette. *Le Jardin Fruitier*, p. 26. 1839.

F.-J. Dochnahl. *Der Sich. fñh.*, etc., t. III, p. 174. 1858.

*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 46. 1864.

### DESCRIPTION.

ARBRE très fertile, très vigoureux et touffu, plus propre à la culture à haute tige qu'à celle en pyramide et en espalier.

RAMEAUX nombreux, longs, minces, lisses, plus ou moins rouge violet du côté du soleil, à peine verdâtres du côté de l'ombre.

**ENTRE-FEUILLES** irréguliers et très courts.

**BOUTONS A FEUILLES** gros, pointus, marron foncé, presque toujours seuls, très rarement doubles, supportés par des consoles renflées, arrondies et très saillantes.

**BOUTONS A FLEURS** gros, coniques, pointus, légèrement anguleux, recouverts d'écaillés serrées, marron ombré brun foncé, rarement doubles comme les boutons à feuilles (caractère particulier à la variété).

**FEUILLES** d'un vert tendre en-dessus, vert cendré en-dessous, minces, cordiformes, allongées, se rétrécissant progressivement pour se terminer en une pointe longue, aiguë et courbée; à bords dentés et surdentés, relevés en gouttière peu ouverte; leur longueur varie entre 9 et 11 centimètres et leur largeur entre 63 et 75 millimètres.

**PÉTIOLÉS** moyens, assez longs, cylindriques, sauf à leur base où ils sont un peu creusés en gouttière, rouge violacé; cette teinte s'étend sur les nervures, particulièrement en-dessous; on remarque près de leur sommet deux glandes de même couleur, qu'on peut prendre pour deux petites folioles.

**GLANDES**, elles sont remplacées par les deux petites folioles que nous venons de désigner.

**FRUIT** petit, arrondi, déprimé du côté de la tête, partagé d'un côté par un sillon à peine sensible, aboutissant à la cavité pistillaire qui est très faible et au milieu de laquelle se trouve un très petit mamelon obtus, gris noir à son sommet. Sa hauteur égale souvent son diamètre, elle est généralement de 40 millimètres. On rencontre toutefois des fruits plus hauts que larges et quelques-uns aussi qui sont plus larges que hauts.

**PÉDONCULE** mince, assez long, brun verdâtre, placé au fond d'une cavité étroite, profonde et régulière.

**PEAU** fine, jaune verdâtre du côté de l'ombre, jaune blanc du côté

du soleil où elle se couvre de petites taches verruqueuses, brunes, rouges et grises souvent si saillantes qu'elles font paraître la peau rude.

**CHAIR** jaune orange, passant au rouge orange lors de la complète maturité, fine, tendre, presque fondante, suffisamment pourvue d'eau sucrée, vineuse, relevée par un acide fin mêlé d'une pointe d'amertume.

**NOYAU** gros relativement au volume du fruit, blond fauve, déprimé sur ses deux faces, obtu, large de 15 à 16 millimètres, épais de 10 ; l'amande qu'il contient est amère.

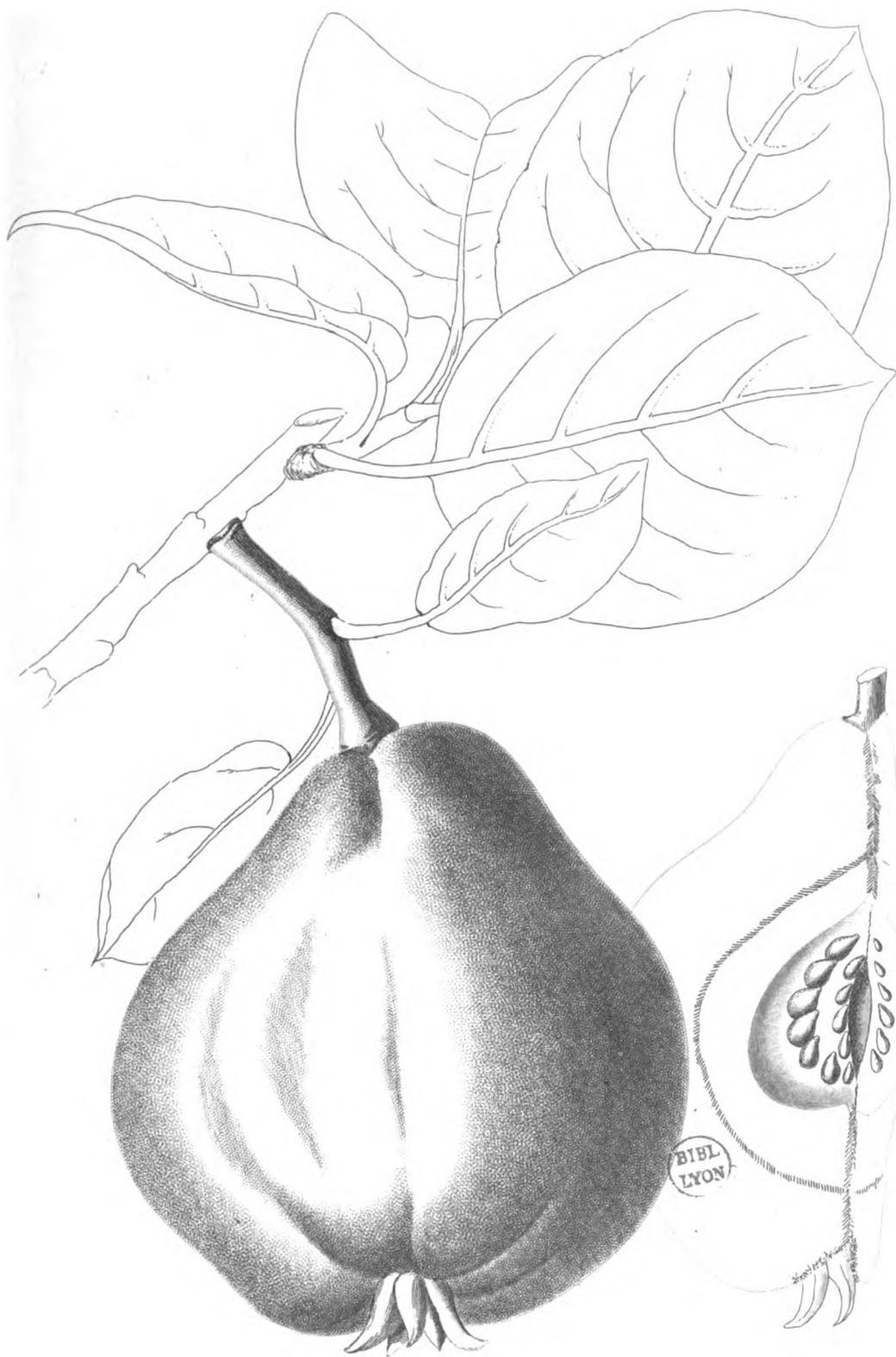
**MATURITÉ.** Catros dit que cette variété mûrit à Bordeaux dans le commencement de juillet ; c'est peut-être une erreur d'impression, sans doute il aura voulu dire au commencement d'août, en effet, cet abricot mûrit généralement pendant la première quinzaine d'août, au commencement ou à la fin de cette quinzaine, selon l'état de la température à laquelle il est soumis.

**CULTURE.** Le sujet le plus favorable pour recevoir la greffe est sans contredit le prunier à écorce gris blanc, attendu qu'il est prouvé par l'expérience que ces sujets sont exempts de gomme. On élève l'arbre sous forme de haute tige, c'est d'ailleurs celle qui est la plus convenable à l'abricotier, qui donne très rarement du bon fruit en espalier. On lui sortira au moment de la taille ou après la récolte une partie des rameaux, qui sont toujours trop nombreux, qui font confusion et qui épuisent l'arbre. L'arbre sera planté à l'abri des grands vents, particulièrement de celui du sud, qui souvent, au moment de la fleuraison, cause plus de mal aux fleurs qu'une gelée. Les sols chauds, siliço-argileux, sont ceux qui conviennent de préférence à l'abricotier. Dans les terres fortes et froides, le fruit manque de sucre et de parfum.

---







COING COMMUN

## COING COMMUN.

(N° 1.)

---

**SYNONYMES :** *Apple Shaped.*— Cette variété comprend deux sous-variétés que l'on désigne : la première, sous le nom de Coing poire ou de Coing femelle, la seconde, sous le nom de Coing pomme ou de Coing mâle.

**ORIGINE** ancienne et inconnue.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Dumont de Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. III, p. 326. 1802.

De Bavay. *Annales de Pomologie belge*, p. 27. 1854.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 390. 1866.

### DESCRIPTION DE LA SOUS-VARIÉTÉ COING POIRE.

**ARBRE** de petite taille, de 2 à 3 mètres, le plus souvent ayant le tronc tortueux et non cylindrique. Sa tête, peu élevée, très élargie, s'étale d'une façon très irrégulière.

**BRANCHES** très nombreuses, tortueuses, coudées, très irrégulières dans leurs directions.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE** grêles, d'un brun olivâtre plus verdoyant à l'ombre ; parsemés de nombreuses lenticelles d'un roux fauve, proéminentes surtout sur les rameaux de deux ans, où elles s'élargissent transversalement ; recouverts sur toute leur surface d'un duvet très fin, appliqué et aranéux ; présentant sur certaines parties,

surtout au sommet, un duvet très abondant, blanchâtre, tomenteux.

**BOUTONS** oblongs, comprimés, très obtus au sommet; environnés par deux écailles extérieures, d'un rouge brun dans leur moitié supérieure, glabres ou ciliées seulement au sommet, surmontées par la houppe de poils roux des écailles intérieures; donnant naissance à des feuilles et à une fleur terminale, belle, grande, d'un rose tendre.

**ENTRE-FEUILLES** réguliers, de 3 centimètres environ, généralement coudés.

**FEUILLES** planes, fermes, étalées, longues d'environ 5 centimètres, ovales arrondies à la base, acuminées, aiguës au sommet, d'un vert gai et glabre en dessus, blanchâtres et tomenteuses en dessous; à bords très entiers, un peu ondulés, relevés à la base de la lame. Celles des productions fructifères sont plus grandes généralement.

**PÉTIOLÉS** courts (1 centimètre), raides, étalés, ascendants, tomenteux, aplatis et à peine canaliculés en dessus, convexes et rougeâtres en dessous.

**STIPULES** herbacées, oblongues, lancéolées, tomenteuses sur les deux faces, dressées, un peu caduques, entières ou un peu denticulées sur les bords, élargies le plus souvent à la base qui est sessile.

**FRUIT** très odorant à la maturité, petit ou moyen pour le genre, de 9-10 centimètres de haut sur 7-8 de large, assez régulier, pyriforme, enflé, arrondi et un peu bosselé dans ses deux tiers supérieurs, contracté brusquement au tiers inférieur, qui est obconique et se termine par une cavité étroite, resserrée autour du pédicelle et environnée de bosses petites et irrégulières.

**ŒIL** petit, fermé, placé dans une cavité profonde, infondibuliforme, longée de quelques côtes et sillons et bordée de petites bosselures vers les sépales.

**SÉPALES** assez petits, dressés, cotonneux, resserrés les uns contre

les autres, closant la cavité calicinale qui est oblongue, ouverte jusqu'aux loges, et livrent passage aux styles enflés laineux.

**PÉDICELLE** presque nul.

**PEAU** d'un jaune d'or à la maturité, peu brillante, recouverte par un duvet blanchâtre qui s'enlève en flocons à la maturité.

**CHAIR** d'un blanc jaunâtre, moins grossière que celle du Coing du Portugal, plus abondamment pourvue d'eau parfumée.

**CŒUR** en toupie, moyen, situé au centre de la partie la plus large du fruit. Loges ( cinq ) écartées les unes des autres par un espace vide au centre et entre elles, environné de concrétions pierreuses; membraneuses et lisses en dedans, cotonneuses en dehors et adossées contre la chair.

**PEPINS** (6-8 dans chaque loge) ovales, courts, anguleux, tronqués au point d'attache, convexes d'un côté, un peu concaves de l'autre, de couleur marron, recouverts d'un mucilage très abondant.

**MATURITÉ.** Le Coing commun mûrit à la fin de l'automne et ne se conserve pas longtemps; c'est-à-dire que son existence ne dépasse guère deux mois, du commencement d'octobre à la fin de novembre.

**CULTURE.** L'arbre s'accommode de tous les terrains. Il ne peut s'appliquer qu'à la haute tige, car il ne se prête pas à la régularité des formes. On doit le tailler fort peu, tant à cause de ses tendances capricieuses que par la disposition de ses fruits qui sont situés à l'extrémité des rameaux. On se contente de retrancher le bois mort et de régulariser un peu ses branches qui s'entre-croisent. On le multiplie de marcottes ou de greffes faites sur cognassier ou sur aubépine.

**USAGE.** Le coing ne peut se manger cru; mais, cuit et additionné de sucre, il constitue des préparations culinaires agréables: pâtes, gelées, conserves, ratafias. Les pépins, entourés d'un mucilage abon-

dant, servent en décoctions adoucissantes. Son grand usage horticole est de recevoir les greffes de poiriers à élever en petites formes. Le poirier ainsi greffé fructifie plus tôt et donne généralement des fruits plus sucrés, plus savoureux que sur sauvageon (sujet sauvage), même que sur franc (sujet provenant de pépins de fruits cultivés).

NOTA. — Le Coing pomme, désigné aussi souvent sous le nom de Coing commun, a beaucoup de rapport avec celui qui vient d'être décrit ; mais les fruits du Coing pomme sont généralement plus gros, de forme subsphérique, quelquefois contractés très près de la base ; les loges sont beaucoup plus écartées par le vide du centre ; les sépales sont plus développés et atteignent le sommet du fruit ; les pépins sont beaucoup plus allongés, moins tronqués au point d'attache ; la chair, sans être aussi cassante et pierreuse que celle du Coing du Portugal, semble à quelques personnes un peu moins juteuse que celle du Coing poire.





COING DU PORTUGAL.

*Des. Suppl. Lyon*

## COING DU PORTUGAL.

(*Cidonia Lusitanica*. Mill.)

(N° 2.)

---

**SYNONYMES :** Aucun.

**ORIGINE.** Inconnue.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, Paris, t. I<sup>er</sup>, p. 295. 1782.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, Londres, p. 390. 1866.

L. de Bavay. *Annales de Pomologie belge*, p. 29. 1854.

### DESCRIPTION.

**ARBRE** plus élevé que le Coignassier commun, tortueux comme lui, mais formant une tête moins touffue, plus irrégulière.

**BRANCHES** plus fortes, moins nombreuses, tortueuses, très irrégulières dans leur direction et leur longueur.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE** assez forts, d'un brun olivâtre plus verdoyant à l'ombre, brillants et tout à fait chauves dans certaines parties, brusquement tomenteux et blanchâtres dans certaines autres irrégulièrement répartis et surtout au sommet; parsemés de lenticelles d'un roux fauve, proéminentes, surtout sur les rameaux de deux ans où elles s'élargissent transversalement.

**ENTRE-FEUILLES** de 3-4 centimètres, moins réguliers que ceux du C. commun, généralement à peine coudés.

**FEUILLES** amples, surtout celles des productions fruitières, flasques et pendantes, bosselées, gaufrées, largement ovales, courtement acuminées au sommet, arrondies à la base, épaisses, glabres et d'un vert intense en dessus, blanchâtres et très tomenteuses en dessous, à côtes plus saillantes que dans le C. commun.

**PÉTIOLÉS** de longueur moyenne (2-4 centimètres), tomenteux, aplatis en dessus, arrondis et généralement rougeâtres en dessous, plus allongés sur les productions fruitières.

**STIPULES** foliacées, non élargies à la base et pétioleuses, glabres en dessus, tomenteuses en dessous, dressées, appliquées, ployées et un peu enroulées en dessous en long; à bords garnis de dents fines, profondes, nombreuses et surmontées de glandes.

**FLEURS** très grandes, à sépales lancéolés, recourbés, dentés; à pétales ovales, d'un rose carné, velus sur l'onglet; à filets violacés, pâles; à styles laineux à la base, égaux aux étamines.

**FRUIT** le plus gros du genre après celui de la Chine, très irrégulier, ovale oblong, étranglé, contracté à son tiers inférieur, dilaté au-dessus encore, un peu contracté vers le sommet, très irrégulièrement côtelé, bosselé; base irrégulière par des bosses proéminentes autour et au-dessus du point d'attache qui est généralement enfoncé; sommet très creusé et cerné par une couronne de bosses séparées les unes des autres par autant de plis qui ne descendent pas au-delà de la contraction que présente la partie supérieure du fruit.

**PEAU** brillante, d'un jaune d'or à la maturité, recouverte d'un duvet jaunâtre abondant, qui s'enlève avec facilité par le frottement.

**SÉPALES** grands, foliacés, lancéolés, laciniés, dressés, appliqués, tomenteux en dessous; formant une cavité calicinale profonde, irrégulièrement plissée, en communication directe avec le cœur par une ouverture qui livre aisément passage aux cinq styles épaissis, angu-

leux et très tomenteux, blanchâtres, amincis à la base et atténués en pointe brune au sommet.

**CŒUR** grand, ovale, situé au centre de la partie la plus élargie du fruit, environné de concrétions pierreuses.

**LOGES.** Cinq formées par une membrane mince, lisse en dedans, spongieuse en dehors, oblongues cylindriques, écartées les unes des autres par un espace vide.

**PEPINS,** 10-15 dans chaque loge, horizontaux, ovales anguleux, très convexes d'un côté, marron clair, marron plus foncé au sommet et sur les angles, recouverts d'un mucilage peu abondant.

**CHAIR** grossière, cassante, plus parfumée encore que celle du Coing commun; par la cuisson, elle prend une teinte rouge plus prononcée.

**MATURITÉ.** Cette variété mûrit à la même époque que le Coing commun, en octobre-novembre.

**CULTURE.** L'arbre est un peu moins fertile que le C. commun; il prospère en tous sols et à toutes expositions. La taille doit avoir pour unique but de régulariser son port et sa tête; il convient aussi de le greffer de préférence sur Aubépine pour assurer la fructification. Il fournit aussi de bons sujets pour la greffe des Poiriers.

---







NEFLIER À GROS FRUITS

## NÈFLE GROS FRUIT.

(N° 1.)

---

SYNONYMES : *Broad leaved Dutch.* — *Grosse Nèfle hollandaise.* — *Dutch.* — *Gros fruit monstrueux.* — *Large Dutch.*

ORIGINE inconnue.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 154.

Bivort. *Album de Pomologie*, t. II, p. 93. 1849.

De Bavay. *Annales de Pomologie belge*, p. 33. 1854.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 197. 1866.

### DESCRIPTION.

ARBRE tortueux, à petites dimensions, mais rameux et à tête large et convexe; toutefois, sa stature est plus élevée que celle de son type sauvage, le Néflier d'Allemagne (*Mespilus Germanica L.*); sa croissance, quoique lente, est plus rapide aussi; ses rameaux n'ont pas d'épines.

RAMEAUX divergents, courts, forts, droits; à épiderme fauve à reflet brillant argenté, tomenteux, laineux à l'extrémité; à lenticelles nombreuses, irrégulièrement groupées, arrondies, rougeâtres, crevées, verruqueuses.

**FLEURS** solitaires au sommet des bourgeons de l'année, grandes (5 cent.); à pétales blancs, circulaires, contractés en onglet, plissés aux bords; sépales verts, tomenteux, linéaires aigus, un peu élargis à leur base, dépassant les pétales en longueur, à dorsale saillante et élargie à la base.

**FEUILLES** grandes, d'un vert gai et glabres en dessus, plus pâles et mollement velues en dessous; à nervure dorsale très saillante, blanchâtre; à pétiole très court, duveteux et rougeâtre à la base. Celles des rameaux florifères, flasques, plissées, ondulées, oblongues lancéolées, longues de 15 centimètres sur 8 de largeur, arrondies à la base, peu aiguës au sommet; à bords entiers ou faiblement denticulés; à stipules nulles à l'époque de la fructification.

Celles des rameaux stériles plus petites, oblongues, étroites, arrondies à la base, acuminées et très aiguës au sommet, étalées, dressées, raides; à dentelure glanduleuse au sommet, fine, serrée, irrégulière; à stipules grandes, ovales lancéolées aiguës, en coin à la base, denticulées et glanduleuses, persistantes et attachées au pétiole au-dessus de sa base.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, aigus, coniques, non comprimés; écailles rougeâtres, cuspidées, presque glabres.

**BOUTONS A FRUITS** une fois plus gros que ceux à feuilles, ovales, subaigus; à écailles rougeâtres, presque glabres, courtement mucronées.

**FRUIT** arrondi, discoïde, très déprimé aux deux pôles, brusquement contracté à l'extrême base au sommet du pédicelle, à peine bosselé côtelé. Sa largeur est de 6 à 7 centimètres, et sa hauteur de 3 à 4, non compris les sépales.

**ŒIL** vaste, occupant la largeur presque totale du fruit, parfois arrondi, le plus souvent à cinq angles qui s'étendent en étoile entre les sépales; parfois peu creusé, presque plan et à cinq rayons peu sensibles; le plus souvent creusé en entonnoir très élargi, à cinq sillons profonds et aboutissant au centre, qui forme un plan penta-

gone aux angles duquel se trouvent les cinq styles persistants filiformes et noirâtres; les faces de l'entonnoir sont rousses et écailleuses, les sillons plus lisses et laineux; l'orifice présente encore, entre les sépales et devant eux les filets marcescents et noirâtres des étamines.

**SÉPALES** un peu duveteux, restant verts assez longtemps, linéaires lancéolés, longs de 3 à 4 centimètres, dressés, arqués en dedans, couronnant l'œil en dôme élevé.

**PEAU** rude, faiblement écailleuse, parsemée de lenticelles rousses, petites, tubéreuses et proéminentes, plus nombreuses encore vers le pédicelle; de couleur rouille jaunâtre du côté de l'ombre, rougeâtre un peu orangé du côté du soleil.

**PÉDICELLE** très court, tomenteux obconique.

**OSSELETS** au nombre de cinq, ovales triangulaires, hauts de 15 à 20 millimètres, larges de 13 à 15, très aplatis sur les côtés, plus renflés sur le dos, presque pleins.

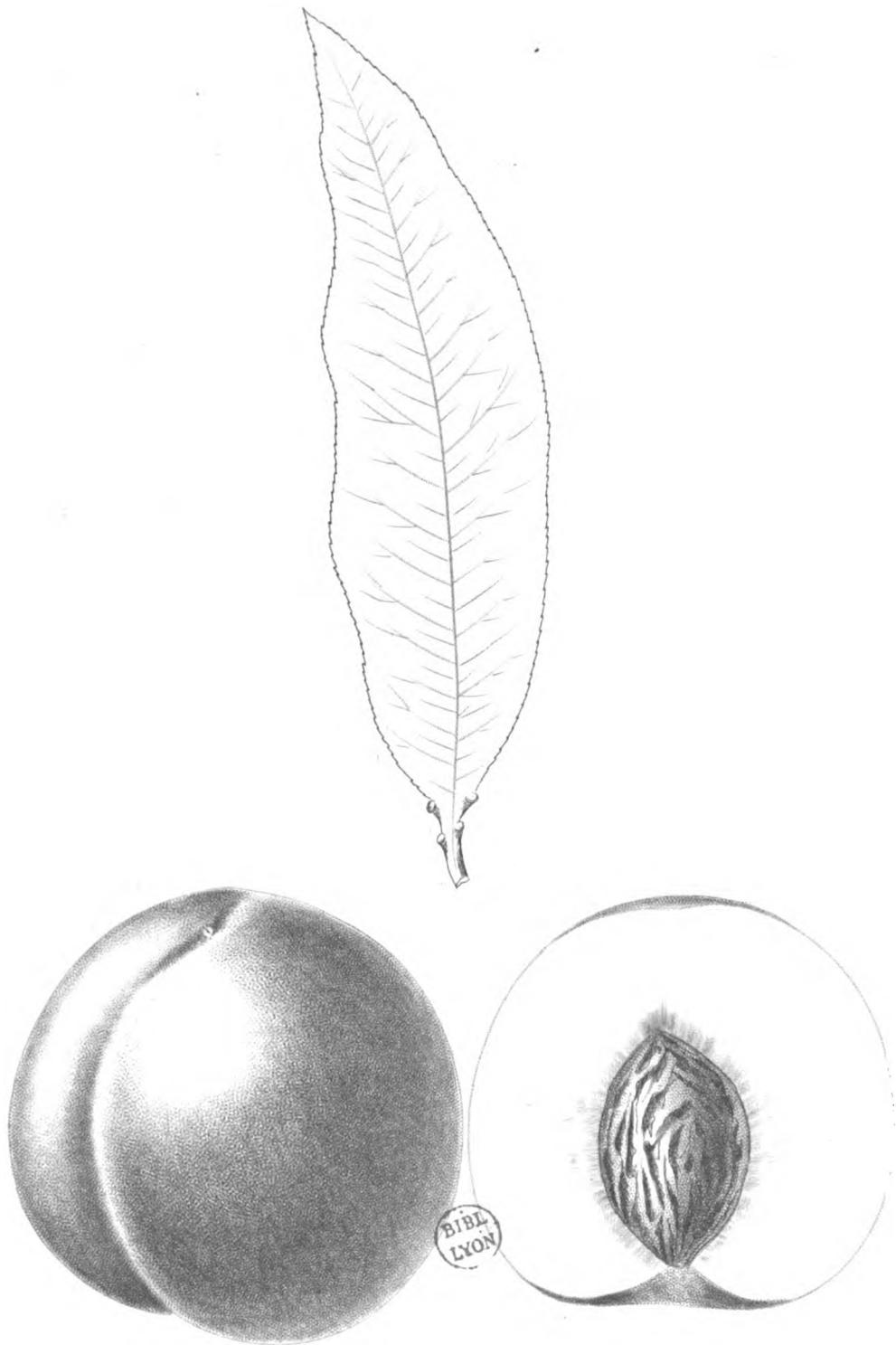
**MATURITÉ.** Les Nèfles doivent être récoltées au moment des premières gelées et retirées dans un lieu sec et abrité où elles blettissent. Souvent le pourtour est encore dur et vert, alors que l'intérieur est blet. Pour régulariser et hâter le bletissement, on recommande de rouler les Nèfles dans un drap. En cet état, leur âpreté ayant disparu, les Nèfles sont recherchées par quelques personnes.

**CULTURE.** Tous les terrains sont propres à la culture du Néflier à gros fruits; il supporte même l'ombrage des arbres voisins, ce qui le rend précieux pour garnir les espaces vides. Il supporterait la taille et pourrait se former en pyramide; mais l'arboriculteur intelligent doit le laisser en tête, suivant sa nature, pour obtenir ses fruits les plus abondants; car il ne doit pas perdre de vue que, la fleur apparaissant au sommet de chaque rameau, la taille tend à le rendre stérile. On le multiplie par marcottes ou par greffe; l'Aubépine est le sujet qui lui convient mieux que le Cognassier ou le Poirier.

---







GROSSE MIGNONNE HATIVE

## GROSSE MIGNONNE HATIVE.

( N° 1 ).

---

**SYNONYMES** : *Mignonne hâtive*. — *Eardy Grosse Mignonne* (en Angleterre).

**ORIGINE**. Cette variété a une naissance incertaine ; on l'attribue à Lepère, de Montreuil.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

Poiteau. *Le bon Jardinier*, 1825. (Mignonne hâtive).

Lepère. *Taille du pêcher*, 1846. (Grosse Mignonne hâtive).

L. de Bavay. *Annales de Pomologie belge*, 1853, p. 41 (Grosse Mignonne hâtive).

Robert Hogg. *The fruit manual*, 1862 et 1866, p. 219. (Early Grosse Mignonne).

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1864, 66<sup>e</sup> livraison. (Mignonne hâtive).

P. de Mortillet. *Les meilleurs fruits*, 1866, p. 71. (Mignonne hâtive).

### DESCRIPTION.

**ARBRE** de vigueur moyenne, un peu délicat, très fertile.

**RAMEAUX** minces, effilés, bien colorés de rouge du côté du soleil.

**ENTRE-FEUILLES** un peu longs, cylindriques, sans décurrence sensible sous les consoles.

**BOUTONS A FEUILLES** de grosseur moyenne, coniques, aigus, assez comprimés, revêtus extérieurement de deux écailles longuement acuminées et roussâtres au sommet.

**FEUILLES** moyennes ou grandes, larges, très aiguës, mais non longuement acuminées, souvent étalées ; quelquefois contournées, chiffonnées, en gouttières ou repliées sur elles-mêmes ; dents petites, égales, émoussées, glanduleuses et rougeâtres.

**PÉTIOLE** court, assez fort.

**GLANDES** ordinairement deux, très petites, globuleuses, souvent nulles ; situées le plus souvent à la base de la lame.

**STIPULES** lancéolées, longuement acuminées, sétacées, brunâtres au sommet, frangées aux bords.

**BOUTONS A FRUITS** petits, coniques, duveteux, d'un marron clair.

**FLEURS** très grandes ; pétales étalés, souvent chiffonnés irrégulièrement, d'un rose très vif violacé au centre.

**FRUIT** gros ou assez gros, irrégulièrement arrondi, bosselé, paraissant plus haut que large ; à sommet un peu oblique, terminé par une petite pointe peu aiguë (parfois, sur les sujets jeunes et vigoureux, les fruits prennent un mamelon plus prononcé, plus aigu) ; base un peu plissée, présentant une cavité large, régulièrement ovale, peu profonde ; sillon étroit, peu profond, dépassant quelquefois le mamelon, offrant une de ses berges beaucoup plus saillante que l'autre.

**PEAU** à duvet abondant, plus grossier que celui de la Grosse Mignonne ordinaire, d'un rouge vif, passant au rouge noirâtre du côté du soleil, finement pointillée de rouge sur le reste de la surface sur un fond jaunâtre.

**CHAIR** non adhérente au noyau, blanche, très rouge autour du noyau en stries carminées foncées qui s'étendent assez avant dans la chair, surtout du côté du dos vers la sommité du fruit; fine, fondante, sucrée, légèrement et très agréablement parfumée.

**NOYAU** généralement petit, peu large, terminé par une pointe courte, peu élargi et peu aminci à la base, de couleur brun roux, rouge vineux dans les excavations qui sont profondes et étroites; bord dorsal très érodé, beaucoup plus arqué que le bord ventral.

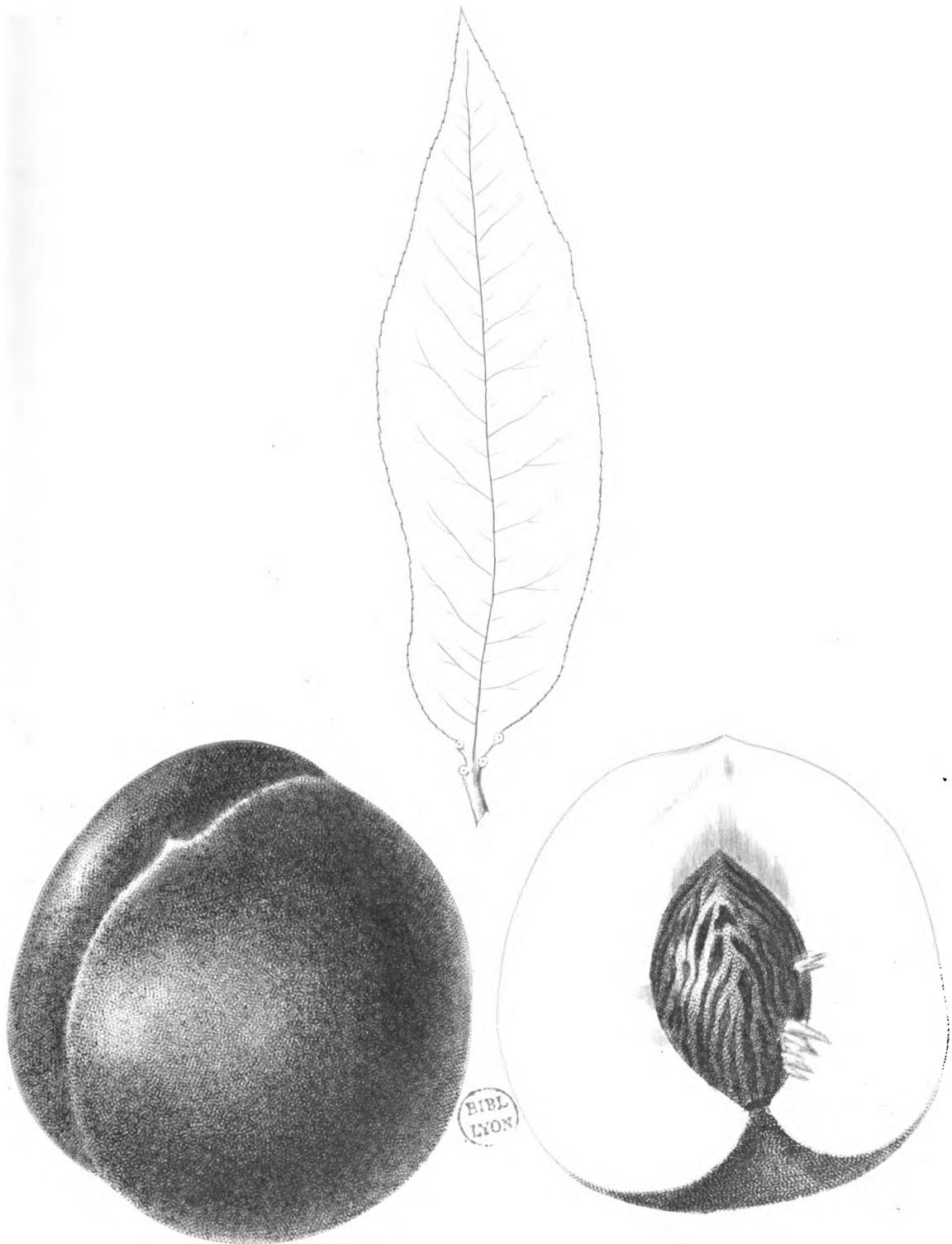
**MATURITÉ.** Cette très bonne variété mûrit dans la première quinzaine du mois d'août.

**CULTURE.** L'arbre un peu délicat demande l'espalier à l'exposition de l'est ou du sud. Les boutons à bois étant sujets à s'éteindre à la base des rameaux, on doit tailler court (sur 2 ou 3 yeux). Il réussit encore assez bien en plein vent, dans les contrées où prospèrent les pêcheurs, surtout si l'on a soin de le soumettre à une taille annuelle, sans laquelle il se dégarnirait vite à la base.

Il existe plusieurs sous variétés de ce pêcher, fixées par la greffe. Ces sous-variétés se rapprochent plus ou moins du type pour la forme, et surtout pour la maturité qui, chez quelques-unes, se confond avec celle de la Grosse Mignonne ordinaire. Il faut choisir celles qui se rapprochent le plus, pour la maturité, de la Pêche à bec; il faut même devancer cette époque par une bonne exposition, attendu qu'à la fin du mois d'août les bonnes pêches abondent.







GALANDE

## GALANDE.

(N<sup>o</sup> 2).

---

SYNONYMES : *Belle de Tillemont*. — *Bellegarde*. — *French Galande*. — *Grosse noire de Montreuil*. — *Noire de Montreuil*. — *Renald's Brentford mignonne*.

ORIGINE. Cette variété est très ancienne et de provenance inconnue. Duhamel dit qu'elle aurait été dédiée (d'après Triquel, en 1658) à M. Galand, grand amateur d'arbres. Le même auteur signale que la pêche *Bellegarde de Merlet* est une variété différente, attendu qu'il dit qu'elle est grosse, longue, blanche dehors et dedans et tardive.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

*Catalogue des Chartreux*, 1752. (Belle-Garde).

Duhamel. *Traité des arbres fruitiers*, 1782, t. II, p. 208. (Belle-garde).

La Bretonnerie. *Ecole du Jardin fruitier*, 1784, t. II, p. 386.

Dumont-Courset. *Le botaniste cultivateur*, 1802, t. III, p. 403. (Belle-Garde).

A. Lepère. *Traité de la taille du pêcher*. 1846.

De Bavay. *Annales de Pomologie belge*, 1853, p. 45. (Grosse noire de Montreuil).

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1862, 63<sup>e</sup> livraison.

Robert Hogg. *The fruit manual*, 1862 et 1866, p. 215. (Bellegarde).

P. de Mortillet. *Les meilleurs fruits*, 1866, p. 156. (Galande).

#### DESCRIPTION.

**ARBRE** très fertile, vigoureux, mais délicat.

**RAMEAUX** assez gros, forts, colorés de roux bronzé, un peu rougeâtre du côté du soleil, présentant, lorsqu'ils sont aotés, de très petites lenticelles orangées, arrondies ou transversalement ovales.

**ENTRE-FEUILLES** assez réguliers et assez allongés, à consoles peu saillantes.

**BOUTONS A FEUILLES** assez gros, coniques, obtus, comprimés, mais s'écartant un peu du rameau; écailles extérieures d'un brun noirâtre; les intérieures bien duveteuses.

**FEUILLES** assez grandes, atteignant 15 cent. de long sur 45 mill. de large, assez longuement atténuées au sommet qui est très aigu, atténuées en coin à la base, légèrement crispées vers la dorsale, d'un vert foncé; dentelures fines, serrées, aiguës, surtout vers le sommet, moins accusées et plus distantes mais toujours aiguës à la base.

**PÉTIOLE** assez gros, court (de 10 à 15 mill.), longuement et peu profondément canaliculé, portant au sommet 2-4 glandes globuleuses.

**STIPULES** longues, laciniées à la base.

**BOUTONS A FRUITS** assez gros, ovoïdes, obtus, à supports peu saillants; écailles extérieures marron foncé, presque lisses.

**FLEURS** petites, d'un rose vif.

**FRUIT** subsphérique, peu déprimé à la base et au sommet. (On trouve cependant des fruits qui sont assez largement déprimés à la base); sommet présentant un petit enfoncement sans mamelon ou avec un mamelon très petit; base présentant une cavité pédicellaire dont les dimensions varient beaucoup, tantôt profonde et très étroite, tantôt peu profonde et très élargie; sillon ventral peu sensible en sa partie moyenne, mais plus accusé au sommet et à la base; dos aplati formant presque un sillon très élargi.

**PEAU** adhérente à la chair, très fine, d'une teinte rougeâtre presque partout produite par une ponctuation très fine sur fond jaune verdâtre; le côté frappé par le soleil atteint une couleur pourpre violacé foncé, et ce même côté présente de très petites lenticelles arrondies, grisâtres; toute la surface est recouverte d'un duvet très fin,

**CHAIR** ferme, ne se détachant pas très facilement du noyau, d'un blanc jaunissant, carmin autour du noyau, fine, fondante, abondamment pourvue d'eau parfumée, vineuse, mais moins sucrée que d'autres très bonnes variétés.

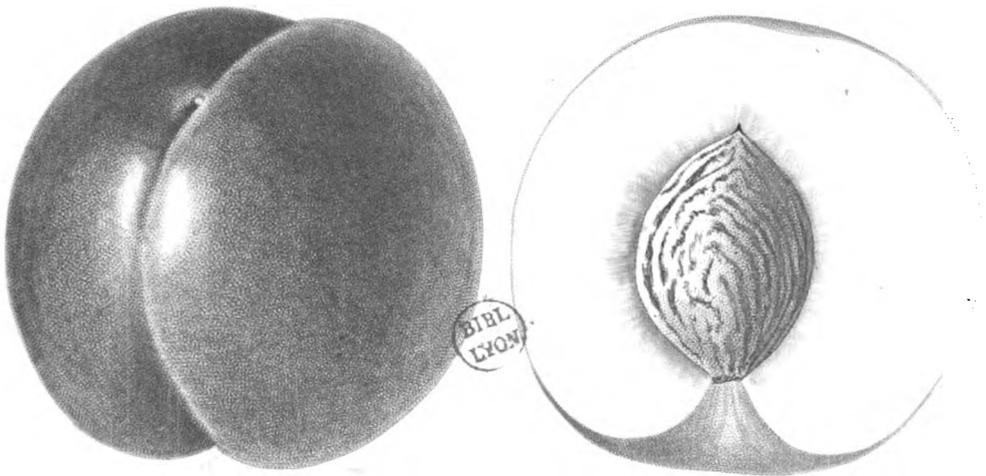
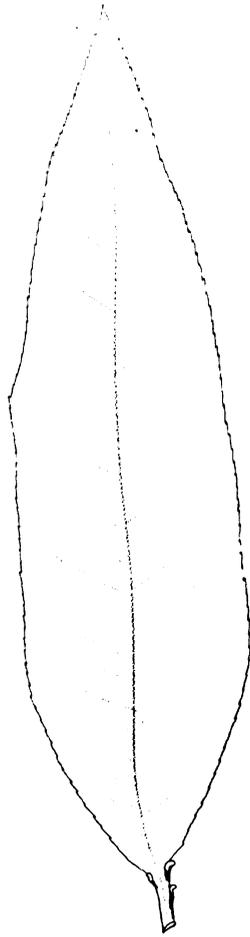
**NOYAU** petit, régulièrement ovale-arrondi, terminé au sommet en pointe courte, brusque et oblique, arrondi aussi à la base; sutures ventrales et dorsales peu saillantes; rustiqué peu profondément, rouge sur toute sa surface, excepté à la base et au dos où il présente une teinte saumonée.

**MATURITÉ.** Ce très bon fruit mûrit au commencement de septembre.

**CULTURE.** Cet arbre est très productif par sa floraison successive qui la fait échapper aux gelées du printemps, et avantageux par ses fruits à chair ferme qui résistent plus facilement aux pluies. Il est sujet à la cloque et au meunier; mais l'horticulteur peut obvier à sa délicatesse et le préserver de ses ennemis par des souffrages, des abris contre les pluies froides et les brusques changements de température. Il convient de lui donner une bonne exposition au levant. On le dit avantageux pour greffer sur de vieux arbres que l'on restaure, greffes qui fournissent de très beaux fruits.







PÈCHE LISSE VIOLETTE HÂTIVE.

## P. LISSE VIOLETTE HATIVE.

(N° 3.)

---

SYNONYMES : *Aromatic*. — *Early violet*. — *Early Brugnou*. — *Hampton court*. — *Kleine violette*. — *Large Scarlet*. — *New Scarlet*. — *Petite violette hative*. — *Selsey's Elruge*. — *Violet*. — *Violet hative*. — *Violet musqué*. — *Violette hative*.

ORIGINE. Variété ancienne. M. Mas dit que, d'après Lindley, cette Pêche d'origine française fut d'abord connue sous le simple nom de *Violette*, nom qui fut depuis modifié afin de distinguer les différentes Nectarines (Pêches lisses) violettes. Dans le *Jardin fruitier du Muséum*, 1864, 67<sup>e</sup> livraison, les caractères donnés à une Pêche dite *Brugnou hatif* d'Angervillers se rapportent généralement tous à la variété que le Congrès admet sous le nom de *P. lisse violette hative*. MM. Mas et de Mortillet et, avant eux, Dittrich et Hinkert, penchent pour assimiler ces deux variétés. Nous ferons observer toutefois que la figure donnée par Decaisne présente au sommet un acumen proéminent que n'offre jamais la *P. lisse violette hative*. La description dit, en outre, que la peau ne se sépare pas de la chair, ce qui ne peut convenir à notre fruit, qui, d'ailleurs, sous le climat de Paris, ne saurait arriver à maturité du 8 au 20 août.

### AUTEURS DESCRIPTEURS:

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 27. 1768 (Grosse violette hative)

Dumont-Courset. *Le Botaniste cultivateur*, 1802, t. III, p. 404.  
(Petite violette hâtive).

Lindley. *A Guide to the orchard*, 1834, p. 292 (Violet hâtive).

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 413. 1839 (Violette hâtive).

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 206 (Violette hâtive).

Mas. *Le Verger*, t. VII, p. 7. 1865 (Violette hâtive).

#### DESCRIPTION.

**ARBRE vigoureux, sain et fertile.**

**RAMEAUX** minces, effilés, d'un vert pâle à l'ombre, d'un rouge vineux du côté du soleil.

**ENTRE-FEUILLES** de moyenne longueur, réguliers, très courts au sommet des rameaux.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, apprimés, dépassant à peine la base persistante des stipules; à écailles duveteuses, rougeâtres au sommet, le deux extérieures très aiguës, arquées en dehors.

**FEUILLES** d'un vert foncé, de grandeur moyenne, planes ou un peu ondulées, élargies, courtement atténuées à la base, très longuement atténuées au sommet qui est très aigu; à dents fines, peu profondes, terminées par une glande rougeâtre conique et souvent à crochet.

**PÉTIOLÉS** courts, assez forts, tantôt sans aucune glande, tantôt offrant deux glandes réniformes jaunâtre à centre brun.

**STIPULES** très courtes, dont la base persistante est ciliées de petites glandes rouges coniques et aiguës.

**BOUTONS A FRUITS** de grosseur moyenne, obtus, renflés au milieu; à écailles brunes et duveteuses.

**FLEURS** petites, à pétales ovales arrondis, dressés, très concaves, d'un rouge rosat; calice à tube court, très poilu, à sépales obtus, souvent marcescents sous le fruit.

**FRUIT** très odorant, petit ou moyen, arrondi, un peu bosselé, tronqué aux deux pôles mais un peu plus largement à sa base; celle-ci est à cavité pédicellaire large et profonde; sommet présentant une cavité étroite et assez profonde, au fond de laquelle la base persistante et conique du style s'élève, mais sans atteindre le sommet du fruit; à sillon ventral peu profond, parfois à peine accusé, profond seulement au sommet et à la base.

**PEAU** fine, unie, brillante, se détachant assez facilement de la chair, d'un jaune qui ressemble à de la cire du côté de l'ombre d'un rouge pourpre très foncé du côté soleil, se fondant en taches rosat qui disparaissent du côté de l'ombre; tiquetée de très petits points blanchâtres sur le fond rouge, blanchâtres et bordés de rosat à mesure qu'ils arrivent sur le fond jaune.

**CHAIR** d'un blanc un peu jaunâtre, rouge pourpré autour du noyau sur une zone étroite, se détachant facilement du noyau; fine, juteuse, sucrée et parfumée.

**NOYAU** assez gros relativement à la grosseur du fruit, d'un brun roux, obvoïde arrondi et obtus au sommet, peu atténué et peu comprimé à sa base qui est large; à joues rebondies vers le sommet, assez peu profondément rustiquées; à suture ventrale peu saillante; celle dorsale continue et longée par un sillon étroit et profond.

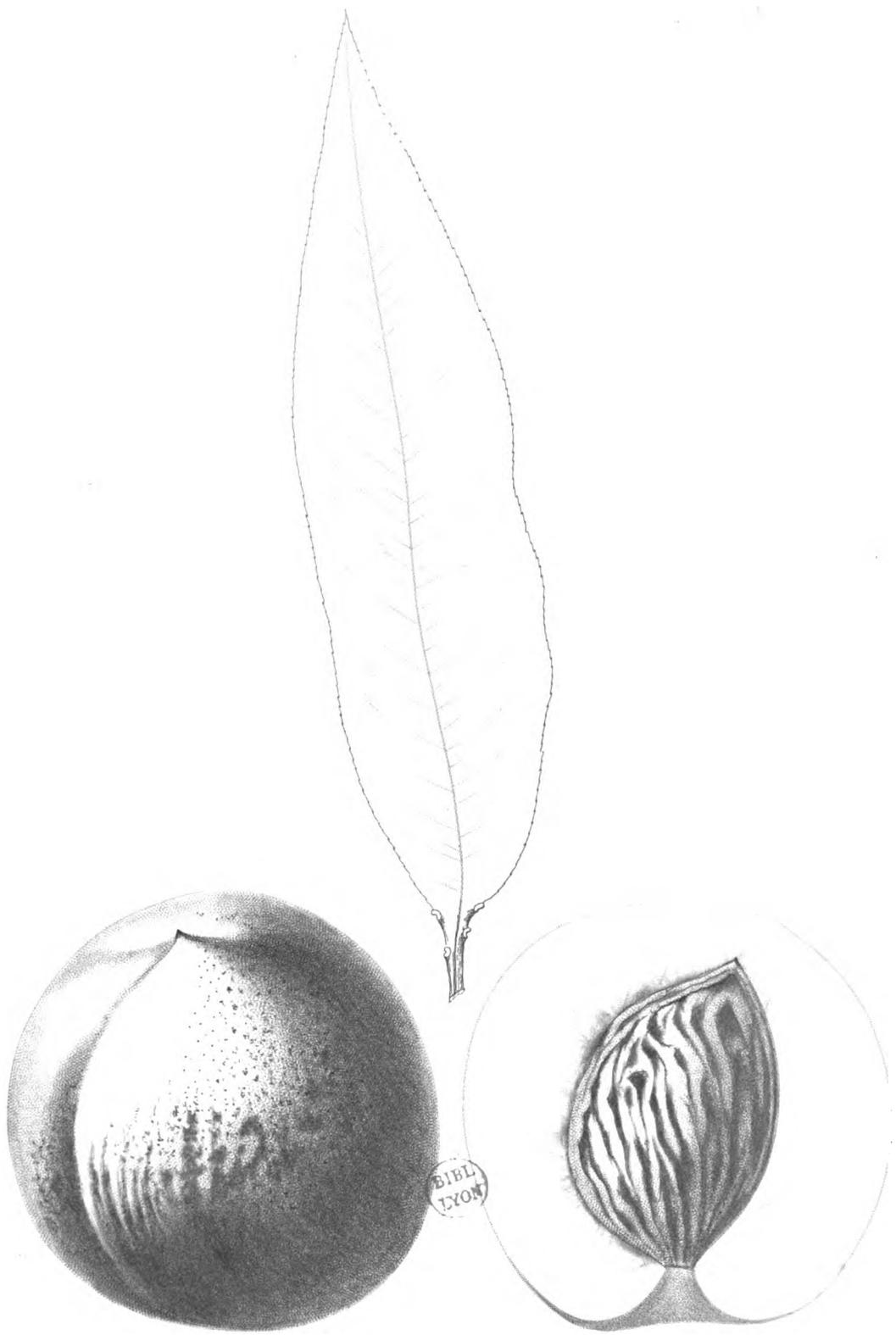
**MATURITÉ.** Ce bon fruit mûrit vers la fin d'août.

**CULTURE.** L'arbre se prête à toutes formes; il peut se greffer sur prunier ou sur amandier suivant les sols. En espalier, il vient bien à l'est. Il peut même être cultivé en plein vent dans la région du Lyonnais. Ses bourgeons à fruit se trouvant toujours rapprochés de la base du rameau, il est facile de pourvoir au remplacement de ses branches fruitières.

---







PÈCHE LISSE STANDWICH.

## P. LISSE STANWICK.

(N° 4.)

---

**SYNONYMES :** *Brugnon Stanwick.* — *Nectarine Stanwick.* — *Stanwick.*

**ORIGINE.** Cette variété est d'origine douteuse. Si nous consultons le *Journal de la Société d'horticulture de Londres*, 1840, p. 274, et la *Revue horticole*, 1850, p. 443, nous voyons qu'il serait originaire de Syrie ; il aurait été introduit en Europe en 1840, par un anglais nommé Baker, et planté dans le jardin de Stanwick appartenant au duc de Devonshire. M. Decaisne, sans vouloir révoquer en doute la valeur de ces assertions, fait observer que l'arrivée en Europe du Brugnon Stanwick lui paraît être une réimportation. Il s'appuie sur ce fait qu'aucun Brugnon ne nous est parvenu d'ailleurs que de l'Europe, et que, plusieurs fois en France, on a vu des Pêches proprement dites naître sur une branche, côte à côte avec des Brugnon.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 206 (Nectarine Stanwick).

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1864, 78<sup>e</sup> livraison (Brugnon Stanwick).

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, 1865, p. 231.

Mas. *Le Verger*, 1865, p. 11 (Nectarine Stanwick).

## DESCRIPTION.

**ARBRE** très vigoureux, peu fertile eu égard à son abondante floraison.

**RAMEAUX** forts, peu allongés, d'un vert luisant, rendu plus clair par des ponctuations blanchâtres très petites et très nombreuses, un peu rougeâtres sur les parties frappées par le soleil.

**ENTRE-FEUILLES** très irréguliers, variant de 1 à 3 centimètres ; à consoles proéminentes, accusées par une rainure qui s'étend de chaque côté d'une feuille à une autre.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, triangulaires, obtus, appliqués ; à écailles à peine duveteuses, d'un marron rougeâtre et foncé ; les intérieures d'un gris blanchâtre, couvertes de poils blancs.

**FEUILLES** grandes, très allongées, assez larges ; atténuées, à partir du tiers supérieur, en pointe aiguë, arquée et contournée ; ondulées, crispées le long de la nervure médiane ; bordées de dents de scie nombreuses et fines ; cunéiformes à leur base, et un peu décurrentes sur le pétiole.

**PÉTIOLE** court, un peu ailé, bien canaliculé, présentant sur ses bords ou sur la base décurrente de la lame 2-4 glandes réniformes, déprimées au centre et relevées à leurs extrémités.

**STIPULES** linéaires, lancéolées, aiguës, courtes, rousses, dentées, frangées.

**BOUTONS A FRUITS** un peu plus gros que ceux à feuilles, moins comprimés, plus aigus, lancéolés.

**FLEURS** grandes ; pétales ovales arrondis, étalés, relevés sur leurs bords d'un beau rose violacé.

**FRUIT** gros, arrondi, de 7 centimètres environ sur ses deux diamètres, paraissant plus haut que large, très régulier et uni, à peine déprimé au sommet, très peu tronqué à la base, et seulement pour

former la cavité pédicellaire qui est large et assez profonde ; sillon ventral peu sensible dans toute sa longueur, terminé au sommet par un très petit mamelon droit que surmonte la cicatrice pistillaire ; répandant à la maturité une odeur agréable qui rappelle la Pêche et l'Abricot.

**PEAU** luisante, lisse, d'un jaune verdoyant ; le côté frappé par le soleil est d'un rouge sang foncé, s'atténuant brusquement, ici par des stries, là par des punctuations ; quelques parties sont ruguleuses par un tiquetage saillant couleur de rouille.

**CHAIR** non adhérente au noyau, d'un blanc un peu verdoyant, un peu rosée autour du noyau, fine, fondante ; eau abondante, très sucrée et très agréablement parfumée.

**NOYAU** d'un fauve clair et rosat, très gros, élargi, obovale, atténué en tous sens à la base qui est étroitement et obliquement tronquée, épais et tuméfié au tiers supérieur, s'atténuant ensuite en une pointe large et émoussée ; à excavations grossières, émoussées, peu profondes ; suture dorsale amincie, plus arquée que la ventrale qui est épaisse, sillonnée, entr'ouverte au sommet et séparée des rustications par deux larges et profonds sillons.

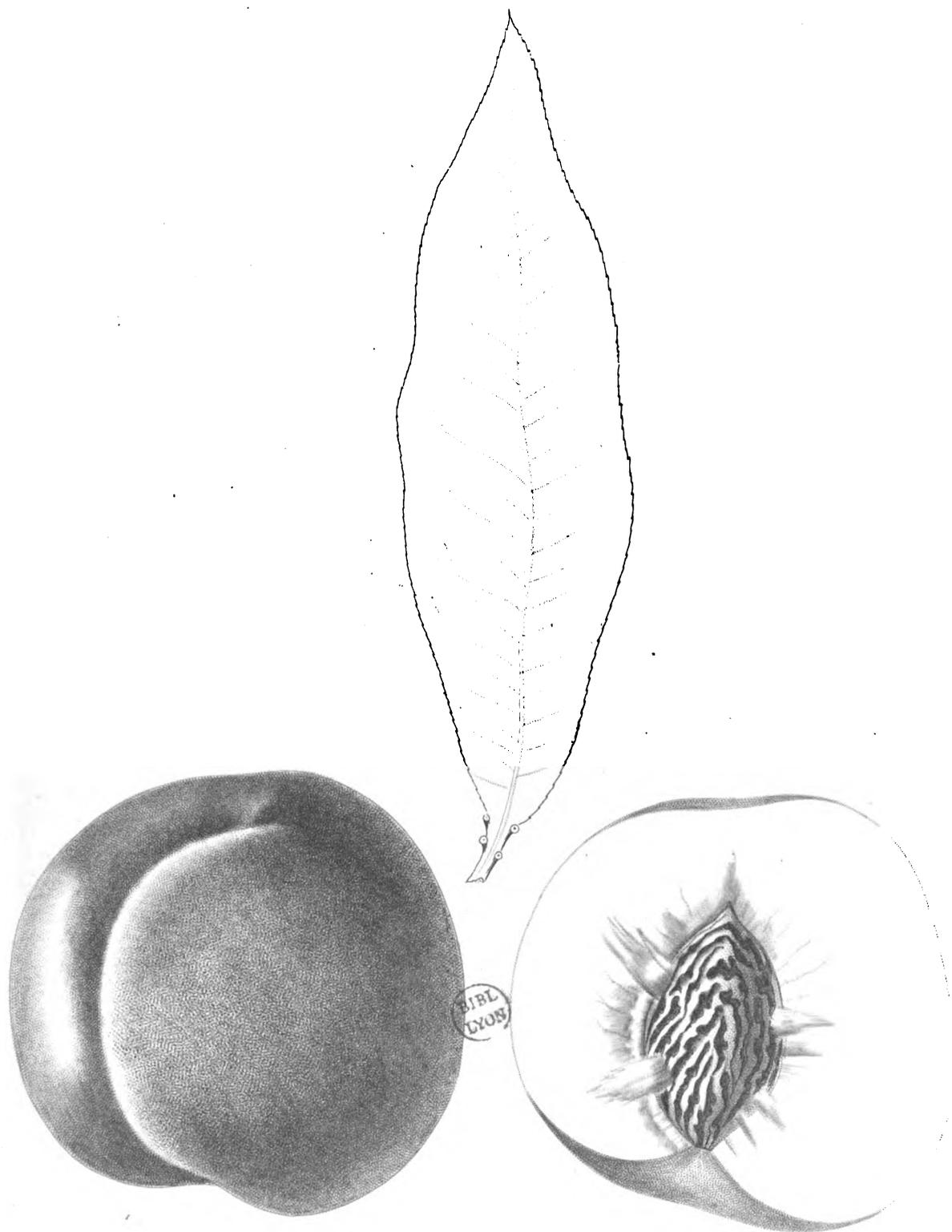
**MATURITÉ.** Cette Pêche lisse, réputée excellente, mûrit au milieu du mois de septembre.

**CULTURE.** Ce Pêcher doit être réservé pour l'espalier et les expositions les plus chaudes. Dans les sols et sous les climats humides, on aura soin de lui fournir des abris. Ces précautions générales obvieront un peu à deux défauts qu'il présente dans sa fructification : la chute de fruits nombreux au moment de la formation du noyau, et le fendillement de ceux qui restent avant leur complète maturité. On conseille aussi, contrairement à ce qui se pratique pour les Pêchers ordinaires, de maintenir fortes autant que possible les branches fruitières ; mais on fera bien ensuite, lorsque les fruits seront noués, de modérer l'emportement de la végétation par des pincements judicieux.

---







BELLE BAUSSE.

## P. BELLE BAUSSE.

(N° 5.)

---

**SYNONYMES :** *Mignonne tardive*. — *Pourprée hâtive vineuse*. — *Pourprée vineuse*. — *Vineuse*. — *Vineuse de Fromentin* (de quelques auteurs). — *Vineuse hâtive*.

**ORIGINE.** Cette variété d'origine ancienne est attribuée à l'horticulteur de Montreuil dont elle porte le nom. (Quelques personnes écrivent *Bauce* par erreur). Elle est mentionnée en 1752 dans le catalogue des Chartreux sous les noms de Belle Bausse et de Vineuse de Fromentin.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, 1782, t. II, p. 192 (Pourprée hâtive vineuse).

Noisette. *Le Jardin fruitier*, 1835, t. II, p. 475 (Belle Bausse).

De Bavay. *Annales de Pomologie belge*, 1853, p. 113 (Belle Bausse).

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 214 (Belle Bauce).

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, 1865, p. 79 (Mignonne tardive).

Mas. *Le Verger*, 1867, p. 79 (Mignonne tardive).

### DESCRIPTION.

**ARBRE** très fertile, vigoureux, ayant beaucoup de rapport avec le P. Grosse Mignonne.

**RAMEAUX** très allongés , assez grêles ; ceux de deux ans , à lenticelles proéminentes , arrondies ou transversalement ovales , d'un jaune orangé , fendues en long , très irrégulièrement disséminées.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux.

**BOUTONS A FEUILLES** assez gros , coniques , sans être très comprimés ; écailles d'un brun clair , parfois plus foncé au sommet qui est aigu et très duveteux ; les intérieures d'un blanc grisâtre à cause des poils qui les couvrent.

**FEUILLES** grandes , étroites relativement à leur longueur , lancéolées , très aiguës , non acuminées , peu atténuées en coin à la base , presque planes , plissées vers la nervure médiane , d'un vert intense ; dents peu profondes , obtuses , plus aiguës au sommet de la feuille , très irrégulières , souvent surdentées ; nervures secondaires bien divergentes , arquées , très accentuées.

**PÉTIOLE** court , canaliculé dans toute sa longueur , excepté à son extrême base ; portant à son sommet deux ou trois petites glandes globuleuses placées sur des proéminences très rapprochées de la lame.

**BOUTONS A FRUITS** assez gros , obtus ; écailles extérieures d'un marron foncé , presque chauves ; celles intérieures peu poilues.

**FLEURS** grandes , bien ouvertes et très colorées.

**FRUIT** gros (7 centimètres de largeur sur 6 centimètres de hauteur) , fortement déprimé aux deux pôles , généralement beaucoup plus large que haut , comprimé sur le dos et sur le ventre ; sillon presque nul au centre , plus accentué mais large à la base et au sommet où il aboutit à une cavité élargie et superficielle dans laquelle est placé un très petit mamelon couronné par la cicatrice pistillaire ; souvent aussi le mamelon est nul ; dos plane , parfois même déprimé en large sillon aussi sensible que celui de la suture ventrale ; cavité pédicellaire assez profonde , large et évasée.

**PEAU** se détachant bien de la chair, très fine, couverte d'un duvet fin, d'un rouge vif, souvent même d'un rouge sombre violacé sur le côté frappé par le soleil, teintée de rouge clair par de petits points rapprochés sur le reste de la surface sur un fond jaune clair.

**CHAIR** se détachant du noyau, d'un blanc jaunissant ou verdâtre, plus jaune sous la peau, assez largement rosée autour du noyau, très fine, très fondante, pourvue d'une eau abondante sucrée et parfumée.

**NOYAU** petit (30 millimètres de haut sur 25 de large), assez bombé, rubescent sur toute sa surface, arrondi au sommet qui est brièvement acuminé, presque aussi largement arrondi à la base, profondément rustiqué.

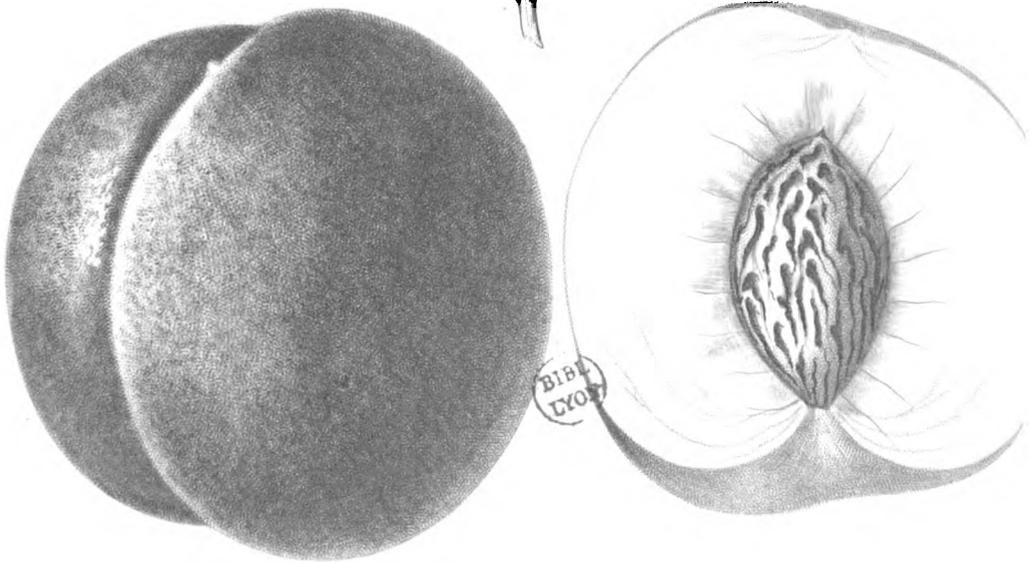
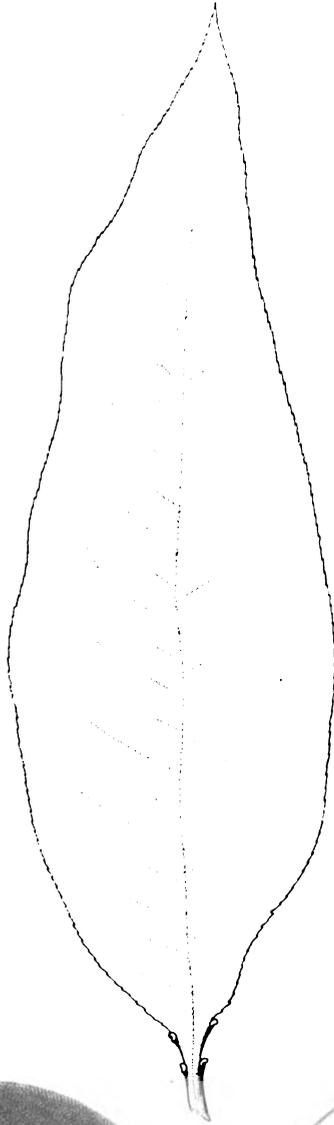
**MATURITÉ.** Cette Pêche de première qualité, mûrit dans la première quinzaine de septembre.

**CULTURE.** L'arbre est généralement sain; sa floraison est abondante et solide; une taille courte tempérera sa trop grande fertilité. Il convient de le cultiver en espalier à l'exposition du levant, pour ne pas trop activer la maturation des fruits.

---







REINE DES VERGES

## P. REINE DES VERGERS.

(N° 6.)

---

**SYNONYMES :** *Monstrueuse de Doué.* — *Belle de Doué*, de quelques horticulteurs (par erreur).

**ORIGINE.** Cette variété fut présentée pour la première fois à l'exposition de Paris, en 1847, par MM. Jamin et Durand. Elle fut découverte en 1844 par M. Joneau, propriétaire à Lozère, près Doué (Maine-et-Loire).

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

*Annales de la Société d'horticulture de Paris*, p. 466. 1850.

*Revue horticole*, p. 58. 1851.

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, livraison 63. 1862.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 230.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, p. 181. 1865.

### DESCRIPTION.

**ARBRE** assez vigoureux, très fertile, à écorce très brune.

**RAMEAUX** élancés, effilés, d'un rouge violet intense au soleil.

**ENTRE-FEUILLES** de longueur moyenne ; à consoles dont les nervures sont décurrentes.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, courts ; à écailles d'un marron rougeâtre.

**FEUILLES** étalées, longues, droites, planes, lisses, d'un vert foncé, lancéolées, très aiguës, à pointe réfléchie et canaliculée ; à dents écartées, courtes, terminées chacune par une glande très aiguë et rouge. Pétiole et nervure dorsale violets dans leur jeunesse, ainsi que les stipules courtement ciliées.

**GLANDES** réniformes, peu nombreuses, placées le plus souvent sur le pétiole.

**BOUTONS A FRUITS** moyens, ovales, coniques, obtus ; à écailles peu duveteuses, d'un marron foncé.

**FLEURS** très petites, peu ouvertes ; à pétales en nacelles, atténués en onglets, d'un rose assez vif.

**FRUIT** gros ou très gros, presque sphérique, légèrement ovale, arrondi au sommet, s'atténuant un peu à partir du milieu pour arriver à la base ; cavité pédicellaire assez profonde, très étroite, ovale, resserrée, irrégulière, bordée de côtelures et de plis ; mamelon très petit, souvent à peine apparent et constitué par un mucronule noir placé dans la sommité du sillon ; sillon assez accentué, à berges presque égales, saillantes, surtout au sommet.

**PEAU** assez épaisse, très colorée de rouge pourpre ou de brun sombre sur une large étendue au sommet, s'atténuant en rouge carminé sur un fond jaune tendre, marbré et pointillé de rouge ; duvet long et très abondant, donnant au jeune fruit un aspect de rudesse qui se modifie en approchant de la maturité.

**CHAIR** non adhérente, un peu grosse et parcourue par de nombreux filaments charnus, d'un blanc verdâtre, rouge pourpre autour du noyau et sous la peau du côté frappé par le soleil ; eau assez abondante si l'on a soin de cueillir le fruit deux ou trois jours avant sa complète maturité, presque nulle si on laisse le fruit mûrir sur l'arbre ; un peu sucrée, conservant presque toujours une légère acidité amère.

**NOYAU** moyen ou gros, d'un rouge vineux surtout à la base, ovoïde, assez renflé en sa partie supérieure que termine une très petite pointe ; faces uniformément convexes, largement et peu profondément rustiquées ; sutures peu saillantes, à rainures latérales larges et profondes.

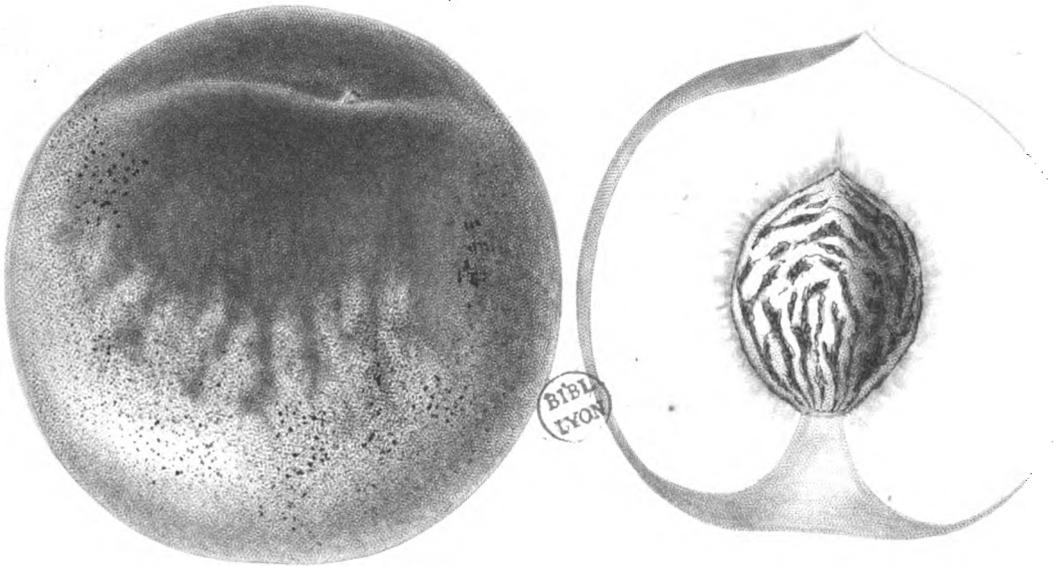
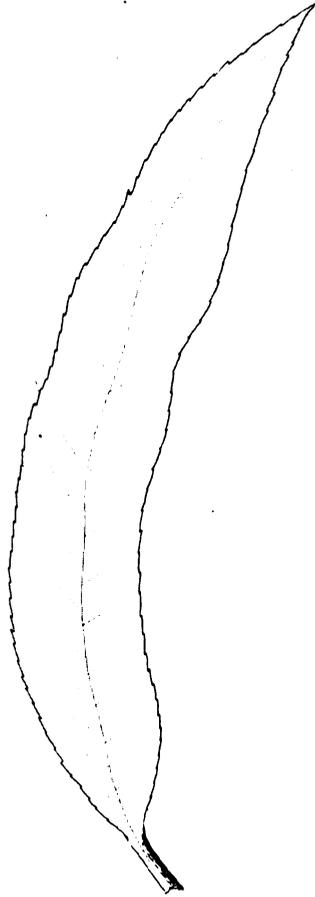
**MATURITÉ.** Ce fruit mûrit dans la première quinzaine de septembre. Il n'est bon qu'à la condition d'être entre-cueilli et après avoir passé quelques jours au fruitier.

**CULTURE.** L'arbre vient bien à toutes expositions, en espalier ; au midi, ses fruits acquièrent plus de sucre. Il demande une taille courte à cause de sa grande fertilité. Il réussit parfaitement en plein air où sa rusticité est reconnue ; le fruit y devient très beau et y acquiert plus de parfum.









MADELEINE ROUGE.

## P. MADELEINE ROUGE.

(N° 7).

---

**SYNONYMES :** *Madeleins de Courson*. — *Grosse Madeleine*. — *Madeleine rouge de Courson* (ang. Wilhelm cata). — *Madeleine de Courson et Madeleine rouge* (Catros). — *Pêche de vin rouge*. — *French Magdalen et Red Magdalen* (des Anglais). *Coursoner Magdalene* (des Allemands).

**ORIGINE.** Ancienne et inconnue.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

- Duhamel. *Traité des arb. fruit.* tome II, page 14, 1768.  
*Catalogue des Chartreux*, 1785.  
Kenoop. *Pomol. des Pays-Bas, Pech.*, page 84, 1771.  
Forsyth. *Traité de la cult. des arb. fruit.*, p. 52, 1803.  
Poincot. *L'Ami des Jard.* t. I<sup>er</sup>, p. 163, 1803.  
E. Calvel. *Traité des Pép.*, t. II, p. 223, 1805.  
T.-Y. Catros. *Traité rais. des arb. fruit.*, p. 96, 1810.  
Dumont de Courset. *Le botan. cult.* t. V, p. 550, 1811.  
L. Noisette. *Le Jard. fruit.*, p. 21, 1839.  
J.-G. Dittrich. *Systematisches hand., etc.*, t. III, p. 283, 1841.  
Lelièvre. *Pom. franç.*, p. 267, 1842.  
A. Lepère. *Traité rais. de la taille*, p. 138, 1852 (il la dit à petites fleurs.)

- F.-J. Dochnahl. *Der Sich. Füh., etc.*, t. III, p. 196, 1858.  
 Bengy de Puyvallée. *Mémoire sur le pêcher*, page 217, 2<sup>e</sup> édition, 1860.  
 Congrès pomologique de France. *Catal. général*, p. 42, 1864.  
 P. de Mortillet. *Les Meilleurs fruits*, t. I<sup>r</sup>, p. 104, 1865.  
 Robert Hogg. *The fruit manual*, 3<sup>e</sup> édit. p. 229, 1866.  
 A. Mas. *Le Verger*.

#### DESCRIPTION.

**ARBRE** d'une grande vigueur, mais qui ne devient fertile qu'avec l'âge et le concours d'une taille bien comprise.

**RAMEAUX** parfois gros, forts et longs, parfois au contraire moyens, très effilés à leur sommet, rouge foncé du côté du soleil, vert jaunâtre du côté de l'ombre.

**ENTRE-FEUILLES** très irréguliers : sur les rameaux faibles ils sont très courts vers le sommet et assez longs à la base. Sur les rameaux forts ils sont plus longs et plus irréguliers.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens et petits, coniques, aigus, brun clair, très peu duveteux et écartés du rameau ; portés par des consoles peu saillantes, dont les côtés sont bordés de nervures fines qui se prolongent jusqu'à la naissance de la console suivante.

**BOUTONS A FLEURS** petits et moyens, ovoïdes, pointus ; recouverts d'écailles peu serrées, brunes, les unes duveteuses à leur sommet, les autres presque glabres.

**FLEURS** grandes, rosiformes, de 29 à 32 millimètres ; pétales légèrement ovales et concaves, à bords un peu onduleux, d'un rose frais, ombrés de rose violacé sur les onglets et sur les bords.

**FEUILLES** d'un vert foncé et brillant, à bords légèrement relevés, profondément dentés et surdentés, ovales, lancéolées, aiguës, d'inégale grandeur. Les unes ont 11 centimètres de long sur 2 de diamètre, les autres ont 14 centimètres de long sur 3 de largeur.

**PÉTIOLLES** moyens et gros, courts, profondément canaliculés.

**GLANDES** nulles (caractère des Madeleines).

**FRUIT** gros, sphérique, arrondi, plus déprimé à sa base qu'à son sommet, où il est aussi un peu plus rétréci. Le sillon n'est apparent et assez prononcé qu'aux deux extrémités dont il dépasse les cavités ; celle où est placé le pistil qui est très petit, parfois même peu apparent est longue, peu profonde et évasée. Le diamètre varie entre 65 et 70 millimètres, et la hauteur entre 60 et 65. Cette grosseur est relative à l'âge de l'arbre et à la quantité plus ou moins grande de fruits qu'il porte.

**PÉDONCULE** gros, brun rougeâtre, étranglé dans son milieu, très élargi à son sommet ; placé dans une cavité étroite, assez profonde, qui est irrégularisée sur ses bords par le sillon qui la partage en deux parties égales.

**PEAU** très fine, mince, verdâtre, passant au blanc jaunâtre à l'époque de la maturité, lavée de rouge cerise, ombrée de rouge pourpré, zébrée et granitée de rouge carmin, recouverte d'un duvet fin, soyeux, qui se détache très facilement sous l'action de la brosse à pêche.

**CHAIR** blanche, verdâtre, rouge autour du noyau, fine, très fondante, pourvue d'une eau abondante, sucrée, vineuse, d'une saveur exquise et relevée.

**NOYAU** moyen, ovale, arrondi, large de 25 millimètres, épais de 20, brun rougeâtre, renflé du côté de la tête, légèrement atténué à sa base, régulièrement et peu profondément rustiqué, terminé par une pointe courte et aiguë.

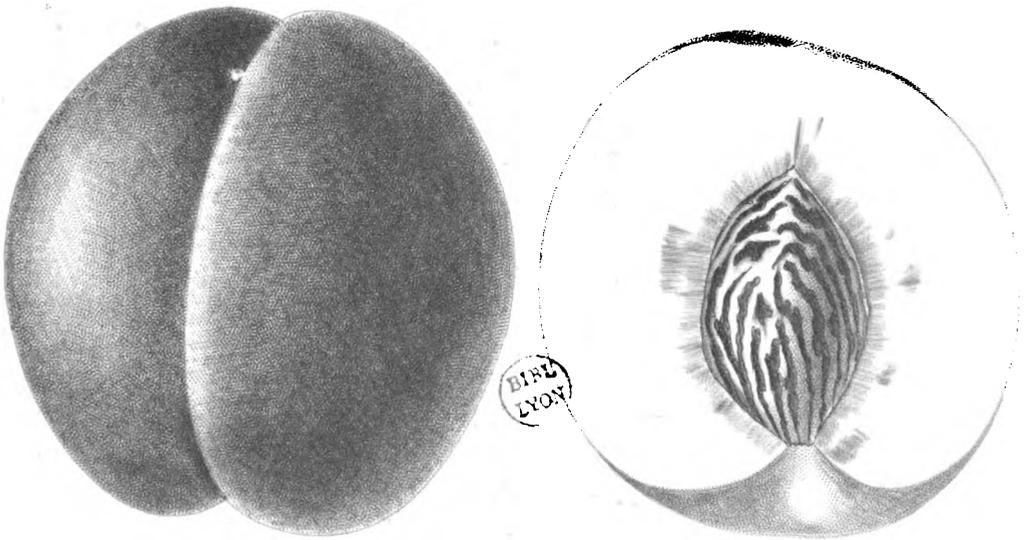
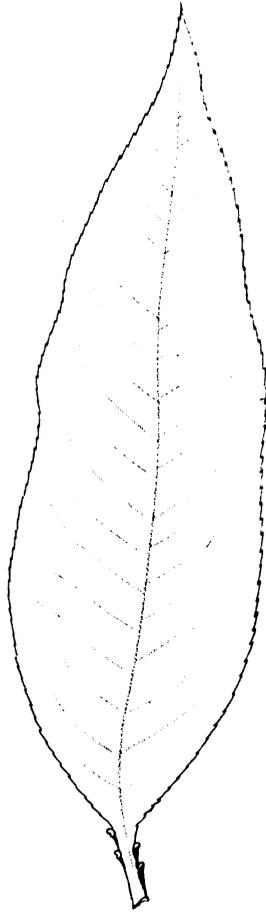
**MATURITÉ.** Cette bonne et belle pêche, très peu répandue malgré son ancienneté, mûrit ordinairement quand la *Grosse Mignonne* et la *Madeleine à petites fleurs*, c'est-à-dire du 25 août au 10 septembre.

Dans le midi de la France elle mûrit plus tôt, tandis que dans le Nord elle mûrit un peu plus tardivement. 24 heures de fruitier ne lui sont pas indispensables, mais elles lui sont très favorables.

**CULTURE.** L'arbre se cultive spécialement en espalier ; il réclame une taille un peu longue pendant sa jeunesse ou jusqu'à ce que sa grande vigueur se ralentisse un peu, après quoi on raccourcit la taille, en ayant soin toutefois de la tenir un peu plus longue qu'on ne le fait ordinairement sur les autres variétés. Nous conseillons particulièrement la taille en crochet, parce qu'elle permet de tenir le rameau porteur long ou court selon la circonstance. La variété réclame une exposition éclairée, mais abritée des grands vents du Midi qui souvent font avorter les fleurs au moment de leur éclosion, ce qui a fait dire à plusieurs auteurs que la variété n'est pas fertile.

---





BELLE CARTIÈRE

## P. BELLE CARTIÈRE.

(N° 8.)

---

**SYNONYMES.** Variété nouvelle.

**ORIGINE.** Variété trouvée vers 1845, dans le vignoble de M<sup>me</sup> veuve Cartier, par Armand Jabouley, pépiniériste à Oullins, qui l'a multipliée et répandue.

**AUTEUR DESCRIPTEUR :**

*Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 40. 1864.*

### DESCRIPTION.

**ARBRE** d'une vigueur moyenne, spécial à la culture en haute tige, mais qu'on cultive avec succès en espalier. Son port est gracieux lorsqu'il est soumis à une taille raisonnée. Sa tête, sphérique, se couvre régulièrement et assez abondamment de beaux et magnifiques fruits.

**RAMEAUX** de moyenne longueur et de moyenne grosseur, vert clair du côté de l'ombre, rouge brun et lisses du côté du soleil.

**ENTRE-FEUILLES** courts, rapprochés et réguliers.

**BOUTONS A FEUILLES** assez longs, étroits, anguleux, pointus, brun rouge à leur base, ombrés noirâtre et gris blanc à leur sommet; les uns libres, les autres appliqués contre le rameau, portés par des consoles courtes mais saillantes.

**BOUTONS A FLEURS** moyens, ovales, obtus, recouverts d'écaillés brunes, ornés d'un duvet gris blanc soyeux.

**FEUILLES** d'un beau vert foncé et brillant, un peu arquées, en gouttière, très aiguës, légèrement ondulées sur les bords, uniformément dentées; les dents courtes sont terminées par une pointe rouge et aiguë. La nervure médiane saillante, est accompagnée, sur toute sa longueur et de chaque côté, de petits plis froncés. Leur longueur est de 12 à 15 centimètres et leur largeur de 25 à 35 millimètres.

**PÉTIOLÉS** courts, gros, vert clair, profondément et largement canaliculés.

**GLANDES** réniformes, brunes, placées à la base de la feuille, rares sur le pétiole.

**FLEURS** petites, demi ouvertes, campanulées, rose frais, teinté de rose carminé, à pétales ovales en cueillerons. Leur diamètre varie entre 17 et 20 millimètres.

**FRUIT** gros, sphérique, un peu bossué, verticalement partagé d'un seul côté par un sillon plus ou moins profond dont un bord est plus saillant que l'autre. Ce sillon prend naissance dans la cavité du pédoncule et dépasse un peu le point pistillaire, c'est-à-dire qu'il se termine avec la cavité ovale et peu profonde au milieu de laquelle se trouve un petit mamelon peu sensible. Le diamètre du fruit est égal à la hauteur, il varie entre 6 et 7 centimètres.

**PÉDONCULE** court, mince dans son milieu, large à son sommet, brun noirâtre, placé dans une cavité profonde et régulière.

**PEAU** fine, veloutée, vert très tendre, passant au blanc rosé, abondamment lavée de rouge pourpre presque noir du côté du soleil, marbrée, frangée et granitée de rouge clair du côté opposé; parfois le coloris est beaucoup moins intense. Elle se détache assez bien de la chair, lorsque le fruit a acquis sa parfaite maturité. Le duvet, épais et abondant disparaît promptement sous la pression de la brosse

à pêche; souvent il tombe naturellement au moment de la parfaite maturité du fruit.

**CHAIR** blanche, frangée de rouge carmin autour du noyau, fine, fondante; pourvue d'une eau abondante, sucrée, vineuse, agréablement relevée d'un acide fin. C'est une des meilleures pêches de vigne connues.

**NOYAU** gros, de 25 millimètres de large, de 20 d'épaisseur, plus renflé d'un côté que de l'autre, obtus, brun marron. Ses incrustations assez profondes, horizontalement festonnées et teintées de rouge, conservent quelques fragments de chair, particulièrement entre les lamelles qui accompagnent l'arête tranchante.

**MATURITÉ.** Ce beau et bon fruit, très peu répandu en dehors du département du Rhône et pour ainsi dire encore inconnu à quelques kilomètres de Lyon, mûrit successivement du milieu de la seconde quinzaine d'août au milieu de la première quinzaine de septembre. Deux jours passés au fruitier le rendent meilleur.

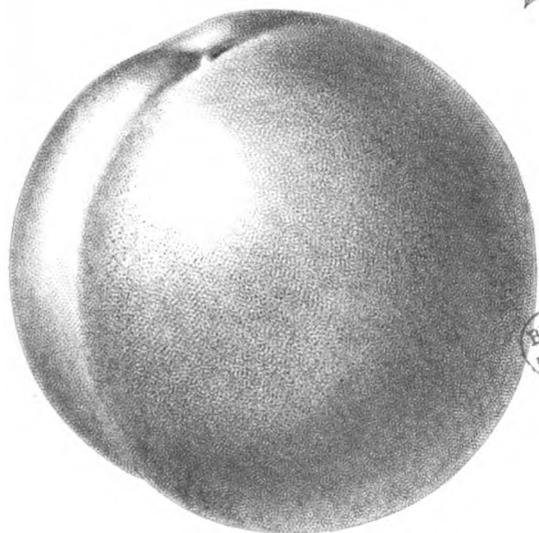
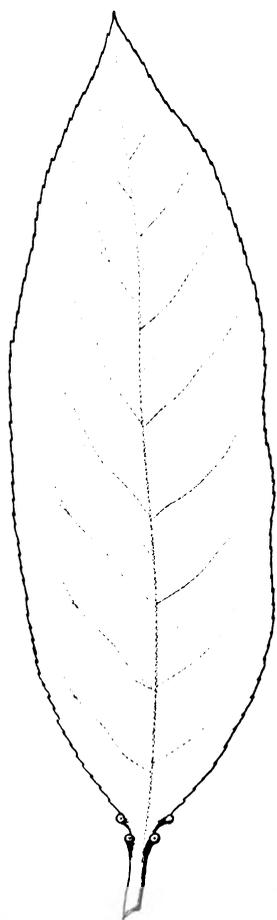
**CULTURE.** L'arbre est cultivé sur une grande échelle dans quelques vignes d'Oullins, particulièrement chez M. Lagrange, pépiniériste de cette localité, qui a beaucoup contribué à le vulgariser. C'est chez cet habile praticien que nous avons pu l'étudier avec soin pendant trois années consécutives, et que nous avons pu suivre toutes les phases de sa végétation, attendu qu'il en possède des centaines de sujets tous très prospères et très remarquables. M. Lagrange greffe les demi-tiges sur prunier à 50 centimètres du sol; bientôt la greffe et le sujet sont tellement confondus que, si ce n'était la couleur des écorces, on croirait que tous les arbres sont francs. On peut également greffer avec avantage sur pêchers de semis ou sur amandiers pour les sols profonds et chauds. Tous ces arbres sont soumis à une taille rationnelle, de manière qu'ils restent parfaitement garnis, et, après quinze ans de plantation, ils semblent encore de jeunes arbres. Cultivé en espalier, où ils réussissent très bien, les fruits prennent un volume considérable et se couvrent d'une teinte de pourpre noirâtre.

---

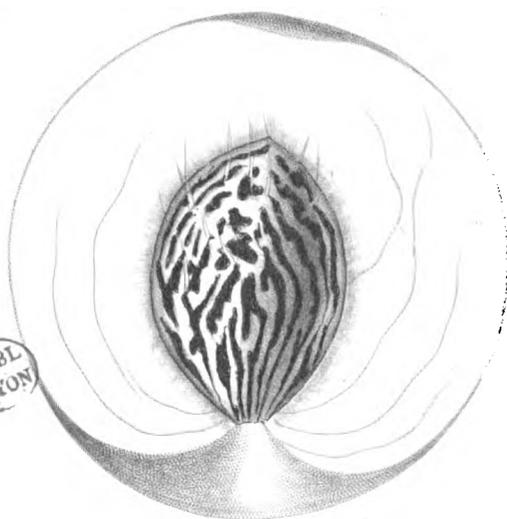
•







BIBL  
LYON



LÉOPOLD 1<sup>er</sup>

*Sup. Exp. de Lyon.*

## P. LÉOPOLD 1<sup>er</sup>.

(N° 9).

---

**SYNONYMES :** *Léopold the first.*

**ORIGINE.** Cette variété a été obtenue par des semis de l'abbé Van Orley, curé à Villerne, qui la dédia au roi des belges.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

A. Bivort. *Album de Pomologie*, 1847, t. 1<sup>er</sup>.

Robert Hogg. *The Fruit manual*, 1862, et 1866, p. 225. (Léopold the first).

P. de Mortillet. *Les Meilleurs fruits*, 1865, p. 84.

### DESCRIPTION.

**ARBRE** vigoureux et en même temps fertile.

**RAMEAUX** assez gros, plutôt courts que longs.

**ENTRE-FEUILLES** courts, irréguliers ; leur longueur varie entre 15 et 25 millimètres ; à consoles peu saillantes, se prolongeant en nervures un peu décourantes.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, courts, pointus, anguleux, brun noirâtre surtout à leur sommet, appliqués contre le rameau par leur base, écartés à leur sommet.

**FEUILLES** d'un vert clair, longues, assez larges ; à lamelles un peu relevées et souvent plissées le long de la nervure dorsale qui est d'un vert blanc teinté de rose clair ; dents assez profondes, irrégulières, souvent surdentées.

**PÉTIOLÉS** courts, profondément canaliculés, tordus et plissés, vert blanchâtre.

**GLANDES** globuleuses, nombreuses, quelquefois 4-5 sur le même pétiole.

**BOUTONS A FRUITS** moyens, ovales, obtus, très écartés du rameau, le plus souvent solitaires ; recouverts d'écaillés brun marron clair, ombrées sur leur bord de marron foncé.

**FLEURS** très grandes ; pétales bien étalés, d'un rose clair.

**FRUIT** gros ou rarement très gros, régulièrement arrondi, un peu atténué au sommet, souvent un peu allongé ; sillon ventral peu profond dans toute sa longueur, sauf à la base extrême aboutissant à la cavité pédicellaire qui est comprimée, peu élargie et assez profonde, insensible au sommet où il aboutit à un mamelon élargi et peu élevé que surmonte la cicatrice pistillaire, dépassant ce mamelon pour former un plus large sillon qui longe le dos dans la moitié supérieure ; berges du sillon peu inégales, également saillantes. Le sillon est parfois assez accusé sur toute la partie supérieure du fruit, interrompu seulement par le mamelon conique triangulaire, aigu, peu élevé.

**PEAU** se détachant bien de la chair, fine et assez solide pour supporter les chocs et le transport, d'un jaune pâle blanchâtre et tendre, richement colorée de rouge carmin et tigrée d'une teinte rouge sombre du côté du soleil. Généralement elle se colore peu.

**CHAIR** d'un blanc un peu jaunissant, ferme, un peu colorée de rouge autour du noyau auquel elle est peu adhérente et qui présente des prolongements de chair un peu filiformes ; abondamment pourvue d'une eau sucrée, acidulée, très agréablement relevée.

**NOYAU** de grosseur moyenne, de forme assez régulière, ovale, courtement acuminé au sommet ; base un peu allongée, peu comprimée, assez étroite ; suture dorsale déchiquetée par les excavations.

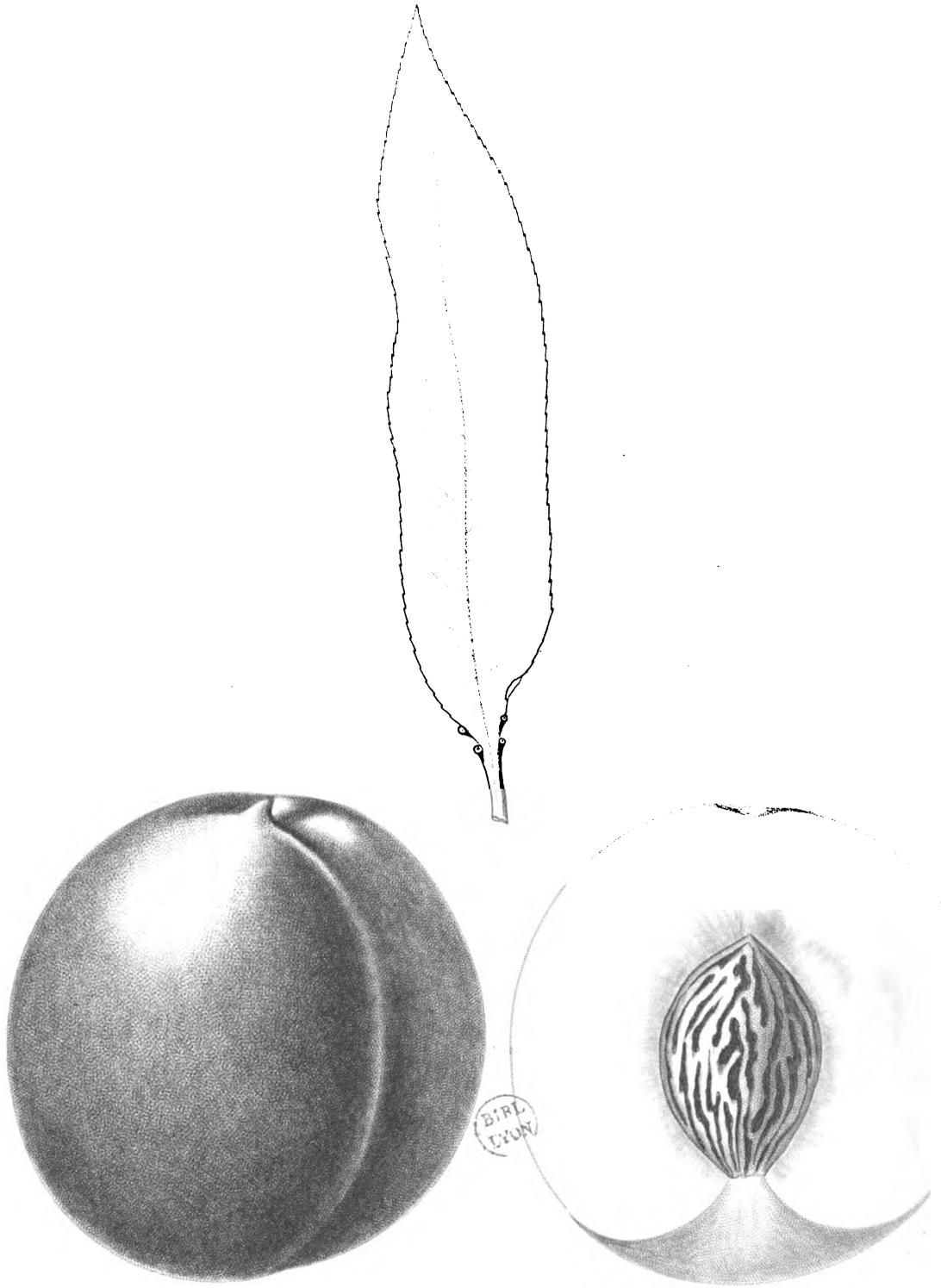
**MATURITÉ.** Cette bonne pêche, souvent excellente, d'une apparence flatteuse, se tallant peu facilement, mûrit à la fin du mois d'août ; sa maturité se prolonge jusqu'au milieu de septembre.

**CULTURE.** L'arbre mérite l'espalier à l'exposition du midi.

---







P. WILLERMOZ.

## P. WILLERMOZ.

(N° 10).

---

**SYNONYMES :** *Crawford's Early*. — *Melocoton précoce de Crawford* (Crawford's Early Melocoton.)

**ORIGINE.** Vers 1850, M. F. Gaillard, pépiniériste à Brignais (Rhône), reçut d'Amérique plusieurs pêchers de semis : l'un deux attira plus particulièrement son attention ; d'année en année, les fruits de cet arbre s'améliorèrent, et il le dédia à M. C.-F. Willermoz, directeur de l'Ecole d'Horticulture du Rhône, à Ecully. M. Mas, par suite de ses observations personnelles et en comparant cette variété avec les descriptions données par Downing et Robert Hogg sur la Pêche Crawford's Early, conclut à l'identité dans les deux fruits. D'après Downing (en 1864), la pêche Crawford's Early aurait été obtenue par le chevalier Guillaume Crawford, de Middletown, New-Jersey (Etats-Unis).

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

J. Cherpin. *Journal des Roses*, Lyon, 1854, 4<sup>e</sup> liv., p. 45.

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 91<sup>e</sup> livraison.

P. de Mortillet. *Les Bons fruits*, Grenoble, 1865, p. 171.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 217. (Sous le nom de Crawford's Early).

Mas. *Le Verger*, 1867, n° 1, p. 45. (Sous le nom de Melocoton précoce de Crawford).

Downing. *The Fruits and the Fruit-trees of America*, 1864, p. 630. (Crawford's Early Melocoton).

## DESCRIPTION.

**ARBRE** très vigoureux et fertile dans sa jeunesse, de force et de vigueur moyenne lorsqu'il est à fruit ; généralement moins sujet à la cloque que ses congénères.

**RAMEAUX** gros, courts, teintés de rose violacé au soleil, vert jaunâtre à l'ombre ; parsemés de lenticelles jaunâtres un peu saillantes.

**ENTRE-FEUILLES** rapprochés, très inégaux.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, aigus, coniques ; portés sur des supports très saillants et fibrés en dessous.

**FEUILLES** d'abord d'un vert pâle, puis d'un vert très foncé à la fin de la saison, longues de 12 centimètres, larges de 3 centimètres, lancéolées, aiguës, la plus grande largeur se trouvant au milieu, ondulées à leur extrémité, légèrement pliées en gouttière ; les inférieures à dents larges et peu profondes ; les supérieures à dents plus fines et plus aiguës.

**PÉTIOLE** court, gros, jaunâtre, teinté de rose à la base qui est très renflée et creusée en gouttière, portant à son sommet des glandes globuleuses.

**STIPULES** moyennes, fines, peu fimbriées.

**BOUTONS A FRUITS** petits, coniques, peu renflés ; à écailles lisses, foncées.

**FLEURS** petites, à pétales rose vif, concaves, à peine dressées.

**FRUIT** gros ou très gros, subsphérique mais très irrégulièrement ; à faces fortement renflées, très proéminentes mais inégalement le long du sillon ; à ventre longé par un sillon peu profond, creusé seulement à la base ; à dos sans dépression longitudinale ; à mamelon parfois nul, souvent très accusé, aigu, le plus souvent incliné ; à cavité inférieure profonde, ovale, allongée et côtelée.

**PEAU** fine, abondamment et finement duveteuse, se détachant bien de la chair, jaune orangé et pointillé de pourpre du côté de l'ombre, rouge carminé très foncé du côté du soleil où il présente une teinte violacée en certaines parties.

**CHAIR** d'un beau jaune foncé veiné de jaune tendre, un peu striée de rouge carmin autour du noyau qui se détache facilement en emportant quelques filaments de chair, fondante, abondamment pourvue d'une eau sucrée, vineuse, parfumée.

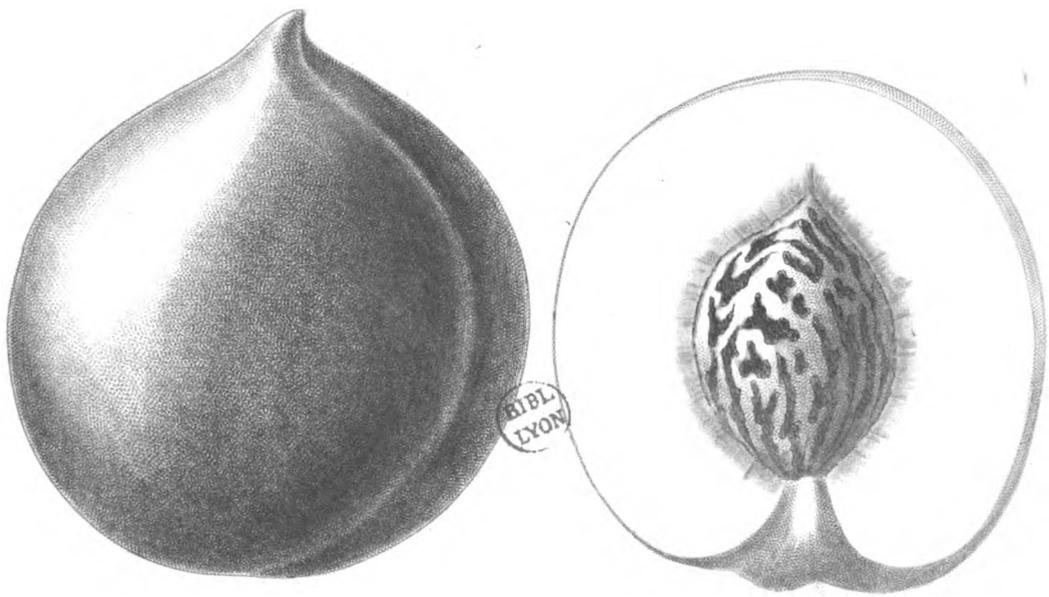
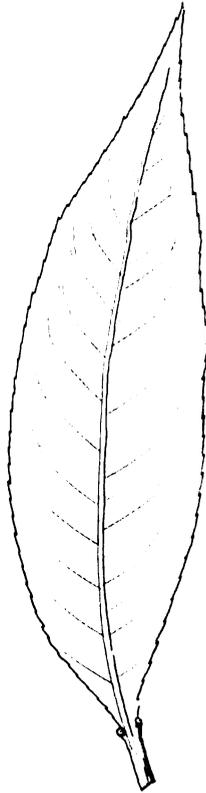
**NOYAU** gros, largement ovale, arrondi, profondément rustiqué, brun sur les faces, rouge vineux sur les bords qui sont amincis, terminé par un court acumen; arête dorsale déchiquetée, plus arquée que le bord ventral; base arrondie comme le sommet; abstraction faite du petit acumen qui se casse facilement.

**MATURITÉ.** Cette excellente pêche mûrit au milieu du mois d'août. Elle doit être mangée bien mûre.

**CULTURE.** L'arbre peut être greffé sur tous sujets et être placé à toutes expositions; en plein vent ou en contre espalier, il produit beaucoup, en conservant le beau volume et le joli aspect de ses fruits. Il se perpétue presque identiquement de noyaux.







A B E C

## P. A BEC.

(N° 11.)

---

SYNONYMES : *P. Madeleine* (par erreur). — *Mignonne à bec*. — *Pourprée à bec* (aux environs de Lyon).

ORIGINE. Cette variété a été trouvée vers 1814 à Ecully (Rhône), dans la propriété de M. Lacène, un des plus zélés et des plus distingués amateurs d'horticulture ; il la regardait comme une variété de la *Pourprée hâtive*, aussi la nommait-il pendant longtemps *Pourprée hâtive améliorée*. Ce fut vers 1825 qu'elle fut multipliée par M. Luizet et sous le nom de *Pourprée à Bec*. Plus tard, cet habile praticien ayant reconnu que la *Pêche* n'était pas une *Pourprée*, la nommait tout simplement *Pêche à Bec*.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Sous le nom de *Mignonne à bec*.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, 1865, p. 66.

Mas. *Le Verger*, 1867, p. 37.

Sous celui de *P. à bec*.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 212.

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1866, 86<sup>e</sup> livraison.

### DESCRIPTION.

ARBRE d'une bonne végétation et fertile.

RAMEAUX de force moyenne, souvent grêles ; à écorce d'abord d'un beau vert, couverte de très petites lenticelles arrondies et allongées sous les consoles, passant en vieillissant au vert roux et à la teinte rougeâtre.

**ENTRE-FEUILLES** un peu longs, cylindriques, ne présentant pas la décurrence des feuilles.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, coniques, très comprimés, revêtus de deux écailles aiguës, roussâtres et duveteuses.

**FEUILLES** grandes, planes ou à peine plissées, froncées sur la dorsale, d'un vert foncé sans brillant, en coin à la base, plus aiguement atténuées au sommet, très aiguës, parfois acuminées, surtout celles inférieures ; à dents peu profondes, terminées par une glande conique rougeâtre.

**PÉTIOLE** court, assez fort, à deux très petites glandes globuleuses.

**STIPULES** lancéolées, très longuement acuminées, sétacées, brunâtres au sommet et sur le bord qui est frangé.

**BOUTONS A FRUITS** petits, coniques, plus renflés, plus obtus que ceux à feuilles, d'un marron clair.

**FLEURS** grandes ; pétales arrondis, élargis, d'un beau rose ; calice à tube court, à sépales aigus, acuminés, colorés et peu duveteux.

**FRUIT** assez gros ou gros, très beau, presque sphérique, plus haut que large, le plus souvent terminé par un singulier cône un peu oblique et partagé ou non par le sillon longitudinal ; parfois, cependant, le cône ou bec étant à peine sensible, le fruit représente la forme de la Grosse Mignonne hâtive ; à sillon peu profond, assez large, offrant une des berges plus saillante, se continuant sur le dos par une dépression superficielle mais sensible ; à base présentant une cavité pédicellaire profonde, comprimée, peu évasée.

**PEAU** se détachant facilement du fruit, très duveteuse ; à duvet cendré assez long et lâche, d'un rouge pourpre intense, s'atténuant insensiblement du rouge vif au rose et au blanc jaunâtre ; tiquetée de points rouges petits et nombreux.

**CHAIR** non adhérente au noyau, d'un blanc jaunâtre, rouge autour du noyau, fine, fondante; pourvue d'une eau abondante, sucrée et bien parfumée.

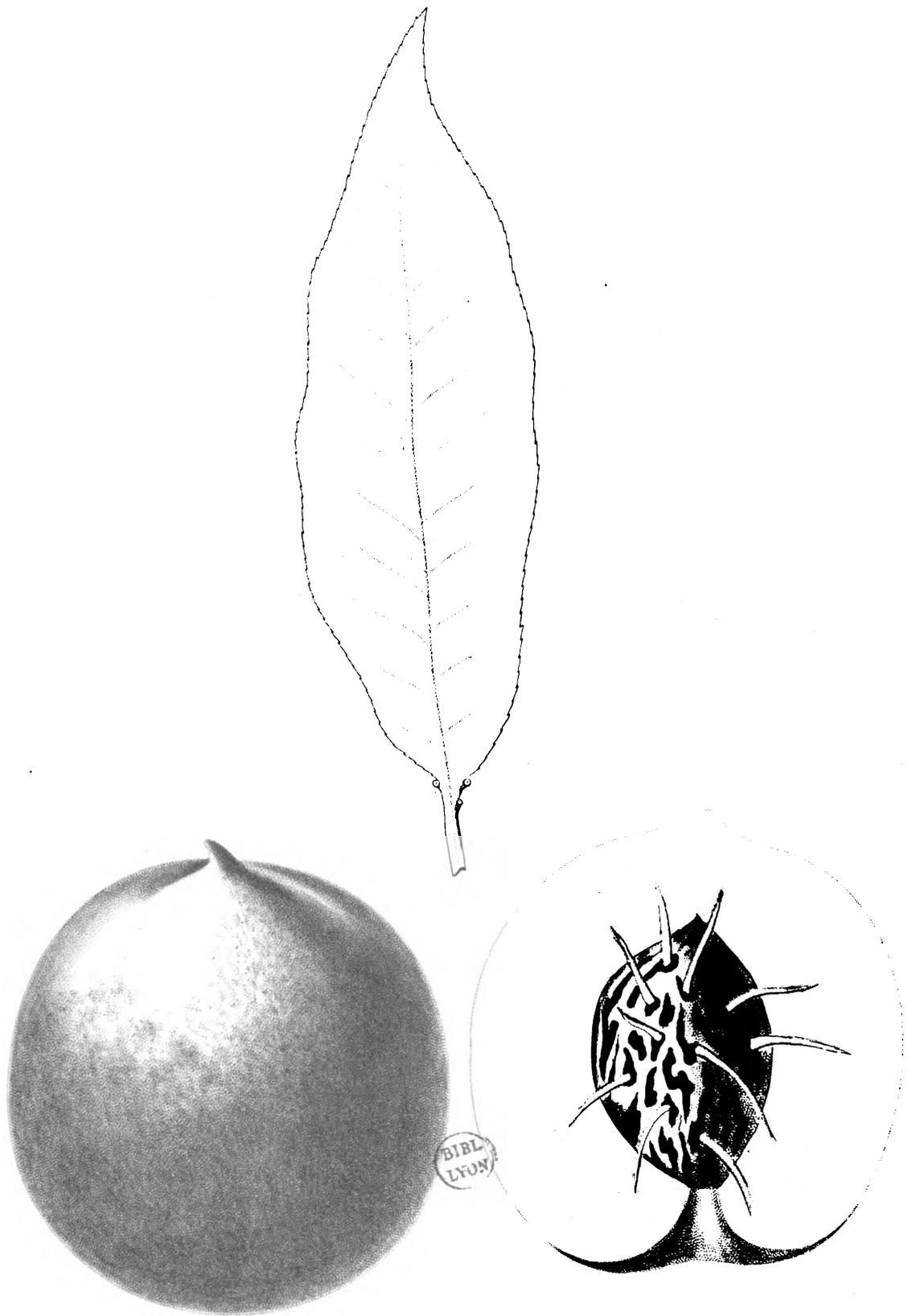
**NOYAU** petit ou moyen, ovale, roux pâle, puis rouge foncé, surtout vers l'arête dorsale; à sommet acuminé en pointe aiguë droite, mais placée un peu de côté; à faces très convexes, fortement rustiqués; à sutures peu prononcées, la ventrale largement sillonnée, la dorsale peu saillante et sillonnée de chaque côté; à base s'arrondissant pour se terminer par une troncation sensible.

**MATURITÉ.** Cette excellente variété est peut-être la plus hâtive de toutes les pêches à gros fruits. Elle mûrit avant la Grosse Mignonne hâtive, c'est-à-dire vers la fin de juillet.

**CULTURE.** Il convient de greffer cet arbre sur prunier, pour avoir une bonne végétation, et de le cultiver en bonne exposition pour favoriser sa précocité. On doit tailler long et de bonne heure, attendu que les fleurs se trouvent placées généralement à l'extrémité des rameaux, et le pincer avec circonspection pour ne pas faire développer les bourgeons anticipés.







NIVETTE VELOUTÉE

## P. NIVETTE VELOUTÉE.

(N° 12.)

---

SYNONYMES : *Dorsetshire*. — *Nivette*. — *Nivette véritable*. — *Veloutée tardive*.

ORIGINE. Cette variété est très ancienne et d'origine inconnue.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

La Quintinie. *Instructions pour les Jardiniers*, 1690, p. 436 (Nivette).

*Catalogue de la pépinière des Chartreux*, 1752 (Nivette).

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 220. 1782 (Nivette veloutée).

De la Bretonnerie. *Ecole du Jardin fruitier*, t. II, p. 390. 1784 (Nivette véritable).

Dumont de Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. III, p. 544. 1811 (Nivette).

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862 et 1866, p. 226 (Nivette).

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1865, 82° livraison (Nivette).

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, p. 166. 1865.

## DESCRIPTION.

**ARBRE vigoureux, très fertile.**

**RAMEAUX** assez gros, allongés, d'un vert herbacé, roux foncé du côté du soleil, sans être très colorés généralement.

**ENTRE-FEUILLES** très inégaux, longs ou courts selon la constitution des rameaux ; sur quelques-uns, les longs alternent avec les courts; dans le milieu de quelques autres, ils sont très courts.

**BOUTONS A FEUILLES** très disparates, en général étroits, longs, pointus, anguleux, brun roux, duveteux à leur sommet, écartés du rameau et rarement seuls, sauf au sommet du rameau où ils sont plus petits, triangulaires et déprimés; les consoles sont courtes, peu saillantes et à peine nervées.

**FEUILLES** grandes, larges, planes, tantôt lisses, tantôt un peu bullées, d'un vert sombre; à dents fines et peu profondes.

**GLANDES** globuleuses, peu nombreuses, placées sur la base de la lame.

**BOUTONS A FLEURS** d'inégale grosseur et d'inégale forme; tous sont ovales, anguleux, pointus, très duveteux; les uns bruns, les autres gris rosé; les plus gros occupent plutôt la demi-longueur inférieure du rameau que son sommet.

**FLEURS** très petites, en cloche peu ouverte; à pétales très courts, d'un rouge pâle et terne.

**FRUIT** gros, uni à sa surface, assez arrondi surtout sur les arbres vigoureux, mais paraissant allongé lorsque le mamelon s'accuse davantage, du reste légèrement conique à partir du tiers inférieur; base élargie présentant une cavité pédicellaire petite et peu profonde; sommet terminé par un mamelon assez saillant qui coupe en travers l'extrémité du sillon; sillon évasé peu profond, dont les berges sont tantôt égales, tantôt l'une un peu plus élevée que l'autre.

**PEAU** d'un jaune verdâtre à l'ombre, d'un rouge très foncé du côté du soleil, s'atténuant en rouge plus clair avec des nuances plus sombres en marbrures; duvet fin et épais; ce qui donne à cette pêche l'aspect d'un riche velours.

**CHAIR** non adhérente au noyau, blanche avec de légers filaments verdâtres, d'une couleur rouge autour du noyau qui s'étend en rayon assez avant dans la chair, fine, fondante; eau abondante, sucrée, relevée de vineux, excellente lorsqu'elle est d'une maturité parfaite, un peu acidulée si elle n'acquiert pas toute sa maturité.

**NOYAU** roux, comme velouté à l'état frais, moyen ou assez gros, assez largement ovale, peu renflé sur les faces qui sont largement et profondément rustiquées, arrondi sur les arêtes à la base, brusquement terminé au sommet en pointe assez longue, assez large et très aplatie; à sutures bien saillantes, surtout celle dorsale, vers sa base.

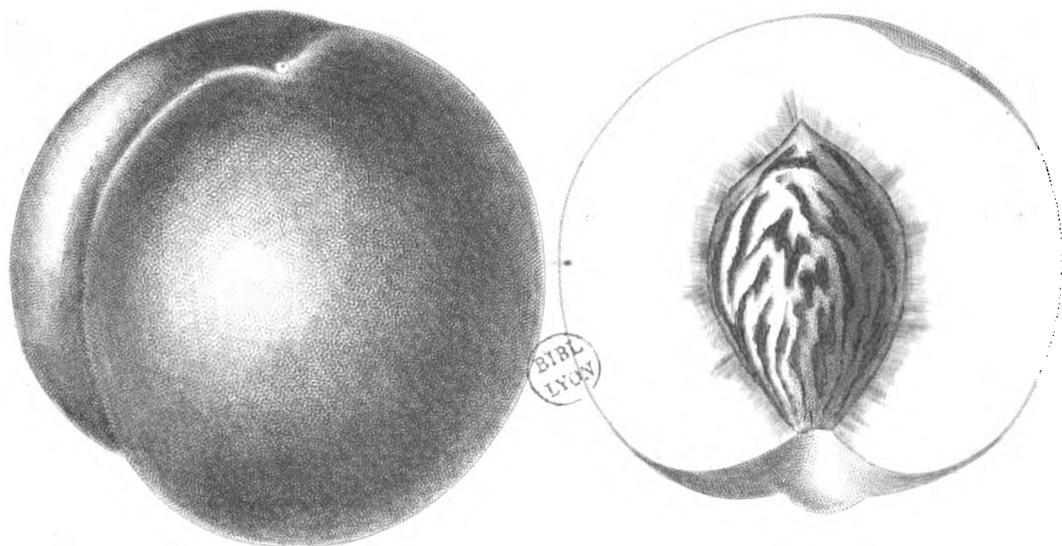
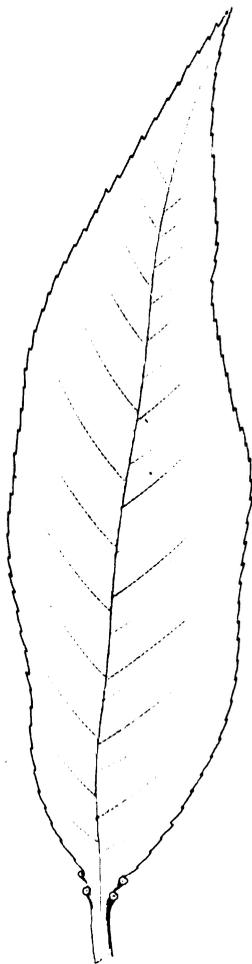
**MATURITÉ.** Cette belle et bonne pêche mûrit dans la deuxième quinzaine de septembre.

**CULTURE.** Ce pêcher, à cause de sa fructification tardive, demande l'espalier dans les meilleures expositions; une terre chaude et légère lui convient pour donner le sucré à ses fruits. Sa vigueur et sa fertilité le rendent recommandable. Il est très cultivé aux environs de Lyon, où il donne des produits avantageux et excellents.

---







GROSSE MIGNONNE

## P. GROSSE MIGNONNE.

(N° 13.)

---

**SYNONYMES :** *Avant.* — *Early Purple Avant.* — *Grosse Mignonne ordinaire.* — *Grosse Mignonne française.* — *Grosse Mignonne veloutée.* — *Hâtive de Ferrières.* — *Mignonne.* — *Mignonne veloutée.* — *Superbe Royale.* — *Veloutée* (de Merlet).

**ORIGINE.** Une des variétés les plus anciennes, dont on ignore l'origine.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, 1782, t. II, p. 190 (Mignonne)

Dumont de Courset. *Le Botaniste Cultivateur*, 1802, t. III, p. 403 (Grosse Mignonne).

Lindley. *A Guide to the orchard*, 1834, p. 258 (Grosse Mignonne).

L. de Bavay. *Annales de Pomologie belge*, 1853, p. 93 (Grosse Mignonne).

A. Lepère. *Pratique de la Taille du Pêcher*, p. 142.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 222 (Grosse Mignonne).

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1865, livraison 82 (Grosse Mignonne ordinaire).

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, 1865, p. 73 (Grosse Mignonne).

Mas. *Le Verger*, 1865, p. 83 (Grosse Mignonne).

## DESCRIPTION.

**ARBRE** assez vigoureux, très fertile.

**RAMEAUX** de force moyenne, un peu grêles, allongés, très colorés de rouge sanguin au soleil.

**ENTRE-FEUILLES** courts, à consoles saillantes, visiblement nervées en dessous.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, aigus ; à écailles lisses, d'un marron foncé.

**FEUILLES** grandes, d'un vert pâle un peu jaunâtre, étalées, assez rarement en gouttière, peu contournées, en pointe effilée, généralement moins que celles de la Grosse Mignonne hâtive ; à dents plus profondes, fines et régulières.

**GLANDES** globuleuses, jaunâtres, petites, quelquefois à peine apparentes, placées à la base de la lame.

**BOUTONS A FRUITS** ovoïdes, subobtus ; à écailles d'un marron foncé, un peu soyeuses.

**FLEURS** très grandes ; pétales larges, bien étalés, d'un beau rose passant au rouge assez vif.

**FRUIT** gros, parfois très gros, arrondi, plus large que haut ; sommet excavé, obliquement déprimé, ce qui donne parfois au fruit une hauteur bien plus grande d'un côté que de l'autre, traversé par le sommet du sillon et présentant au fond une très faible éminence ; base largement tronquée, à cavité pédicellaire profonde, largement évasée et un peu allongée ; sillon peu profond, irrégulièrement resserré ou élargi par ses berges qui sont souvent ondulées, plus ou moins resserrées.

**PEAU** se détachant bien de la chair, fine ; à duvet serré très court et très fin, d'un rouge vif du côté du soleil, parfois encore plus foncé,

le rouge s'atténuant en teinte plus claire, marbrée de rose purpurin, sur un fond blanc jaunâtre, à l'ombre.

**CHAIR** non adhérente, blanche, un peu verdoyante, fine, fondante, marbrée de rose pâle autour du noyau ; eau abondante, sucrée, délicieusement relevée, d'une saveur vineuse.

**NOYAU** à peine moyen, finement et profondément rustiqué, d'un rouge brun taché de rouge vineux, retenant quelques lambeaux de chair ; à faces assez renflées ; sommet terminé par une pointe courte et tranchante ; base peu largement tronquée, peu aplatie ; arête dorsale plus arquée, surtout vers le sommet qui est large et oblique.

**MATURITÉ.** Cette variété, l'une des meilleures connues, mûrit vers la fin du mois d'août.

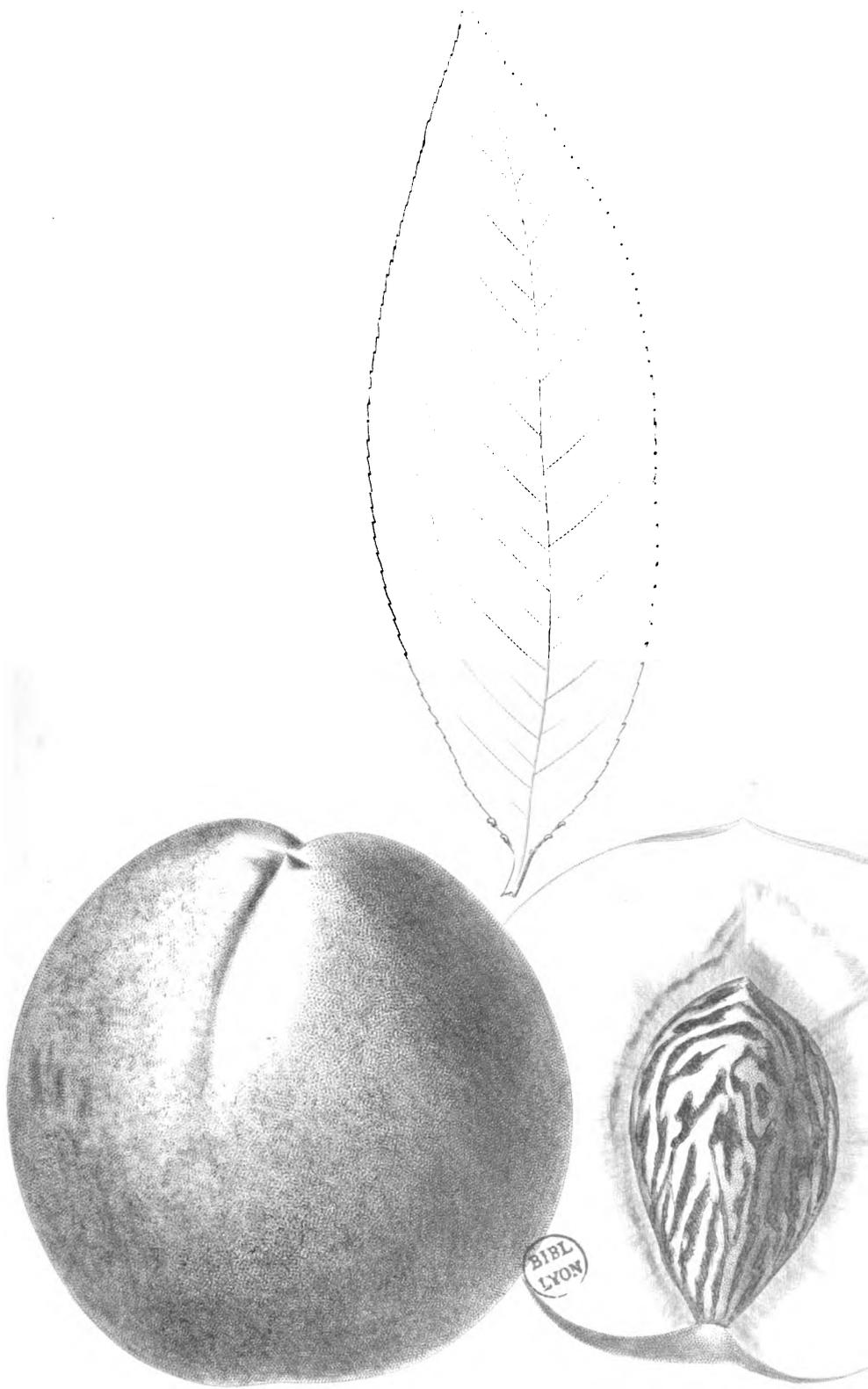
**CULTURE.** L'arbre vient bien partout, même en plein air, où les fruits acquièrent plus de parfum ; il s'accommode de tous sujets, suivant la nature du sol. La bonté de son fruit, reconnue depuis fort longtemps, mérite qu'on ménage à cet arbre des abris et les meilleures expositions. Sa fertilité oblige souvent d'opérer un éclaircissage.

La propriété qu'il a de se reproduire de noyau a engendré de nombreuses variations de ce pêcher. Il importera de faire un choix, en ayant égard surtout à l'époque de maturité et à la vigueur de l'arbre qui est si sensiblement différente, que les auteurs ont pu dire tantôt qu'il est vigoureux, tantôt qu'il est très délicat.

---







TARVIE D'COLLINS

## TARDIVE D'OULLINS.

(N° 14.)

---

**SYNONYMES :** Aucun.

**ORIGINE.** Cette variété a été trouvée en 1850, par M. Lagrange, pépiniériste à Oullins (Rhône), dans une vigne sise en cette commune et appartenant à M<sup>lle</sup> Pine. Cet horticulteur la mit au commerce en 1858.

**AUTEURS DESCRIPTEURS :**

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, 1866, p. 146.

Mas. *Le Verger*, 1867, p. 39.

**DESCRIPTION.**

**ARBRE** très vigoureux, d'une fertilité moyenne.

**RAMEAUX** allongés, de moyenne grosseur mais fluets à leur extrémité, d'un vert blanchâtre à l'ombre, lavés de rouge sanguin du côté du soleil.

**ENTRE-FEUILLES** égaux, de moyenne longueur, à consoles saillantes dont les nervures sont peu décurrentes.



**BOUTONS A FEUILLES** petits, courtement coniques, très comprimés et aigus ; à écailles d'un marron foncé, lisses.

**FEUILLES** longues et larges, d'un vert foncé brillant, assez planes et étalées, quelquefois un peu arquées en faux , quelquefois aussi plissées vers la dorsale ; à dentelures fines, peu profondes et généralement émoussées ; à pétiole de force moyenne et très court.

**GLANDES** réniformes, fortement accusées , nombreuses, le plus souvent insérées sur le pétiole.

**BOUTONS A FRUITS** petits, courtement et obtusément coniques ; généralement clair-semés.

**FRUIT** gros ou très gros, sphérique quoique réellement plus large que haut, à surface assez régulière ; base très peu atténuée, à moitié pédicellaire, assez profonde et peu élargie ; sommet élargi, comprimé sur les faces, déprimé au faite, qui présente un fort petit mamelon situé dans une dépression bien marquée ; sillon assez prononcé par la profondeur quoique peu large, dépassant le mamelon pour s'atténuer sur le dos en une légère dépression.

**PEAU** fine, fortement colorée de rouge carmin du côté du soleil, couleur qui se résout en taches et ponctuations pour arriver au vert jaunâtre uniforme du côté de l'ombre ; recouverte d'un duvet fin et très abondant.

**CHAIR** blanche, rouge autour du noyau, fine et fondante ; eau très abondante, sucrée, relevée d'un parfum très agréable.

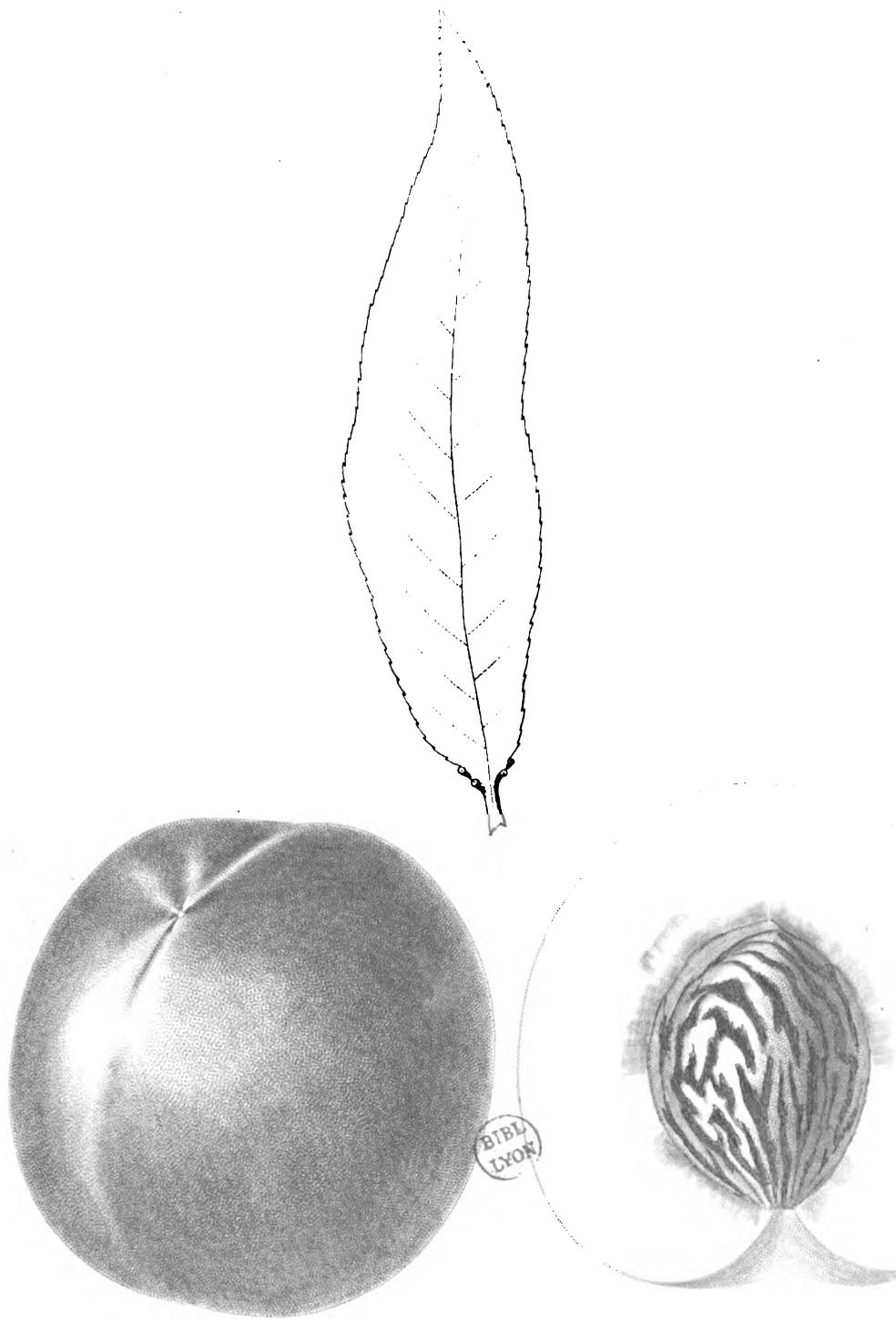
**NOYAU** gros, mais à peine moyen relativement au volume du fruit, brun, élargi au-dessus du milieu, assez longuement comprimé et atténué dans sa moitié inférieure, brusquement acuminé au sommet du côté de la suture dorsale en pointe triangulaire aiguë ; incrustations larges, profondes et peu multipliées.

**MATURITÉ.** Cette très belle et très bonne Pêche mûrit du 15 septembre au commencement d'octobre.

**CULTURE.** L'arbre réussit bien en espalier, et préférablement aux expositions de l'est et du sud. On peut le cultiver en plein vent, à exposition un peu chaude. Il faut remarquer dans la culture en espalier que, ses bourgeons à fruits étant clair-semés, il y a avantage à allonger la taille pour assurer une fructification plus abondante, d'autant plus que la vigueur ne laisse rien à désirer. Il convient particulièrement d'adopter pour lui la taille en crochet, qui assure mieux la fructification.







BONOUVRIER

## P. BONOUVRIER.

(N° 15.)

---

SYNONYMES : *Chevreuse tardive* (par erreur).

ORIGINE. Cette variété est attribuée à Bonouvrier, horticulteur à Montreuil. La plupart des Pomologues s'accordent à dire qu'elle ne provient pas de semis, mais seulement de l'amélioration d'une autre variété par la culture et la greffe. Qu'elle est cette variété primitive qui a été améliorée? Les uns, et MM. Lepère et Chauvelot sont du nombre, nomment la *Chevreuse tardive* de Duhamel; d'autres, comme M. Carrière, nomment la *Bourdine*; enfin, M. Paul de Mortillet trouve dans la *Belle de Vitry* des caractères plus voisins de l'identité.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

P. de Mortillet. *Les Bons Fruits*, 1865, p. 123.

Lepère. *Traité sur la taille du Pêcher*.

Carrière. *Revue horticole*, février 1864.

### DESCRIPTION.

ARBRE de vigueur à peine moyenne, mais fertile dans sa jeunesse et devenant très fertile après six à sept ans de plantation.

RAMEAUX faibles et courts, rouges pourprés du côté du soleil, vert tendre du côté de l'ombre; à l'air libre, ils sont entièrement rouges.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux, longs sur les plus forts rameaux, beaucoup plus courts sur les plus faibles.

**BOUTONS A FEUILLES** assez gros, assez longs, anguleux, marron ombré brun; ceux de la base sont presque tous écartés du rameau; ceux du sommet, plus petits, sont au contraire presque tous appliqués; très rarement seuls, le plus souvent ils sont accompagnés de deux boutons à fleurs.

**FEUILLES** grandes, d'un beau vert foncé, à bords régulièrement et finement dentés, légèrement froncées le long de la nervure médiane; leur longueur varie entre 10 et 12 centimètres, et leur largeur entre 3 et 4.

**PÉTIOLÉS** courts, gros, arqués, vert clair, profondément canaliculés.

**GLANDES** globuleuses, brunes, brillantes, placées en nombre égal au sommet des pétioles et à la base de la lame de la feuille.

**BOUTONS A FLEURS** moyens, ovales anguleux sur leurs côtés, brun saumonné, duveteux, très écartés du rameau, portés, comme ceux à feuilles, sur des consoles très courtes mais très saillantes, brusquement nervés de chaque côté.

**FLEURS** petites, campanulées, de 18 à 23 millimètres de diamètre, à pétales nacelés, plus ou moins étalés, parfois presque verticaux, d'un beau rose vif, que quelques pomologues placent dans les moyennes à cause des pétales qui sont allongés et non imbriqués et dont le coloris est uniforme d'un rose foncé.

**FRUIT** gros, arrondi, mais un peu déprimé aux deux pôles comme les Mignonnes, c'est-à-dire un peu plus large que haut; sommet à mamelon nul ou petit dans les spécimens un peu allongés, placé du côté du ventre à cause de la convexité plus grande du dos, présentant derrière le point pistillaire une légère dépression qui n'est pas même encore le sommet métrique du fruit; base bouclée, plissée, tantôt largement tronquée, et alors la cavité pédicellaire est large

et peu profonde ; tantôt médiocrement tronquée et alors à cavité profonde ; sillon évasé, peu profond, présentant une de ses berges un peu proéminente dans toute sa longueur.

**PEAU** se détachant bien, d'un rouge très vif marbré, panaché de rouge plus sombre et noirâtre du côté du soleil, finement pointillée de pourpre sur fond jaunâtre du côté de l'ombre ; assez fine ; recouverte d'un duvet un peu grossier, peu abondant.

**CHAIR** se détachant très bien du noyau, d'un blanc jaunissant, coloré de veines rouge cerise autour du noyau, sur une zone étroite, mais plus large au sommet, fine, fondante, très juteuse, très parfumée, légèrement acidulée, très agréable.

**NOYAU** assez gros, d'un fauve foncé sur toute la surface, ovale, arrondi, très renflé, peu atténué à sa base sur les faces ; sommet oblique, arrondi, terminé par une pointe prononcée et plus rapprochée de la suture ventrale ; suture dorsale étroite, aiguë, en deux lames déchiquetées ; la ventrale beaucoup moins arquée, très peu proéminente ; faces profondément et aigrement rustiquées.

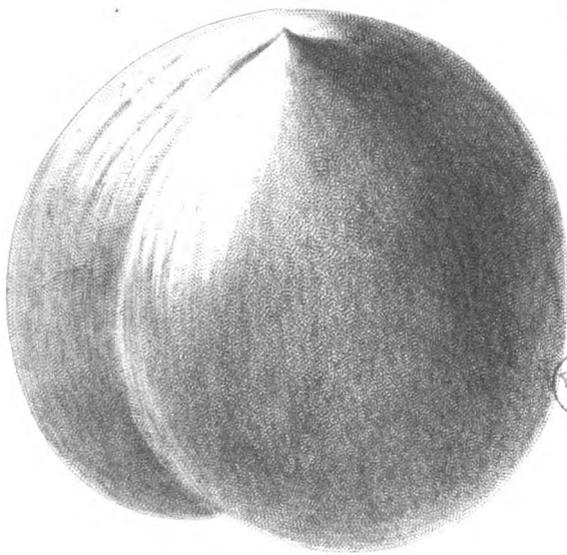
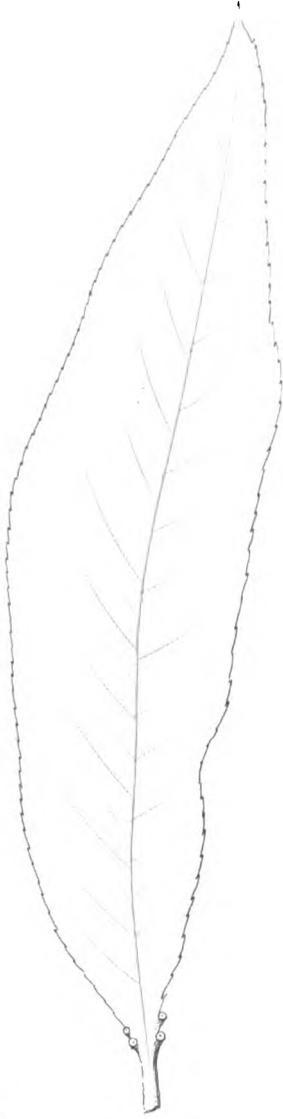
**MATURITÉ.** Cette très bonne variété mûrit à la fin de septembre et au commencement d'octobre. Il y a avantage à ne la cueillir qu'à sa complète maturité sur l'arbre. Il est bien attaché.

**CULTURE.** L'arbre, quoique peu vigoureux, peu s'accommoder de tous sujets et de toutes formes ; il convient de lui donner l'exposition de l'Est ou du Sud. En plein vent, il ne réussit qu'en bonne exposition ou dans les années chaudes. On doit tailler les petites branches, les rameaux faibles, sans cela l'arbre porterait trop de fruits.

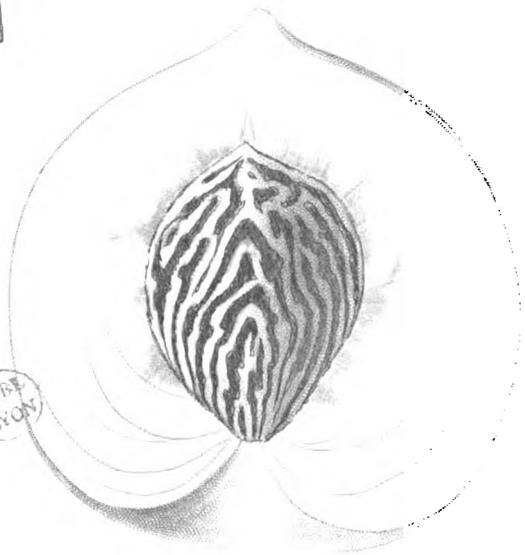
---







BIBB  
LYON



TEISSIER

## P. TEISSIER.

(N° 16.)

---

**SYNONYMES :** Aucun.

**ORIGINE.** Cette variété a été trouvée à Oullins, près Lyon, dans la propriété de M. Teissier, auquel elle a été dédiée. Ce fut Jaboulay, pépiniériste en ladite commune, qui la multiplia et la répandit dans le commerce, vers l'année 1855.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 43. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, p. 168. 1866.

### DESCRIPTION.

**ARBRE** très fertile, de vigueur moyenne, même un peu délicat, mais avec l'âge il prend plus de vigueur.

**RAMEAUX** plutôt forts que faibles, d'inégale longueur, rouge obscur et ponctués brun du côté du soleil, vert tendre ou assez vif du côté de l'ombre, souvent granités de brun du même côté, renflés à leur sommet.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux, un court précède un long, souvent deux courts se succèdent, rarement trois.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, triangulaires, pointus, brun fauve, à peine duveteux à leur sommet, très peu écartés du rameau; ceux de la base sont ovales, émoussés et appliqués.

Sur les rameaux faibles, ils sont plus renflés, plus bruns et tous libres; trois nervures partent de chaque côté et de dessous les consoles qui sont assez saillantes; la nervure du milieu se prolonge jusqu'à la console suivante.

**FEUILLES** de grandeur moyenne, larges, d'un vert foncé, lisses, étalées; à dentelures peu prononcées et assez régulières.

**GLANDES** globuleuses, peu nombreuses, le plus souvent insérées à la base de la lame.

**BOUTONS A FLEURS** gros, quelques-uns même très gros particulièrement à l'extrémité des branches de prolongement des arbres vigoureux, les uns ovales, renflés, pointus, les autres courts, coniques, obtus, brun roux à leur base; recouverts d'un duvet fin et abondant, gris rosé; plusieurs sont très anguleux sur leurs côtés ou à leur sommet.

**FLEURS** petites, roses, à teinte saumonée.

**FRUIT** gros, arrondi, conique, irrégulièrement bosselé; base élargie, plissée et bosselée autour de la cavité pédicellaire qui est assez large; sommet déprimé, surmonté d'un mamelon de moyenne élévation, quelquefois assez prononcé; sillon peu profond, dont les berges sont parfois égales, mais le plus souvent inégales.

**PEAU** fine, colorée de rouge pâle, fouettée ou lavée de rouge foncé ou carminé, d'un jaune clair du côté de l'ombre, recouverte d'un duvet court et fin.

**CHAIR** se détachant bien du noyau, blanche, fine, fondante, rosée autour du noyau; eau abondante, sucrée, bien vineuse, très agréable.

**NOYAU** assez gros, brun et renflé, bien bombé au sommet, terminé par une pointe large et longue, sans être très aiguë; en ovale régulièrement élargi, à peine tronqué à la base; suture ventrale peu proéminente et beaucoup moins arquée que la dorsale; à incrustations profondes.

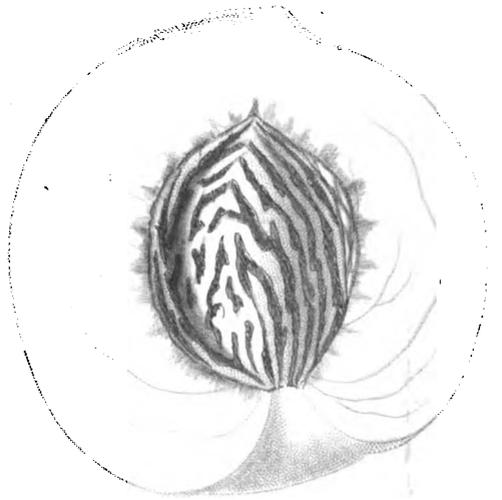
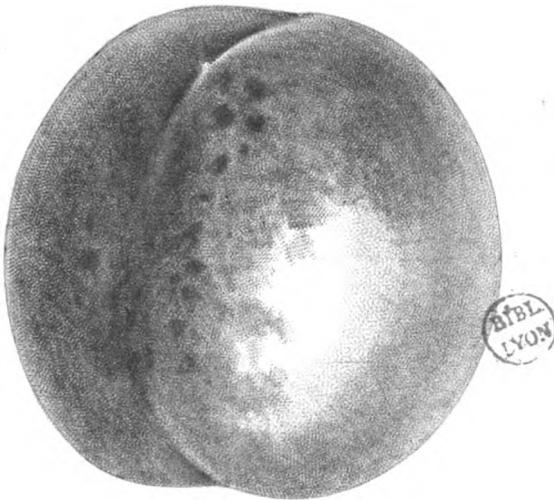
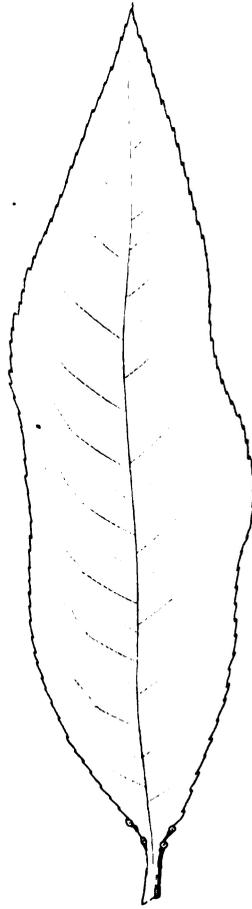
**MATURITÉ.** Cette très bonne pêche mûrit pendant tout le mois de septembre.

**CULTURE.** L'arbre demande généralement l'espalier; quoiqu'il se contente de toutes expositions, il vient mieux à celles de l'est ou du sud. Greffé sur franc, il a plus de vigueur et il peut réussir en plein vent, sous le climat de la vigne ou à bonne exposition. Les années chaudes lui sont favorables.

---







BOURDINE

## P. BOURDINE.

(N° 17.)

---

**SYNONYMES :** *Bourdin.* — *Boudin.* — *Narbonne.* — *Bourde.* — *Blanche.* — *Pavie admirable et Royale*, selon Robert Hogg. *Bourdin's.* — *Lackpfrsich* des Allemands — *Late purple.*

**ORIGINE.** Variété ancienne attribuée à Boudin ou Bourdin, horticulteur à Montreuil. De la Bretonnerie dit qu'elle aurait été présentée par l'obteneur à Louis XIV, qui, l'ayant trouvée très bonne, lui aurait donné le nom de *Royale*. Il est à présumer que de la Bretonnerie s'est trompé, car la pêche qui porte le nom de *Royale* est distincte de la *Bourdine*; d'ailleurs, si le fait était exact, Laquintinie, jardinier du roi, ne l'aurait pas ignoré, et il ne citerait pas les deux variétés comme il le fait.

Knoop parle de la *Bourdin* et de la *Bourdine* et donne deux descriptions différentes. Buttret affirme que la *Bourdine*, la *Royale* et le *Téton de Vénus* ne sont qu'une et même pêche. Robert Hogg fait la *Royale* synonyme de la *Bourdine*, comme Diltrich fait la *Belle Bausse* également synonyme de *Bourdine*.

Il ne faut pas conclure, d'après le dire de ces auteurs, que les noms de *Bourdine*, de *Royale*, de *Téton de Vénus*, etc., doivent s'appliquer à un seul fruit et que ces noms soient synonymes. Ces diverses variétés sont trop distinctes pour qu'on puisse les confondre, particulièrement celle qu'on nomme *Téton de Vénus*, qui est une variété des plus caractérisées. Nous ajouterons, toutefois, que la *Bourdine* a été décrite par plus de vingt auteurs, et que toutes les descriptions ne se ressemblent pas; ce qui peut faire supposer, ou que les auteurs ont décrit une variété pour une autre, ou qu'on cultive sous le nom de *Bourdine* plusieurs variétés différentes.

#### AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Citée par Merlet, Laquintinie et Ligier.  
Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 20. 1768.  
Knoop. *Pomologie des Pays-Bas*, p. 82 (Pêcher). 1771.  
*Catalogue des Chartreux*, p. 10. 1775.  
De la Bretonnerie. *Ecole du Jard. fruitier*, t. II, p. 389. 1784.  
De Combles. *De la culture du Pêcher*, p. 4, nouvelle édit. 1802.  
E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 226. 1805.  
Butret. *Traité rais. des Arb. fruit.*, p. 68, 19<sup>e</sup> édit. 1852.  
Bengy de Puyvallée. *Mémoire sur la taille du Pêch.*, p. 222. 1860.  
L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 27. 1839.  
Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 409. 1839.  
Le comte Lelieur. *Pomone française*, p. 271. 1842.  
A. Lepère. *Prat. rais. de la Taille*, p. 140. 1852.  
Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 215. 1866.  
*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 41. 1864.  
P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. I<sup>er</sup>, p. 160. 1865.  
A. Mas. *Le Verger*, 9<sup>e</sup> liv., p. 10. 1865.  
F.-J. Dochnahl. *System. Beschr.*, etc., t. III, p. 208. 1858.

#### DESCRIPTION.

**ARBRE** grand, fort et vigoureux, devenant fertile avec l'âge, susceptible de se reproduire par le semis, propre à la culture en plein air et à celle de l'espalier.

**RAMEAUX** d'inégale force et d'inégale longueur, plutôt gros et longs que petits, rarement droits, d'un rouge sombre plus ou moins foncé du côté du soleil, vert clair jaunâtre du côté de l'ombre, à peine nervés de chaque côté des consoles et faiblement renflés à leur sommet.

**ENTRE-FEUILLES** très inégaux, tantôt courts et nombreux, tantôt très longs et moins abondants.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens, triangulaires, aigus, dressés mais non appliqués contre le rameau, brun roux, ombrés violet foncé, portés par des consoles inégalement saillantes, les unes très courtes, les autres très prononcées.

**BOUTONS & FLEURS** assez gros, ovales allongés et pointus, ou ovales renflés, courts et épaissés, rarement triples, le plus généralement doubles, brun clair à leur base, recouverts d'un duvet gris saumoné à leur sommet.

**FLEURS** petites, campanulées, de 19 à 22 millimètres de diamètre, au trois quarts ouvertes, à pétales nacelés, rose tendre, bordés de rose carminé.

**FEUILLES** d'un beau vert brillant, plus ou moins foncé, selon l'âge et la santé de l'arbre : très grandes et d'un vert sombre lorsque celui-ci est jeune et vigoureux, d'un vert plus gai lorsque l'arbre est d'un âge plus avancé ; planes, onduleuses sur leurs bords qui sont finement dentés, particulièrement à leur extrémité qui est arquée. Leur longueur varie entre 11 et 15 centimètres, et leur largeur entre 26 et 35 millimètres.

**PÉTIOLÉS** gros, courts, vert jaunâtre, ombrés rouge sur les bords de la canelure qui est assez profonde.

**GLANDES** globuleuses, d'inégale grosseur, jaunâtres, brillantes, quelques unes à peine visibles.

**FRUIT** gros, tantôt aussi large que haut, tantôt un peu plus haut que large, généralement arrondi, verticalement partagé d'un côté par un sillon peu profond, assez sensible à la base et au sommet, où il se termine par une cavité ovale, évasée, du milieu de laquelle surgit un mamelon courbé plus ou moins saillant. La hauteur et le diamètre varient entre 7 et 8 centimètres.

**PÉDONCULE** court, brun noirâtre, placé dans une cavité assez profonde, régulière et très évasée.

**PEAU** fine, se détachant facilement de la chair, vert très clair passant au jaune tendre à la maturité, abondamment lavée de carmin, marbrée, granitée et fouettée de rouge pourpre foncé et de cramoisi violeté du côté du soleil, couverte d'un duvet gris blanc, soyeux, qui tombe très facilement.

**CHAIR** blanche, légèrement verdâtre, rouge pourpré autour du noyau, fine, fondante; pourvue d'une eau abondante, sucrée, vineuse, très parfumée, de toute première qualité.

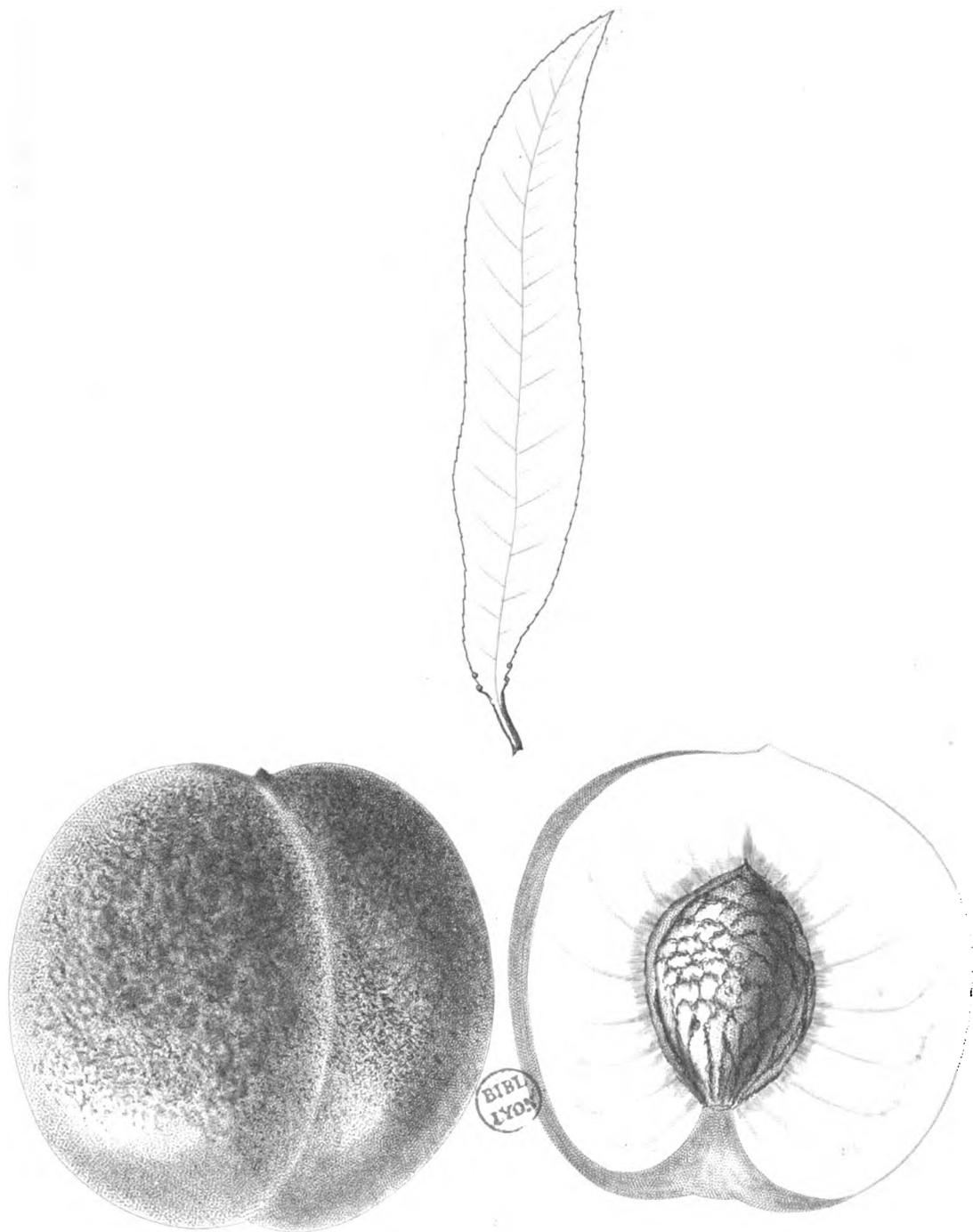
**NOYAU** gros, large de 30 millimètres, épais de 25, très inégalement bombé, souvent plus d'un côté que de l'autre, parfois très élargi dans son milieu, aplati et retréci du côté du pédoncule, terminé par une pointe assez longue, plate, parfois obtuse, parfois aiguë et recourbée, brun rougeâtre, profondément rustiqué; l'arête dorsale est raboteuse; la tranchante est séparée des lamelles qui l'avoisinent par des rainures profondes et bien prononcées.

**MATURITÉ.** Cette belle et délicieuse pêche mûrit dans la première quinzaine de septembre. Récoltée par un temps sec et mangée vingt-quatre heures après avoir été cueillie, c'est la pêche la plus exquise.

**CULTURE.** L'arbre se greffe sur tous sujets et peut être cultivé sous toutes les formes. Des auteurs disent qu'il prospère dans tous les sols; avis que nous ne partageons pas, car nous avons remarqué que, dans ceux qui ne se trouvent pas suffisamment drainés, l'arbre perd une partie de ses fruits avant la récolte et qu'il en perd beaucoup si à cet inconvénient vient se joindre une année peu favorable, comme 1860, par exemple. Nous recommandons de le planter dans les sols sains, chauds et riches, et de surveiller par une taille bien réfléchie et par des pincements bien entendus la répartition de la sève sur toute la charpente, attendu que la variété a une tendance prononcée à se dégarnir par le bas. C'est donc sur la partie supérieure que nous recommandons de porter la plus grande attention.

---





BELLE DE VITRY

## P. BELLE DE VITRY.

(N° 18).

---

**SYNONYMES :** *Belle de Vitry*. — *Admirable*. — *Admirable tardive*. — *Bellis* (Forsith et Miller). — *Schoner von Vitry* (des Allemands). — *Late admirable* (des Anglais).

**ORIGINE** ancienne et inconnue. La variété est souvent confondue avec l'*Admirable*, bien que distincte. Bengy de Puyvallée et Lelieur décrivent une *Admirable* et ne disent rien de la *Belle de Vitry*.

L. Noisette décrit la Belle de Vitry et ne décrit pas l'*Admirable*, parce qu'il croit ce nom synonyme de Belle de Vitry. Le catalogue des Chartreux (1775) ne parle pas de deux *Admirables*; il décrit simplement *Admirable* ou *Belle de Vitry*. A. Lepère ne parle pas de l'*Admirable*, il décrit la Belle de Vitry, dit qu'elle a les fleurs moyennes et ne lui donne pas de synonyme. Les auteurs anglais la décrivent généralement sous les noms de *Late admirable* et de *Bellis* et la nomment aussi la *Belle de Vitry*.

Si des pépiniéristes confondent encore aujourd'hui la *Belle de Vitry* avec l'*Admirable*, il ne faut pas leur en faire un crime, attendu que des savants commettent la même erreur; que l'*Admirable* est devenue très rare et qu'enfin la *Belle de Vitry* porte aussi le nom d'*Admirable tardive*.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

Citée par Merlet, 1675.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 36, 1678.

Roger-Schabol. *Prat. du Jard.*, t. II, p. 438, 1770.

*Catalogue des Chartreux*, 1775.

- E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 224. 1805.  
 T.-Y. Catros. *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, p. 104. 1810.  
 Dumont de Courset. *Le Botaniste Cultivateur*, t. V, p. 551. 1811.  
 L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 26. 1839.  
 A. Lepère. *Traité raisonné de la taille*, p. 139. 1852.  
 F.-G. Dochnahl. *Der sich. fñh.*, etc., t. III, p. 210. 1858.  
*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 41. 1864.  
 P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. I<sup>er</sup>, p. 120, 1865.  
 Robert Hogg. (Sous le nom de *Late admirable*) *The Fruit Manual*, p. 224, 1866.

#### DESCRIPTION.

**ARBRE** vigoureux et fertile, spécial à la culture en espalier. M. de Mortillet le dit peu fertile en raison de la quantité de fruits qui s'en détachent au moment de la formation du noyau.

**RAMEAUX** gros, forts et assez longs, rougeâtres du côté du soleil, vert jaunâtre et mat du côté de l'ombre.

**ENTRE-FEUILLES** courts et réguliers au sommet du rameau, plus longs et aussi réguliers depuis le milieu jusqu'à la base.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, obtus et déprimés lorsqu'ils sont seuls, ce qui est assez rare, étroits, aigus lorsqu'ils sont accompagnés de deux boutons à fleurs; leurs écailles serrées sont d'un brun noir.

**BOUTONS A FLEURS** gros, ovoïdes, légèrement anguleux, obtus, abondamment recouverts d'un duvet gris, très souvent doubles, souvent simples et rarement triples, supportés par consoles courtes et peu saillantes.

**FLEURS** petites, campanulées, demi-ouvertes, parfois au trois quarts seulement, de 22 à 25 millimètres de diamètre; à pétales nacelés, d'un rose vineux ou d'un rose terne, brunissant après quelques jours d'éclosion, particulièrement celles qui sont bien exposées au soleil.

**FEUILLES** d'un vert jaunâtre, moyennes, tantôt planes, tantôt froncées, onduleuses, arquées et en gouttière ; à bords souvent profondément dentés, parfois à peine ou finement, en un mot très variables. Leur longueur est de 9 à 10 centimètres et leur largeur de 20 à 25 millimètres.

**PÉTIOLÉS** moyens, courts, canaliculés, jaune herbacé ou jaune blanchâtre.

**GLANDES** globuleuses, brun jaunâtre, très brillantes, peu abondantes et ne devenant bien visibles que vers le milieu de juin.

**FRUIT** gros, sphérique, un peu plus renflé vers la tête qu'à la base, verticalement partagé d'un côté par un sillon évasé et peu profond, qui se termine un peu au-delà du point pistillaire par une petite dépression, du milieu de la guille sort un petit mamelon courbé et pointu. Le diamètre du fruit est de 6 à 7 centimètres, sa hauteur est un peu moindre.

**PÉDONCULE** assez gros, élargi à son sommet, placé dans une cavité profonde, peu évasée, irrégularisée sur ses bords par deux côtes opposées et assez prononcées,

**PEAU** duveteuse, peu fine, souvent parsemée de petites verrues, jaune verdâtre à l'époque de la maturité, lavée de rouge plus ou moins foncé, marbrée et fouettée de rouge purpurin du côté du soleil. Le duvet blanchâtre qui la recouvre, cède aisément sous l'action de la brosse à pêche.

**CHAIR** blanche, légèrement verdâtre, rayée et frangée de rouge carmin autour du noyau qui est logé très à son aise dans une grande cavité rayée de jaune pâle sur fond rouge. L'eau est suffisante, sucrée et légèrement parfumée. Parfois on trouve la chair un peu trop ferme et trop froide, ce qui a lieu, en effet, dans les années humides ; Mais dans les années chaudes et propices au développement de la pêche, la chair est très succulente et très suave.

**NOYAU** assez gros, large de 25 millimètres, épais de 18 à 20, atténué à sa base, renflé et arrondi à son sommet, terminé par une pointe courte, large et aiguë ; brun rougeâtre, rustiqué presque ho-

rizontalement, les incrustations interrompues dans leur longueur sont très rapprochées les unes des autres.

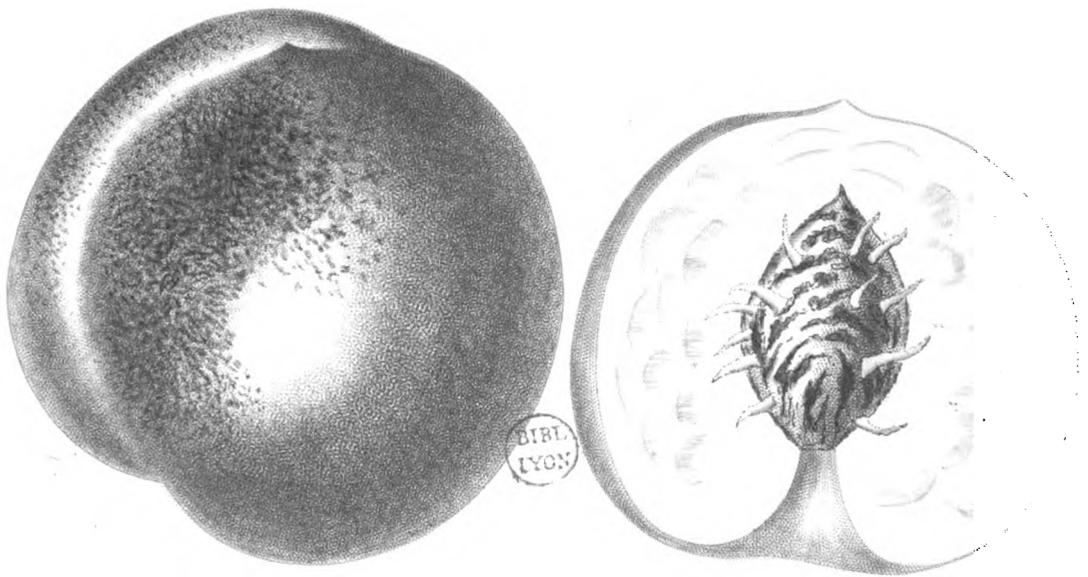
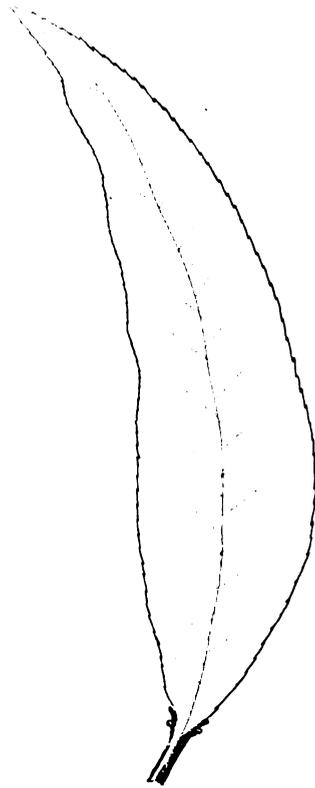
**MATURITÉ.** Cette belle pêche mûrit habituellement du 10 au 25 septembre (c'est par erreur que quelques personnes la font mûrir quand la Grosse-Mignonne). Il faut la récolter mûre et la conserver quelques jours au fruitier, 48 heures au moins, pour lui faire prendre du sucre et lui faire acquérir toute sa perfection.

**CULTURE.** Attendu la grande vigueur de l'arbre, il est à propos, croyons-nous, de recommander spécialement la greffe sur prunier. Nous recommandons aussi les sols chauds et généreux, les expositions éclairées et abritées, et plutôt l'espalier que l'air libre, toutefois nous pensons que, dans le midi de la France, l'arbre, greffé sur amandier et élevé à l'air libre, peut parfaitement réussir.

M. de Mortillet recommande une taille longue, attendu la chute du fruit, au moment de la formation du noyau. Nous pouvons assurer que trois pêcheurs *Belle de Vitry*, soumis à une taille rationnelle, conservent leurs fruits, comme beaucoup de leurs congénères, et qu'il est à présumer que le défaut signalé par M. de Mortillet n'est qu'accidentel; il est reconnu en pratique qu'en général tous les pêcheurs perdent une partie de leurs fruits à l'époque de la formation du noyau, il est reconnu aussi que quelques variétés sont plus sujettes à tomber que d'autres; mais, nous le répétons, jamais nous n'avons remarqué que la *Belle de Vitry* fasse exception à la règle générale, par une perte prématurée plus abondante de ses fruits. Le pêcher Nivette, qui est le plus sujet à perdre ses fruits lors de la formation du noyau, est réputé très fertile, malgré ce défaut, qui ne se renouvelle pas tous les ans; donc, on peut appliquer le même qualificatif à la *Belle de Vitry* qui les perd moins. Dire que l'arbre est très fertile et recommander de le tailler en conséquence. Nous conseillons aux personnes qui mettront en pratique la taille longue, de ne pas laisser après la formation du noyau, plus d'une à trois pêches sur chaque courson. On consulte la force des coursons pour le nombre à laisser, et on supprime vers la mi-juillet, moment où les noyaux sont formés.

---





ADMIRABLE JAUNE

## P. ADMIRABLE JAUNE.

(N° 19.)

---

**SYNONYMES :** Ne pas confondre cette Pêche avec la *Jaune Admirable* (Buisson).

**ORIGINE** inconnue ; toutefois, on croit cette variété issue de l'Admirable Jaune décrite par Duhamel, et à laquelle cet auteur donne pour synonymes les noms d'*Abricotée*, *Pêche d'abricot*, et de *Grosse Jaune tardive*.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Consulter , à titre de renseignements , Duhamel , t. II , p. 33 , et L. Noisette , *Jardin Fruitier* , p. 31 , pl. XIII , 1839 .

### DESCRIPTION.

**ARBRE** fertile , assez vigoureux , souvent attaqué par le blanc ; également propre à la culture en espalier et à celle à l'air libre . ( Cette variété est aujourd'hui très peu répandue et tend à disparaître des cultures . )

**RAMEAUX** minces et longs , vert jaunâtre du côté de l'ombre , finement tachés et marbrés roux brun du côté du soleil , nervés dessous et de chaque côté des consoles .

**ENTRE-FEUILLES** inégaux , courts au sommet du rameau et longs à leur base .

**BOUTONS A FEUILLES** petits, courts, triangulaires, obtus, brun roux, très appliqués, comme collés contre le rameau, presque tous simples comme les boutons à fleurs.

**BOUTONS A FLEURS** moyens, ovales allongés, un peu de côté, dressés contre le rameau, rouge rose, ombrés brun grisâtre, portés par des consoles courtes et peu saillantes.

**FLEURS** grandes, rosiformes, de 32 à 35 millimètres de diamètre, bien étalées, d'un beau rose tendre, relevées de rose plus vif sur les bords des pétales et de leurs onglets. Les pétales sont concaves et réguliers.

**FEUILLES** d'un vert émeraude, passant au vert jaunâtre, tachées de rouge brun à leur extrémité, légèrement froncées près de la nervure médiane, arquées, planes ou à bords fort peu relevés, finement dentées; leur longueur varie entre 12 et 15 centimètres, et leur largeur entre 30 et 35 millimètres.

**PÉTIOLÉS** gros, courts, jaune herbacé, profondément canaliculés.

**GLANDES** réniformes, très apparentes, mais rarement entières et au-delà de trois, soit à la base de la feuille, soit sur le pétiole.

**FRUIT** gros, arrondi, un peu plus haut que large, haut de 68 à 70 millimètres, large de 65 à 68, partagé par un sillon large et peu profond qui s'étend au-delà du point pistillaire. Le mamelon est très irrégulier, souvent même il est nul; parfois il est peu sensible, parfois, au contraire, il est très apparent et aigu.

**PÉDONCULE** gros, court, élargi à son sommet, placé dans une cavité large, évasée, régulière et assez profonde.

**PEAU** d'un beau jaune d'or, passant au jaune orange à l'époque de la maturité, lavée de rouge rosé et relevée de marbrures rouge pourpré du côté du soleil; recouverte d'un duvet fin, velouté et jaunâtre; très fine et très mince, se détachant de la chair lorsque le fruit est bien mûr.

**CHAIR** assez fine, jaune, veinée de jaune plus foncé, parfois rouge carminé sous la peau du côté du soleil, fondante, abondamment pourvue d'eau sucrée fort agréable et délicieuse. La cavité du noyau est grande, d'un rose clair nuancé de rose carmin qui s'étend en franges assez avant dans la chair.

**NOYAU** moyen, ovale, pointu, renflé, large de 26 millimètres, épais de 20 à 22, brun violacé, profondément rustiqué, conservant dans ses cavités de nombreux fragments de chair; ceux-ci sont fortement attachés aux lamelles qui accompagnent la côte tranchante.

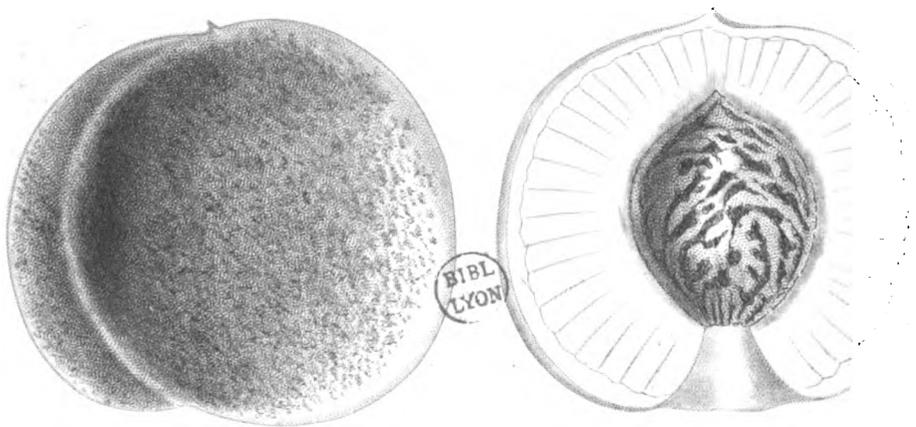
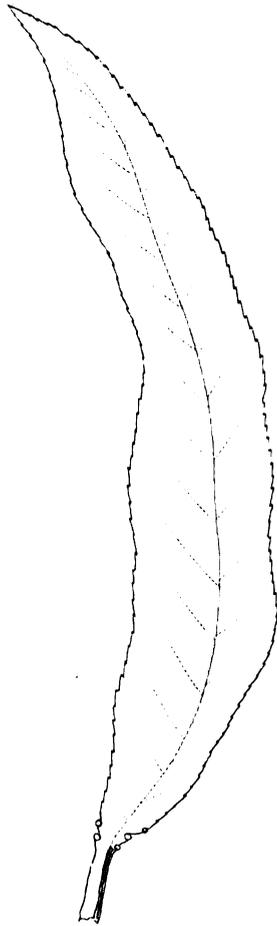
**MATURITÉ.** Cette jolie et belle Pêche mûrit, dans les bonnes années, vers la fin de septembre et pendant les premiers jours d'octobre. Elle demande à être récoltée parfaitement mûre, et elle se conserve très bien au fruitier, où elle peut passer 48 heures sans danger et où elle gagne en qualité. Dans les années pluvieuses, elle mûrit plus tard et rarement elle est bonne.

**CULTURE.** Cette variété, qui a beaucoup d'analogie avec l'*Admirable Jaune* ou *Abricotée*, et qui n'en diffère que par des caractères très peu constants et très peu sensibles, caractères, d'ailleurs, qui ne tiennent qu'à des différences de climat, de sol et d'état, se cultive, soit en espalier, soit à l'air libre. Elle est encore répandue dans quelques départements méridionaux de la France, mais très peu dans le Lyonnais et les départements du centre et de l'est; moins encore dans les départements de l'ouest et du nord, où elle acquerrait difficilement le degré de maturité convenable.

---







LISSE PITMASTON GRANCE

## P. LISSE PITMASTON ORANGE.

(N° 20.)

---

SYNONYMES : *Brugnon Pitmaston*. — *Pitmaston's Orange*. — *Pitmaston Orange Nectarine*. — *William's Orange*. — *William's Seedling*.

ORIGINE. Quelques auteurs pensent que cette variété vient d'Amérique (New. Amer., 1833); d'autres croient qu'elle est originaire d'Angleterre, où elle est très répandue et très estimée. Elle aurait été obtenue à Worcester, vers 1815, par le chevalier John William.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

*New. Amer. Orch.*, 1833, et *Trans. of the horti soci.*

*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 43. 1864.

Carrière. *Jardin fruitier du Muséum*.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. 1<sup>er</sup>, p. 223. 1865.

A. Mas. *Le Verger*.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 204. 1866.

## DESCRIPTION.

**ARBRE** d'une vigueur moyenne, fertile ; spécial à la culture en espalier.

**RAMEAUX** lisses, plus longs, plus minces et plus flexueux que ceux de nos pêchers à fruits lisses; vert clair du côté de l'ombre, rouge terne et marbré brun clair du côté du soleil. Les marbrures font saillie.

**ENTRE-FEUILLES** assez longs et assez réguliers.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens, déprimés, obtus, peu écartés du rameau, recouverts d'écailles rousses et duveteuses ; portés par des consoles peu saillantes et courtement nervées.

**BOUTONS A FLEURS** assez gros, pas très réguliers : les uns sont arrondis et obtus ; les autres sont coniques ; tous sont enveloppés d'écailles marron ombré de rouge clair et couvertes d'un duvet fin gris blanc.

**FLEURS** très grandes, rosiformes, de 38 à 42 millimètres de diamètre ; pétales étalés, concaves, d'un rose riche, ombré de rose carminé sur les bords et de rose pourpré sur les onglets.

**FEUILLES** d'un vert jaunâtre, aiguës, atténuées à leurs extrémités, étroites, finement dentées, presque planes, longues de 10 à 11 centimètres, larges de 18 à 20 millimètres.

**PÉTIOLÉS** moyens, canaliculés, jaune herbacé, ainsi que toutes les nervures.

**GLANDES** globuleuses, petites et très petites, brillantes, nombreuses au milieu de l'été, peu apparentes avant la fin de juin.

**FRUIT** gros dans sa section, sphérique lorsqu'il approche de la maturité, atténué vers ses deux pôles, un peu ovale avant d'avoir acquis tout son développement (comme la pêche Chevreuse hâtive), divisé d'un côté par un sillon peu profond et très large. Le mamelon

très petit, étroit, aigu et courbé, est placé au milieu d'une dépression à peine sensible. Le diamètre du fruit est de 55 millimètres, et sa hauteur de 50.

**PÉDONCULE** moyen, assez long, élargi à son sommet, brun roux, placé dans une cavité régulière, profonde et évasée.

**PEAU** lisse, brillante, jaune d'or foncé à l'époque de la maturité, lavée de rouge cerise, ombrée de rouge noirâtre du côté du soleil, granitée de rouge sur les parties claires et de gris blanc sur les parties foncées.

**CHAIR** jaune orange, rouge cerise autour du noyau, veinée rose saumoné, ferme, devenant tendre au fruitier, pourvue d'une eau suffisante, très sucrée, savoureuse et très parfumée.

**NOYAU** petit, large de 20 à 23 millimètres, épais de 18 à 20, ovale, arrondi, renflé, brun clair, fortement ombré de rouge violacé vineux, régulièrement et peu profondément creusé et sillonné, tronqué à sa base, terminé par une pointe courte, plate et émoussée.

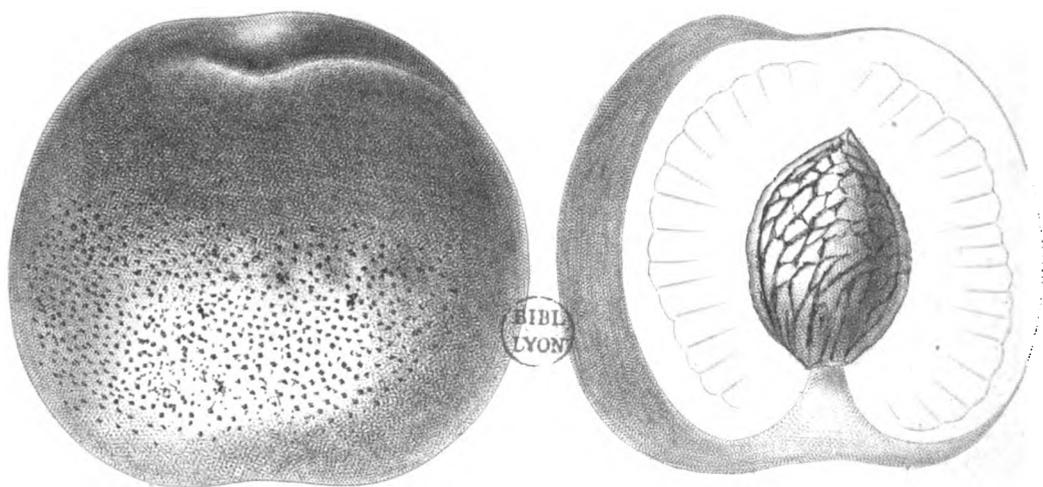
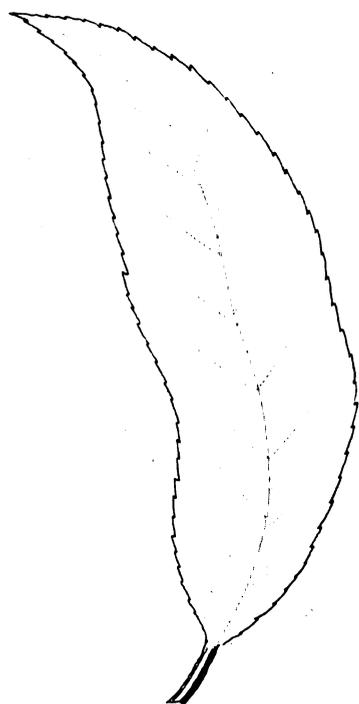
**MATURITÉ.** Cette excellente Pêche lisse, encore très peu répandue dans les cultures, mûrit dans le milieu du mois d'août. On doit la récolter mûre et la conserver quelques jours au fruitier (comme toutes les pêches lisses en général), où la chair devient tendre, presque fondante, et où elle acquiert beaucoup de sucre et toute sa saveur.

**CULTURE.** L'arbre peut se greffer sur tous les sujets propres à recevoir la greffe du pêcher. Sa place spéciale sera celle de l'espalier, à une exposition chaude, éclairée et bien aérée. Toutefois, nous pensons que, greffé sur amandier, l'arbre planté dans un sol riche et profond, à l'exposition de l'est ou du sud, peut parfaitement réussir à l'air libre ; là, il se fera remarquer au printemps par la beauté de ses fleurs, et à la fin de l'été par celle de ses fruits.

---







BIBL  
LYON

PCURPRÉE HÂTIVE.

## PÊCHE POURPRÉE HATIVE.

(N° 21.)

---

SYNONYMES : *Véritable pourprée hative à grandes fleurs* (Duhamel). — *Early purple* (Robert Hogg). — *Früher purpur firsich* (des Allemands).

ORIGINE ancienne et inconnue. Il ne faut pas la confondre avec une autre variété que Duhamel décrit sous le nom de *Pourprée hative vineuse*, et qui semble être la même que celle qui se vend sous le nom de *Vineuse de fromentin*. La même encore que Couverchel décrit sous le nom de *Vineuse pourprée hative* ou de *fromentin*.

La Pêche pourprée hative à grandes fleurs, décrite par Duhamel, existe-t-elle encore ? C'est à en douter ; car, si nous consultons les auteurs qui ont décrit la pourprée hative, nous n'en trouvons qu'un bien petit nombre qui soient d'accord. Bien que tous, ou à peu près tous, aient consulté Duhamel, on voit clairement qu'ils n'ont copié qu'une partie de sa description, c'est-à-dire que ce qui se rapporte à peu près à la variété qu'ils décrivent sous le nom de *Pourprée hative*.

M. de Mortillet croit décrire la véritable *Pourprée hative* ; toutefois il ajoute, après sa description, qu'il existe des variations de cette variété cultivées sur une grande échelle dans le département de Vaucluse, sous le nom de *Madelaine*.

Nous n'osons affirmer que la *Pourprée hative* que nous décrivons soit bien la même que celle de Duhamel ; toutefois, nous pensons qu'elle peut en descendre en droite ligne ; nous pensons aussi, et nous ne sommes pas seul, que la plupart des sortes que l'illustre

pomologue a décrites sont peut-être éteintes, et qu'on a continué à appeler *Mignonne*, *Madeleine*, *Admirable*, *Pourprée*, etc., etc., des variétés reproduites par le semis, avec les principaux caractères de leurs devancières.

#### AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 16. 1768.  
Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. I<sup>er</sup>, p. 165. 1803.  
*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 42. 1864.  
P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. I<sup>er</sup>, p. 86. 1865.  
Robert Hogg, sous le nom de *Early purple*. *The Fruit Manual*, p. 220. 1866.  
F.-J. Dochnahl. *Der Sich. fñh.*, p. 203, n° 42. 1858.

#### DESCRIPTION.

**ARBRE** très vigoureux et très fertile qu'on peut cultiver sous toutes les formes.

**RAMEAUX** gros, courts, bien nourris, vert olivâtre du côté de l'ombre, rouge vineux clair du côté du soleil, finement parsemés de petits points bruns, longuement et finement nervés de chaque côté des consoles.

**ENTRE-FEUILLES** courts et inégaux : les plus longs se trouvent à la base et les plus courts au sommet.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens; ceux de la base sont triangulaires, ceux du sommet sont coniques, pointus et écartés du rameau; ils ne ressemblent pas à ceux du bas, qui sont aigus et presque appliqués ; leur couleur est également différente : les uns sont gris duveteux, les autres brun roux et presque glabres.

**BOUTONS A FLEURS** moyens, ovales, anguleux; les uns gris, très duveteux et pointus, les autres brun rouge, obtus et très peu duveteux; ces derniers sont aussi un peu plus petits que les autres. (Ces

différences, bien que minimales en apparence et auxquelles on ne prend pas assez garde, sont cependant très essentielles à étudier, car elles sont souvent des caractères très distinctifs.)

**FLEURS** grandes, rosiformes, de 40 à 42 millimètres de diamètre ; pétales ovales, à peine concaves ou à bords faiblement relevés, d'un beau rose ombré de rose carminé vif, plus vif encore sur les onglets, qui sont plus longs que ceux d'autres variétés de fleurs de même grandeur.

**FEUILLES** d'un vert foncé, très finement et très régulièrement dentées, planes ou à bords régulièrement relevés en tuile, terminées en pointe courbée très aiguë ; leur longueur varie entre 11 et 14 centimètres, et leur diamètre entre 29 et 32 millimètres ; la plupart sont très foncées le long de la nervure médiane, particulièrement celles qui sont le plus arquées.

**PÉTIOLÉS** gros et inégaux, vert jaunâtre, profondément canaliculés.

**GLANDES** réniformes, petites et souvent imparfaites. Si on ne les observe pas à diverses époques, on peut se tromper et les prendre pour des globuleuses, ce qui peut-être a été la cause de plusieurs erreurs. Ainsi, Noisette décrit sous le nom de *Pourprée hâtive* une *Mignonne*.

**FRUIT** assez gros, sphérique, un peu bosselé, déprimé à ses deux extrémités, souvent partagé en deux hémisphères inégaux par un sillon assez profond et assez évasé d'un côté et très peu apparent du côté opposé, plus accentué à la base et au sommet qu'ailleurs. La cavité pistillaire est large, profonde et souvent vide, c'est-à-dire que le mamelon est nul ou très peu distinct. Le diamètre du fruit est de 57 à 60 millimètres, et sa hauteur de 55 à 57.

**PÉDONCULE** gros, long, brun jaunâtre, élargi à son sommet, implanté dans une cavité large et profonde, parfois irrégularisée sur ses bords par une ou deux bosses inégales.

**PEAU** fine, très mince, vert clair passant au jaune herbacé, lavée de rouge cerise, ombrée de rouge carmin foncé pourpré, granitée sur presque toute sa surface de petits points carmin, recouverte d'un duvet gris blanc, soyeux et abondant, qui cède sous l'action du frottement de la brosse à pêches.

**CHAIR** fine, blanche, veinée faiblement de jaune verdâtre, rouge pourpré autour du noyau, fondante; pourvue d'une eau abondante, sucrée, vineuse, relevée d'un acide très fin, excessivement agréable.

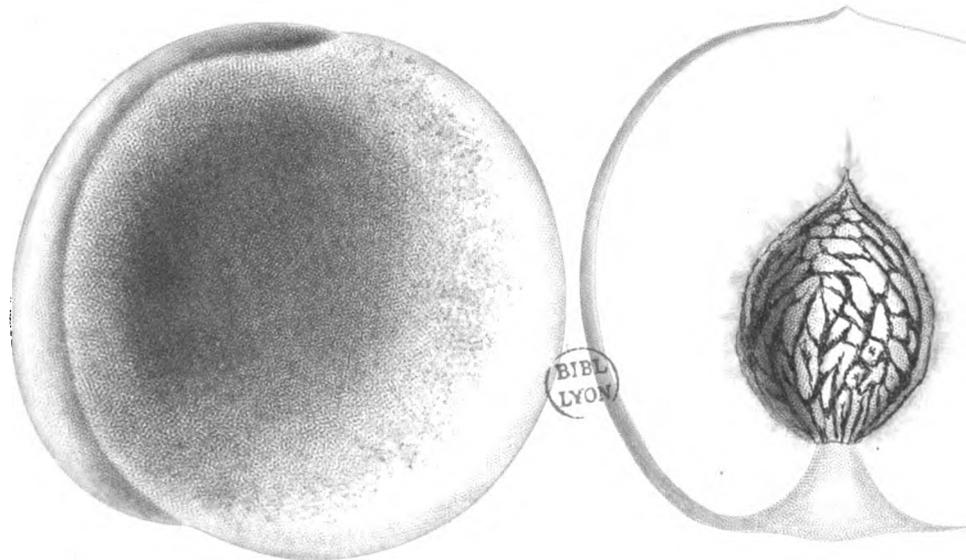
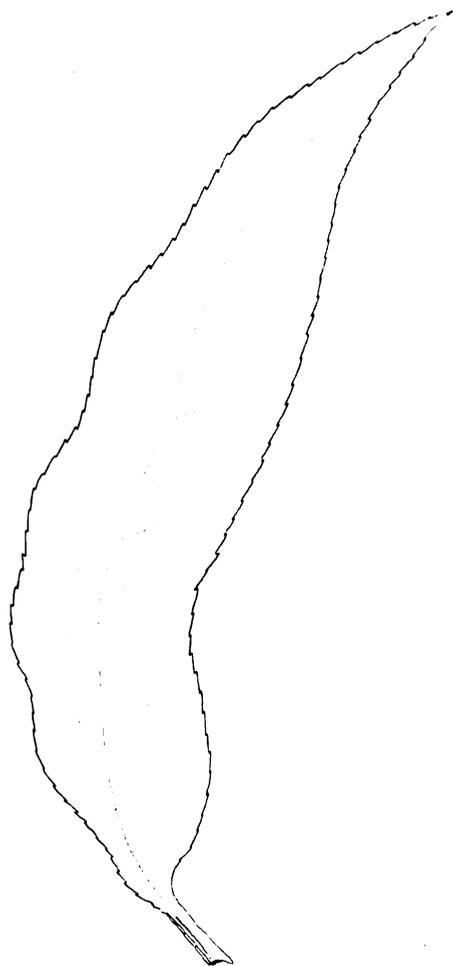
**NOYAU** petit ou moyen, large de 20 à 22 millimètres, épais de 16 à 18, profondément et inégalement rustiqué, brun fauve, atténué à sa base, renflé à son sommet et terminé par une pointe courte et émoussée.

**MATURITÉ.** Cette délicieuse pêche mûrit du milieu à la fin d'août, sous le climat d'une partie du centre et du nord de la France; dans le midi et la partie sud du centre, elle mûrit du commencement au milieu d'août. Il faut la récolter mûre et la conserver quelques jours au fruitier, où elle acquiert beaucoup de sucre (48 heures suffisent ordinairement).

**CULTURE.** Dans les sols chauds, sains et abrités, la variété réussit bien; l'exposition du midi et du levant, ou, pour mieux dire, du sud-est, lui est très favorable; elle la préfère à celle de l'est et de l'ouest. Dans les sols un peu trop humides, le fruit prend moins de couleur, la chair est plus ferme, l'eau moins sucrée et plus acidulée.

---





FOURBEE TARDIVE

## P. POURPRÉE TARDIVE.

(N° 22.)

---

**SYNONYMES :** *Tardive pourprée.* — *Pourprée.* — *Später purpurrother Lackpfrsich* (des Allemands). — *Late purple* (Miller).

La variété bien distincte est confondue par quelques auteurs avec la *Chevreuse tardive* qui n'a ni la forme ni la couleur. M. de Mortillet décrit deux *Pourprées tardives*, l'une à grandes fleurs, l'autre à petites fleurs. Cette dernière est celle que le Congrès a adoptée, celle que Duhamel décrit sous le nom de *Pourprée tardive*.

**ORIGINE** ancienne et inconnue.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

*Catalogue des Chartreux, 1752.*

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, p. 33. 1768.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. I<sup>er</sup>, p. 165. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 235. 1805.

L. Noisette. *Le Jardin Fruitier*, p. 32. 1839.

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 409, 1839.

F.-J. Dochnahl. *Der Sich. führ*, etc., t. III, p. 213. 1858.

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 42. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. I<sup>er</sup>, p. 187. 1865.

## DESCRIPTION.

**ARBRE** assez vigoureux, mais n'atteignant jamais de grandes proportions ; généralement fertile, parfois très fertile.

**RAMEAUX** gros, forts, d'inégale longueur, vert ponctué brun du côté de l'ombre, rouge vineux violacé du côté du soleil.

**ENTRE-FEUILLES** assez longs et peu réguliers, les longs sont mélangés avec les courts, quelques-uns sont très courts.

**BOUTONS A FEUILLES** petits et moyens, les petits sont à la base et occupent près de la moitié de la longueur (lorsque celui-ci n'a été ni pincé, ni palissé, c'est-à-dire que l'arbre est élevé à l'air libre, cette différence est très sensible); tous sont brun noirâtre, pointus, anguleux, collés ou très légèrement écartés ; les consoles qui les supportent sont étroites, saillantes, caractérisées de chaque côté par des nervures courtes mais bien prononcées.

**BOUTONS A FLEURS** gros, ovoïdes, coniques, un peu anguleux, rarement seuls; les écailles, d'un brun violacé, sont recouvertes d'un duvet gris ombré de rose blanchâtre.

**FLEURS** petites, campanulées, différent de diamètre selon l'âge de l'arbre. (Sur un arbre âgé de 20 ans et cultivé à l'air libre, elles n'ont que 15 millimètres de diamètre; sur un arbre âgé de 4 ans, provenant du premier, elles en ont 20). Les pétales, en cuilleron, sont demi-étalés, d'un rose terne, bordés d'un rose carminé vineux.

**FEUILLES** passant du vert gai au vert foncé, en général grandes, finement dentées, froncées le long de la nervure médiane, arquées, ondulées et contournées; leur longueur varie entre 10 et 13 centimètres et leur largeur entre 28 et 32 millimètres.

**PÉTIQLES** gros, inégaux, canaliculés, vert blanchâtre, souvent coudés.

**GLANDES** réniformes, peu apparentes avant le milieu de juin, brunes, brillantes, en partie caduques.

**FRUIT** gros, sphérique, arrondi, obtus du côté de la tête, parfois un peu rétréci à sa base, partagé d'un côté par un sillon évasé et peu profond ; le mamelon, souvent très petit, sort du milieu d'une cavité large et peu profonde. Le diamètre du fruit est en général égal à la hauteur, il est de 7 centimètres lorsque le fruit est récolté en espalier, et un peu moindre lorsqu'il est récolté en plein air, particulièrement sur de jeunes arbres.

**PÉDONCULE** gros, brun noirâtre, dont le large sommet occupe une cavité évasée, régulière et assez profonde.

**PEAU** un peu rude, vert clair, passant au jaune paille du côté de l'ombre, lavée de rose cerise, marbrée de rouge pourpre du côté du soleil, très finement granitée sur une assez grande étendue de rouge foncé et de rouge clair. Elle se détache difficilement de la chair, même lorsque le fruit est mûr ; le duvet gris, épais et serré, est très caduc.

Les fruits récoltés à l'air libres, sont presque entièrement rouges.

**CHAIR** blanche, verdâtre, sauf autour du noyau où elle est d'un rouge carmin, mi-fine, très fondante, abondamment pourvue d'eau vineuse, sucrée et très agréablement parfumée.

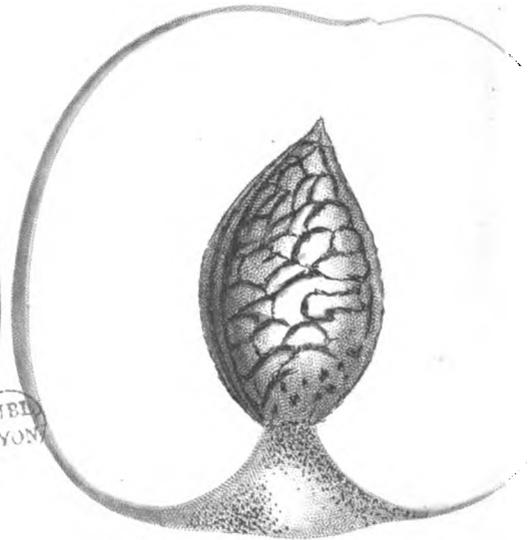
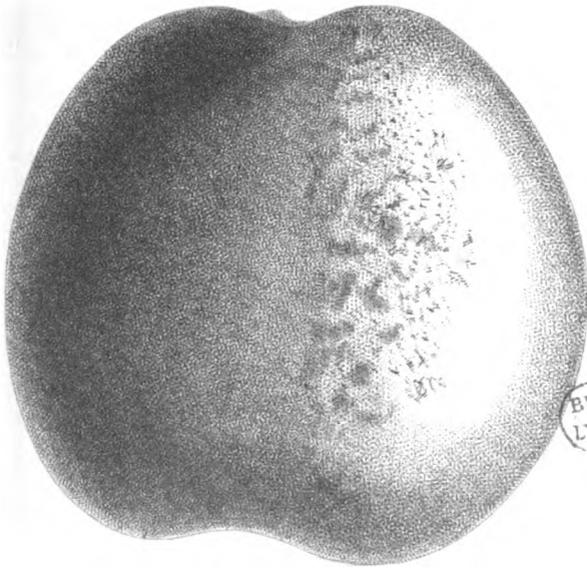
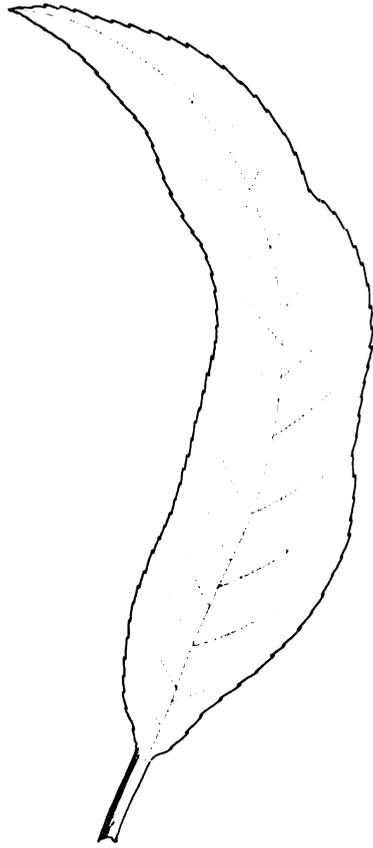
**NOYAU** petit ou moyen, irrégulier dans sa forme, le plus souvent ovale, plus renflé du côté de la côte dorsale que du côté de l'arête tranchante, rouge brique, grossièrement rustiqué, terminé par une pointe longue et aiguë ; il est large de 23 à 25 millimètres et épais de 17 à 20. Dans les années froides et humides on le trouve souvent partagé en deux et l'amande en mauvais état. (*La Pêche Turenne*, qui est une sorte de *Pourprée tardive*, offre souvent la même particularité).

**MATURITÉ.** Cette variété qui est aujourd'hui très peu répandue, ou pour mieux dire très peu connue sous son véritable nom, mûrit, année commune, vers la fin de septembre ; il faut la laisser mûrir sur l'arbre et la conserver quelque temps au fruitier où elle gagne en sucre et en parfum. Nous la regardons comme très propre à l'exportation.

**CULTURE.** L'arbre , greffé sur prunier , réussit très bien à l'air libre. Il se plaît dans les sols secs un peu pierreux. On le greffe sur même sujet pour espalier et on le plante à bonne exposition, dans un sol exempt d'humidité et bien drainé. Lorsqu'après une chaleur soutenue, il se trouve exposé à un vent du sud un peu fort et accompagné d'une pluie froide, il est rare que le côté exposé au vent ou à la pluie ne soit pas attaqué du blanc, qui souvent fait périr une partie des jeunes rameaux. Nous n'entendons parler ici que des arbres en plein air, car nous n'avons pas remarqué les mêmes altérations sur les arbres d'espaliers, abrités du vent du sud. Il est donc important de choisir les expositions les moins exposées à ce vent pour y planter la variété.

---





BELLE  
LYON

BELLE DE DOUÉ

## P. BELLE DE DOUÉ.

(N° 23.)

---

**SYNONYMES :** *Belle de Douai* (par erreur).

**ORIGINE.** Variété attribuée à M. Dimas-Chatenay, horticulteur à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire); l'introduction date de peu d'années (1842).

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

*Annales de la Société impériale et centrale.* 1842.

Carrière. *Jardin fruitier du Muséum.* 1865.

*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 41. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. I<sup>er</sup>, p. 173, 1865. Cet auteur dit avoir reçu, pour la *Belle de Doué*, la variété dite *Reine des Vergers*, et provisoirement la regarde comme synonyme de cette variété.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 3<sup>e</sup> édit., p. 214. 1866.

### DESCRIPTION.

**ARBRE** vigoureux et très fertile, qu'on peut cultiver sous toutes les formes et qui réussit très bien cultivé en plein air.

**RAMEAUX** moyens et assez gros, assez longs, minces à leur sommet, peu droits, vert bronzé du côté de l'ombre, rouge violacé du côté du soleil, granités rouille sur la partie la moins éclairée.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux et courts, les plus longs ont rarement plus de 2 centimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens, triangulaires, pointus, apprimés, rapprochés du rameau, gris brun, duveteux, presque toujours simples ; portés par des consoles très courtes, les unes beaucoup plus saillantes que les autres, nervées dessous et de chaque côté, mais d'une manière très inégale.

**BOUTONS A FLEURS** gros, coniques, renflés à leur base, recouverts d'écailles marron foncé assez mal appliquées les unes sur les autres, très duveteux à leur sommet ; le duvet gris cendré apparaît sur presque toute la surface.

**FLEURS** petites, campanulées, de 17 à 20 millimètres de diamètre, demi-ouvertes ; à pétales en cuilleron d'un joli rose frais.

**FEUILLES** d'un vert foncé et brillant, arquées ; à bords ondulés et finement dentés, plissées le long de la nervure médiane, longues de 12 à 15 centimètres, larges de 25 à 30 millimètres ; quelques-unes sont plus petites, plus étroites et relevées en gouttière, principalement celles qui sont plissées le long de la nervure.

**PÉTIOLÉS** moyens, inégaux, vert jaunâtre ou blanchâtre, profondément canaliculés.

**GLANDES** globuleuses, brunes, brillantes, parfois peu apparentes à la base des feuilles, parfois même avortées.

**FRUIT** moyen ou gros et n'ayant pas toujours la même forme, la grosseur et la forme changent à mesure que l'arbre prend de l'âge. Sur de jeunes arbres nous avons récolté des fruits moyens à tête conique pourvue d'un mamelon saillant et courbé. Sur des arbres adultes nous avons récolté des fruits gros, sphériques, déprimés à leurs deux pôles et munis d'un petit mamelon logé au milieu d'un bassin peu profond et évasé ; tous sont partagés d'un côté par un sillon large et très peu profond. Leur diamètre varie entre 6 et 7 centimètres et demi, et leur hauteur entre 6 et 7.

**PÉDONCULE** moyen, très rétréci dans son milieu, brun noirâtre, placé dans une cavité peu profonde, évasée et légèrement plissée sur ses bords.

**PEAU** fine, très mince, veloutée, passant du vert blanchâtre au jaune herbacé, abondamment lavée de rouge carmin cerise, marbrée de rouge pourpre, finement jaspée de rose clair du côté de l'ombre.

**CHAIR** blanche, verdâtre, fine, fondante, munie d'une eau abondante, sucrée, vineuse, agréablement parfumée. La cavité du noyau est nuancée de jaune et de rose tendre, veinée de rose vif.

**NOYAU** moyen et assez gros, large de 22 à 25 millimètres, épais de 18 à 21, ovoïde, terminé par une pointe aiguë et allongée, brun marron sur ses bords, fauve clair sur la partie renflée, régulièrement sillonné par des incrustations profondes dont les bords sont adoucis. L'arête tranchante est étroite et bien détachée des lamelles.

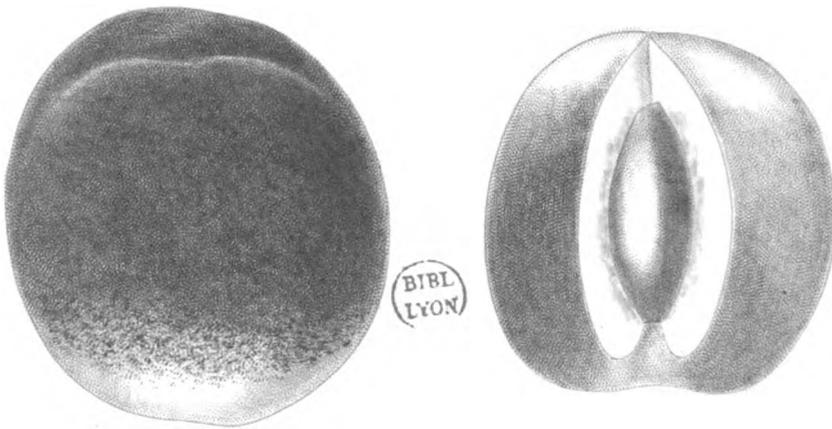
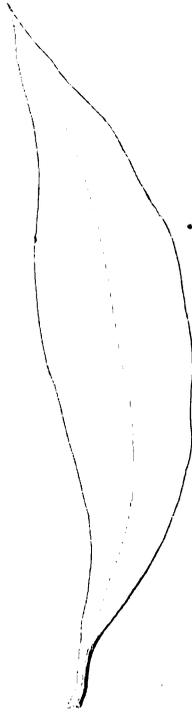
**MATURITÉ.** Cette belle et bonne Pêche mûrit, selon l'état des saisons et des climats, du commencement au milieu d'août. C'est une très bonne acquisition pour les marchés, où les beaux fruits hâtifs trouvent toujours un prix plus rémunérateur que les fruits intermédiaires, c'est-à-dire que les fruits qui mûrissent entre les hâtifs et les tardifs. La *Belle de Doué* se conserve parfaitement au fruitier pendant quelques jours; elle y acquiert du sucre et du parfum; elle est en outre un fruit très propre à l'exportation.

**CULTURE.** L'arbre peut être greffé sur tous les sujets propres au pêcher, et être planté à toutes les expositions, dans les sols exempts d'humidité et abrités. Il réussit très bien en espalier et très bien à l'air libre, sous forme de demi-tige, dont on écourte les nouvelles pousses chaque année au moment de la taille. Si on veut obtenir de beaux fruits d'un arbre cultivé à l'air libre, il ne faut pas oublier de supprimer à la taille les rameaux qui peuvent faire confusion.

---







5 VIOLET MUSQUE

## P. BRUGNON VIOLET MUSQUÉ.

(N° 24.)

---

SYNONYMES : *Brugnon violet*. -- *Brignon violet ou musqué*. — *B. musqué violet*. — *Bruguon de Rome, Roman, old Roman, Red Roman* (des Anglais). — *Blutrothe nektarine* (des Allemands), etc., etc. ; tous les auteurs anglais et allemands au nombre de douze environ qui ont décrit cette variété lui donnent un nom différent.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Citée par M.-R. Triquel, 1653.

Merlet, 1675.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 29. 1768.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. I<sup>er</sup>, p. 166. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 245. 1805.

T.-Y. Catros. *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, p. 131. 1810.

Dumont de Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. V, p. 551. 1811.

L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 36, 1839.

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 416. 1839.

Lelieur. *Pomone française*, p. 275. 1842.

*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 44. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. I<sup>er</sup>, p. 236. 1865.

F.-J. Dochnahl. *Der Sich. füh.*, etc., t. III, p. 205. 1866.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 3<sup>e</sup> édit., p. 205. 1866.

## DESCRIPTION.

Nous n'avons pas la prétention de croire que l'arbre que nous décrivons soit bien le même qu'ont décrit les auteurs anciens ; nous croyons que la variété primitive a disparu et que le semis a donné naissance à des variétés dont les caractères d'ensemble se rapportent assez bien à ceux du Brugnon violet musqué, décrit assez longuement par Duhamel.

**ARBRE vigoureux** et très productif, qui ne donne du beau et bon fruit qu'en espalier et lorsque les années sont chaudes.

**RAMEAUX** gros, longs et forts, vert obscur bronzé du côté de l'ombre, rouge sanguin du côté du soleil ; le rouge en s'éclaircissant et en passant au rose terne couvre souvent le rameau du côté de l'ombre.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux et irrégulièrement distribués sur le rameau, généralement plutôt courts que longs.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens, obtus, anguleux, bien appliqués contre le rameau sauf au sommet où ils sont légèrement écartés, brun roussâtre, à écailles serrées et soyeuses ; portés par des consoles assez saillantes, dont les côtés sont accompagnés d'une nervure courte, mais sensible.

**BOUTONS A FLEURS** moyens, courts, renflés, obtus ou sphériques, revêtus d'écailles peu serrées, marron fauve, plus duveteuses à leur sommet qu'à leur base.

**FLEURS** grandes, rosiformes, de 30 à 32 millimètres de diamètre ; à pétales concaves, arrondis, d'un beau rose frais, ombrés de rose plus vif, les onglets sont d'un beau rose pourpre.

**FEUILLES** d'un vert foncé brillant, légèrement en gouttière, très finement dentées, à peine arquée à leur sommet, leur grandeur varie avec l'âge de l'arbre. Lorsque celui-ci est jeune et vigoureux,

elles sont grandes, mais sur un arbre adulte ou un peu âgé, elles sont petites et moyennes, leur longueur varie donc entre 10 et 14 centimètres et leur largeur entre 15 et 30 millimètres.

**PÉTIOLÉS** gros, courts, profondément canaliculés, vert jaunâtre d'abord, passant ensuite au blanc verdâtre, cette couleur très changeante, s'étend souvent jusqu'au sommet des feuilles et sur les nervures secondaires.

**GLANDES** réniformes, rousses, peu nombreuses et peu apparentes particulièrement sur le pétiole où elles sont presque toujours avortées.

**FRUIT** moyen, arrondi, un peu plus haut que large, ce qui le fait paraître légèrement ovale. Sa hauteur moyenne est de 45 millimètres et son diamètre de 43, il est divisé d'un côté par un sillon peu profond, qui aboutit vers la tête qui est déprimée ; le mamelon, à peine visible, occupe le centre d'une dépression large, mais très peu profonde.

**PÉDONCULE** assez long, mince, noirâtre, tenant le fruit solidement attaché à l'arbre, il occupe une cavité étroite, profonde et régulière.

**PEAU** lisse, vernie, blanc jaunâtre du côté de l'ombre, lavée de rouge carmin, ombrée de rouge pourpre violet du côté du soleil, ponctuée sur le rouge de taches blanches et de petites granitures rouges sur une partie du fond clair.

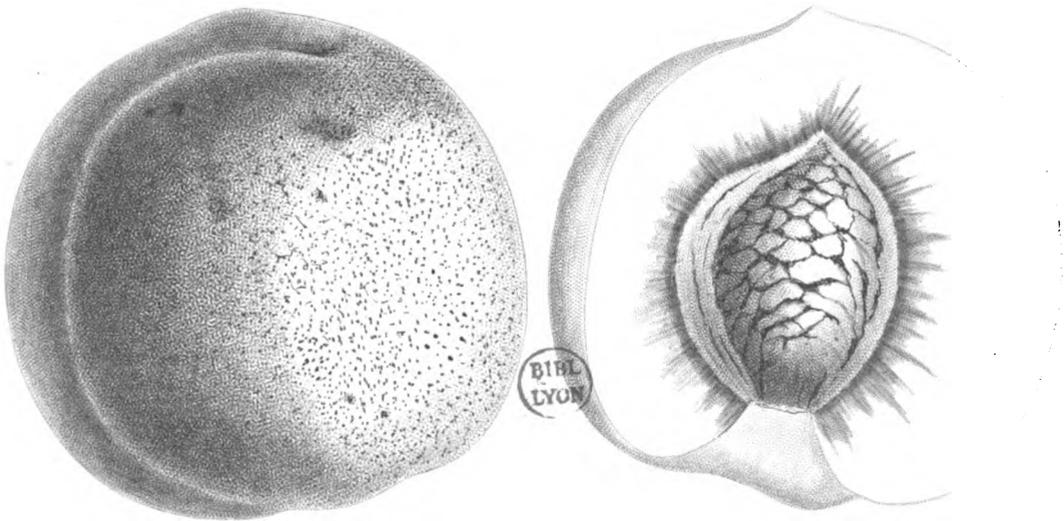
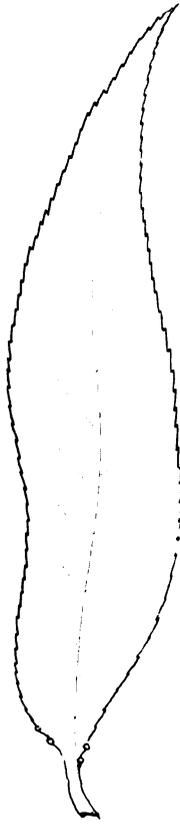
**CHAIR** blanche, jaunâtre, très rouge autour du noyau, auquel elle adhère fortement, ferme, sucrée, vineuse, musquée et juteuse.

**NOYAU** moyen, ovale, rougeâtre, large de 20 à 23 millimètres, épais de 17 à 19, à incrustations profondes, régulières, adoucies sur leurs côtes ; les lamelles qui accompagnent l'arête tranchante sont réunies en petits feuillets pressés les uns contre les autres ; la pointe est courte et fine.

**MATURITÉ.** Cette variété de Brugnon mûrit vers la fin de septembre, il faut la récolter très mûre, dans cet état elle peut demeurer longtemps sur l'arbre sans tomber ; il est plus avantageux cependant de la rentrer au fruitier où elle se conserve facilement de six à huit jours ; c'est après ce séjour qu'elle devient un fruit de toute première qualité.

**CULTURE.** Aujourd'hui ce Brugnon est devenu fort rare, on ne le trouve que dans quelques jardins d'amateurs, les horticulteurs du nord, du centre, de l'est et de l'ouest de la France le cultivent très peu, parce que d'abord l'arbre est rarement demandé, et qu'ensuite, le fruit est très peu prisé sur les marchés. On peut le greffer sur tous les sujets propres à recevoir la greffe du pêcher ; le planter dans les sols les plus chauds et aux expositions les plus éclairées, particulièrement en espalier au midi.





CHANCEMIERE

## P. CHANCELIÈRE.

(N° 25).

---

SYNONYMES : *Mignonne bosselée* (de Mortillet). Cet auteur ajoute que c'est aussi *Belle de Vitry* de A. Lepère (1860) et *Barrington* de Robert Hogg. — *Chancelerie*. — *Belle beauté* (Catalogues). — *Kanzler*. — *Pfirsich* et *Schone Kanzlerin* (des Allemands). — *Véritable Chancelière à grandes fleurs*.

ORIGINE. Variété ancienne à laquelle M. de Mortillet donne un nom nouveau, celui de *Mignonne bosselée*. L'adjectif *bosselée*, choisi par M. de Mortillet, signifie que la variété qu'il décrit est bosselée ; mais ce fruit est-il bien le même que la variété décrite par Duhamel, sommairement il est vrai, sous le nom de véritable *Chancelière à grandes fleurs*, variété qu'il compare à la *Chevreuse hâtive*, tout en disant qu'elle est moins allongée? Duhamel indique clairement que la *Chancelière à grandes fleurs* a 2 pouces de hauteur sur 22 lignes de diamètre, qu'elle est partagée en deux hémisphères d'inégale grosseur par un sillon, mais il ne parle pas de bosses.

A. Lepère connaît trop bien les pêcheurs pour confondre la *Chancelière* avec la *Belle de Vitry*, et tous les praticiens et les amateurs savent que c'est par erreur qu'on a imprimé dans son édition de 1860 les mots *grandes fleurs* au lieu de *petites* en parlant de la *Belle de Vitry*.

Relativement à la *Barrington*, ou *Buckingham mignonne*, ou *Colonel Ansley's*, Dittrich et Dochnahl ne sont pas d'accord avec M. de Mortillet, car ils décrivent séparément la *Chancelière* et la *Barrington*.

En terminant sa description, Duhamel ajoute que l'on cultive dans plusieurs jardins sous le nom de *Chancelière*, une variété à petites fleurs, qu'il pense être issue de la *Chevreuse* ; c'est sans doute celle dont parle de la Bretonnerie, et qu'il nomme *Fausse Mignonne* ou peut-être aussi celle que Knoop décrit sous le nom de *Chancelière*. A la fin de la description de cet auteur, on lit ce qui suit : « On » prétend que cette sorte est provenue d'un noyau de la *Chevreuse* » dans le jardin de M. DE SEGUIER, chancelier de France. »

#### AUTEURS DESCRIPTEURS.

Merlet. 1690, parle d'une *Chancelière* : laquelle ?

Duhamel. *Traité des arb. fruit.*, tome II, page 23, 1763.

*Bon Jardinier*, 1783, cite une *Chancelière*.

Le même en 1796 s'exprime ainsi : « *Chancelerie à grandes fleurs*, variété de la *Chevreuse* ; fruit un peu moins allongé, plus » sucré, meilleur, un peu plus tardif. »

Forsyth. *Traité de la culture des arb. fruit.*, page 53, 1803.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, tome I, page 162, 1803.

Couverchel. Sous le nom de *Véritable Chancelerie*, *Traité des fruits*, page 409, 1839.

F. J. Dochnahl. *Der Sich. fñh.*, tome III, page 198, 1858.

P. de Mortillet. Sous le nom de *Mignonne bosselée*, *Les Meilleurs fruits*, tome 1<sup>er</sup>, page 76, 1865.

#### DESCRIPTIONS.

L'ARBRE que nous cultivons sous le nom de *Chancelière à grandes fleurs* est très vigoureux et très fertile, beaucoup plus que ceux des autres mignonnes, sauf toutefois celui qu'on nomme depuis peu *Belle beauté* qui lui ressemble en tous points, aussi pour nous qui cependant pouvons nous tromper, *Belle beauté* moderne est synonyme de *Chancelière à grandes fleurs* ancienne.

RAMEAUX gros, longs et forts, mélangés de moyens et de plus faibles, mais en général tous longs ; vert jaunâtre du côté de l'ombre, rougeâtre du côté du soleil, lavés et faiblement marbrés de rouge violacé, parsemés à leur base de glandes rouille et fauve clair, assez saillantes.

**ENTRE-FEUILLES** longs et inégaux, plus réguliers sur les rameaux forts que sur les plus faibles ; leur longueur qui est à signaler varie entre deux et cinq centimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** de deux sortes, petits et très petits, ceux-ci accompagnent les boutons à fleurs, ils sont longs, effilés et bruns, aplatis sur leurs côtés et très aigus ; les autres sont seuls, convexes d'un côté, concaves de l'autre, obtus, brun ou rouge rosé, duveteux, dressés contre le rameau ; les consoles sur lesquelles ils reposent sont courtes et peu saillantes.

**BOUTONS A FLEURS** gros, ovales, allongés, obtus, légèrement anguleux, bruns à leur base, recouverts à leur sommet d'un duvet gris rosé, abondant, ils sont presque toujours deux à deux séparés par un bouton à feuille, et aussi nombreux à la base des rameaux qu'à leur sommet ce qui dénote la très grande fertilité de l'arbre.

**FLEURS** grandes, rosiformes, de 38 à 40 centimètres de diamètre ; pétales arrondies, concaves, d'un beau rose frais, ombré de rose carmin tendre ; les onglets et les bords des pétales sont d'un carmin pourpré.

**FEUILLES** d'un vert émeraude, foncé et brillant ; très finement dentées, lancéolées, aiguës, planes ou faiblement en gouttière, longues de 11 à 14 centimètres, larges de 28 à 32 millimètres. On en rencontre de plus courtes et de plus étroites, comme parfois aussi de plus grandes.

**PÉTIOLÉS** gros, courts, vert jaunâtre, profondément canaliculés et souvent cordés.

**GLANDES** globuleuses, fines et peu apparentes sur le pétiole, un peu plus développées à la base de la feuille, mais jamais bien prononcées avant le milieu de juin.

**FRUIT** gros, tantôt sphérique et déprimé à ses deux pôles, tantôt arrondi. Dans le premier cas, il est aussi haut que large, dans le second, il est un peu plus haut que large, alors son diamètre ordinaire est de 62 millimètres et sa hauteur de 65. Nous avons mesuré plus d'un fruit dont le diamètre et la hauteur étaient de 65 millimètres ; parmi ces fruits, les uns étaient divisés d'un côté en deux parties égales par un sillon bien accentué à la base et au sommet, d'autres

étaient divisés en deux parties plus inégales, par un sillon mieux accentué dans toute sa longueur ; dans cette circonstance, le sillon est accompagné d'un côté par une côte irrégulière, souvent peu sensible. Le mamelon petit, obtus, occupe le centre d'une cavité étroite mais longue, qui semble prolonger le sillon.

**PÉDONCULE** moyen, long, très étranglé, brun roux ; placé dans une cavité profonde, ovale, étroite, irrégularisée sur ses bords par de petites bosses très inégales, mais jamais très prononcées.

**PEAU** mince, fine, jaune herbacé du côté de l'ombre, lavée de rouge cerise foncé, nuancée de rouge pourpre violacé du côté du soleil, abondamment granitée pourpre, recouverte d'un duvet fin, gris blanc ou blanc mat, serré, qui se roule sous la pression des doigts.

**CHAIR** blanche, rouge sous la peau du côté du soleil, rouge pourpre autour du noyau. (Cette couleur domine en lanières très inégales sur une assez grande étendue). Très fine, pourvue d'une eau très abondante, sucrée, agréablement relevée, excellente.

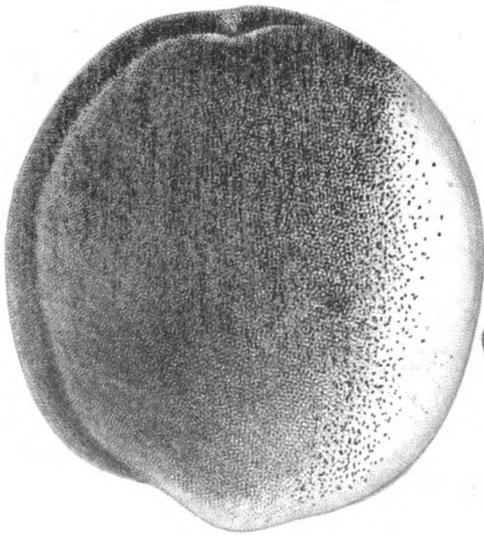
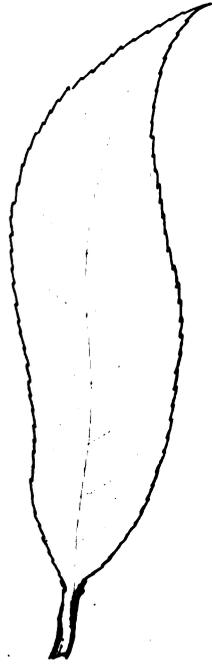
**NOYAU** assez gros, large de 22 à 25 millimètres, épais de 17 à 19, roux fauve, teinté de brun violet autour de ses côtes et à sa base, grossièrement rustiqué ; la côte tranchante est séparée des lamelles adjacentes par des sillons profonds et larges. Sa tête renflée est terminée par une pointe plate, courte et émoussée.

**MATURITÉ.** Cette belle et bien bonne pêche mûrit tantôt un peu avant ou tantôt immédiatement après la *Grosse Mignonne*. La *Mignonne hâtive* et la *Pêche à bec* la précèdent de quelques jours. Toutefois nous avons récolté la *Chancelière* au même temps que la *Mignonne hâtive*. Comme ses cousines, elle gagne d'être portée au fruitier et d'y séjourner 24 heures.

**CULTURE.** L'arbre peut se greffer sur tous sujets, être cultivé sous toutes les formes et être planté à toutes les expositions où le pêcher peut prospérer ; comme il est très fertile, même pendant sa jeunesse, nous conseillons dans l'intérêt de sa santé et pour n'obtenir que de beaux et bons fruits, de le soumettre à une taille plutôt courte que longue, et d'éclaircir les fruits après la formation du noyau.

---





BIBL  
LYON



DE SYRIE

## P. DE SYRIE.

(N° 26).

---

SYNONYMES : *Barral*. — *d'Egypte*. — *de Tullins*. — *Michal*.

ORIGINE. Nous empruntons à M. Mas, qui lui-même les tenait de M. de Mortillet, les renseignements sur l'origine de cette variété, renseignements qui donnent en même temps la raison de ses divers synonymes : En 1805, un officier de l'armée d'Egypte, le commandant Barral, rapporta des noyaux d'une pêche qu'il avait récolté à Saint-Jean-d'Acre, en Syrie. A son arrivée en son pays natal, à Tullins (Isère), il sema une partie de ces noyaux et remit les autres à des parents et amis, et entre autres, à M. Michal qui fut un zélé propagateur de cette variété.

D'après M. de Mortillet, la Pêche de Syrie qui se reproduit très bien de noyaux, a produit dans l'Isère deux formes qui se perpétuent : l'une, à Champagnier près Vizille, de forme allongée, fortement déprimée à la base, et plus particulièrement désignée sous les noms de Pêche de Syrie ou Pêche d'Egypte ; l'autre, à Tullins, plus grosse, plus arrondie et plus colorée est plus particulièrement connue sous le nom de Pêche Michal ou Pêche de Tullins. Du reste, ces deux variations subissent les influences du sol et ne se maintiennent, avec leurs attributs respectifs, que dans le même terrain.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

Mas. *Le Verger*, 1865, p. 7.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs fruits*, 1866, p. 183.

#### DESCRIPTION.

**ARBRE** vigoureux, robuste, très fertile.

**RAMEAUX** longs et effilés surtout à leur extrémité, d'un beau rouge intense du côté du soleil.

**ENTRE-FEUILLES** courts, à consoles saillantes, à nervures un peu décourrentes.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, appliqués, comprimés ; à écailles duveteuses, d'un brun rougeâtre.

**FEUILLES** de grandeur moyenne, assez larges au milieu, presque également atténuées à la base et au sommet ; à dents assez régulières, peu profondes.

**PÉTIOLÉS** généralement assez courts, portant des glandes réniformes, purpurines ; ces glandes sont parfois globuleuses.

**BOUTONS A FRUITS** petits, obtus, un peu comprimés ; à écailles duveteuses au sommet, d'un brun rougeâtre.

**FLEURS** petites, s'ouvrant très peu, tardives.

**FRUIT** assez gros ou gros, allongé, peu uni ou bosselé, bien élargi en sa moitié supérieure, très atténué dans sa moitié inférieure ; sommet renflé, arrondi, muni d'un mamelon très petit ou nul ; base étroite, tronquée, côtelée, à cavité pédicellaire étroite et peu profonde ; sillon peu profond, plus accusé vers le sommet dont une des berges est plus saillante que l'autre.

**PEAU** très duveteuse, fine, se ~~détachant bien de la chair~~, d'un jaune verdâtre à l'ombre, lavée de rouge et rayée de rouge plus sombre du côté du soleil.

**CHAIR** grosse, d'un blanc verdâtre, rouge autour du noyau, dont elle est isolée parfois par un espace assez grand ; eau assez abondante, vineuse, parfumée, relevée, laissant souvent une légère saveur amère acidulée (particulièrement si l'année est humide et fraîche).

**NOYAU** petit, allongé, bombé au sommet qui se termine brusquement par une pointe courte et tranchante, sensiblement atténué en tous sens à sa partie inférieure, profondément et assez grossièrement rustiqué.

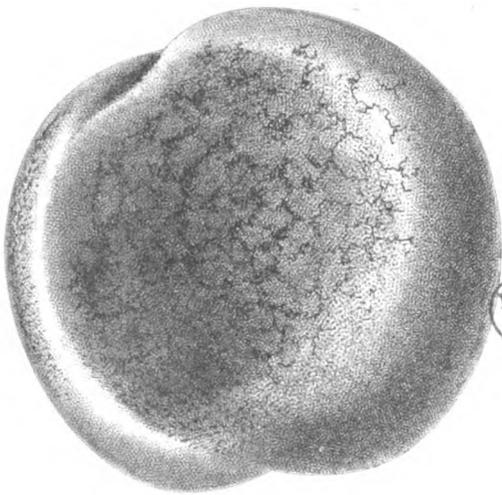
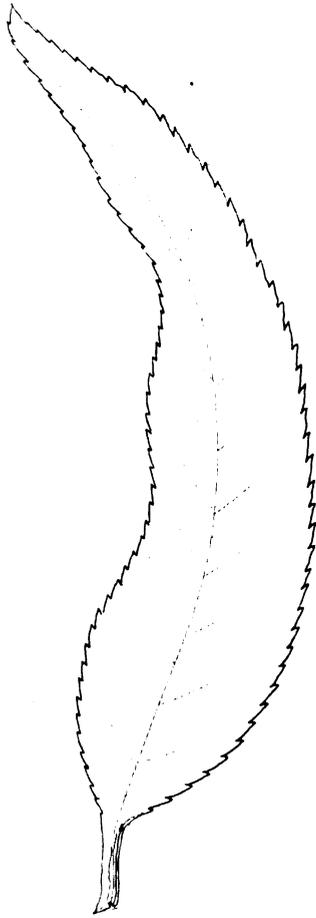
**MATURITÉ.** Ce bon fruit, qui devient très bon dans les années chaudes, mûrit pendant tout le mois de septembre.

**CULTURE.** L'arbre peut être cultivé en espalier à toutes expositions, ses fruits y deviennent plus gros ; mais il est spécialement recommandable pour le plein vent, parce qu'il est moins sujet que ses congénères aux maladies qui affectent le pêcher, et que ses fleurs tardives résistent mieux aux intempéries du printemps. Cette rusticité doit le rendre éminemment propre à faire des sujets pour la greffe. Il se reproduit de noyau avec tous ses caractères essentiels.

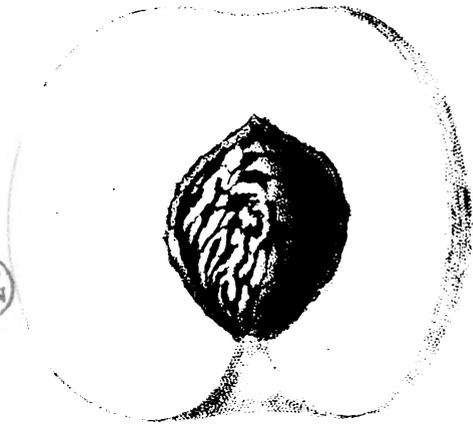
---







BIBL  
LYON



MALTE

## PÊCHE DE MALTE.

(N° 27.)

---

**SYNONYMES :** *Pêche Malte.* — *Malte.* — *Belle de Malte.* — *Belle de Paris.* — *Pêche de Paris.* — *Pêche d'Italie.* — *Malte de Normandie.* — *Malta.* — *Von Malta.* — *Malteser Pfirsich.* — *Italien ische.* — (Ne pas confondre avec *Belle Chevreuse*, que Merlet et La Quintinie nomment *Pêche d'Italie.*)

**ORIGINE** ancienne.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

- Catalogue des Chartreux.* 1752.  
Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 15. 1768.  
*Bon Jardinier*, 1783 et 1796.  
De la Bretonnerie. *Ecole du Jardin fruitier*, t. II, p. 385. 1784.  
T.-Y. Catros. *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, p. 97. 1810.  
Dumont de Courset. *Le Botaniste Cultivateur*, t. V, p. 550. 1811.  
Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. I<sup>er</sup>, p. 163. 1803.  
E. Calvel confond cette variété avec la *Madeleine blanche* (par erreur).  
Lindley. *A Guide to the orch.*, p. 218. 1831.  
L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 30. 1839.  
Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 408. 1839.  
Lelieur. *Pomone française*, p. 267. 1842.  
F.-J. Dochnahl. *Der sich. fñh.*, etc., t. III, p. 195.  
*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 42. 1864.  
Downing. *The fruits and the fruit trees of America*, p. 619. 1864.  
P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. I<sup>er</sup>, p. 109. 1865.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 225. 1866.  
Thomas. *The american fruit cultu.*, p. 316. 1867.

#### DESCRIPTION.

**ARBRE** d'une vigueur moyenne, fertile, qu'on peut greffer sur tous les sujets propres au Pêcher et élever sous toutes les formes.

**RAMEAUX** minces et effilés, vert tendre du côté de l'ombre, teintés de rouge pâle et de rouge sanguin et pointillés de jaune du côté du soleil.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux et inégalement distribués et mélangés; les uns ont 25 millimètres de long, les autres en ont 35.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, très aigus, presque couchés sur le rameau, supportés par des consoles légèrement renflées et très finement nervées dans leur milieu et sur leurs côtés; ils sont recouverts d'écailles lisses, marron, bordées de brun noirâtre.

**BOUTONS A FLEURS** petits et moyens, allongés et fluets, coniques et pointus, recouverts d'écailles marron foncé, à peine duveteuses.

**FLEURS** grandes, rosiformes, de 30 à 33 millimètres de diamètre; à pétales arrondis ou légèrement cordiformes, concaves, d'un rose tendre et violacé, passant au rose plus foncé, ombrés de rose carminé sur leurs onglets.

**FEUILLES** d'un vert gai et jaunâtre, à bords profondément et finement dentés et surdentés, faiblement relevés ou onduleux; quelques-unes sont planes, quelques autres sont arquées à leur sommet. Leur longueur et leur largeur varient selon l'âge et la santé de l'arbre, comme aussi de la position qu'elles occupent sur le rameau. Celles du haut sont plus grandes que celles du bas. Leur longueur ordinaire est de 9 à 10 centimètres, et leur largeur de 23 à 28 millimètres.

**PÉTIOLÉS** gros, courts, vert clair, profondément canaliculés, presque stipulés, renflés à leur base.

**GLANDES nulles (Caractère des Madeleines).**

**FRUIT** moyen ou assez gros, sphérique, déprimé vers ses deux pôles, un peu plus large que haut. Son diamètre varie entre 60 et 65 millimètres, et sa hauteur entre 55 et 60. Un sillon le partage en deux hémisphères d'une manière régulière; ce sillon n'est bien apparent qu'à la base et au sommet du fruit; sur les parties renflées, il est très peu profond et très évasé; le mamelon manque, sa place est marquée par une glande noire qui se trouve placée au milieu d'une cavité régulière et assez profonde.

**PÉDONCULE** court, brun grisâtre, élargi à son sommet, placé dans une cavité étroite, régulière, assez profonde.

**PEAU** mince, très fine, vert clair passant au blanc jaune verdâtre ou au blanc de cire, lavée de rose carminé tendre, partiellement marbrée et zébrée de rouge pourpré et de rouge vif, recouverte d'un duvet fin et soyeux se détachant au moindre frottement; à la maturité, la peau quitte la chair avec facilité.

**CHAIR** blanche, teintée de rose autour du noyau, fine, très fondante, très abondamment pourvue d'eau sucrée, parfumée faiblement mais agréablement musquée.

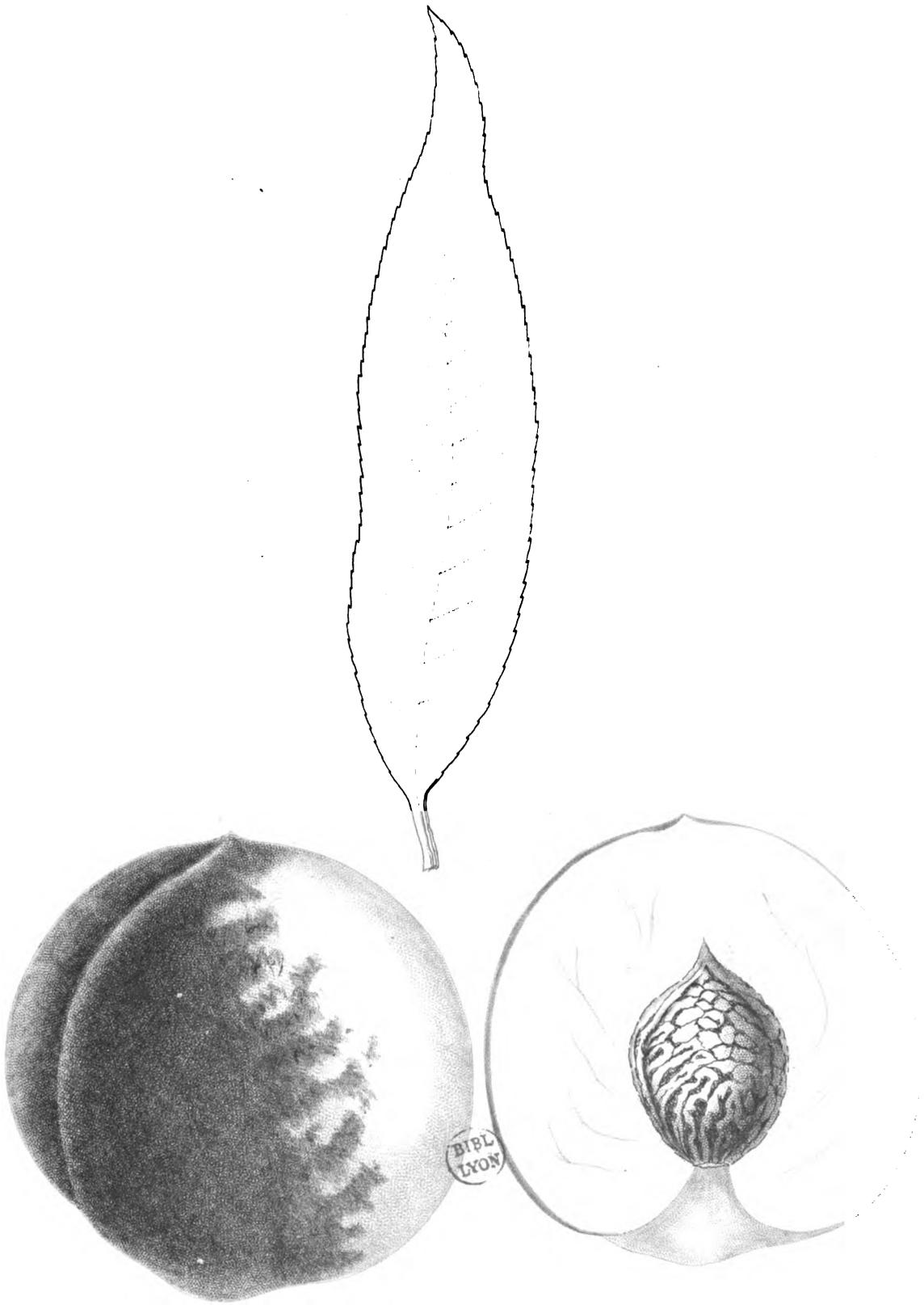
**NOYAU** moyen, ovale, arrondi, large de 24 millimètres, épais de 21 à 22, très renflé vers sa pointe qui est plate, courte et peu aiguë, étroit vers sa base, profondément rustiqué, brun clair ombré gris brun. L'arête tranchante est très développée et bien séparée des lamelles, mais ne conserve pas de fragments de chair.

**MATURITÉ.** Cette bien bonne Pêche, qui devient de plus en plus rare depuis l'introduction de variétés nouvelles, mûrit ordinairement dans la première quinzaine de septembre. Quoique mûre, elle reste bien attachée à l'arbre; elle se conserve également très bien au fruitier, pendant 24 heures, si elle a été récoltée avec beaucoup de précaution. La plus petite pression laisse une tache après elle lorsque le fruit est parfaitement mûr; on aura donc bien soin de la cueillir avec beaucoup de délicatesse.

**CULTURE.** L'arbre réussit, dit-on , très bien en Normandie. La Bretonnerie dit, en effet, que c'est le Pêcher qui y réussit le mieux et que son fruit y est très estimé. M. de Mortillet recommande de le cultiver au levant dans les terres un peu fortes. T.-Y. Catros dit que le fruit est très agréable lorsque l'arbre est cultivé dans les terres sèches. Lelieur recommande de planter l'arbre dans un terrain préparé, sans dire comment doit se faire la préparation. Le vénérable et regrettable M. Lacène, dont nous possédons toutes les notes qu'il a écrites sur l'horticulture, dit dans l'une d'elles : « Le Pêcher de Malte se plaît et prospère à l'exposition du sud, du sud-est et du sud-ouest, dans une terre franche, profonde, richement amendée par des engrais animalisés et renouvelés de cinq en cinq ans.

---





ADMIRABLE

## P. ADMIRABLE.

(N° 28.)

---

**SYNONYMES :** *Admirable Longue* (Poiteau). — *Admirable Rouge* (Soc. Van Mons).

**ORIGINE.** Variété ancienne, d'origine inconnue.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Citée par Merlet, 1675.

M.-R. Triquel, 1653.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 33. 1768.

Knoop. *Pomologie des Pays-Bas*. Pêcher, p. 80. 1771.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. I<sup>er</sup>, p. 161. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 235. 1805.

T.-Y. Catros. *Traité raisonné de la taille*, p. 100. 1810.

Dumont de Courset. *Le Botaniste Cultivateur*, t. V, p. 550. 1811.

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 411, 1839.

Lelieur. *Pomone française*, p. 270. 1842.

Poiteau. *Arbres fruitiers*, t. I<sup>er</sup>.

Bengy de Puyvallée. *Mémoire sur la Taille*, p. 221. 1860.

*Congrès pomologique de France*, cat. gén., p. 40. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. I<sup>er</sup>, p. 118. 1865.

## DESCRIPTION.

**ARBRE** vigoureux et très fertile , spécial à la culture en espalier, délicat malgré sa vigueur et souvent atteint par la cloque.

**RAMEAUX** gros, forts et bien développés , vert bronzé du côté de l'ombre, rouge violet noirâtre du côté du soleil ; les plus forts sont sensiblement nervés à leur sommet.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux, plutôt courts que longs ; les plus longs sont à la base, et les plus courts au sommet.

**BOUTONS A FEUILLES** petits et très petits, courts, triangulaires, pointus ou obtus, les uns collés contre le rameau, les autres un peu éloignés, variant du brun noir au brun rouge ; quelques-uns sont terminés par une pointe orangé foncé.

**BOUTONS A FLEURS** inégaux comme ceux à feuilles, en général moyens, ovales, anguleux, obtus, bruns, duvetés gris à leur sommet, ou seulement teintés de rouge saumoné. Les consoles sont très inégales ; sur les gros rameaux, elles sont fort développées et très caractérisées par leurs trois nervures saillantes.

**FLEURS** petites, campanulées, de 21 à 24 millimètres de diamètre, assez bien étalées ; à pétales en nacelle, onduleux, d'un brun mêlé de rose tendre.

**FEUILLES** d'un beau vert foncé, aiguës, légèrement arquées à leur extrémité, planes ou à bords très peu relevés, régulièrement et finement dentées ; leur longueur varie entre 12 et 15 centimètres, et leur largeur entre 28 et 32 millimètres.

**PÉTIOLÉS** gros, courts, vert jaunâtre, profondément canaliculés, très élargis à leur base, pour ainsi dire stipulés.

**GLANDES** globuleuses, brillantes, brunes, bien déterminées et bien apparentes à la base de la feuille et sur le pétiole, mais rarement bien nombreuses.

**FRUIT** gros ou très gros, tantôt sphérique, tantôt arrondi, c'est-à-dire ou un peu plus large que haut, ou un peu plus haut que large ; verticalement partagé d'un côté par un sillon peu profond, dont un des bords forme une côte saillante ; plus renflé du côté du sillon que

du côté opposé. Le mamelon, petit ou très petit, est placé dans une cavité peu profonde et évasée, souvent il est à fleur et plus apparent.

**PÉDONCULE** assez gros et assez long, brun olivâtre, placé dans une cavité assez profonde et peu évasée.

**PEAU** très fine, vert très tendre, passant au jaune clair blanchâtre à l'époque de la maturité, très fortement lavée de rouge carmin, ombrée de rouge pourpre du côté du soleil, délicatement marbrée de rose clair sur une partie de la couleur jaune. Le duvet, fin, soyeux, blanchâtre, se détache très facilement de la peau au moindre frottement.

**CHAIR** blanche, citrine, rose tendre et veinée de rose vif autour du noyau, fine, fondante; pourvue d'une eau suffisante, très sucrée, très parfumée, suave.

**NOYAU** moyen, petit en comparaison du volume du fruit; sa longueur est de 35 à 37 millimètres, sa largeur de 22 à 25 millimètres, et son épaisseur de 18 à 19; ovale, déprimé du côté du pédoncule, terminé par une pointe aiguë, plate et assez longue; régulièrement et profondément rustiqué, brun marron foncé autour de ses côtes, plus clair sur sa surface.

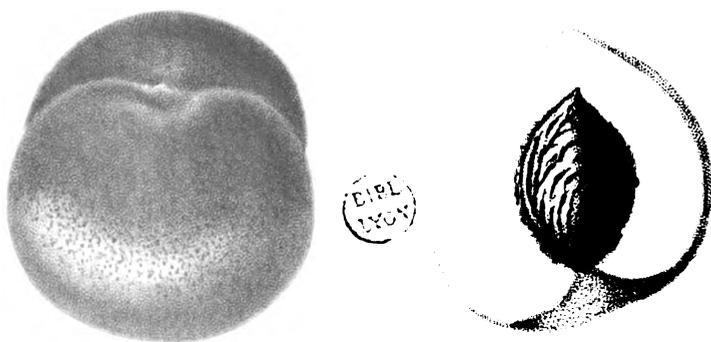
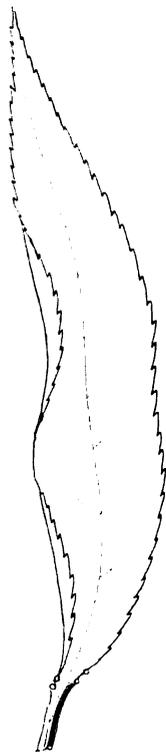
**MATURITÉ.** Cette belle et délicieuse Pêche, peu répandue et souvent confondue avec d'autres variétés, mûrit successivement depuis le commencement de septembre jusqu'au 20 du mois. C'est une des plus fines pêches connues, qui se perfectionne d'une manière remarquable au fruitier, où elle peut passer sans risque deux ou trois jours. Elle est très propre à l'exportation, attendu que sa chair, quoique fondante, est toujours un peu ferme.

**CULTURE.** L'arbre est sujet à la cloque et perd souvent une partie de ses membres; mais souvent aussi il apparaît, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, de forts rameaux qui percent sur le vieux bois et qu'on peut utiliser pour garnir les vides. Nous conseillons de ne pas cultiver cette variété sous de grandes formes, et de tenir compte du sol et de l'exposition. Les sols forts, humides et les expositions ventées et ombrées lui sont très contraires.

---







DOUBLE DE TROYES

## P. DOUBLE DE TROYES.

(N° 29.)

---

SYNONYMES : *Petite Mignonne*. — *Pêche de Troyes*. — *Pêche de Troix double* (Triquel). — *Mignonnette*. *Small mignonne* des Anglais. — *Kleiner Lieblicher Lockpfirsich* (des Allemands). — *Pêche hâtive* (Catros). — *Petite Mignonne hâtive* (Couverchel).

ORIGINE. Variété très ancienne.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Citée par Merlet, 1795.

M.-R. Triquel, 1653.

*Catalogue des Chartreux*, 1730 à 1775.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 8. 1768.

De la Bretonnerie. *Ecole du Jardin fruitier*, t. II, p. 382. 1784.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. I<sup>er</sup>, p. 165. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 214. 1805.

T.-G. Catros. *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, p. 77. 1810.

Dumont de Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. V, p. 550. 1811.

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 406. 1839.

L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 23, fig. V, 1839, se trompe en attribuant à cette variété des grandes fleurs et des glandes globuleuses.

Lelieur. *Pomone française*, p. 272. 1842.

F.-J. Dochnahl. *Der Sich. fñh.*, etc., t. III, p. 213.

Bengy de Puyvallée. *Mémoire sur la taille*, p. 214, 2<sup>e</sup> édit. 1860.

*Congrès pomologique de France*, catal. gén., p. 41. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. I<sup>er</sup>, p. 174. 1865.

A. Mas. *Le Verger*.

Robert Hogg. *The fruit manual*, 3<sup>e</sup> édit., p. 232. 1866.

Carrière, *Jardin fruitier du Muséum*, se trompe en confondant l'Avant-Pêche rouge avec la Double de Troyes.

#### DESCRIPTION.

**ARBRE** peu vigoureux, très fertile, spécialement destiné à la culture en espalier dans le nord de la France.

**RAMEAUX** très inégaux en grosseur et en longueur, généralement plutôt longs et faibles que forts. Lorsque l'arbre arrive à l'âge adulte, ils perdent encore de leur force et deviennent menus et effilés; ils sont vert pâle du côté de l'ombre, granités rouille à leur base; le côté éclairé est d'un rouge vineux, finement taché brun.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux et alternes dans leur longueur; un court précède un long d'une manière assez régulière.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, triangulaires, pointus, brun noirâtre, appliqués contre le rameau; portés par des consoles courtes, très peu saillantes, à peine nervées sur leurs côtés.

**BOUTONS A FLEURS** petits, ovoïdes, anguleux, brun roux, très écartés du rameau.

**FLEURS** petites, campanulées, de 11 à 14 millimètres de diamètre, entr'ouvertes; à pétales ovales, arrondis, en cuilleron, rose carné tendre, passant au rose terne après quelques jours d'éclosion.

**FEUILLES** d'un vert jaunâtre, très aiguës, lancéolées, arquées vers le sommet, à bords onduleux, très finement dentées ; quelques-unes sont en gouttière et froncées le long de la nervure médiane ; leur longueur et leur largeur varient selon l'âge ou la vigueur de l'arbre.

**PÉTIOLÉS** moyens, courts, jaunâtres, faiblement canaliculés, rarement droits.

**GLANDES** réniformes, très distinctes à la base de la feuille, beaucoup moins apparentes sur le pétiole, où souvent elles sont en partie avortées.

**FRUIT** petit, variable dans sa forme. On trouve sur le même arbre des fruits sphériques légèrement déprimés à leurs pôles et un peu plus larges que hauts ; on en trouve d'autres arrondis, dont le diamètre égale la hauteur ; enfin, quelques-uns sont à peine ovoïdes et un peu plus hauts que larges. Les fruits sphériques sont partagés en deux hémisphères inégaux, par un sillon bien caractérisé ; les autres ne le sont que d'un seul côté. La cavité pistillaire est assez profonde et peu large ; le mamelon qui sort de son centre est tantôt moyen, aigu, saillant et courbé, tantôt gros, renflé, très saillant et très courbé. Les plus gros fruits ont ordinairement 4 centimètres de diamètre et à peu près autant de haut.

**PÉDONCULE** petit, mince, verdâtre, placé au fond d'une cavité profonde, évasée et plissée.

**PEAU** très fine, mince, duveteuse et soyeuse, vert blanchâtre, passant au jaune paille à l'époque de la maturité, lavée de rouge cerise du côté du soleil, finement granitée de carmin sur presque toute sa surface.

**CHAIR** blanche, citrinée, rosée autour du noyau, fine, demi-fondante, pourvue d'une eau abondante, sucrée, acidulée, délicieusement parfumée.

**NOYAU** petit, ovoïde, renflé, large de 15 millimètres, épais de 12, blond roux ou blond fauve, finement et peu profondément rustiqué,

terminé par une pointe aiguë et légèrement courbée, conservant de nombreux filaments de chair courts mais cachant toutes les incrustations.

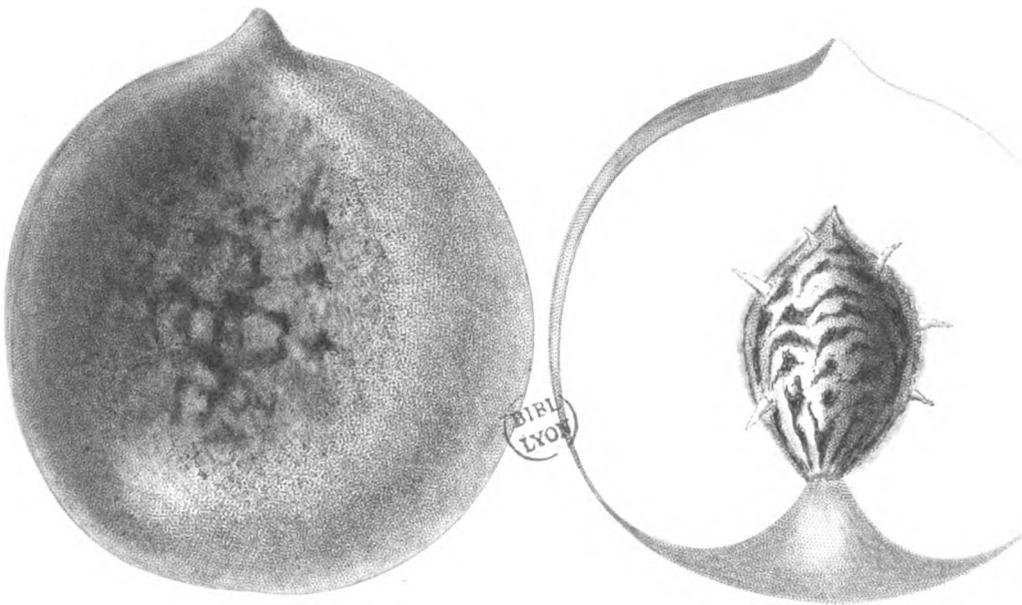
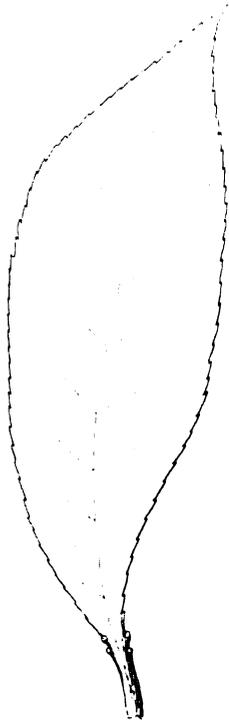
**MATURITÉ.** Cette bonne petite pêche mûrit, selon la latitude, de la fin de juillet au milieu d'août. Elle n'est pas caduque, même à sa parfaite maturité, et se conserve très bien au fruitier, où elle acquiert plus de sucre.

**CULTURE.** La variété se plaît dans les sols riches, meubles et profonds ; elle réussit et prospère à l'exposition de l'est et du sud-est; mais on préfère la cultiver au sud, afin de jouir de sa précocité. Elle se greffe indistinctement sur prunier et sur amandier ; ce dernier sujet convient particulièrement à la haute tige plantée dans les sols profonds.

On demande souvent pourquoi nos horticulteurs ne cultivent pas des arbres fruitiers en vase, comme cela se pratique en Angleterre, en Allemagne et en Belgique. A cette question, nous avons répondu et nous répondons encore que la chose est très faisable, mais qu'elle est plus coûteuse que lucrative. Ces sortes d'arbres ne sont recherchées que par des personnes riches, et seulement dans les pays où les mêmes arbres réussissent mal à l'air libre. Toutefois, aux personnes curieuses de posséder quelques-unes de ces petites miniatures cultivées en vase, nous conseillons les pêcheurs *Double de Troyes*, *Avant-Pêche rouge*, *Avant-Pêche jaune* et *Avant-Pêche blanche* greffés sur rejetons du Prunier épineux (Prunier sauvage, vulgairement appelé Pelossier). Nous leur recommandons les mêmes sujets pour tous les Pêcheurs en général, si elles sont désireuses de ne cultiver que des arbres nains dans leurs jardins. Mais il faut bien que ces personnes se rappellent que ces arbres sont des sortes d'avortons, et que leurs produits ne peuvent pas être comparés à ceux d'arbres vigoureux, sains et prospères.

---





TÉTON DE VENUS

## P. TÉTON DE VÉNUS.

(N° 30.)

---

SYNONYMES : Aucun.

ORIGINE. Variété ancienne, d'origine inconnue.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

Merlet. *Abrégé des Bons Fruits*, p. 36. 1675.

*Catalogue des Chartreux*, p. 9. 1752.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 213. 1768.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 233.

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 66<sup>e</sup> livraison. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, p. 164. 1866.

### DESCRIPTION.

ARBRE très vigoureux, peu fertile dans son jeune âge, de vigueur moyenne lorsqu'il est fort.

RAMEAUX longs et forts ; à épiderme peu coloré, d'un vert roux.

**ENTRE-FEUILLES** plus longs à la base et au milieu des raméaux qu'à leur extrémité, où ils sont en général très courts et inégaux.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, triangulaires, pointus, déprimés; les uns appliqués contre le rameau, les autres libres, à pointe inclinée tantôt à droite, tantôt à gauche; bruns, brillants, presque jusqu'à leur sommet qui est à peine duveteux, portés sur des consoles courtes, peu saillantes et très courtement nervées sur leurs côtés.

**FEUILLES** d'un vert foncé, grandes, larges, courtement acuminées en pointe au sommet, planes ou un peu en tuile, lisses ou un peu crispées vers la nervure dorsale, très finement et régulièrement dentées.

**GLANDES** globuleuses, assez nombreuses, petites, souvent noirâtres, placées le plus souvent sur la base de la lame.

**BOUTONS A FLEURS** petits, courts, ovales, anguleux, gris brun, très duveteux, très peu nombreux et placés à de grandes distances les uns des autres, lorsque les arbres sont jeunes.

**FLEURS** petites, en grelot, d'un rose terne et pâle, plus vif au sommet des pétales.

**FRUIT** gros, parfois très gros, assez uni, le plus souvent allongé, conique, parfois presque arrondi; base arrondie, tronquée, largement creusée vers la cavité pédicellaire qui est peu profonde; sommet à mamelon très fort et charnu, quelquefois un peu aigu, conique, plus rarement sans mamelon bien prononcé dans les spécimens qui sont arrondis; sillon peu profond, souvent à peine accusé.

**PEAU** épaisse, d'un vert blanc jaunâtre, lavée et marbrée de rouge vif et foncé du côté le plus directement frappé par le soleil; duvet très abondant, fin, blanc satiné.

**CHAIR** abandonnant quelques lambeaux au noyau, blanche, rougeâtre au centre, demi-fine; eau abondante sucrée, très agréablement aromatisée.

**NOYAU** assez gros, longuement ovale, atténué aux deux bouts sur les faces qui sont très grossièrement rustiquées ; étroitement tronqué à la base, acuminé au sommet en pointe longue et aiguë ; suture ventrale peu saillante, longée par un sillon assez large ; suture dorsale plus arquée, amincie et saillante.

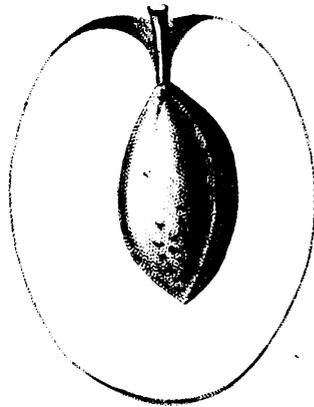
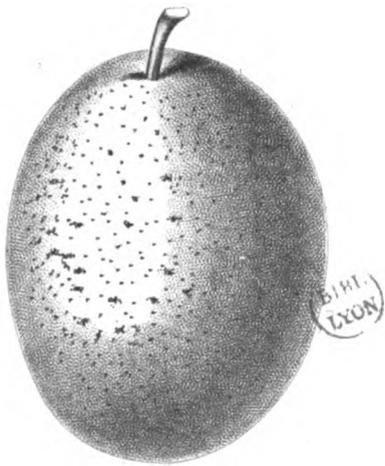
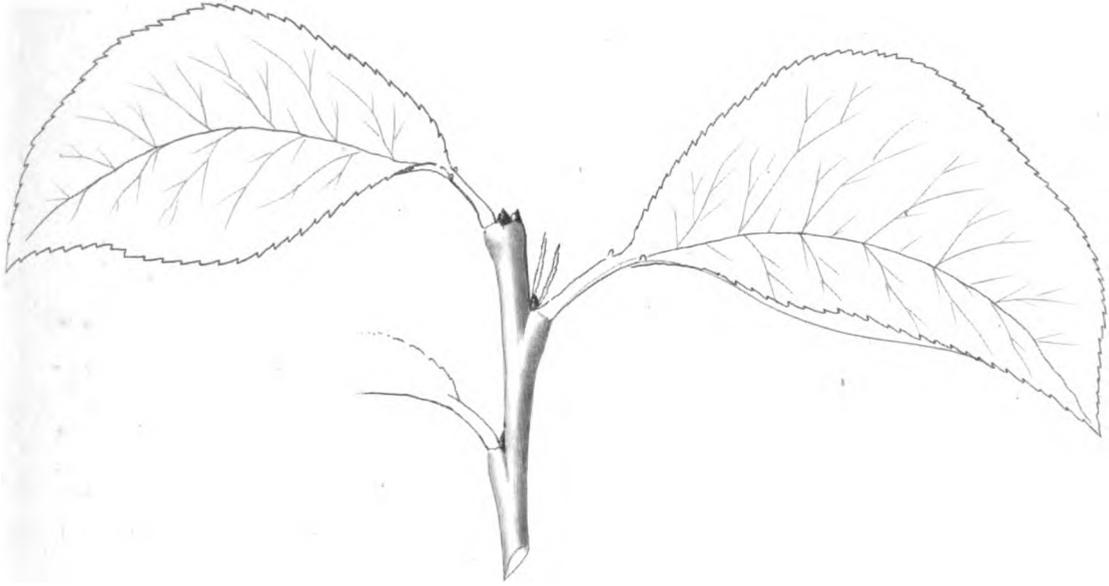
**MATURITÉ.** Cette variété qui est très bonne lorsqu'elle est cultivée dans de bonnes conditions, mûrit du 10 septembre au 5 octobre, suivant l'exposition et la nature du sol.

**CULTURE.** L'arbre vient bien partout ; mais, pour donner de très bons fruits, il réclame l'espalier au levant ou mieux encore au midi. C'est dans les sols légers et chauds qu'il fructifie davantage et donne ses meilleurs fruits.

---







DRAP D'OR D'ESPEREN.

## PR. DRAP D'OR D'ESPEREN.

(N° 1.)

---

SYNONYMES : *Golden Esperen.*

ORIGINE. Cette variété a été obtenue par le major Esperen, de Malines. Bivort rapporte que le semis fut fait en 1832, et que l'arbre donna ses premiers fruits en 1843.

### AUTEURS DESCRIpteURS :

Bivort. *Album de Pomologie*, 1849, t. II, p. 67 (Drap d'or d'Esperen).

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866. p. 363 (Golden Esperen.)

## DESCRIPTION.

**ARBRE** fertile, de vigueur moyenne, prenant naturellement une forme divariquée.

**RAMEAUX** gros, plutôt courts que longs; épiderme d'un brun rouge du côté frappé par le soleil, d'un vert pomme du côté de l'ombre; la base est d'un gris brun; lenticelles nombreuses, petites, d'un blanc grisâtre.

**ENTRE-FEUILLES** courts; à consoles saillantes, larges et renflées, dont les nervures sont un peu décurrentes.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens, coniques allongés, finement aigus, à écailles d'un brun sombre.

**FEUILLES** d'un vert foncé, grandes, très longues et très larges, atténuées en coin assez allongé à la base, aiguës, sans acumination au sommet, plissées, gaufrées sur les faces; à dents prononcées, aiguës, surdentées, celles inférieures glanduleuses.

**PÉTIOLE** de longueur et de grosseur moyennes, étalé, souvent arqué, cannelé, d'un rouge pourpre sur les jeunes rameaux.

**STIPULES** un peu persistantes, longues, filiformes, d'un vert blanchâtre.

**FRUIT** assez gros ou presque gros, ovoïde, allongé, parfois plus arrondi, un peu épaissi du côté du pédicelle, comprimé sur les deux faces, à sillon peu prononcé, largement évasé.

**PEAU** fine, transparente, d'un jaune clair nuancé de jaune foncé et de teintes verdâtres, marbrée de rouge et tiquetée de points de même couleur, recouverte d'une fleur bleuâtre.

**PÉDICELLE** vert, de longueur et de grosseur moyennes, implanté à fleur du fruit.

**CHAIR** jaune, assez grosse, demi-fondante, un peu filamenteuse, se détachant mal du noyau ; eau abondante, sucrée et parfumée.

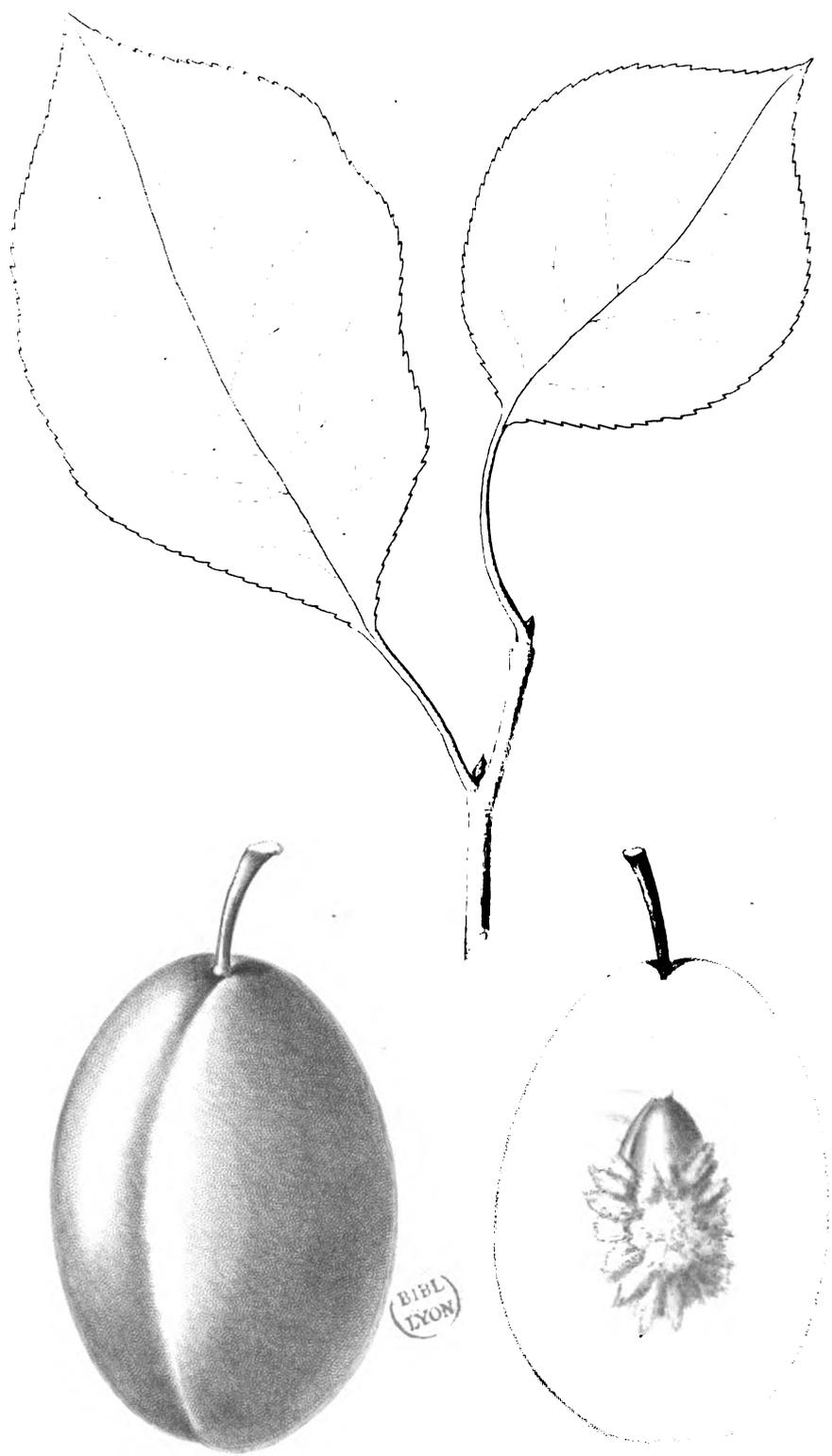
**MATURITÉ.** Ce bon fruit mûrit au milieu du mois d'août.

**CULTURE.** L'arbre, bien qu'affectant naturellement la forme étalée, peut très bien être dirigé en une forme plus sphérique pyramidale. Il est propre à toutes formes et se greffe sur tous sujets.

---







POND'S SEEDLING

## PR. POND'S SEEDLING.

(Semis de Pond.)

(N° 2.)

---

SYNONYMES : *Fonthill*. — *Pond's Purple* (Pourprée de Pond).

ORIGINE. Cette variété, obtenue de semis par M. Pond, amateur de fruits en Angleterre, a été introduite en France en 1844, par M. Jamin (J.-Laurent), de Paris.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Bivort. *Album de Pomologie*, 1851, p. 51.

Royer. *Annales de Pomologie belge*, 1857, p. 9.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 375.

Downing. *The Fruits and the Fruit-trees of America*, 1863, p. 391.

Mas. *Le Verger*, 1865, p. 5.

### DESCRIPTION.

ARBRE vigoureux, fertile, prenant une forme irrégulière à cause de ses branches divergentes.

RAMEAUX DE L'ANNÉE de grosseur moyenne, longs, bruns, recouverts à la base de points ou taches grises, ce qui leur donne un aspect plombé, d'un rouge violacé au sommet.

**ENTRE-FEUILLES** de longueur moyenne ou un peu allongés, irréguliers.

**BOUTONS A BOIS** petits, courtement coniques, aigus; à écailles brunes, extérieurement bordées de gris.

**FEUILLES** assez grandes, d'un vert un peu terne, ovales, élargies, courtement et obtusément acuminées, canaliculées en dessus, gaufrées; à bords souvent ondulés, munis de dents larges et obtuses; à base arrondie, présentant quelques glandes globuleuses ou ovoïdes, grisâtres, qui parfois se placent sur le pétiole.

**PÉTIOLE** assez long, de grosseur moyenne, rouge sanguin en dessus, purpurin en dessous, un peu duveteux, canaliculé, assez renflé à son point d'insertion.

**STIPULES** assez petites, linéaires, filiformes.

**FRUIT** solitaire et quelquefois géminé, très gros, ovoïde, parfois également atténué à ses deux extrémités, le plus souvent plus aminci à la base en forme de poire; acquérant un diamètre de 5 à 6 centimètres et ne portant qu'un sillon peu apparent.

**PÉDICELLE** un peu allongé, assez grêle, renflé surtout à sa base, inséré au sommet dans une cavité assez profonde, très étroite et irrégulière.

**PEAU** ferme, d'abord d'un pourpre carné, passant à la maturité au rouge violet, tiquetée de points gris assez nombreux, recouverte d'un prumineux bleu rosat.

**CHAIR** un peu adhérente au noyau, d'un jaune saumoné, assez ferme, parcourue de nombreux filaments, peu fondante, assez sucrée, à parfum particulier, mais sans jus.

**NOYAU** assez petit relativement à la grosseur du fruit, elliptique, allongé, également atténué et aigu au sommet et à la base; à suture dorsale profondément sillonnée; présentant parfois vers la base une

articulation transversale qui permet de partager le noyau en deux fractions, dont l'inférieure, beaucoup plus petite, est sans cavité.

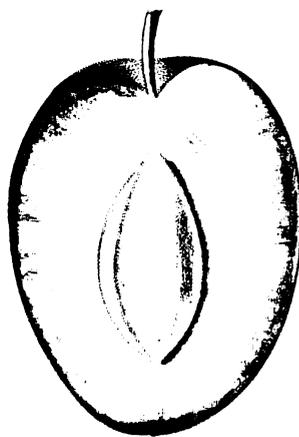
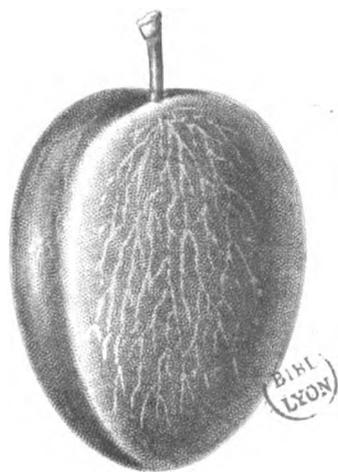
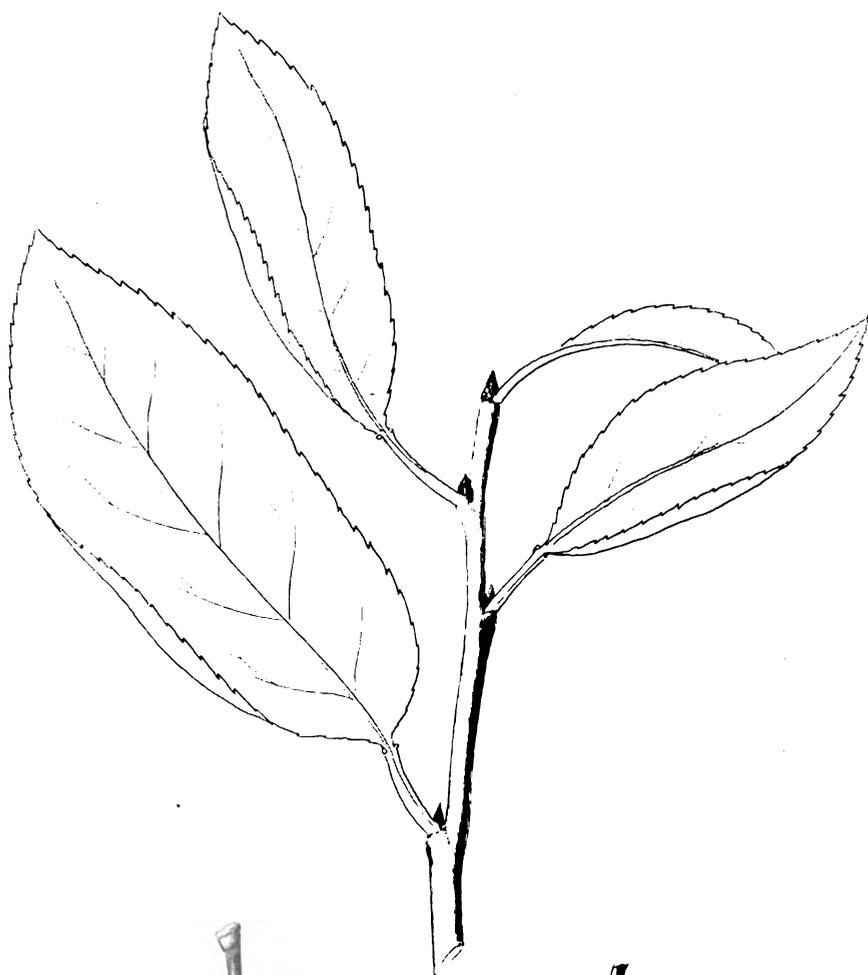
**MATURITÉ.** Cette très belle prune mûrit au commencement de septembre. L'abondance de sa chair la rend recommandable pour pruneaux. Il faut remarquer que dans les expositions chaudes elle acquiert plus de sucre et plus de jus, ce qui la rend alors propre au dessert.

**CULTURE.** L'arbre, par sa vigueur, s'accommode de toutes expositions. Sa végétation désordonnée le rend un peu rebelle aux formes régulières ; on peut cependant le cultiver en contre-espalier et en espalier ; dans ces conditions, les fruits acquièrent plus de saveur, et l'on augmente leur principal mérite, la grosseur.

---







DE MONTFORT

## PR. DE MONTFORT.

(N° 3.)

---

**SYNONYMES:** Aucun.

**ORIGINE.** M<sup>me</sup> Hebert, obtenteur. Introduite dans le monde horticole par feu Prévost, de Rouen, sous le nom de *Prune de Montfort*, du nom de la commune où cette variété a été obtenue.

**AUTEUR DESCRIPTEUR:**

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 372.

### DESCRIPTION.

**ARBRE** fertile et vigoureux, dont les branches affectent une position érigée.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE** d'un vert blanchâtre à l'ombre, d'un brun rougeâtre au soleil, recouverts d'un duvet cendré; lenticelles fauves et irrégulièrement distribuées du côté du soleil, plus clair-sémées et blanchâtres du côté de l'ombre.

**ENTRE-FEUILLES** un peu irréguliers, de longueur moyenne; à consoles assez saillantes et prolongées en dessous par trois côtes saillantes.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, exactement coniques, très aigus, plus haut que larges, s'écartant du rameau; à écailles d'un brun noirâtre, un peu duveteuses.

**FEUILLES** de grandeur moyenne, étroites, elliptiques, lancéolées, présentant leur plus grand diamètre au milieu de leur longueur, se rétrécissant également et dans la même proportion au sommet qu'à la base, d'un vert sombre et mat en dessus, d'un vert un peu jaunâtre et velues sur les nervures en dessous, un peu en tuile longitudinalement et étalées; à dents arrondies, ciliées, souvent terminées par une petite glande.

**PÉTIQLES** assez forts, courts, égalant le quart de la lame, dressés, étalés, d'un vert jaunâtre, rosés, duveteux et bien canaliculés en dessus.

**BOUTONS A FRUITS** petits, un peu plus gros et plus renflés que ceux à bois.

**FRUIT** assez gros ou moyen, ovoïde, allongé, peu atténué du centre aux pôles, plus élargi et plus largement tronqué à la base qu'au sommet; cicatrice pistillaire saillante, aiguë, placée à fleur du fruit; sillon ventral sensible, peu profond et très élargi; dos régulièrement arrondi comme les faces.

**PEAU** dure, épaisse, d'un violet sombre, parsemée de petites lenticelles fauve doré; très élégamment parcourue, surtout dans la moitié inférieure, par des veines longitudinales anastomosées, étroites, bien dessinées, de même couleur que les lenticelles; recouverte par un prumineux bleuâtre abondant.

\* **PÉDICELLE** brun, assez gros, long de 1-2 centimètres, épaissi à la base qui est portée sur l'axe du bourgeon très ridé, implanté à son sommet dans la cavité du fruit peu profonde et peu évasée.

**CHAIR** d'un jaune verdâtre, fine, très fondante; eau sucrée et parfumée.

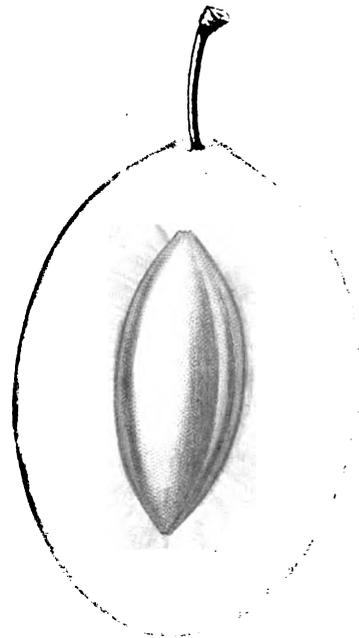
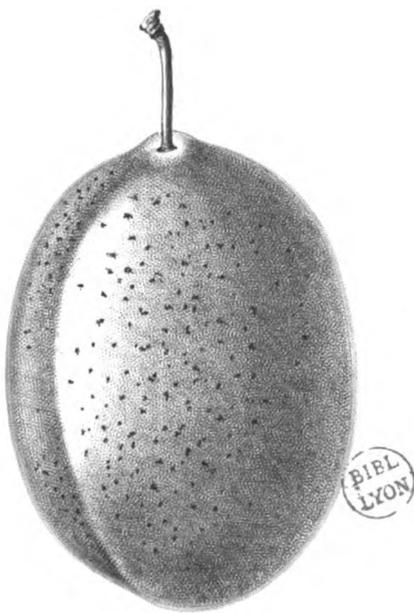
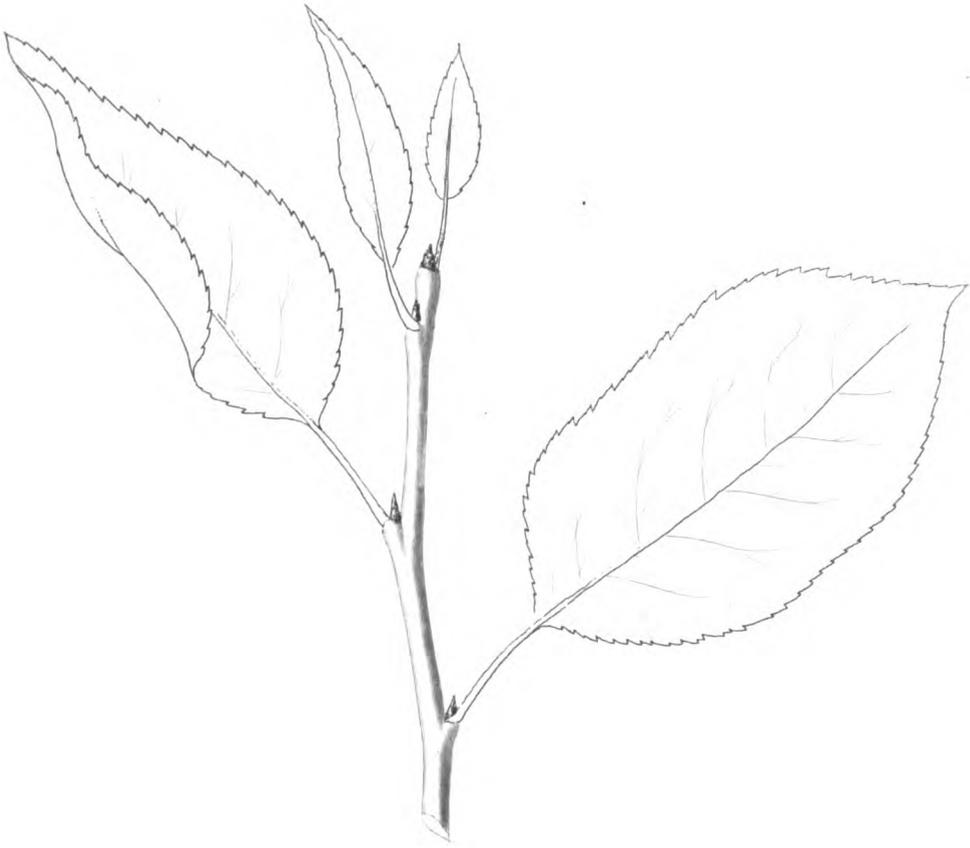
**NOYAU** moyen, attaché à la chair, aplati, elliptique, lancéolé, d'une longueur double de la largeur, plus étroit à la base qu'au sommet qui est arrondi, à peine acuminé; suture ventrale épaisse, sillonnée, plus arquée que le dos; celui-ci présente une arête saillante, aiguë, en son tiers supérieur.

**MATURITÉ.** Cette très bonne prune mûrit de la fin de juillet au commencement d'août.

**CULTURE.** L'arbre vient bien partout et sur tous sujets.







COE'S GOLDEN DROP

## PR. COË'S GOLDEN DROP.

(N° 4.)

---

SYNONYMES : *Goutte d'or de Coë.* — *Bury Seedling* (semis de Bury). — *Coë's Golden drop Plum* (Prune goutte d'or, de Coë). — *Coë's impérial.* — *Coë's Plum* (Prune de Coë). — *Coë's rottigefleckte pflaume.* — *Cooper's large.* — *De Coë.* — *Fair's golden.* — *Fair's golden drop.* — *Golden drop* (goutte d'or). — *New Golden drop* (Nouvelle goutte d'or).

ORIGINE. Cette variété est d'origine anglaise. Bivort dit qu'elle provient d'un semis de Coë, jardinier à Bury, dans le Norfolk; que cette origine, quoique récente, fut contestée et qu'on lui a opposé le fait qu'un arbre de cette variété, âgé au moins de 50 ans, fut abattu, à Putney.

### AUTEURS DESCRIPTEURS.

Lindley. *A Guide to the orchard*, 1834, p. 461 (Coë's Plum).

Oberdieck. *Illustristes handbuck der Obstkunde*. t. III, p. 265 (Coë's rottigefleckte Pflaume).

A. Bivort. *Album de Pomologie*. 1849. p. 2 (Goutte d'or).

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 354 (Coë's golden drop).

Thomas. *The american fruit cultu.*, 1862. p. 63 (Coë's golden drop).

Downing. *The fruits and the fruit trees of America*, 1864. p. 360 (Coë's golden drop).

A. Bivort. *Annales de Pomologie belge*. 1865. p. 43 (Coë's golden drop Plum.)

Mas. *Le Verger*, p. 29. 1866.

#### DESCRIPTION.

**ARBRE** de vigueur moyenne, d'une fertilité moyenne, mais contenue.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE**, de moyenne grosseur, un peu affilés, un peu arqués aux consoles, lisses, rougeâtres au sommet, d'un brun violacé à la base, où ils sont recouverts d'une pellicule argentine; lenticelles peu nombreuses et peu apparentes.

**ENTRE-FEUILLES** de longueur moyenne, assez courts à la base du rameau; à consoles saillantes, mais sans décurrence en dessous.

**BOUTONS A FEUILLES** assez gros, aigus, écartés du rameau à leur sommet; écailles grisâtres à la base, d'un brun foncé au sommet.

**FEUILLES** d'un vert sombre et brillant, duveteuses et un peu grisâtres en dessous, grandes, ovales lancéolées, assez larges, terminées en pointe peu aiguë et arquée, contournées et un peu pliées, et largement gaufrées, dents larges, profondes, émoussées, souvent surdentées.

**PÉTIOLÉS** courts, assez forts, roux violacé en dessus, présentant au sommet quelques glandes globuleuses.

**BOUTONS A FRUITS** de grosseur moyenne, coniques, aigus, renflés; écailles peu serrées, d'un marron clair.

**FRUIT** gros, obovoïde, allongé, resserré et rétréci vers le pédicelle, souvent pyriforme, surtout dans la jeunesse; un peu atténué au sommet; sillon bien marqué, large, peu profond, plus accusé au sommet où il arrive à une dépression longitudinale qui rend plus sensible l'inégalité des deux lèvres.

**PEAU** un peu épaisse, dure, d'un jaune d'or, pointillée de bleue, marbrée de jaune olivâtre relevé de points ou taches rouge carmin du côté du soleil.

**PÉDICELLE** assez grêle, de longueur moyenne, d'un vert olivâtre, pointé de brun, implanté dans une cavité étroite et peu profonde.

**CHAIR** jaune, fine, quoique un peu filamenteuse, se détachant bien du noyau, eau assez abondante très sucrée, relevée d'un parfum particulier.

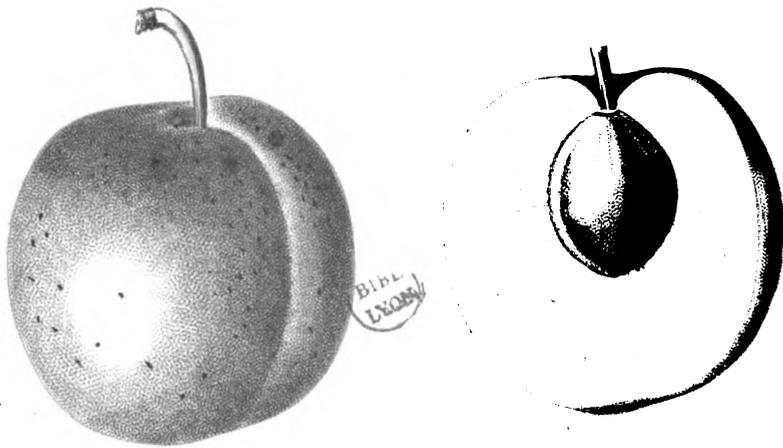
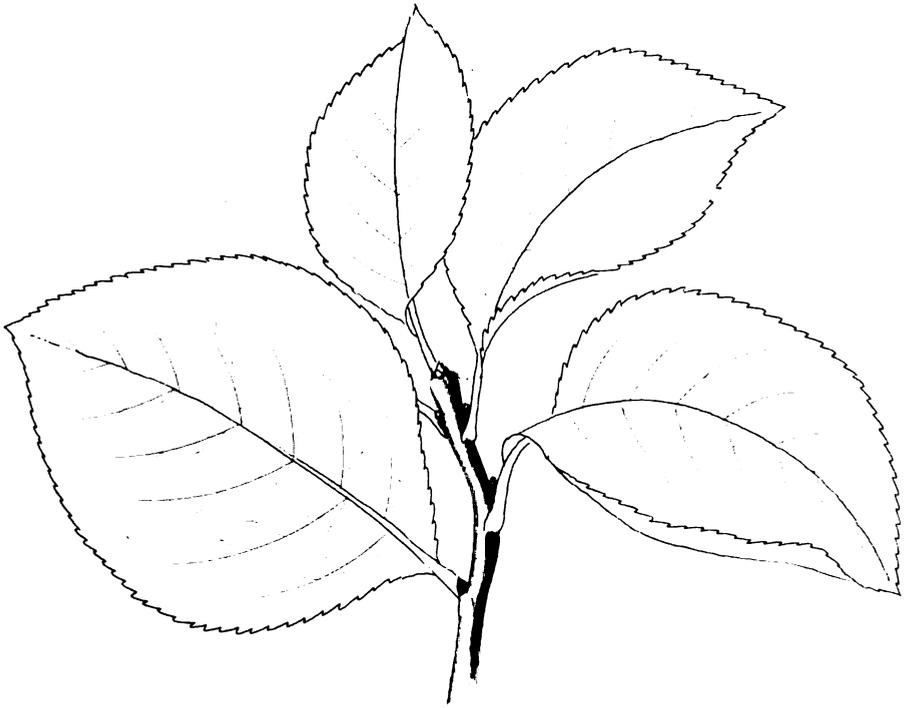
**NOYAU** gros, aplati, elliptique, plus longuement atténué et rétréci vers sa base qu'au sommet; à suture ventrale proéminente.

**MATURITÉ.** Ce très bon fruit tardif mûrit à la fin de septembre. Cueilli avant sa complète maturité, il se conserve bien au fruitier où il perd un peu de son eau mais en acquérant plus de sucre et plus de parfum. On peut en faire de beaux et bons pruneaux.

**CULTURE.** L'arbre est propre à toutes formes, mais il prospère mieux dans les sols secs et sous les climats peu humides; son fruit, dans ces conditions, se fend rarement et peut mieux se conserver.







REINE CLAUDE

## PR. REINE CLAUDE.

(N° 5.)

SYNONYMES : *Queen Claudia*. — *Abricot vert*. — *Aloise's green Gage*. — *Bradford queen Gage*. — *Brugnon green Gage*. — *Damas gris*. — *Damas vert*. — *Dauphine*. — *Goring's golden Gage*. — *Great green Damaski*. — *Green Gage*. — *Grosse Reine*. — *Grosse Reine-Claude*. — *Ida green Gage*. — *Isleworth green Gage*. — *Mirabelle verte double*. — *Reine-Claude ancienne*. — *Reine-Claude dorée*. — *Rensselvar Gage*. — *Schuyler Gage*. — *Sucrin vert*. — *Triomphe Garçon*. — *Triomphe Valet*. — *Verdochio*. — *Verte bonne*. — *Verte tiquetée*. — *Wilmot's green Gage*.

ORIGINE ancienne et inconnue. Oberdieck la considère comme douteuse ; il dit que, si l'on s'en rapporte à Legrand d'Aussy, son nom serait celui d'une fille de Louis XII ; mais que, suivant Liégel et Gûnderole, son origine serait encore plus ancienne, puisque Camerarius la serait provenir de la Grèce, d'où elle se répandit en Italie et de là en France.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 292. 1782 (Dauphine).

Dumont de Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. III, p. 394. 1802 (Dauphine).

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 389 (Reine-Claude).

Oberdieck. *Illustrirtes handbuch der Obstkunde*, t. III, p. 343. (Grosse Reine-Claude).

- Lindley. *A Guide to the orch.*, p. 445, 1831 (Green Gage).  
 Bivort. *Album de Pomol.*, p. 153. 1850 (Reine-Claude dorée).  
 Royer. *Annales de Pomologie belge*, p. 99. 1858 (Reine-Claude ancienne).  
 Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 363. 1862 et 1866 (Green Gage).  
 Mas. *Le Verger*, p. 55. 1868 (Reine-Claude).

#### DESCRIPTION.

**ARBRE** de bonne vigueur, peu régulier dans sa forme, formant une tête lâche, étalée, qui avec l'âge devient hémisphérique, à branches extérieures presque pendantes.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE** peu allongés, de grosseur moyenne, anguleux, à épiderme terne, d'un vert pomme à l'ombre, d'un brun violacé au soleil, recouvert d'un duvet poudreux glaucescent. A leur base, quelques lenticelles fauves apparaissent sous une pellicule fendillée d'un gris de plomb.

**ENTRE-FEUILLES** très courts, réguliers, un peu coudés sous les consoles qui sont très proéminentes, à trois angles qui se prolongent sur toute la longueur de l'entre-feuille.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, coniques, très aigus, non comprimés, non apprimés, un peu arqués du côté du rameau; écailles imbriquées d'un marron très foncé, plus pâles et ciliées aux bords; celles intérieures sont un peu duveteuses.

**BOUTONS A FRUITS** moyens, ovoïdes, coniques, plus ou moins aigus; à écailles de même sorte; réunis, au nombre de 3-5, sur des dards très courts qui portent de 3 à 6 feuilles.

**FEUILLES** de moyenne grandeur, de formes très diverses; celles des pousses d'été obovales, lancéolées, longuement atténuées à la base, plus courtement au sommet, d'autant plus élargies qu'elles sont plus à l'extrémité du rameau; celles des productions fructifères, plus petites, plus allongées, moins larges et plus obtuses au sommet;

les unes et les autres d'un vert intense plus pâle en dessous, à bords relevés, en gouttière, arquées dans leur longueur, bordées de dents peu irrégulières et obtuses.

**PÉTIOLÉS** de longueur et de force moyennes, verts et souvent tachés de marron rouge, bien canaliculés et poilus en dessus ; portant 1-3 glandes subsphériques et creusées au sommet.

**FRUIT** subsphérique, de 4 centimètres en ses deux diamètres, mais un peu plus large à la base ; sommet tronqué, un peu excavé et souvent un peu oblique ; base arrondie, à cavité pédicellaire sans pente, en godet arrondi, aussi profond que large ; sillon ventral assez accentué, élargi, dont l'une des berges est un peu plus saillante que l'autre ; dos bien arrondi. Sur le même arbre, on rencontre des fruits plus ou moins déprimés aux pôles ou plus ou moins allongés.

**PÉDICELLE** de 12 à 15 millimètres, court, gros, souvent un peu arqué, puberulent, jaune verdâtre taché de brun marron.

**PEAU** fine, mince, d'abord d'un vert pomme, puis d'un jaune verdâtre, qu'elle conserve à la maturité sur les fruits peu éclairés ; devenant d'un jaune doré, lavé de rosat et même ponctué et irrégulièrement résillé de rouge violacé, sur les parties bien exposées au soleil ; recouverte d'une fleur assez tenace, d'un blanc un peu azuré.

**CHAIR** ne se détachant pas très bien ni du noyau ni de la peau, d'un jaune verdoyant, transparente, fine, très tendre et fondante à la maturité, ruisselante d'une eau très agréablement sucrée et parfumée.

**NOYAU** de grosseur moyenne, courtement elliptique, presque arrondi au sommet, un peu atténué en coin à la base, à faces peu convexes ; suture dorsale présentant une profonde cannelure dans toute sa longueur ; suture ventrale plus arquée, beaucoup plus saillante surtout dans le tiers inférieur, à plusieurs sillons.

**MATURITÉ.** Cette Prune, dont la qualité est supérieure à toutes les autres, mûrit à la fin de juillet et au commencement d'août.

**CULTURE.** L'arbre est très fertile ; il ne laisse pas d'être cependant capricieux sous ce rapport en plein vent. Sa vigueur le rend peu difficile sur le climat, l'exposition ou le sujet ; cependant, en espalier, à l'exposition du midi, il produit des fruits plus délicieux encore ; mais il est difficile de lui donner une forme bien régulière. En haute tige, il faut, dans sa jeunesse, surveiller sa formation et la disposition de son branchage ; à l'âge adulte, il faut, par des élagages judicieux, favoriser le renouvellement de son bois, qui s'épuise et s'atrophie dans les années de grande fertilité.

---

# LISTE

DES FRUITS DÉCRITS DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

## POIRES.

159 Souvenir de Dubreuil père. | 160 Brandywine.

## POMMES.

49 Reinette Baumann. | 50 Museau de Lièvre.

## ABRICOTS.

1 Du Clos. | 4 Mille.  
2 De Hollande. | 5 De Nancy.  
3 Royal. | 6 Alberge.

## COINGS.

1 Commun. | 2 Du Portugal.

## NÈFLIER.

1 Nèfle gros fruit.

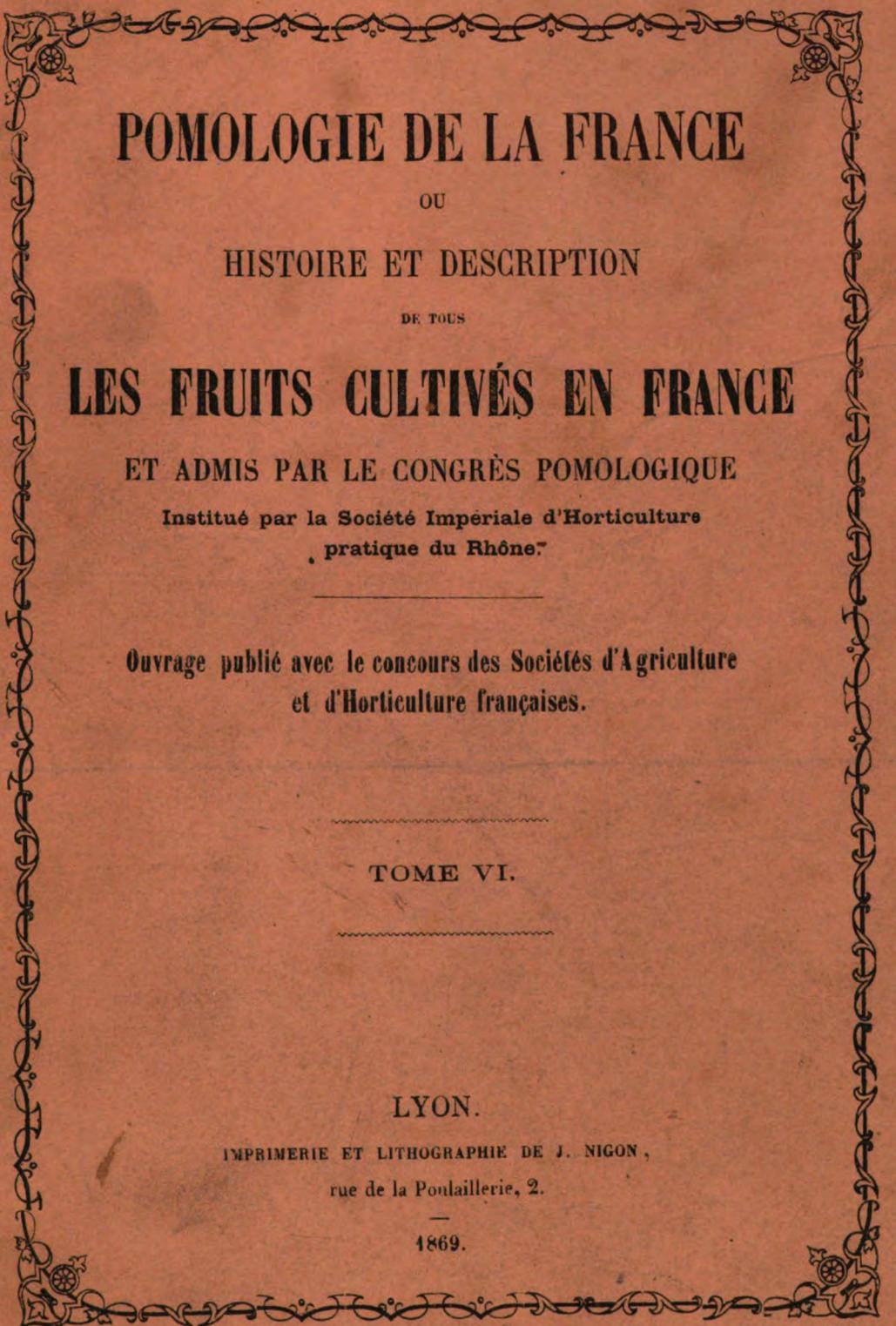
## PÊCHES.

1 Grosse Mignonne hâtive.	16 Tessier.
2 Galande.	17 Bourdine.
3 Lisse violette hâtive.	18 Belle de Vitry.
4 Lisse Sanwich.	19 Admirable jaune.
5 Belle Bausse.	20 Lisse Pigmaston orange.
6 Reine des Vergers.	21 Pourprée hâtive.
7 Madeleine rouge.	22 Pourprée tardive.
8 Belle Cartière.	23 Belle de Doué.
9 Léopold 1 <sup>er</sup> .	24 Brugnon violet musqué.
10 Willermoz.	25 Chancelière.
11 A Bec.	26 De Syrie.
12 Nivette veloutée.	27 De Malte.
13 Grosse Mignonne.	28 Admirable.
14 Tardive d'Oullins.	29 Double de Troyes.
15 Bonouvrier.	30 Téton de Venus.

## PRUNES.

1 Drap d'or d'Esperen.	4 Coë's Golden Drop.
2 Pond's seedling.	5 Reine-Claude.
3 De Montfort.	





**POMOLOGIE DE LA FRANCE**  
OU  
**HISTOIRE ET DESCRIPTION**  
DE TOUS  
**LES FRUITS CULTIVÉS EN FRANCE**

ET ADMIS PAR LE CONGRÈS POMOLOGIQUE

Institué par la Société Impériale d'Horticulture  
pratique du Rhône.

Ouvrage publié avec le concours des Sociétés d'Agriculture  
et d'Horticulture françaises.

~~~~~  
TOME VI.  
~~~~~

LYON.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE J. NIGON,  
rue de la Poulallerie, 2.

—  
1869.



**POMOLOGIE**  
**DE LA FRANCE.**



# POMOLOGIE DE LA FRANCE

OU

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS

## LES FRUITS CULTIVÉS EN FRANCE

ET ADMIS PAR LE CONGRÈS POMOLOGIQUE

Institué par la Société Impériale d'Horticulture  
pratique du Rhône.

---

Ouvrage publié avec le concours des Sociétés d'Agriculture  
et d'Horticulture françaises.

~~~~~  
TOME VI.  
~~~~~

LYON.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE J. NIGON.

rue de la Poulallerie, 2.

—  
1869.







E RIVIERE

## P. RIVIÈRE.

(N° 54)

SYNONYMES : aucun.

ORIGINE. Cette variété est originaire du département de la Charente, où elle est très répandue.

Il est de tradition dans le pays que c'est le roi François Ier qui, chassant dans la forêt de la Bracone, sur le territoire de la commune de Rivière, près Larochefoucault, trouva cet excellent fruit, en mangea pour se désaltérer et proclama ses hautes qualités. Cette tradition énonce un fait vraisemblable sinon tout à fait certain : d'abord, parce que François Ier, né à Cognac, séjourna en Angoumois; ensuite, parce que l'on trouve encore à l'état sauvage, dans la forêt de la Bracone, quelques plants de Pommier Rivière qui portent d'assez bons fruits.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

Variété inédite.

DESCRIPTION. Arbre vigoureux, très fertile, n'acquérant jamais un grand volume. Il est assez sujet aux invasions du puceron lanigère.

BRANCHES étalées horizontalement, garnies d'une multitude de petits rameaux, et donnant à l'arbre une tête en parasol.

RAMEAUX de l'année, de force et de longueur moyennes, d'un brun rougeâtre dans presque toute leur étendue, si ce n'est vers la base, où le brun tend de plus en plus à passer à la cou-

leur olive; presque partout recouverts d'un duvet court, entrecroisé, assez épais, grisâtre; d'assez rares lenticelles, petites, irrégulièrement groupées, apparaissent dans les endroits qui ne sont pas habillés de duvet.

**ENTRE-FEUILLES** moyens, assez réguliers, à peine coudés, anguleux sous les consoles par la décurrence des pétioles, dont les trois côtes sont du reste très émoussées.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, assez peu apprimées, courts, tronqués au sommet, très duveteux, presque blancs.

**FEUILLES** d'un vert pâle en dessus, très cotonneuses en dessous sans être blanches, petites ou moyennes, arrondies, très courtement acuminées; celles du sommet des rameaux sont généralement plus étroites, plus longuement acuminées; dents assez accentuées, assez larges, ascendantes et obtuses.

**PÉTIOLLES** assez longs (3-4 cent.), assez forts, cylindriques; très étroitement canaliculés en dessus, rougeâtres jusque sur la base de la lame, recouverts de duvet.

**STIPULES** assez persistantes, de la couleur de la lame, assez courtes, dressées, lancéolées, aiguës, pétiolulées.

**BOUTONS A FRUIT** moyens, coniques, recouverts d'écailles d'un gris cendré.

**FRUIT** de grosseur moyenne (7 cent. de largeur sur 6 de haut), courtement conique, assez élargi à la base, étroitement et obliquement tronqué au sommet, un peu anguleux en sa périphérie; présentant le plus souvent ce caractère singulier d'être comprimé sur deux faces, de telle sorte qu'une coupe pratiquée transversalement représente une ellipse ou plutôt un ovale à 5 facettes dont l'une est arrondie. On trouve des fruits plus longuement coniques, ce sont généralement ceux qui sont les plus anguleux; ils sont souvent les plus colorés.

**ŒIL** petit ou moyen, fermé par des sépales étroits, allongés,

verdâtres; placé dans une cavité étroite, assez profonde, tantôt lisse, tantôt plissée, le plus souvent un peu côtelée. La cavité calicinale est étroitement obconique, allongée.

**PÉDICELLE** mince, cotonneux, n'atteignant pas même l'orifice de la cavité pédicellaire; celle-ci très profonde, très resserrée à son sommet, très largement évasée à l'orifice. Souvent cette cavité est irrégularisée par une protubérance latérale qui repousse de côté le pédicelle.

**PEAU** rude, épaisse et très dure, d'abord d'un vert tendre, se couvrant ensuite, du côté du soleil, de petites panachures d'un rouge terne olivâtre; puis, à la maturité, prenant une teinte généralement saumonée, lavée de rouge, panachée de stries étroites, interrompues, d'un rouge très vif; granitée de petits points d'un fauve doré, non saillants au toucher sur le côté coloré, saillants et rudes sur le côté de l'ombre; souvent parcourue par de très petites rugosités; rouille fauve, sur fond verdoyant dans la cavité pédicellaire. Certains fruits, bien frappés par le soleil, se colorent d'un rouge uniforme, très intense, qui s'atténue pour passer au saumoné.

**CHAIR** d'un blanc jaunâtre, fine, tendre, d'un goût très fin et très délicat de Reinette; eau assez abondante, sucrée, relevée.

**CŒUR** petit, très élargi en losange, bien dessiné, placé plus près du sommet que de la base du fruit, renfermant des loges fermées, peu enflées, de grandeur moyenne, placées verticalement.

**PEPINS** assez gros, ovales, peu allongés, peu pointus, d'un brun marron, plus noirâtres à la base et aux arêtes.

**MATURITÉ.** Cette très bonne Pomme mûrit vers le milieu du mois d'octobre; mais elle n'acquiert ses qualités exquises qu'un mois environ après sa cueillette. C'est en novembre et décem-

bre qu'elle possède la plus haute sapidité; à partir de janvier, elle commence à perdre sa délicatesse de goût, et pourrit après l'hiver.

**CULTURE.** C'est un arbre à cultiver en plein vent.







MENAGÈRE.

## POMME MÉNAGÈRE.

(N. 52)

---

SYNONYMES. Cette variété est nommée tantôt *Pomme ménagère*, — *Pomme de ménage*, — *Pomme Melon*, — *Gloria Mundi*, — tantôt, *Pomme Joséphine*, — *Belle Joséphine*, — *Impératrice Joséphine* et *Pomme Lelieur*.

ORIGINE. D'après Poiteau et L. Noisette, cette variété aurait été introduite d'Amérique en France, vers 1803, par M. le comte Lelieur. Elle fut d'abord nommée *Pomme Melon* à cause de sa grosseur; mais bientôt les horticulteurs se sont accordés à la consacrer à perpétuer le nom de l'impératrice Joséphine.

En décembre 1840, M. Utinet décrivait dans le *journal de Flore et Pomone* la *Pomme Impératrice Joséphine*, aussi nommée, dit-il, *Pomme Ménagère*.

Noisette indique ce caractère : « *Les loges sont fort grandes, « munies intérieurement de bandes transversales blanches, formées par une transsudation floconneuse. Nous avons trouvé « trois et quatre pepins dans chaque loge. C'est bien là le caractère distinctif de la pomme ménagère adoptée par le « Congrès. »*

Si maintenant nous comparons la description et le dessin du *journal de Flore et Pomone*, nous trouvons que description et dessin s'appliquent plutôt à la *Reinette d'Espagne* qu'à la *Pomme Ménagère* ou *Impératrice Joséphine*. En effet, la pomme décrite par M. Utinet, pomme qui lui avait été remise sous le nom d'*Impératrice Joséphine* par M. Armand Gontier, est un fruit jaune blanchâtre, conique, côtelé et dont l'œil, très-large et très-profond, est placé dans une cavité profonde, irrégula-

risée sur ses bords par des bosses, caractère également distinctif de la *Reinette d'Espagne*.

**AUTEURS DESCRIPTEURS :**

Poiteau et Turpin, *Nouveau Duhamel*.

L. Noisette, *Le Jardin fruitier*, page 200, plan. C., 1839.

Couverchel, *Traité des fruits*, page 445, 1839.

Congrès pomologique, *Catalogue génér.*, page 27, 1864.

**DESCRIPTION.** Arbre très vigoureux, disposé à devenir fort grand, vu ses branches fortes et peu ramifiées, peu fertiles, même sur paradis. Ses fleurs nouent mal ou ne nouent pas, et le fruit, arrivé presque à son développement, est sujet à tomber.

**RAMEAUX** de l'année, généralement gros et longs, brun violacé du côté du soleil, vert brun et recouverts d'une poussière grise du côté de l'ombre et à leur extrémité, parsemés de lentilles grises, rondes, saillantes et assez nombreuses.

**ENTRE-FEUILLES**, réguliers et égaux ; leur longueur est d'environ vingt-cinq millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES**, petits, courts, à surface écrasée, recouverts d'un duvet grisâtre feutré, obtus, couchés sur le rameau, supportés par des consoles courtes, peu saillantes, nervées dessous et de chaque côté d'une manière sensible.

**BOUTONS A FLEURS**, gros et moyens, allongés, coniques, revêtus d'écailles brunes largement bordées gris blanc, isolés sur de petits dards courts et profondément ridés et annelés.

**FEUILLES**, d'un beau vert foncé et brillant en dessus, duvetées et blanchâtres en dessous, assez épaisses, ovales, terminées en pointe courte et aiguë, à bords légèrement relevés et garnis de dents surdentées assez grandes mais inégales. Les fibres inférieures sont très saillantes, particulièrement celle du milieu. La grandeur est variable et dépend de la vigueur des rameaux ; sur quelques-uns elles ont jusqu'à douze centimètres de long sur sept de large, tandis que sur d'autres elles n'ont

que six centimètres de long sur quatre de largeur. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont grandes et d'un vert trèsfoncé.

**PÉTIOLÉS**, assez gros, duveteux, canaliculés, jaunâtres et ombrés de rouge carminé en dessous; cette teinte s'étend sur les nervures inférieures, particulièrement sur la médiane; le côté exposé au soleil est d'un brun grisâtre. Leur longueur varie entre quinze et vingt millimètres.

**STIPULES**, linéaires, de la couleur des pétioles dont elles s'écartent presque horizontalement.

**FRUIT**, très gros, tantôt sphérique et toujours plus large que haut, tantôt conique et presque aussi haut que large; à surface généralement unie, c'est-à-dire que les côtes qui bordent les cavités pistillaires et pédonculaires ne s'étendent pas sur le fruit. La hauteur varie entre neuf et onze centimètres, et la largeur entre onze et douze. Parfois on en récolte de beaucoup plus gros, comme aussi d'un peu plus petits.

**PÉDICELLE**, variable en grosseur et en longueur, vert grisâtre, passant au brun, renflé à sa base, long de vingt à vingt-cinq millimètres, implanté dans une cavité infundibuliforme peu spacieuse mais assez régulière.

**PEAU** fine, soyeuse, mince, passant du vert tendre au jaune blanchâtre sur quelques fruits. Sur d'autres, et c'est le plus grand nombre, elle se couvre de gros points verts saillants, se fouette et se lave de rouge carminé du côté du soleil, parfois très peu, parfois au contraire très abondamment.

**ŒIL**, grand, ouvert, régulier, couronné, placé dans une cavité profonde, évasée, irrégularisée sur ses bords par des bosses qui sont parfois nombreuses, étroites, saillantes et inégales, mais le plus généralement, au contraire, large et peu saillantes, sauf quelquefois une qui dépasse les autres et fait paraître le fruit plus élevé d'un côté que de l'autre.

**SÉPALES**, vert clair, étroits, écartés, aigus, recouverts en partie d'un duvet gris très fin.

**CHAIR**, blanche, verdâtre, peu fine, tendre, même un peu spongieuse, pourvue d'une eau assez abondante, assez douce, mais peu sucrée et peu parfumée.

**CŒUR**, central, ovale, renflé, faisant, pour ainsi dire, corps avec la chair.

**PEPINS**, fauve clair, moyens, bien nourris et bien conformés. Ils ne sont pas placés deux à deux dans les loges comme dans les autres pommes. Parfois les loges de la Pomme Ménagère ne sont qu'au nombre de trois à quatre; ces loges sont étroites, longues et verticales; chacune d'elles renferme de deux à quatre pepins, quelquefois plus. Ces pepins occupent de petites cloisons presque horizontales, séparées les unes des autres par une matière glutineuse plus blanche que le cartilage des loges. Ainsi chaque pepin occupe une cloison particulière et se trouve séparé de son voisin; aussi sont-ils en général tous parfaitement conformés.

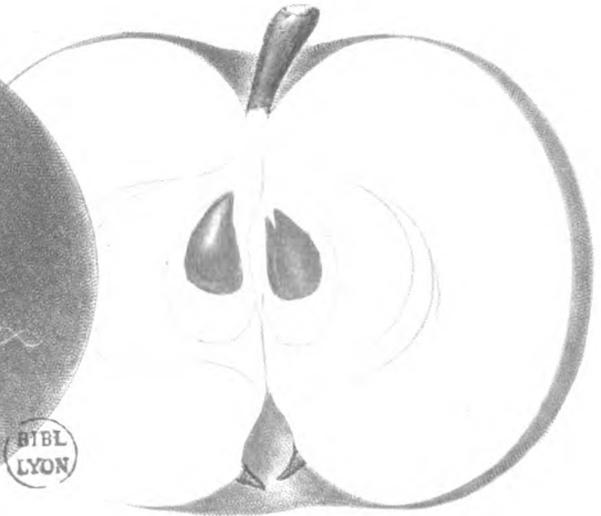
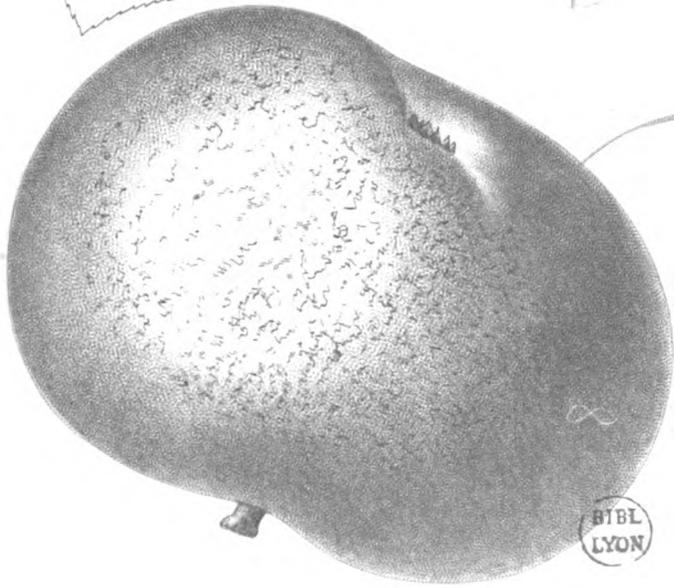
**MATURITÉ**. Cette pomme, qui n'a d'autre mérite que sa beauté et qui en réalité n'est bonne qu'à orner les desserts et les vitrines des marchands fruitiers, mûrit à partir du milieu d'octobre jusqu'à la fin de l'automne. On peut la conserver même une partie de l'hiver; mais alors sa chair devient cotonneuse, particulièrement si le fruit est chargé de beaucoup de rouge.

**CULTURE**. La variété se greffe sur paradis et se cultive spécialement en cordon et en espalier. La grosseur du fruit ne suffit pas pour conserver à sacrifier à un arbre trop peu fertile des espaces plus étendus. Toutefois, il est probable qu'élevé en haute tige, il deviendrait plus fertile avec l'âge; mais à quoi bon, puisque le fruit en est si médiocre et que sous cette forme il n'atteindrait peut être pas le même volume qu'il acquiert sur paradis.

L'arbre, vigoureux, réclame une taille longue, des pincements successifs et l'enlèvement des rameaux gourmands, qui se développent souvent sur la courbe des arbres en cordon.







BTBL  
LYON

BOSTON RUSSET

## P. BOSTON RUSSET.

( N. 53 )

---

SYNONYMES : *Reinette rousse de Boston*. — *Roxbury Russet* — *Roxbury Russeting*. — *Jusset*. — *Putman' Russet*. — *Shippeus Russet*. — *Boston or Roxbury*.

ORIGINE. D'après Downing cette variété aurait été trouvée dans l'État de Massachusetts (Amérique du Nord).

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Henrick Willams, *The New-American orch.*, page 53, Boston, 1833.

A. Bivort, *Annales de pomologie belge*, tome III, page 49, 1855

Downing, *The Fruits and the Fruits*, etc.; page 104, 1864.

Robert Hogg, *The apple and its variet.*, page 42, 1859, et *The fruits manual*, page 9, 1866.

Mas. *Le Verger*, t. IV, page 67, 1866.

DESCRIPTION. Arbre très fertile, de moyenne vigueur, ne prenant pas un très-grand développement même sur franc.

RAMEAUX de l'année assez longs, peu gros, droits, brun olivâtre du côté de l'ombre, brun rougeâtre du côté du soleil, prenant une teinte violacée à l'arrière saison, très clairement parsemés de lenticelles gris-blanc, rondes et saillantes. La teinte est obscurcie par une poussière d'un gris argenté, moins abondante du côté de l'ombre que du côté du soleil.

ENTRE-FEUILLES inégaux, quelques uns sont tellement courts que les boutons sont presque opposés; la longueur des autres varie entre vingt et quarante millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens, convexes d'un côté, plats de l'autre, pointus, couchés sur le rameau; recouverts d'écailles duveteuses, gris noirâtre; supportés par des consoles assez saillantes, sensiblement nervés sur leurs côtés. Le terminal est tantôt moyen, ovale, allongé et pointu, tantôt il est à fleur.

**BOUTONS A FLEURS** moyens et élargis à leur base, ou gros ovales, coniques obtus, recouverts d'écailles duveteuses, brun marron, nuancé rouge violacé, bordées et tachées de gris cendré; porté par des dards d'inégale force et d'inégale longueur et par des bourses assez longues, déprimées sur deux côtés.

**FEUILLES** d'un beau vert pré en dessus, vert jaunâtre en dessous, sensiblement fibrées; celles du sommet sont ovales, lancéolées, aiguës et en gouttières; les autres sont arrondies ou ovales arrondies, planes ou presque planes, brusquement acuminées et pointues. Leurs bords parfois onduleux sont régulièrement et profondément dentés et surdentés. Leur longueur varie entre six et neuf centimètres et leur largeur entre quatre et cinq; celles qui accompagnent les productions fruitières sont à peu près de même grandeur, mais leur forme est différente, leur sommet est plus large que leur base, leurs dents plus fines et leurs pétioles plus minces et plus longs; toutes sont droites et régulièrement érigées.

**PÉTIOLÉS** assez gros, profondément canaliculés, arqués en dedans, duveteux, rose violacé. La teinte se répand pendant l'automne sur toutes les nervures en diminuant de ton en s'approchant des bords de la feuille; leur longueur varie entre vingt et trente millimètres.

**STIPULES** inégales, étroites, linéaires, aiguës, de la couleur des pétioles.

**FRUIT** moyen, souvent assez gros, sphérique, déprimé à ses deux pôles, presque plat, obtusément tronqué, plus large que haut. Le plus grand diamètre partage la hauteur du fruit qui se trouve un peu plus étroit au sommet qu'à sa base.

**PÉDICELLE** ligneux, mince, brun, renflé à sa base, long de

quinze à vingt millimètres; implanté dans une cavité profonde, évasée, dont les bords sont légèrement irrégularisés par des bosses peu saillantes et peu prolongées. Cette cavité est tapissée concentriquement d'une tache rouille et écailleuse.

**PEAU** épaisse, cassante, vert tendre, passant, à la maturité, au jaune herbacé, nuancée du côté du soleil d'une légère teinte rouge obscur, parsemée clairement de gros points grisâtres, granitée et marbrée assez abondamment de fauve verdâtre. Les ponctuations qui règnent sur la partie colorée sont entourées d'une légère auréole verte qui les fait paraître blanches.

**ŒIL** petit, peu profond, clos, irrégulier, placé dans une cavité profonde, évasée et irrégularisée sur ses bords par des plis peu sensibles et peu prolongés.

**SÉPALES** étroits, longs, brun grisâtre, aigus et rejoints par leur sommet.

**CHAIR** d'un blanc verdâtre, très-fine, ferme mais tendre, pourvue d'une eau suffisante, sucrée, parfumée, relevée d'un acidule très fin et très agréable, rappelant le goût de nos meilleures Reinettes.

**CŒUR** central, gros, dilaté, renflé et élargi dans son milieu, séparé de la chair par des fibres apparentes et verdâtres.

**PEPINS** assez gros, assez longs, marron clair, arrondis à leur base, pointus, placés dans des loges verticales longues et spacieuses.

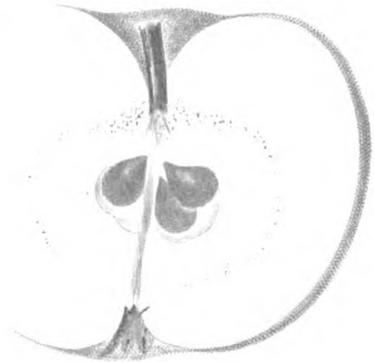
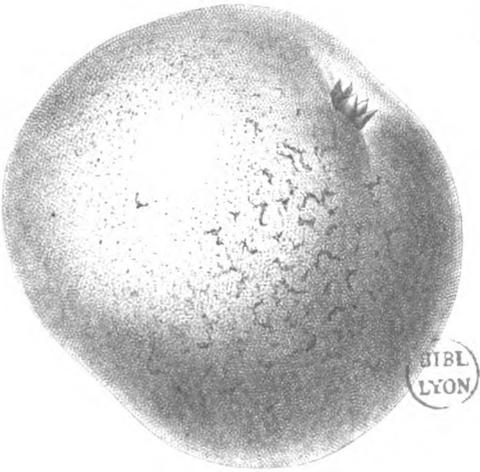
**MATURITÉ.** Cette excellente pomme, qui est d'une bonne conservation, mûrit depuis la fin de février jusqu'à la fin d'avril, même pendant une partie du mois de mai; elle est encore peu connue sur les marchés et mérite de l'être davantage. Elle est appelée à marcher de pair avec la Reinette franche et la Reinette grise, peut-être à les remplacer à l'avenir, puisque l'une et l'autre deviennent de jour en jour plus rares. Elle sera fort recherchée pour l'exportation, vu sa fermeté et sa longue conservation.

**CULTURE.** La variété se greffe sur tous les sujets propices à recevoir la greffe du pommier; on peut aussi l'élever sous toutes les formes, la planter au jardin ou dans le verger où elle se comporte bien, attendu qu'elle est rustique et peu délicate. On la soumettra à la taille si on l'élève sous de petites formes et on dépointera les extrémités des rameaux de prolongement des branches charpentières de l'arbre élevé en haute tige. Sans ces précautions, les productions fruitières inférieures s'épuiseraient trop promptement et l'arbre perdrait bientôt son équilibre.

Nous recommandons la forme buisson qui est très agréable, très facile à diriger et très productive. Les sols un peu frais, substantiels et abrités des grands vents du sud lui sont bien favorables et doivent avoir la préférence sur tous les autres.







FENQUILLET JAUNE

## POMME FENOUILLET JAUNE.

(N. 54)

---

SYNONYMES : *Drap d'Or.* — *Fenouillet doré.* — *Anis hâtive.*  
— *Early Summer peppin.* — *Reinette douce et grise.*

ORIGINE, ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel. *Traité des arbres fruitiers*, tom. I, page 290, 1768.  
Knoop. *Pomologie des Pays-Bas*, page 70, plan 12, figure. 5,  
1771.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, tome 1, page 192, 1803.

E. Calvel. *Traité des pépinières*, tome 3, page 35, 1805.

T.-Y. Catros. *Traité rais. des arbr. fruitiers*, page 17, 1817.

L. Noisette. *Le Jard. fruit.*, p. 199, plan. XCIX, fig. 1. 1839.

Couverchel. *Traité des fruits*, page 442. 1839.

Dochnahl. *Systematische, etc.*, tom. 1 page 192, n° 794, 1858.

Robert Hoog. *The apple and, etc.*, page 83, 1859; et *The fruit manual*, page 14, 1866.

John. *Illustrirtes*, tom. 4, page 279, 1861.

Congrès Pomologique. *Catal. gén.* page 26, 1864.

DESCRIPTION. Arbre de moyenne vigueur, mais fertile ; on le distingue des autres Fenouillets par son port moins élancé, sa tête plus courte, moins ramifiée et plus arrondie.

RAMEAUX de l'année, assez longs, assez gros et droits, rouge brun du côté du soleil, recouverts du côté de l'ombre d'une poussière gris brun; clairement parsemés de très petites piqures grises à peine visibles.

**ENTRE-FEUILLES**, égaux et réguliers; leur longueur est de quinze millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES**, petits, courts, plats, obtus, couchés sur le rameau, recouverts d'écailles grises et soyeuses, portés sur des consoles déprimées, légèrement nervées en dessous et plus faiblement encore sur les côtés. Le bouton terminal est gros, ovale, obtus, gris noir cendré.

**BOUTONS A FLEURS** assez gros, ovales, renflés, obtus, recouverts d'écailles brunes, abondamment feutrées, gris cendré; portés sur des dards inégaux, les uns très courts et ridés, les autres boisés et minces.

**FEUILLES**, d'un vert gai en dessus, vert cendré et duveteux en dessous, épaisses, très fibrées, comme gaufrées, d'inégale forme et d'inégale grandeur, grossièrement dentées et surdentées, planes ou en gouttière, lancéolées et très aiguës, ou ovales pointues; quelques-unes sont plus larges à leur sommet qu'à leur base et courtement acuminées; leur longueur varie entre sept et huit centimètres et leur largeur entre quatre et six. Celles qui accompagnent les productions fructifères sont plus étroites et plus lancéolées.

**PÉTIOLÉS**, gros, peu profondément canaliculés, rouge pourpre foncé; cette belle teinte s'étend sur toute la nervure médiane et sur les nervures secondaires en diminuant de ton. Leur longueur est de vingt à vingt-cinq millimètres.

**STIPULES**, petites, courtes, en aleine et très aiguës, quelques-unes sont spatulées et ondulées.

**FRUIT**, petit et moyen, conique, élargi et tronqué à sa base, à surface rugueuse et verruqueuse, légèrement bossué et côtelé, un peu plus haut d'un côté que de l'autre, très rarement plus haut que large; fortement attaché à l'arbre; sa hauteur moyenne est de cinq centimètres et son diamètre de six.

**PÉDICELLE**, court, mince, renflé à sa base, brun fauve, long de cinq à huit millimètres, implanté droit dans une cavité profonde, large, irrégularisée par de petits plis.

**PEAU** grossière, épaisse, cassante, très rude, jauné doré, presque entièrement recouverte d'une teinte jaune saumonée à travers laquelle on aperçoit de petits réseaux dorés qui serpentent sur un fond rouge très clair.

**ŒIL** grand, très ouvert, couronné, régulier, placé dans une cavité peu évasée, peu profonde et régulière, dont les bords sont surmontés de quelques petites bosses inégales.

**SÉPALES** larges, courbés en dehors, obtus, brun fauve, bien caractérisés.

**CHAIR** blanche, légèrement verdâtre, tendre, spongieuse, pourvue d'une eau suffisante, sucrée, très agréablement parfumée et relevée d'une acidule fin et délicat.

**CŒUR** central cordiforme élargi, grand vu le volume du fruit, séparé de la chair par des fibres bien distinctes.

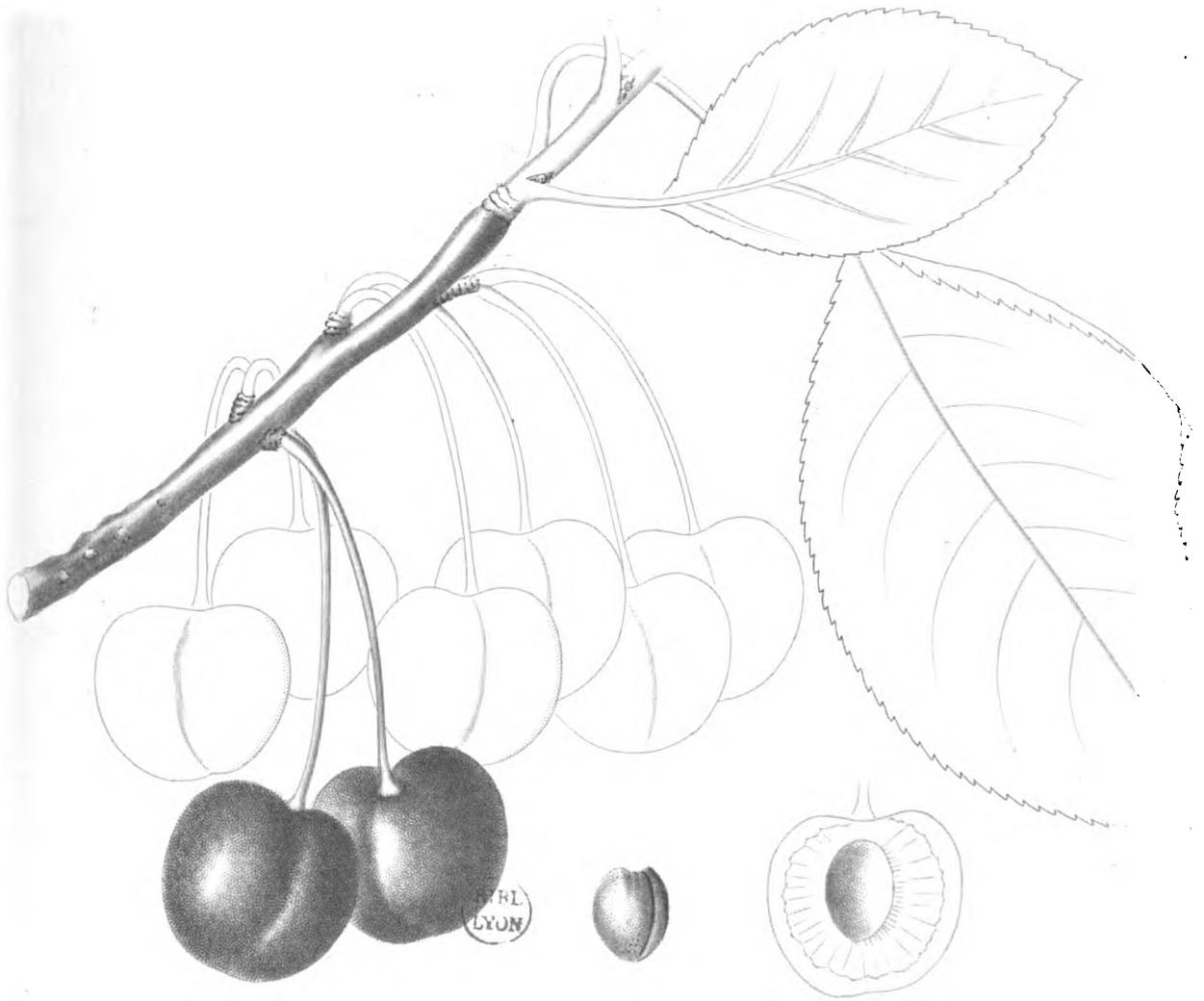
**PEPINS** courts, renflés et arrondis à leur base, obtus, marron foncé, placés deux à deux dans de petites loges verticales; dans quelques fruits, tous ou presque tous sont avortés.

**MATURITÉ.** Cette bien bonne Pomme mûrit pendant les mois de novembre et décembre; on peut la conserver une partie de l'hiver, mais elle perd considérablement de ses bonnes qualités. Sa chair devient cotonneuse et manque d'eau et de parfum; elle n'est donc réellement bonne que vers la fin de l'automne. C'est une variété qui devient rare; à peine la remarque-t-on sur les marchés depuis la grande multiplication qu'on a faite du gros Fenouillet gris, qui se conserve si tard et dont l'arbre est si fertile.

**CULTURE.** L'arbre peut être greffé sur tous les sujets propices à recevoir la greffe du pommier. On peut l'élever sous toutes les formes; mais il est plus utile, toutefois, de l'élever en haute tige pour verger, de le planter à une exposition éclairée afin que le fruit prenne plus de rouge.

Les fruits, récoltés sur un arbre planté dans une terre argilo-siliceuse, fraîche, substantielle et éclairée, sont un peu plus petits, il est vrai; mais non-seulement leur coloris est plus riche, mais leur goût est plus parfumé, et la chair, plus fine et plus savoureuse, conserve ses qualités plus longtemps.





BIGARREAU COMMUN

## BIGARREAU COMMUN.

(N° 2).

---

SYNONYMES : *Bigarreautier commun* et *Belle de Rocmont* (Duhamel). — *Bigarreau Gros commun*. — *Gros Bigarreau commun*. — *Bigarreau et Graffion* (en Angleterre, Robert Hogg). — *Bigarreau Princesse* (de quelques auteurs). — *Cœur de Poulet*. — *Cerise croquante*. — *Gottorper Kirsche* ou *Cerise de Gottorpe* (D'Oberdieck, d'après M. de Mortillet). — *Grosse Gemeine Marmorkirsche* (Dochnahl, Oberdieck).

La *Pomona Austriaca*, L. Noisette et Dochnahl décrivent, sous le nom de *Belle de Rocmont* et de *Rochmont*, une variété qui semble être le *Bigarreau Gros Cœuret*. Dochnahl décrit en outre, sous le nom de *Bigarreau Princesse*, une variété qui ne serait pas le *Bigarreau commun*.

ORIGINE. Ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Duhamel. *Traité des Arbres fruit.*, tome I, page 167. 1768.  
*Pomona Austriaca*, page 5, plan V, fig. 1. 1797.  
E. Calvel. *Traité des Pépin.*, tome II, page 136. 1805.  
T.-Y. Catros. *Traité rais. des Arbres fruit.*, page 47. 1819.  
(Voir *Bigar. de Rocmont*.)  
Du Mont de Courset. *Le Botaniste Cult.*, tome V, page 527.  
1811. (Voir *Belle de Roquemont*.)  
L. Noisette. *Le Jardin fruit.*, page 83. 1839.  
Couverchel. *Traité des Fruits*, page 353. 1839.  
Dochnahl. *Systematische*, etc., tome III, n° 120. 1854. (Voir

*Gemeine Marmor kirche*; voir les nos 129 et 132, page 11, pour les descriptions du même auteur des variétés *Cerise de Gottorpe* et de *Bigarreau Princesse*.)

Oberdieck. *Illustrirtes, etc.*, tome III, n° 36, page 123. 1861. (Voir, pour la description de *Cerise de Gottorpe*, n° 35, page 119).

*Congrès Pomologique de France* (Catal. gén.), page 53. 1864.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, page 73. 1866.

P. de Mortillet. *Les meilleurs Fruits*, tome II, page 115. 1868.

**DESCRIPTION.** Arbre vigoureux et très fertile, qu'on peut cultiver sous toutes les formes, mais plus spécialement en haute tige. Cultivé sous cette forme, ses branches s'élèvent d'abord verticalement, pour prendre avec l'âge une position oblique, horizontale.

**RAMEAUX** de l'année, gros et longs pendant la jeunesse de l'arbre, plus minces et plus effilés lors de l'âge adulte, brun roux du côté du soleil, blond verdâtre du côté de l'ombre, recouverts, jusqu'à la fin de l'automne, d'une pellicule mince, gris cendré, qui s'en détache par fragments roulés.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux et longs sur les rameaux vigoureux, courts ou beaucoup plus rapprochés sur les rameaux d'un arbre âgé. Leur longueur varie entre vingt et cinquante millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** assez gros, ovales, allongés, pointus, recouverts d'écailles très serrées, marron clair, bordées gris clair. Une petite tache verte règne à leur base, mais d'un côté seulement. Ils sont supportés par des consoles peu saillantes, très courtement nervées de chaque côté. Le terminal est ordinairement très court.

**BOUTONS A FLEURS** plus gros, plus renflés et plus obtus que ceux à feuilles. Leurs écailles, également très serrées, sont d'un marron plus foncé et plus bordées de gris argenté.

**FEUILLES** d'un vert tendre et jaunâtre, très tendres et un peu velues en dessous, minces, pendantes, bien fibrées en dessous, profondément dentées et surdentées. Leur plus grand diamètre, qui se trouve à peu près dans le milieu, varie entre six et sept centimètres; leur longueur varie en raison de l'âge de l'arbre. En effet, quelques-uns n'ont que de dix à onze centimètres, tandis que d'autres ont douze et quinze, et parfois plus.

**PÉTIOLÉS** moyens et assez gros, canaliculés peu profondément, vert roussâtre. On remarque à leur sommet, près de la base de la feuille, une ou deux glandes brunes, qui sont petites et globuleuses lorsqu'elles sont deux, et plus grandes et réniformes lorsqu'elles sont solitaires.

**FRUIT** gros, irrégulièrement cordiforme, plus large que haut, tronqué à ses deux extrémités, renflé d'un côté, déprimé de l'autre. La partie renflée est divisée par un sillon large et peu profond; le côté déprimé est divisé par une ligne verticale, rose blanchâtre, qui se termine à la cavité pistillaire, où se trouve un très petit mamelon roussâtre.

**PÉDICELLE** assez gros; sa longueur varie entre quatre et cinq centimètres; jaune herbacé, élargi au sommet, placé dans une cavité large et peu profonde.

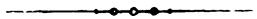
**PEAU** lisse, brillante, blanc jaunâtre, lavée et finement striée de rouge rose du côté de l'ombre, rouge carmin vif, ponctué de blanc et de jaune, du côté du soleil.

**CHAIR** blanc jaunâtre, finement veinée de blanc du centre à la circonférence, et finement granitée rose près du noyau, ferme, assez tendre, pourvue d'un jus rosat, abondant, sucré, agréable et bien relevé, si le printemps se trouve sec et chaud sans excès, mais insipide, s'il est humide et froid.

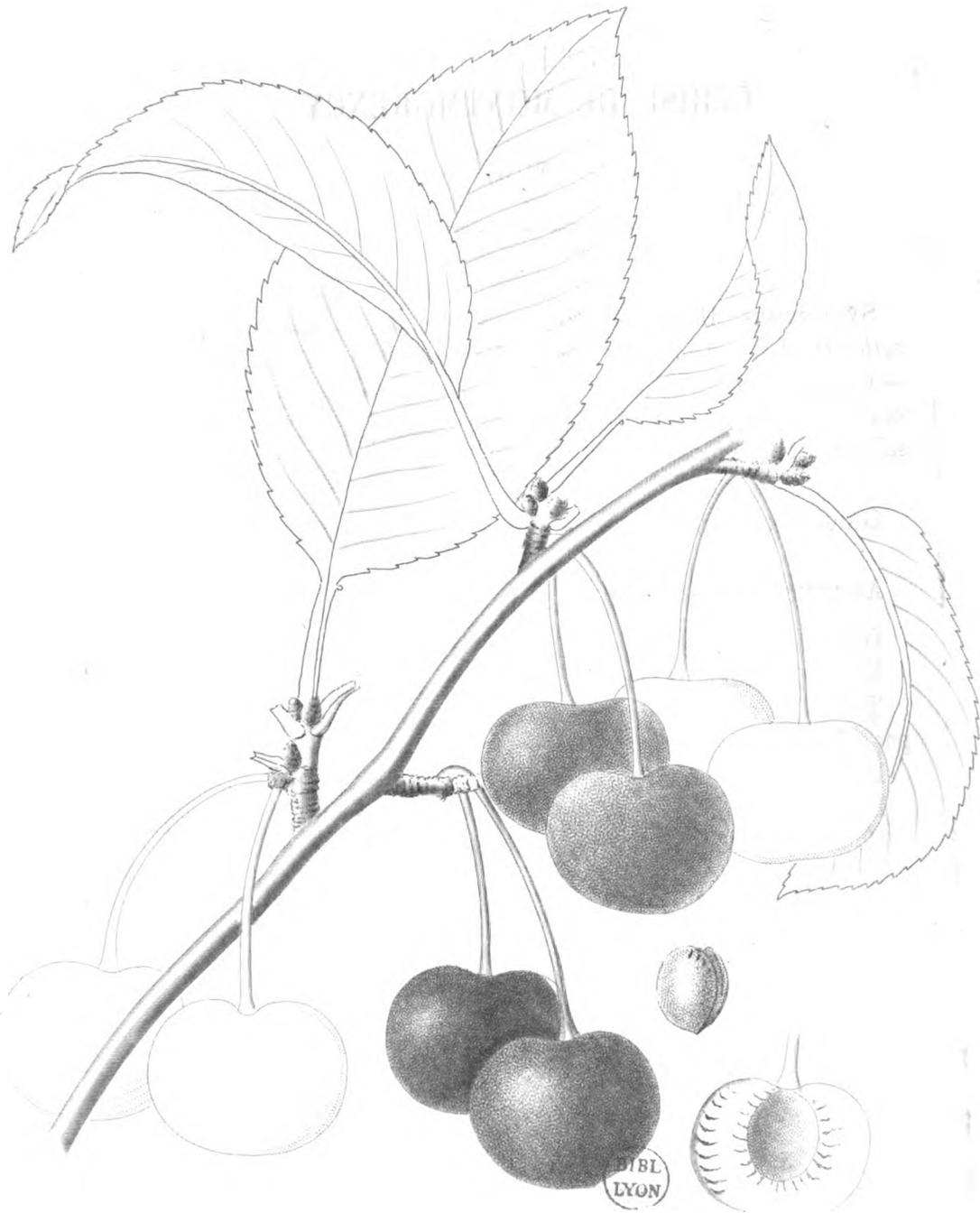
**NOYAU** moyen, blanchâtre, veiné de rouge violet, presque aussi large que haut, bombé du côté de son point d'attache, où il est fortement tronqué. Les arêtes dorsales, au nombre de trois à cinq, sont bien détachées, et la suture ventrale bien apparente.

**MATURITÉ.** Cette belle et bonne variété mûrit, selon les latitudes, du milieu de juin au milieu de juillet. Dans les sols privilégiés et parfaitement abrités des vents du Nord, elle mûrit dans la première quinzaine de juin. Bien que la chair ne soit pas aussi ferme que celle du Bigarreau gros fruit rouge, cependant le fruit peut être considéré comme très propre à l'exportation.

**CULTURE.** L'arbre peut être greffé sur tous les sujets propres à recevoir le Cerisier, et être élevé sous toutes les formes; toutefois, il est plus utile de le greffer sur Merisier et de l'élever en haute tige; c'est, d'ailleurs, sous cette forme qu'il peut être réellement considéré comme arbre de rendement, et de rendement parfois très considérable. Les terres fortes, argileuses et goutteuses, favorisent l'accroissement de l'arbre seulement; mais elles sont très contraires à la qualité et à la quantité du fruit. Planté dans ces sortes de terres, l'arbre fleurit assez abondamment, mais retient fort peu. Il sera donc préférable de le confier à une terre normale, à base siliceuse, amendée avec des terreaux calcaires.







DE MONTMORENCY

## CERISE DE MONTMORENCY.

(N° 3)

---

SYNONYMES. *Montmorency à longue queue*, — *Gemein amarrelle* (Doch), — *Common red*, — *Early Richmond*, — *Flemish*, — *Kentish*, — *Kentish red*, — *Pie cherry*, — *Sussex*, — *Virginian mag* (Rob. Hogg.), — *Spanische glaskirsche* (Oberd), — *Weichselbaum von Montmorency* (Kraft).

ORIGINE ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel, *Traité des arbres fruit.*, tome I, page 181. 1768.

Kraft, *Pomona austriaca*, t. I, p. 6, plan. XV, fig. 1. 1797.

T.-Y. Catros, *Traité rais. de la taille des arbres fruitiers*, page 59. 1810.

Poiteau, *Pomologie française*.

L. Noisette, *Le jardin fruitier*, pag. 93, plan. XXX, fig. 4. 1839.

Couverchel, *Traité des fruits*, pag. 347. 1839.

Dochnahl, *Systematische*, etc., tome III, p. 69, n° 248. 1858.

Oberdieck, *Illustrites*, etc., tome III, page 503, n° 89. 1861.

Robert Hogg, *The fruit manual*, page 84. 1866.

DESCRIPTION. Arbre très fertile, de moyenne vigueur, très distinct par sa tête touffue et de petite dimension, même lorsqu'il est greffé sur merisier et élevé en haute tige.

RAMEAUX de l'année, minces, fluets et peu allongés, lorsque l'arbre est déjà un peu âgé; longs, flexueux et diffus sur un arbre plus jeune; brun clair, ombré de grisâtre du côté du soleil, blond grisâtre du côté de l'ombre, faiblement parsemés de très petites lenticelles brunes et de taches fauves déchirées.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux, courts aux deux extrémités du rameau, un ou deux du milieu très longs en comparaison des autres; leur longueur varie entre huit et trente millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** gros, ovales, renflés, obtus, écartés du rameau et faisant avec lui un angle ouvert; portés par des consoles courtes, petites, peu saillantes, dont un des côtés seulement est brusquement coupé par une nervure qui se prolonge jusqu'à la console inférieure; les écailles qui les recouvrent sont marron clair; les inférieures sont grises.

**BOUTONS A FLEURS** semblables pour la forme, la grosseur et la couleur à ceux à feuilles; on les trouve agglomérés en bouquet sur de petits rameaux courts, ridés, dispersés assez inégalement sur les rameaux de deux et de trois ans.

**FEUILLES** d'un vert clair et jaunâtre en dessous, plus foncé et plus brillant en dessus, bien fibrées, un peu plus étroites à leur base que vers leur sommet où elles sont courtement acuminées; leurs bords, légèrement relevés, sont bordés de dents inégales, les unes longues et aiguës, les autres courtes et pointues; leur longueur varie entre huit et dix centimètres, et leur largeur entre trois et cinq; celles qui accompagnent les productions fruitières, sont plus petites et, en général, ovales pointues.

**PÉTIOLÉS** assez gros, renflés à leur base, peu canaliculés, vert violacé, longs de dix-huit à vingt-cinq millimètres, munis à leur sommet d'une petite glande globuleuse, brune, qui souvent fait corps avec la base de la lame.

**FRUIT** gros, sphérique déprimé à ses deux extrémités, légèrement accentué par de petites dépressions, mais non sillonné. Le point pistillaire gris est placé au sommet d'un petit mamelon rouge clair qui occupe le centre d'une cavité évasée et régulière.

**PÉDICELLE** gros, vert pré, ponctué de brun du côté du soleil; long de trente à quarante millimètres; implanté dans une cavité régulière, profonde et évasée.

**PEAU** fine, brillante, un peu épaisse, passant du rouge vermillon clair au rouge brun foncé à l'époque de la complète maturité, paraissant en ce moment comme granitée de rouge clair.

**CHAIR** fine, fondante, blanche rosée, réticulée plus rose ou plus blanc selon le degré de maturité, pourvue d'une eau plus ou moins colorée ou rose tendre, très acide si le fruit n'a pas atteint son complet degré de maturité, mais sucrée et relevée d'un acidulé fin, délicat et très suave à la parfaite maturité.

**NOYAU** assez gros, ovoïde arrondi, à joues convexes, mais peu renflées, à arêtes ventrale et dorsale peu développées, faiblement incrusté sur une partie de sa surface, particulièrement à sa base; le sommet est brusquement terminé en une pointe courte; il reste attaché au pédicelle, lorsque le fruit n'est que rouge clair.

**MATURITÉ.** Cette belle et bonne cerise mûrit selon les années plus ou moins favorables, les expositions plus ou moins chaudes et les climats, depuis le commencement de juin jusqu'au commencement de juillet; elle est recherchée pour la cuisine et par les confiseurs, qui l'utilisent pour leurs conserves huit ou dix jours avant sa complète maturité; mais, pour la manger très bonne, il faut la laisser prendre sur l'arbre une belle couleur rouge brun presque noir; c'est alors que c'est vraiment un fruit exquis.

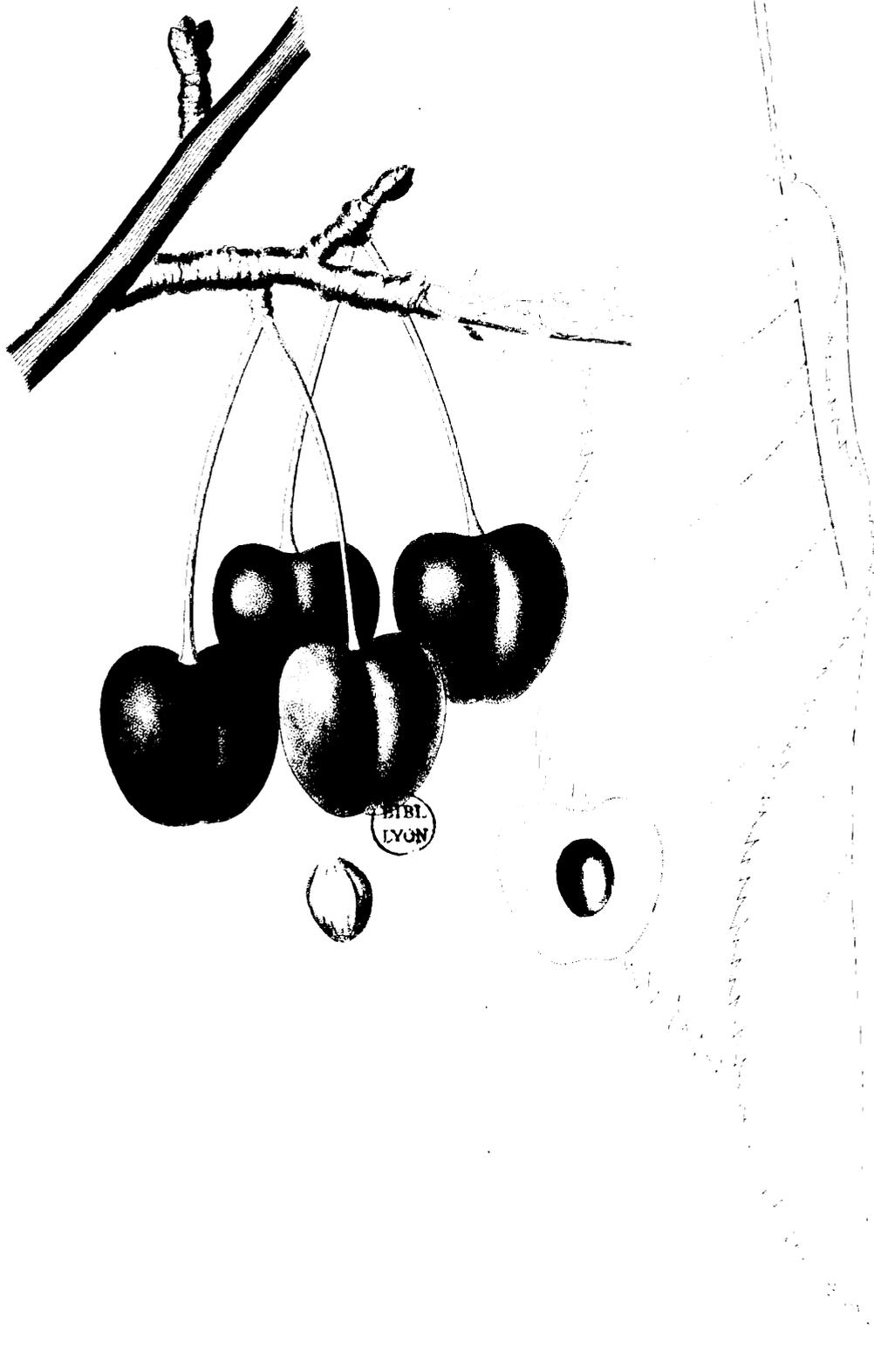
**CULTURE.** L'arbre se greffe sur merisier pour être élevé en haute tige et demi-tige; il se greffe sur Sainte-Lucie ou sur griottier commun pour être élevé sous les petites formes. Il faut, pour accélérer la vigueur des jeunes arbres, leur enlever une partie des rameaux fruitiers et leur retrancher quelques branches qui pourraient faire trop de confusion. On ne doit pas oublier de décharger la charpente de ceux qui sont âgés. Afin de prévenir la confusion qui est toujours trop grande, on fera bien également sur les arbres formés de retrancher, à moitié ou tiers de leur longueur, une suffisante quantité de petites branches minces et flexueuses; en faisant cette suppression sur un bouquet, auquel on enlève une bonne partie des boutons qui le

garnissent, on obtient un rameau de prolongement plus rigoureux et plus fertile. Sans cette précaution l'arbre perd annuellement de sa vigueur et de sa fertilité, et les fruits qu'il produit perdent leur grosseur et leurs qualités.

Cette variété aime les sols légers, chauds et éclairés ; les vallons bas, ombragés et humides lui sont fort contraires. Un arbre bien soigné, bien dirigé, cultivé contre un mur à l'exposition de l'est, du sud et de l'ouest produit toujours de très beaux et de très bons fruits. Si cette sorte de culture est aujourd'hui fort négligée dans un grand nombre de départements de la France, c'est qu'elle est trop onéreuse et pas assez lucrative, et qu'on lui préfère celles des arbres beaucoup plus rémunérateurs.







FIGARPEAU DE MEZEL

## BIGARREAU DE MEZEL.

(N. 6)

---

SYNONYMES : *Bigarreau monstrueux de Mezel* (Lecoq). — *Great Bigarreau of Mezel* (Downing). — *Monstrose Marmor-kirsche* (Dochnahl). — *Monstrous heart*, par erreur (Robert Hogg).

ORIGINE. Variété trouvée avant 1846, par M. Ligier de La Prade, dans sa campagne de Mezel, village de la Limagne situé à peu de distance de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Lecoq. *Bulletin de la Société d'horticulture de l'Auvergne*. Juillet-août, 1846.

Par le même. *Revue horticole*, page 345. 1846.

*Album de Pomologie belge*, tome VI, page 35. 1858.

Dochnahl. *Systematische*, etc., tome III, page 37, n° 110. 1858.

*Congrès Pomologique de France*, (Cat. gén.), page 53. 1864.

P. de Mortillet. *Les meilleurs Fruits*, tome II, page 107. 1868.

DESCRIPTION. Arbre très vigoureux, fertile, qu'il est facile de distinguer d'avec ses congénères par son port élancé, par ses branches arquées à leur sommet, par ses rameaux flexueux et ses grandes feuilles pendantes.

RAMEAUX de l'année gros, assez longs, flexueux, nervés brun

roux, recouverts partiellement d'une pellicule grise, qui se détache par petites lanières au moment de l'aoûtement, clairement parsemés de petites lenticelles fauves, arrondies et saillantes.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux et inégalement disposés. Les petits sont mélangés avec les grands; leur longueur varie entre quinze et quarante-cinq millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens, ovales, pointus, recouverts d'écailles serrées, marron foncé, bordées faiblement de gris blanc; une tache grise règne à leur base; ils sont supportés par des consoles courtes, très saillantes et très distinctement nervés sur leurs côtés. Le terminal est très gros, renflé et presque conique.

**BOUTONS A FLEURS** assez gros, ovales, renflés, obtus ou émoussés, recouverts d'écailles marron foncé, bordées de gris argentin plus apparent que sur celles des boutons à feuilles.

**FEUILLES** grandes ou très grandes, souples, minces, ovales, lancéolées, pointues, irrégulièrement et peu profondément dentées et surdentées, vert pré et glabres en dessus, vert jaunâtre et velues en dessous, où les nervures sont saillantes sans être très grosses; leur longueur varie entre quinze et vingt-deux centimètres, et leur largeur entre sept et dix.

**PÉTIOLÉS** gros, profondément canaliculés, arqués, vert fauve en dessous, rouge pourpre en dessus, longs de deux à trois centimètres, ornés à leur sommet d'une ou deux glandes rouge pourpre foncé, rondes et pointues si elles sont deux, ou ovales uniformes si elles sont solitaires.

**FRUIT** gros ou très gros (M. Lecoq a constaté dans sa description qu'en moyenne onze fruits ont pesé un hectogramme, ce qui donne cent dix fruits pour le kilogramme); sa hauteur varie entre vingt-sept et trente millimètres, et son diamètre entre vingt-cinq et vingt-sept; il est cordiforme, obtus, le plus souvent bosselé, renflé et sillonné d'un côté, déprimé du côté opposé, et longitudinalement traversé par une ligne rouge

pourpré. Le sillon dépasse parfois la cavité pistillaire, qui de forme arrondie devient alors légèrement ovale; on aperçoit dans son milieu un très petit mamelon roux et arrondi.

**PÉDICELLE** assez gros, vert jaunâtre, parfois teinté de rose très tendre, long de cinq à six centimètres, implanté dans une cavité peu profonde, arrondie et évasée.

**PEAU** brillante, comme vernie, épaisse, très adhérente à la chair, passant, à l'époque de la maturité, du rose pâle panaché rouge au rouge pourpre panaché pourpre noirâtre; cette couleur est plus intense du côté du soleil que du côté de l'ombre.

**CHAIR** rouge, veinée de rose clair blanchâtre, ferme, succulente, très appétissante, pourvue d'une eau suffisante, rose, sucrée, relevée d'une saveur très agréable.

**NOYAU** petit en comparaison du volume du fruit. Sa hauteur est de douze à treize millimètres, et sa largeur de huit à neuf; ses joues sont lisses, convexes; les arêtes dorsales, tantôt obtuses, tantôt légèrement tranchantes, sont séparées entre elles par un sillon large et assez profond; de petits plis règnent autour du point d'attache.

**MATURITÉ.** Cette belle et bonne variété mûrit du milieu de juin à la fin de juillet, selon les climats et les saisons plus ou moins favorables. La cueillette se fait successivement, attendu que tous les fruits d'un arbre ne mûrissent pas en même temps; en effet on en trouve de pourpre foncé, de rouge pourpre, de rouge vif, de rouge tendre, de rose et de jaune rougissant. C'est une excellente acquisition pour les marchés et pour l'exportation.

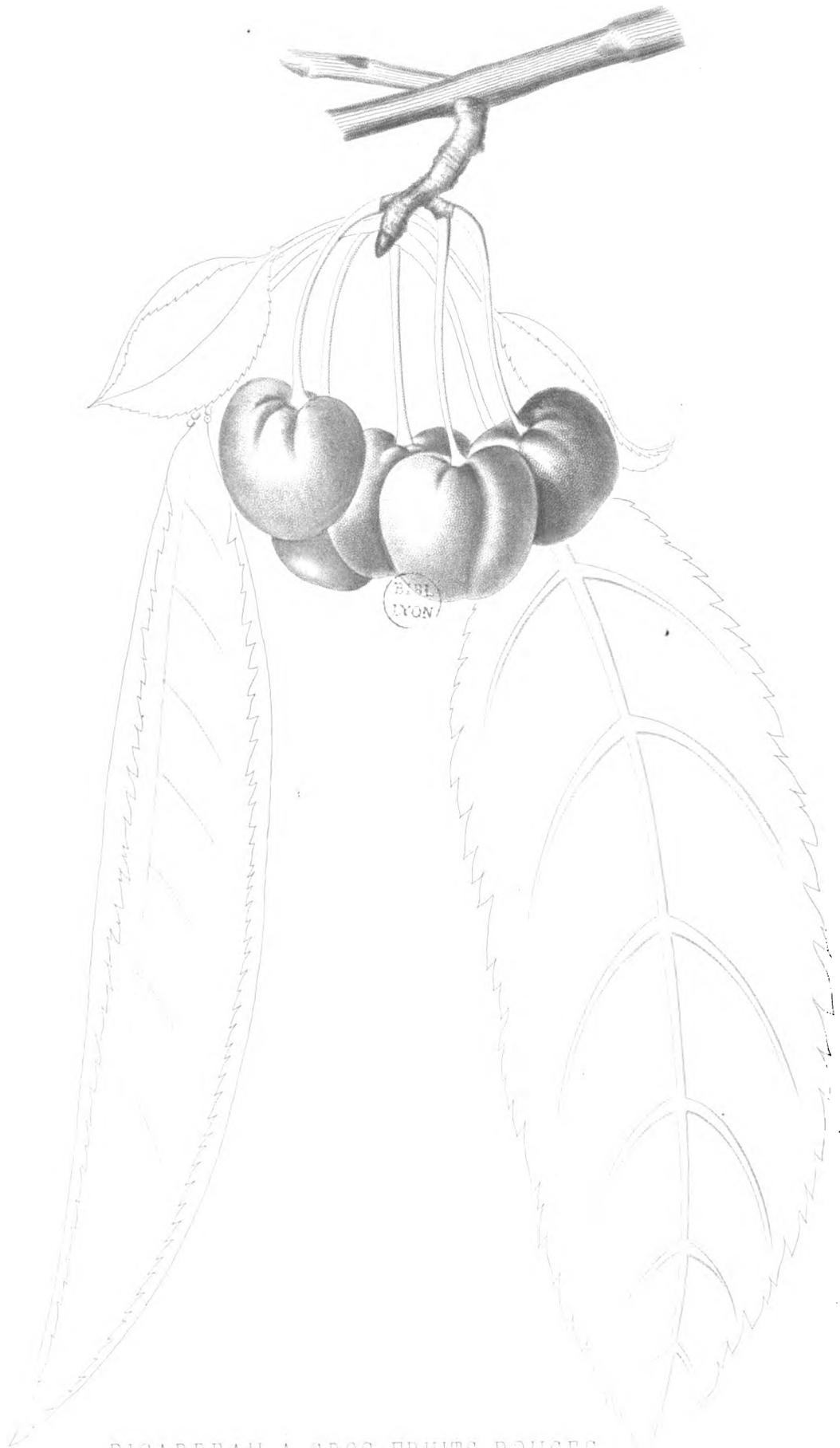
**CULTURE.** L'arbre peut se greffer sur Sainte-Lucie ou sur Griottier, pour être élevé en espalier. On donne la préférence à cette forme, dans le cas où on se trouve dans l'impossibilité d'utiliser la haute tige, celle qui convient plus spécialement au Bigarreautier, qu'on greffe alors sur Merisier.

La greffe du Bigarreautier Mezel réclame une attention particulière. Ses rameaux ayant une très grande tendance à s'incliner, il en résulte que les greffes prennent une direction horizontale au moment de leur développement, et qu'il est difficile ensuite de leur faire prendre une direction verticale, sans former à leur base une arcade fort disgracieuse, ce qu'on prévient au moyen de petits tuteurs et de liens.

On plantera le Bigarreautier Mezel dans un sol chaud, sain et fertile. On ne perdra pas de vue que les terres silico-argileuses, amendées avec des engrais calcaires, sont très favorables au Cerisier.







BICARREAU A GROS FRUITS ROUGES

## BIGARREAU A GROS FRUIT ROUGE.

(N° 7).

SYNONYMES : *Gros Bigarreau rouge.* — *Bigarreau rouge pourpre.* — *Bigarreau à gros fruit rouge très foncé* — *Bigarreau à fruit dur rouge.* — *Grosse Cerise.* — *La Lyonnaise* (Dauphiné). — *Cerise Albanes* (Gironde). — *Monstrous heart* (Angleterre). — *Grosse.* — *Ounkelbraunrothe.* — *Kramet.* — *Kirche.* — *Purpurrothe.* — *Knorpelkirsche* (Allemagne). — *Bigarreau large Red* (Amérique).

ORIGINE très ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

Bonnefont, Merlet, Liger, La Quintinie, le *Catalogue des Chartreux*, Miller, De la Bretonnerie, Forsyth et tous les anciens auteurs parlent de Bigarreux, mais leurs citations sont tellement brèves, qu'il est impossible de s'appuyer sur leurs ouvrages lorsqu'il s'agit de décrire une variété distincte.

Duhamel. *Traité des Arbres fruit.*, tome I, page 163, 1768.

Kenoop. *Pomol. des Pays-Bas* (Cerisier), page 38, 1771.

Kraft. *Pomona Austriaca*, page 5, plan. VII. 1797.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, tome I, page 145, 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, tome II, page 135, 1805.

T.-Y, Catros. *Traité raison. des Arbr. fruit.*, page 43, 1810.

Du Mont de Courset. *Le Botaniste cult.*, tome V, page 527. 1811.

L. Noisette. *Le Jardin fruit.*, page 84. 1839.

Couverchel. *Traité des Fruits*, page 353. 1839.

Dochnahl. *Systematische, etc.*, tome III, page 36. 1858.

Oberdieck. *Illustrirtes, etc.* tome III, page 85. 1861.  
*Congrès Pomologique de France* (Catal. gén.), page 53.  
1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, page 87. 1866.  
P. de Mortillet. *Les meilleurs Fruits*, tome II, page 107.  
1868.

**DESCRIPTION.** Arbre grand, vigoureux et fertile, qui se distingue de ses congénères par ses branches fortes, peu abondantes et s'érigeant assez verticalement.

**RAMEAUX** de l'année, gros, de moyenne longueur, les uns verticaux, les autres obliques; peu sont horizontaux ou inclinés; tous tirent sur le brun roux du côté du soleil, et sur le gris brun du côté de l'ombre; en général ils sont recouverts, jusqu'à la fin de l'automne, d'une pellicule grise très mince, qui disparaît par petits flocons au moindre frottement; quelques lenticelles, rondes, grises et saillantes, sont inégalement dispersées sur toute la longueur du rameau.

**ENTRE-FEUILLES** grands et inégaux; les plus courts ont vingt-cinq millimètres de long et les plus grands en ont jusqu'à soixante.

**BOUTONS A FEUILLES** gros, ovales, pointus, à écailles marron clair, très serrées; supportés par des consoles larges, saillantes, courtement nervées de chaque côté; les nervures de la partie supérieure sont beaucoup plus sensibles que celles de la partie inférieure.

**BOUTONS A FLEURS** gros, ovales, renflés, pointus, agglomérés souvent au nombre de cinq à sept, à côté les uns des autres, recouverts d'écailles marron clair, bordées de gris argenté. Comme ceux à feuilles, ils sont tous bien constitués, aussi donnent-ils parfois naissance jusqu'à six fleurs.

**FEUILLES** d'un vert foncé, assez épaisses, grandes mais inégales; les unes ont jusqu'à dix-sept centimètres et demi de longueur, tandis que d'autres n'en ont que quatorze; leur largeur varie entre cinq et six centimètres et demi. Toutes

sont aiguës et longuement acuminées, bien que la partie la plus large se trouve plus près du sommet que de la base; les dents sont grandes ou moyennes, obtuses et finement surdentées. Les nervures inférieures sont très apparentes, souvent teintées de rose obscur, ainsi que la nervure médiane.

**PÉTIOLÉS** gros, mais d'inégale longueur, visiblement canaliculés, roussâtres, ornés près de leur sommet de deux ou trois grosses glandes réniformes brunes. On remarque également à la base des feuilles terminales une ou deux glandes de même couleur, mais beaucoup plus petites.

**FRUIT** gros, cordiforme, renflé d'un côté, déprimé de l'autre, où règne un sillon très apparent, qui s'étend de la cavité pédonculaire à la cavité pistillaire, laquelle est occupée par un très petit mamelon gris. En général la surface du fruit est bosselée et présente des angles saillants, ce qui le rend irrégulier comme carré.

**PÉDICELLE** d'inégale grosseur et d'inégale longueur, plutôt mince que gros, vert clair, long de vingt-cinq à soixante-cinq millimètres, placé dans une cavité peu profonde et évasée.

**PEAU** consistante, un peu épaisse, brillante, d'abord rouge clair, maculée rouge foncé et devenant rouge pourpre foncé à l'époque de la maturité; très finement granitée de rose purpurin, particulièrement vers le sillon qui conserve une teinte rose clair. Le côté de l'ombre prend moins de couleur que le côté du soleil.

**CHAIR** ferme, rose vineux du côté du soleil, rose tendre du côté opposé, veinée de rose blanchâtre, particulièrement du côté du noyau; pourvue d'une eau suffisante, relevée, sucrée, excellente et légèrement teintée de rose vineux.

**NOYAU**, assez gros, ovale, saumoné, long de treize à quatorze millimètres et large de neuf à dix. L'arête dorsale, accompagnée de plusieurs stries longitudinales et saillantes, tandis que la suture ventrale est à peine sensible; quelques légers sillons se détachent du point d'attache et vont se perdre insensiblement sur les deux joues.

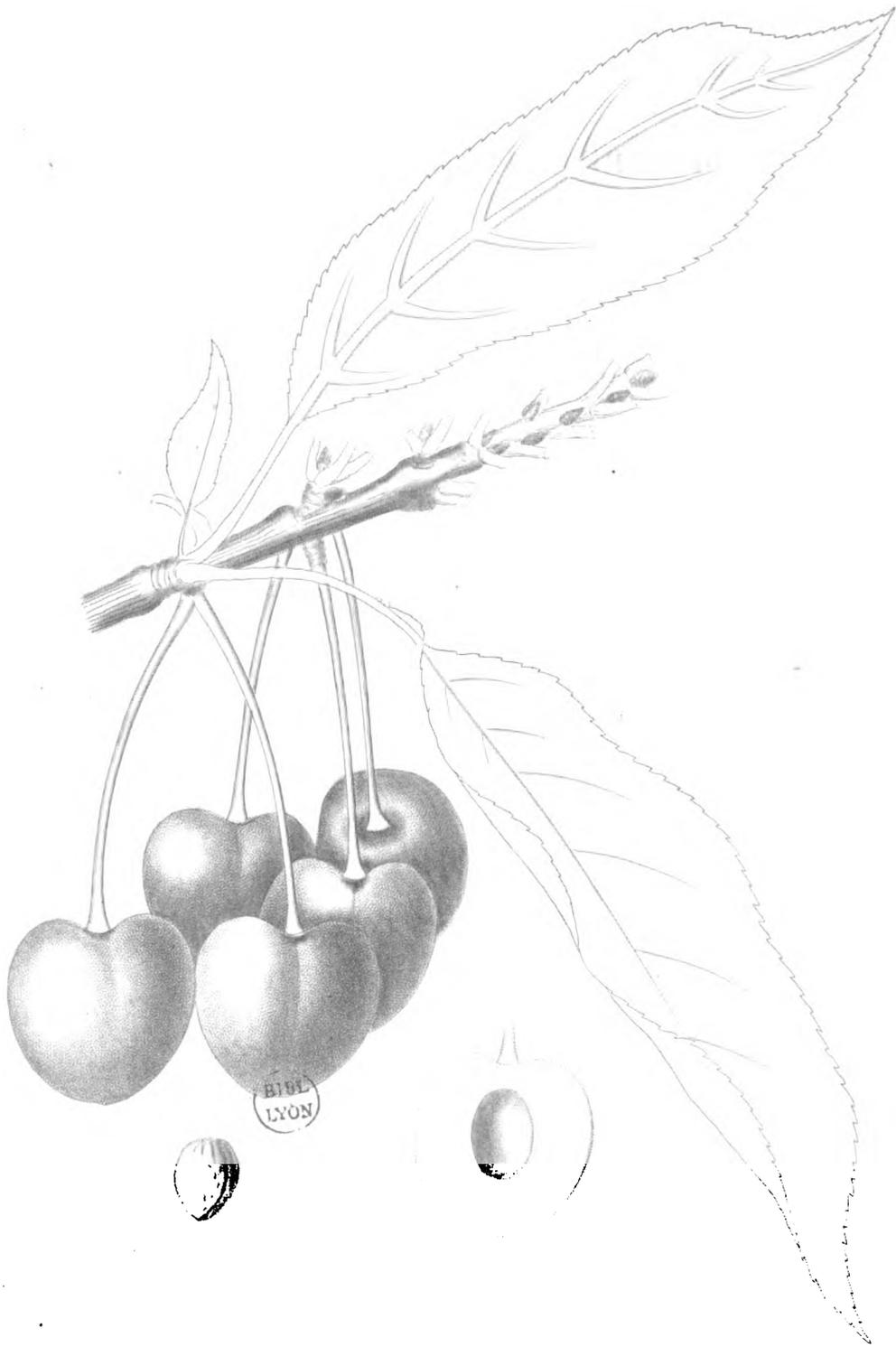
**MATURITÉ.** Cette bien bonne variété mûrit, selon les latitudes, du milieu de la seconde quinzaine de juin au milieu de la première quinzaine de juillet. Il ne faut pas la récolter avant qu'elle soit passée au rouge pourpre si on veut la manger bonne; récoltée trop tôt, elle manque de sucre, de parfum et de relevé.

C'est une cerise d'exportation; les propriétaires des environs de Trévoux (Ain) en expédient chaque année de très grandes quantités sur Paris et sur Londres.

**CULTURE.** L'arbre se greffe en général sur merisier; il n'est guère cultivé qu'en haute tige, attendu qu'il est, pour ainsi dire, infertile. lorsqu'on le soumet à la taille, comme le sont presque toutes les variétés de bigarreautiers et de guigniers.

Les terres fortes, compactes et humides lui sont contraires; il préfère les sols siliceux ou légèrement pierreux, fortement amendés par des terreaux calcaires.





BIGARREAU ELTON

## BIGARREAU ELTON.

(N° 8)

---

SYNONYMES. *Elton*, — *Cerise Elton*, — *Guigne Elton*, — *Elton Kirsche*, — *Elton's bunte*, — *Kenorpel Kirsche*, — *Elton's*, — *Molken Kirsche*, — *Cerise d'Angleterre ou d'Elton*, — *Elton's Cherry*.

ORIGINE anglaise. D'après Lindley, cette variété aurait été obtenue vers 1806, par Knight, président d'Arboriculture de Londres, elle provient d'une fécondation artificielle entre le Bigarreau commun (Graffion des Anglais) et la guigne à groé fruit blanc (White heart, cœur blanc).

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Lindley; *Pomolog. britan. et a Guide to the Orchard*, page 151. 1831.

Société van Mons; page 25. 1854.

A. Royer; *Annales de Pomol. belg.*, t. VI, page 23. 1858.

Dochnahl; *Systematische, etc.*, t. III, page 29, n° 68, 1858.

Thomas; *The american fruit cult.*, page 361. 1860.

Oberdieck; *Illustrites, etc.*, t. III, page 105. 1861.

Downing; *The fruits and the, etc.*, p. 252. 1863.

Congrès Pomolog. de France; *Catal. gén.*, p. 53, 1864.

Robert Hogg; *The fruit manual*, p. 81. 1866.

A. Mas; *Le verger*, (Cerises), p. 15. 1866.

P. de Mortillet; *Les meilleurs fruits*, t. II, p. 91. 1868.

F. Rubens; *Wohlstandige zur, etc.*, p. 211.

Dittrich; *Systematisches handburch*, t. III, p. 255.

Hooker l'a décrite dans la *Pomologia londonensis*.

On en lit plusieurs descriptions dans le journal de la Société d'horticulture de Londres.

**DESCRIPTION.** Arbre vigoureux et fertile qu'on peut cultiver sous toutes les formes, mais qui perd de sa fertilité lorsqu'il est soumis à la taille. Pendant la jeunesse de l'arbre, les branches forment entre elles ou avec le tronc des angles aigus; mais avec l'âge ces angles s'ouvrent d'une manière sensible.

**RAMEAUX DE L'ANNÉE** longs, forts, accompagnés de moyens, d'abord un peu verticaux, mais s'affaiblissant ensuite pour prendre une position presque horizontale; ils passent insensiblement du vert brunâtre au brun roux bronzé, du côté du soleil, faiblement ombrés de gris verdâtre, du côté de l'ombre, parsemés de grosses lenticelles gercées, gris fauve, sensiblement nervés sur toute leur longueur.

**ENTRE-FEUILLES** longs et assez réguliers sur les gros rameaux, plus courts sur les faibles; leur longueur varie entre 30 et 50 millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** gros, longs, ovales, pointus, recouverts d'écaillés marron clair à leur sommet et marron foncé à leur base, supportés par des consoles courtes et saillantes.

**BOUTONS A FLEURS** à peu près de même grosseur, de même forme et de même couleur que ceux à feuilles; toutefois quelques-uns sont un peu plus longs, plus renflés et plus étranglés à leur base; ils sont groupés, au nombre de 5 à 7, sur des lambourdes courtes et renflées.

**FEUILLES** d'un vert tendre, glabres en dessus, ternes et duveteuses en dessous, fortement nervées; celles des rameaux sont ovales lancéolées, aiguës, irrégulièrement et obtusément dentées et surdentées; leur longueur varie entre 12 et 15 centimètres et leur largeur entre 6 et 7. Celles qui accompagnent les boutons floraux sont en général moins longues, très-acuminées et plus larges à leur sommet qu'à leur base.

**PÉTIOLÉS** gros, vert jaunâtre, ombrés de violet foncé du côté de la canelure qui est distincte mais très peu ouverte, longs de 5 centimètres environ, munis à leur sommet de une ou deux glandes réniformes, pourpre foncé.

**FRUIT** gros ou assez gros, parfois ovale, le plus souvent cordiforme pointu, régulier et allongé, tronqué à sa base, terminé en une pointe conique; verticalement partagé en deux parties à peu près égales d'un côté par un sillon peu profond et de l'autre par une ligne carminée peu sensible. Le point pistillaire est petit, gris brun et saillant.

**PÉDICELLE** jaune herbacé, mince, long de 45 à 55 millimètres, placé dans une cavité tantôt large et assez profonde, tantôt peu profonde et évasée.

**PEAU** mince, luisante, transparente, jaune clair du côté de l'ombre, lavée de rose, ponctuée et rayée de pourpre carmin du côté du soleil.

**CHAIR** blanche citrine, cristalline, délicate, assez ferme au commencement de la maturité, devenant ensuite tendre; pourvue d'une eau abondante, incolore, sucrée, rafraîchissante, très agréablement parfumée.

**NOYAU** moyen, ovale, allongé, pointu, renflé près de sa base, qui est obliquement tronquée, convexe sur ses deux joues; l'arête dorsale saillante est accompagnée de larges sillons, tandis que l'arête opposée est à peine sensible.

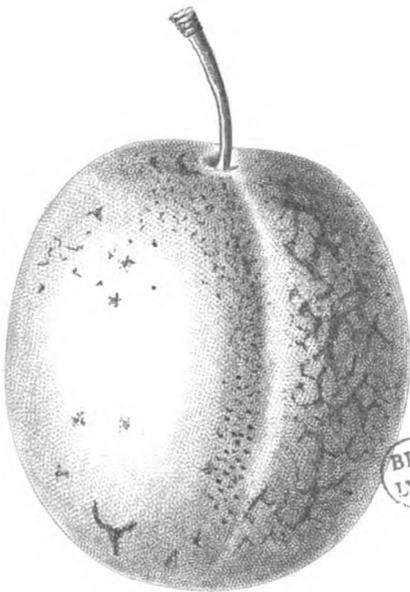
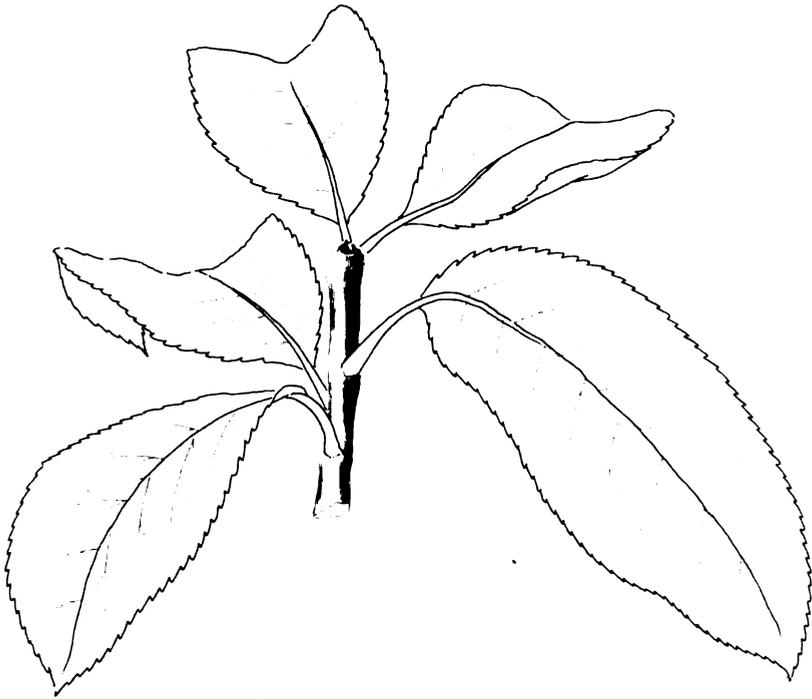
**MATURITÉ.** Cette bonne variété mûrit, selon les climats et le mode de culture auquel l'arbre est soumis, du commencement de juin au commencement de juillet; elle est de premier ordre par son goût exquis, mais elle n'est pas propre à l'exportation comme les bigareaux colorés et durs; elle a même le grave inconvénient de se tacher assez facilement de rouille; il faut donc la cueillir avec beaucoup de délicatesse et apporter beaucoup de soin dans son transport au marché.

**CULTURE.** L'arbre se greffe en tête sur merisier, pour être élevé en haute tige, forme sous laquelle il est plus lucratif et de plus longue durée. On peut l'élever en espalier au midi, en ayant la précaution de conserver aussi longues que possible les

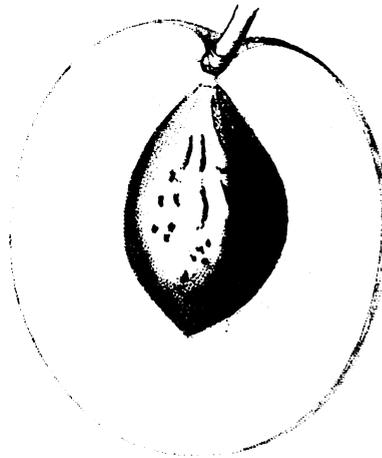
branches charpentières, jusqu'à ce que l'arbre ait garni la place qui lui est destinée, c'est-à-dire de ne tailler leurs prolongements que pour maintenir l'équilibre. Sous forme d'espalier, de pyramide, de buisson et de gobelet, l'arbre perd singulièrement de sa fertilité, il réclame comme tous ses congénères un sol silico-argileux, sain, fertile et amendé par des engrais calcaires.







BIBL  
LYON



R. C. DE BAVAY

## PRUNE REINE-CLAUDE DE BAVAY.

(N. 6)

---

SYNONYMES : *Monstrueuse de Bavay*. — *Saint-Claire*. — *Bavay's renkloie* (Doch). — *Prune de Bavay* (Catalogues).

ORIGINE. Cette variété a été obtenue, vers 1841, par le major Esperen, qui l'a dédiée, en 1843, à M. X. de Bavay, directeur des Pépinières royales de Vilvorde. Elle provient, dit M. Neuman, d'un semis de noyau de Prune Reine-Claude, sans dire laquelle.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

A. Bivort. *Album de Pomol.*, tome III, page 117. 1850.

Neuman. *Revue hortic.*, tom. V, page 321, fig. 17. 1846.

*Bon Jardinier*, page 212. 1850.

Liegel. *Beschreibung neuer*, etc., tome III, page 116. 1851.

Dochnahl. *Systematische*, etc., page 154, n° 289. 1858.

E. Lucas. *Abbildungen Wurttembergischer*, etc., page 26, plan IV. 1861.

Oberdieck. *Illustriertes*, etc., page 345, n° 59. 1861.

*Congrès Pomologique de France* (Catalogue gén.), page 50. 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, page 379. 1866.

Mas. *Le Verger*, tome IV, page 93. 1869.

DESCRIPTION. Arbre vigoureux et très fertile.

RAMEAUX de l'année inégaux en grosseur et en longueur, brillants, violet obscur du côté du soleil, brun olivâtre du côté de l'ombre, ponctués et tachés partiellement de gris d'argent.

**ENTRE-FEUILLES** très inégaux : sur quelques rameaux ils sont courts; sur quelques autres, un court précède un long, et, sur d'autres, ils sont presque tous longs. Leur longueur varie entre dix et quarante millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** assez gros, anguleux, déprimés, allongés, presque appliqués contre le rameau, très aigus, recouverts d'écailles courtes, serrées, brunes, teintées de gris à leur base. Les consoles sont, en général, saillantes et bombées au sommet du rameau, tandis que celles de la base le sont beaucoup moins. Leurs nervures sont très sensibles.

**BOUTONS A FLEURS** moyens et assez gros, pyramidaux, aigus, brun violacé, teintés gris à leur base, réunis au nombre de trois à cinq sur de petits dards courts et nombreux.

**FEUILLES** moyennes et grandes, épaisses, d'un beau vert brillant en dessus et jaunâtre en dessous, ovales pointues, ondulées, bordées de dents irrégulières et obtuses. Les nervures inférieures sont très saillantes; la face supérieure est sensiblement réticulée. La longueur de la lame varie entre six et neuf centimètres, et sa largeur entre quatre et six.

Celles qui accompagnent les productions fruitières sont spatulées et en général longues.

**PÉTIOLÉS** gros et minces, canaliculés, pubescents, rouge violacé foncé, longs de huit à douze millimètres, munis à leur sommet d'une ou deux glandes arrondies, faisant souvent corps avec la base de la lame.

**FRUIT** gros, ovale ou ovale arrondi, un peu plus haut que large, haut de quarante-cinq à cinquante millimètres, large de quarante à quarante-cinq. Le sillon qui le divise d'un côté, en deux parties inégales, n'est bien apparent qu'à ses deux pôles; le point pistillaire noirâtre est placé de côté, au sommet du fruit, dans un léger enfoncement.

**PÉDICELLE** gros, brun d'un côté, vert de l'autre, long de dix à quinze millimètres, placé dans une cavité arrondie, profonde et étroite.

**PEAU** lisse, luisante, assez épaisse, passant du vert blanchâtre au jaune verdâtre, recouverte d'une pruine fine et blanchâtre. Souvent elle est nuancée de jaune d'or du côté du soleil; parfois cette face est marbrée de rouge sang, striée et ponctuée de violet. Lors de la parfaite maturité, elle se détache assez bien de la chair.

**CHAIR** ferme, succulente, jaune, fibrée jaune d'or, pourvue d'une eau abondante, sucrée, relevée d'un arôme fin et musqué, lorsque l'arbre est planté dans un sol léger et chaud.

**NOYAU** gros, ovale, obtus à ses deux bouts, à joues convexes et rugueuses; l'arête dorsale est sillonnée dans toute sa longueur; l'arête ventrale, crénelée, est divisée par un sillon étroit et profond. Il adhère incomplètement à la chair. Sa hauteur est de vingt à vingt-cinq millimètres, sa largeur de dix-sept à dix-huit, et son épaisseur de onze à douze.

**MATURITÉ.** Cette belle Prune, diversement appréciée et jugée, mûrit du commencement à la fin de septembre; elle a le mérite de se conserver au fruitier pendant quelques jours, et d'y acquérir plus de sucre et de parfum. C'est un fruit qui est très propre à l'exportation et qui gagnera d'être plus connu. On fait avec lui de très bons pruneaux, qui, exposés au soleil, se dessèchent à l'air libre, sans se corrompre, ce qui est un grand mérite.

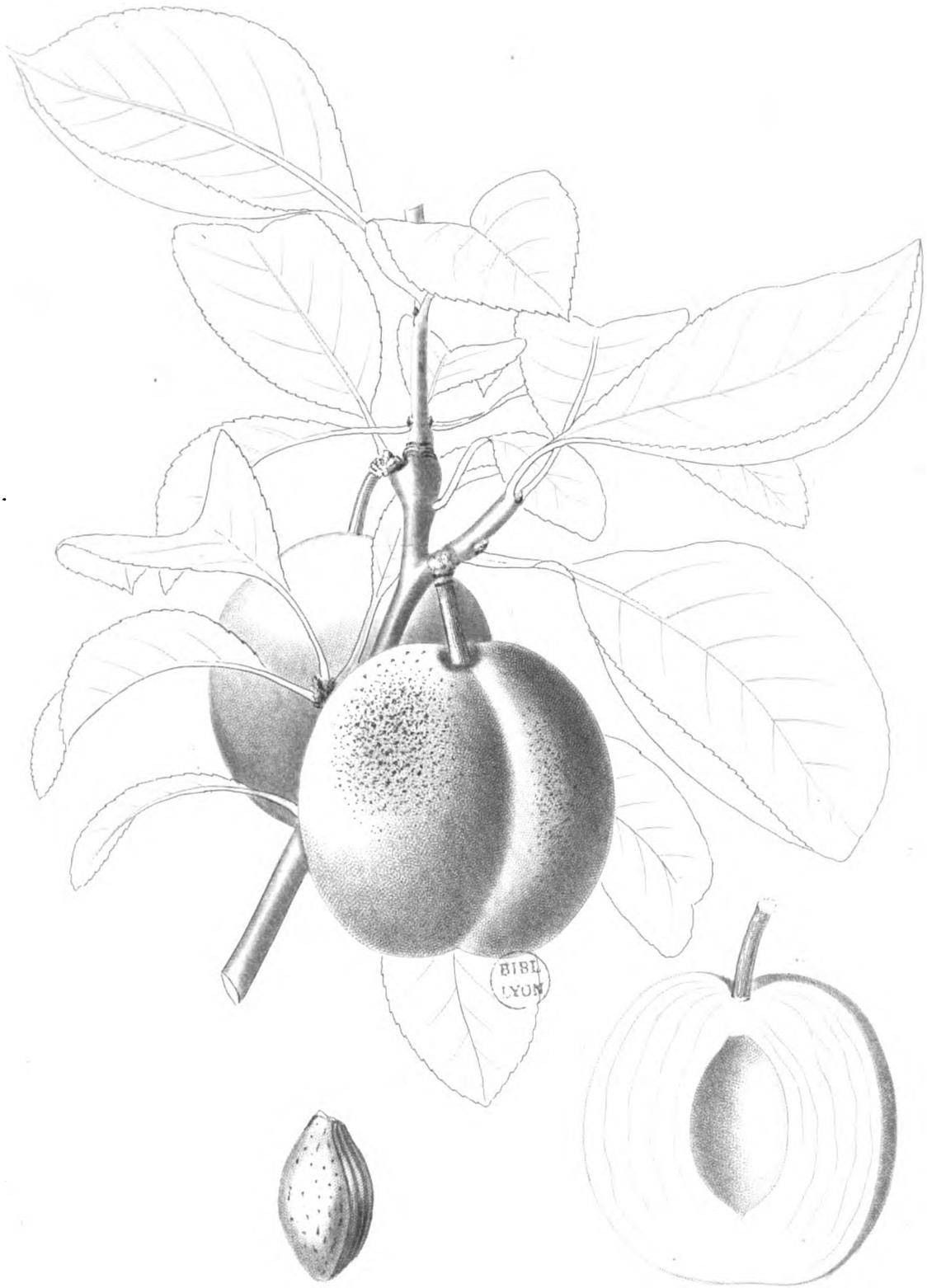
**CULTURE.** L'arbre peut être cultivé sous toutes formes, mais la haute tige est préférable comme rendement. Il ne produit de bons fruits qu'après quelques années de plantation, et particulièrement dans les sols légers, chauds, abrités et exposés au levant, au couchant et au sud.

Il est important, pour maintenir l'équilibre de la charpente, qui souvent est en défaut, de dépointer l'extrémité des grosses branches et aussi celle des principales ramifications nouvelles, qui, sans cette précaution, se dénudent sur une trop grande longueur.









PÊCHE

## P. PÊCHE.

(N. 7)

---

SYNONYMES : *Nectarine*. — *Howell's large*. — *Jenkin's impérial*. — *Peach*. — *Caledonian* (Catal. Lond.). — *Rothe nektarine* (Allema).

ORIGINE. Incertaine. La Prune *abricotée rouge*, très anciennement connue, lui ressemble par sa grosseur, sa forme, et par ses qualités.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

*Horticul. Society of London*, tome IV.

*Catal. Lond.*, tome IV. 1826 à 1843.

Poiteau et Turpin. *Nouveau Duhamel*, tab. 107. 1838.

L. Noisette. *Le Jard. fruit.*, page 58, plan XXIII, fig. 3. 1839.

Couverchel. *Traité des Fruits*, page 385. 1839.

Liegel. *Systematische Anleitung*, etc., tome II, page 128. 1841.

Dochnahl. *Systematische Beschreibung*, etc., page 131, n° 199. 1858.

Oberdieck. *Illustrites*, etc., tome III, page 295, n° 34. 1861.

Congrès Pomologique de France (Catal. gén.), page 51. 1864.

Downing. *The Fruits and The Fruit etc.*, page 306. 1864.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, page 373. 1866.

DESCRIPTION. Arbre assez fertile, vigoureux, à branches fortes, obliques, verticales, formant entre elles des angles aigus,

dont les sommets sont assez rapprochés; ce qui donne à la tête la forme d'un cône renversé, et ce qui fait facilement distinguer cette variété d'entre ses congénères.

**RAMEAUX** de l'année, de moyenne grosseur et de moyenne longueur, brun violet foncé du côté du soleil, violet obscur du côté de l'ombre, finement mais très abondamment recouverts de punctuations grises et saillantes, qui, conjointement avec une poussière grise, également abondante, rendent le rameau pour ainsi dire rugueux.

**ENTRE-FEUILLES** plus réguliers sur les rameaux courts que sur les plus longs. Leur longueur varie entre dix et vingt millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** gros, coniques, aigus, écartés du rameau, recouverts d'écailles brunes, courtes, très serrées, bordées gris pâle à leur base. Les consoles sont courtes, saillantes au sommet et très déprimées à la base.

**BOUTONS A FLEURS** gros et moyens, coniques, pointus, de la même couleur que ceux à feuilles; ils sont réunis au nombre de trois à six, sur des dards d'inégale longueur, mais très articulés et très renflés.

**FEUILLES** d'inégales grandeurs, d'un beau vert brillant en dessus, vert grisâtre en dessous. La nervure médiane est bien saillante, tandis que les autres le sont peu et sont très fines. Les unes sont ovales, concaves et obtuses, les autres ovales, lancéolées, pointues et ondulées. La serrature est fine, régulière et pointue. Leur longueur varie entre six et neuf centimètres, et leur largeur entre quatre et six. Celles des productions fruitières sont, en général, toutes lancéolées et étroites.

**PÉTIOLLES** assez gros, profondément canaliculés, arqués, jaunâtres, lavés de rose, munis à leur sommet d'une ou deux glandes brunes et globuleuses, tantôt rapprochées, tantôt assez distantes de la base de la lame de la feuille.

**FRUIT** gros ou très gros, ovale, arrondi; sa hauteur est de cinquante à cinquante-cinq millimètres, et son diamètre de quarante-cinq à cinquante. Le sillon qui le partage, d'un côté, en deux parties presque toujours égales, est assez profond et assez large; le point pistillaire, petit, grisâtre, est placé au sommet, dans une cavité peu profonde, mais très évasée.

**PÉDICELLE** gros, brunâtre du côté du soleil, vert tendre du côté de l'ombre, long de dix millimètres environ; il est placé dans une cavité étroite et assez profonde.

**PEAU** fine, lisse, se détachant assez bien de la pulpe lors de la maturité; un peu avant cette époque, elle passe du vert bronzé au rouge violacé, et se couvre d'une pruine azurée, si délicate et si légère, que la couleur rouge paraît au travers. Lorsque le fruit est mûr, la peau est si mince, qu'elle permet de distinguer les fibres qui la parcourent verticalement de la base au sommet.

**CHAIR** jaunâtre, grossière, fibreuse, résistante, peu succulente, pourvue cependant d'une eau abondante, acidulée et peu sucrée.

**NOYAU** long, plat, rugueux et incrusté sur ses deux joues, plus étroit à sa base qu'à son sommet. La suture dorsale est partagée par un sillon profond; l'arête ventrale saillante est accompagnée longitudinalement d'autres plus fines, très distancées les unes des autres, qui retiennent des fragments de chair.

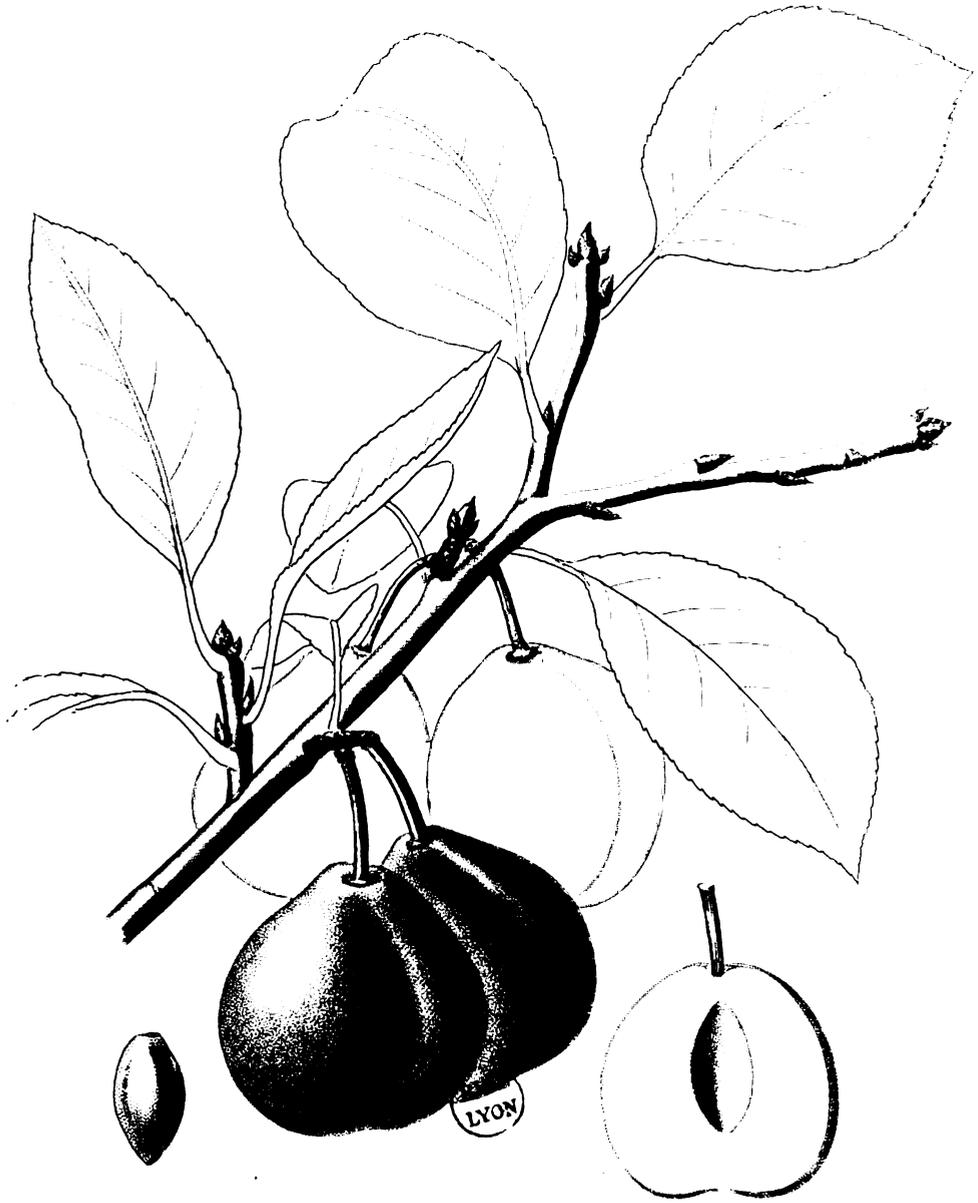
**MATURITÉ.** Cette belle et magnifique Prune, dont le mérite consiste dans la beauté et la précocité, mûrit ordinairement pendant le mois de juillet, du commencement à la fin, selon le climat. Malgré l'infériorité de sa qualité, c'est une Prune à pruneaux. Cette variété, qui est une des premières belles Prunes qui apparaissent sur les marchés, y trouve toujours des acquéreurs. Si elle réunissait les qualités à la beauté, elle serait la première de toutes les Prunes de table, et il faudrait en recommander la culture. (C'est par erreur qu'il a été im-

primé dans le *Catalogue du Congrès* qu'elle mûrit en septembre et octobre.)

**CULTURE.** Comme la plupart des variétés, celle-ci peut être cultivée sous toutes les formes ; mais, comme le fruit est plus spécialement destiné à être séché qu'à figurer sur les tables autrement que comme ornement de dessert, il est préférable de l'élever en haute tige, greffée en tête autant que possible, de la planter dans les sols légers, chauds et substantiels, à l'Est et au Sud-Est. On peut également planter ce prunier à l'Ouest, mais à la condition qu'il ne sera pas greffé rez-terre, attendu qu'ainsi greffé, il est comme le Marronnier de l'Inde : il craint le soleil du couchant, qui brûle son écorce de ce côté. Il est à propos de raccourcir de temps en temps quelques-unes des grosses branches dont le bas tend à se dénuder, et d'arrêter par un écourtement les rameaux trop vigoureux.







JAUNE HÂTIVE.

## PRUNE JAUNE HATIVE.

(N. 8)

---

SYNONYMES : *Amber primordian.* — *Avant prune blanche.*  
— *Catalonia.* — *Catalonian.* — *Catalonische pflaume.* — *Catalonischer Spilling.* — *d'Avoine.* — *de Catalogne.* — *Cerisette blanche.* — *Early Yellow.* — *Jean White.* — *Jaune de Catalogne.* — *London Plum.* — *Pickett's July.* — *Saint-Barnabé.* — *White primordian.*

ORIGINE. Ancienne et inconnue.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Duhamel. *Traité des Arbres fruit.*, tome II, page 66. 1768.  
Knoop. *Pomologie des Pays-Bas* (pruniers), page 56. 1771.  
*Catalogue des Chartreux*, page 18. 1775.  
De La Bretonnerie. *École du Jard. fruit.*, tome II, page 494.  
1784.  
*Pomona Austriaca*, tome II, page 18, plan cxcii, fig. 1. 1797.  
Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, tome I, page 207. 1803.  
Forsyth. *Traité de la Culture des Arbres fruitiers*, page 40.  
1803  
E. Calvel. *Traité des Pépin.*, tome II, page 165. 1805.  
T.-Y. Catros. *Traité rais. des Arbres fruit.*, page 143. 1810.  
Lindley. *A Guide to the Orchard*, page 464. 1831.  
L. Noisette. *Le Jard. fruit.*, page 55, plan XXI, fig. 1. 1839.  
Couverchel. *Traité des Fruits*, page 389. 1839.  
*Le Bon Jardinier*, tome I, page 208. 1850.  
Dochnahl. *Systematische etc.*, tome III, page 114. 1858.  
F. Jahn. *Illustrirtes, etc.*, tome III, page 403. 1863.  
Thomas. *The Américan Fruit, etc.*, page 330. 1863.

Downing. *The Fruits and The Fruit* etc., page 335. 1864.  
*Congrès Pomologique de France*, (Cat. gén.), page 49. 1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, page 386. 1866.  
Dittrich. *Systematische Handbuch*, etc., tome II, page 26.  
A. Mas. *Le Verger*, tome VI, page 9.

**DESCRIPTION.** Arbre d'une grande vigueur dans sa jeunesse, mais n'atteignant pas une grande dimension. Lorsqu'il est élevé en haute tige, il est facile de le distinguer de ses congénères par ses branches pleureuses, par sa tête sphérique et compacte, qui ne produit de bonne récolte que tous les deux ans.

**RAMEAUX** de l'année, minces, fluets et flexueux, brun rougêtres et ombrés gris à leur base, du côté du soleil, violacés à leur sommet, où ils sont partiellement parsemés d'un duvet blanc très court; le côté de l'ombre est veiné de jaune, de vert et de brun.

**ENTRE-FEUILLES** irréguliers. Leur longueur varie selon le développement des rameaux; les plus courts sont toujours à la base et les plus longs près du sommet. Leur longueur varie entre dix et trente millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens, anguleux, coniques, les uns obtus, les autres pointus, écartés du rameau, recouverts d'écailles marron brun foncé, ombrés gris; supportés par des consoles peu saillantes, plus particulièrement nervées au-dessous que de côté.

**BOUTONS A FLEURS** petits, coniques, pointus, recouverts d'écailles très serrées, de couleur chocolat, ombrés gris à leur base; ils sont placés, non-seulement sur de petits dards, mais on en remarque encore sur les faibles ramilles de l'année, en compagnie de quelques boutons à feuilles.

**FEUILLES** d'un vert jaunâtre et terne, épaisses, très fibrées sur les deux faces, spatulées, obtuses, régulièrement et peu profondément dentées et surdentées. Leur longueur varie entre six et sept centimètres, et leur largeur entre trois et quatre.

Celles qui accompagnent les productions fruitières sont plus petites et encore plus spatulées.

**PÉTIOLÉS** assez gros, faiblement canaliculés, vert tendre en dessous, violacés en dessus, un peu duveteux; longs de quinze à vingt millimètres; ornés à leur sommet de une à deux petites glandes globuleuses, noirâtres.

**FRUIT** petit, irrégulièrement ovoïde, plus étroit à sa base qu'à son sommet; divisé en deux parties inégales, tantôt par un sillon assez prononcé, tantôt seulement par une côte qui devient très sensible vers le point pistillaire qui est grisâtre et occupe le centre d'une légère dépression.

**PÉDICELLE** grêle, verdâtre, long de quinze à dix-huit millimètres, implanté au sommet d'un mamelon, dans une cavité peu profonde et très étroite.

**PEAU** fine, assez épaisse et cassante. Lors de la maturité du fruit, elle passe du blanc verdâtre au jaune d'or; faiblement parsemée de petites taches d'un pourpre amarante.

**CHAIR** jaune, molle, un peu grossière, se détachant facilement du noyau, pourvue très faiblement d'eau douce, sucrée, parfois parfumée et relevée d'un léger acide, mais souvent fade et insipide.

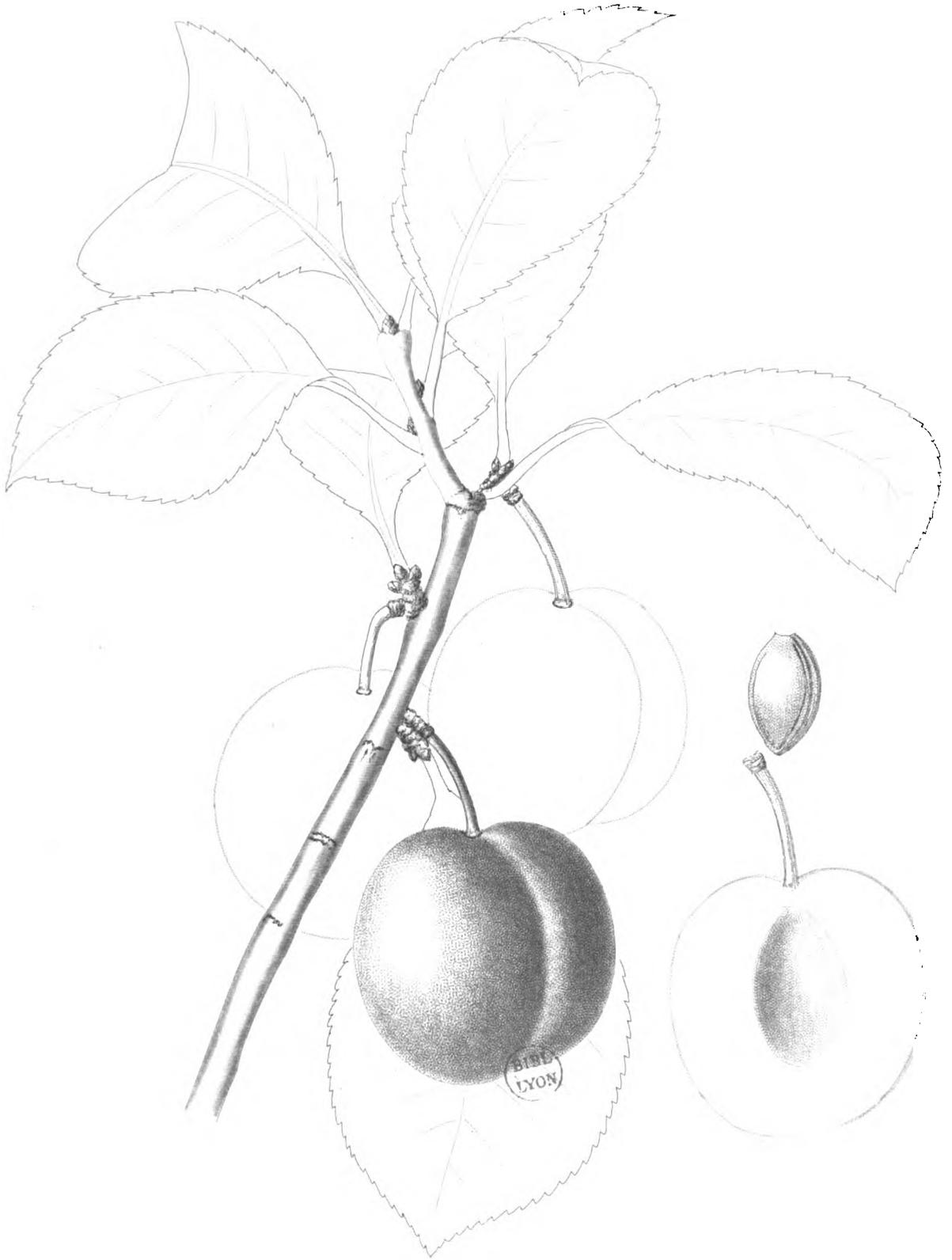
**NOYAU** petit, ovoïde, étroit et allongé, à joues peu renflées et chagrinées. L'arête dorsale peu saillante est accompagnée de rainures peu apparentes, et la suture ventrale est légèrement sillonnée.

**MATURITÉ.** Cette variété, qui n'a d'autre mérite que la précocité, et qui est meilleure en compote que crue, mûrit pendant la première quinzaine de juillet, à la même époque que la précoce de Tours, qui lui est bien supérieure de toutes les manières.

**CULTURE.** L'arbre se greffe sur tous les sujets propres à recevoir le prunier ; il s'élève sous toutes les formes, plus particulièrement en haute tige qu'en gobelets ou en espaliers. Pendant les premières années de la formation de la charpente de la haute tige, on aura la précaution de ne lui laisser que les branches nécessaires à cette formation, de le débarrasser progressivement des ramifications intérieures qui font confusion, qui interceptent l'air, la lumière et les rayons du soleil. Il se laisse assez bien conduire contre les murs bien exposés, où il produit des fruits un peu plus gros, plus sucrés et plus hâtifs.







REINE CLAUDE VIOLETTE

## P. REINE-CLAUDE VIOLETTE.

(N° 9).

---

SYNONYMES : *Blaue Reine-Claude*. — *Die Violette oder blaue Renoclude*. — *Purple Gage*. — *Violet Gage*.

ORIGINE incertaine et inconnue.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Nouveau Traité des arbres fruitiers*, t. I, p. 185. 1816.  
Lindley. *A Guide of the orchard*, p. 455, 1831.  
L. Noisette. *Le Jardin fruit.*, page 67, plan. xxv. 1839.  
Couverchel. *Traité des Fruits*, page 380. 1839.  
A. Bivort. *Album de Pomologie*, tome IV, p. 154. 1851.  
*Société van Mons*, page 51, 1854.  
L. de Bavay. *Ann. de Pomologie belge*, t. III, p. 71. 1855.  
Dochnahl. *Systematische*, etc., tome III, page 138, n° 229,  
et page 140, n° 242. 1858.  
Downing. *The fruits and the fruits*, etc., p. 368. 1854.  
Thomas. *The american fruit cult.*, p. 389. 1860.  
Congrès pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 50, 1864.  
Dittrich. *Systematisches handbuch*, etc., t. II, p. 225.  
F. Rubens. *Vollstandige*, etc., p. 352.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, page 377. 1866.  
A. Mas. *Le Verger*, t. VI, p. 3.

DESCRIPTION. Arbre vigoureux, assez fertile, bien branchu, formant une tête semi-sphérique, n'ayant aucun rapport avec le prunier Reine-Claude ordinaire.

**RAMEAUX** de l'année gros, mais de longueur variable, lorsque l'arbre est arrivé à l'âge adulte, longs, gros et bien nourris sur les arbres plus jeunes; brun violacé, ombrés noir du côté du soleil, violacés du côté de l'ombre, rouge violet mat à leur sommet, qui est légèrement pubescent; striés, granités et marbrés de gris argenté, particulièrement à leur base.

**ENTRE-FEUILLES** plutôt courts que longs, assez réguliers, toutefois un peu plus courts au sommet qu'à la base. Leur longueur varie entre quinze et vingt millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** gros, coniques, renflés, obtus, recouverts d'écaillés mal appliquées, marron noirâtre, bordées et maculées de gris argenté; supportés par des consoles très saillantes, très courtes, accompagnées en dessous et de chaque côté de grosses nervures qui donnent au rameau un aspect légèrement anguleux.

**BOUTONS A FLEURS** petits et moyens, ovales aigus, recouverts d'écaillés serrées, brun foncé; réunis au nombre de deux à quatre sur de petites lambourdes courtes, renflées et ridées; celles qui se trouvent placées à la partie supérieure des rameaux sont très courtes et très grosses.

**FEUILLES** d'un vert sombre en dessus, vert blanchâtre en dessous, distinctement fibrées sur leurs deux faces, épaisses, gaufrées, ovales arrondies, obtuses, à bords relevés, onduleux, bordés de dents fines et obtuses. Leur longueur varie entre six et sept centimètres, et leur largeur entre quatre et cinq. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont spatulées, étroites, obtuses, d'un vert beaucoup moins intense, et plus longuement pétiolées.

**PÉTIOLÉS** gros, renflés, courts (15 millimètres environ), largement mais peu profondément canaliculés, un peu duveteux, rouge violet foncé en dessus et en dessous, et non sur les côtés.

**FRUIT** assez gros, arrondi, tronqué à ses deux extrémités, verticalement partagé d'un côté, en deux parties inégales, par un sillon large, parfois assez profond, qui aboutit dans une petite cavité irrégulière, où se trouve placé le point pistillaire, qui est d'un blanc jaunâtre et très apparent.

**PÉDICELLE** moyen, tantôt droit, tantôt courbé, jaune herbacé, long de douze à quinze millimètres, implanté dans une cavité qu'il remplit par son bourrelet.

**PEAU** fine, assez épaisse, adhérente à la chair, passant insensiblement, du vert glauque au rouge verdâtre et au violet foncé, pointillée jaune d'or, et parfois parsemée de punctuations rousses, recouverte d'une pruine bleuâtre.

**CHAIR** verdâtre, fine, ferme, succulente, se détachant bien du noyau, abondamment pourvue d'eau douce, très sucrée, rafraîchissante, presque aussi bonne que celle de la Reine-Claude ordinaire.

**NOYAU** moyen, ovoïde, aplati, obtus à son sommet, arrondi à sa base. Son arête dorsale est peu saillante et émoussée; l'arête opposée est peu apparente et à peine incrustée.

**MATURITÉ.** Cette belle et excellente Prune, qui n'a pas l'inconvénient de se fendre lorsque survient une pluie au moment de la maturité, mûrit, selon les climats, depuis le commencement de septembre jusqu'au commencement d'octobre. On fait avec elle de très bons pruneaux et des conserves parfaites. Elle est aussi très propre à l'exportation, attendu sa bonne conservation pendant quelques jours après la récolte.

**CULTURE.** Cette variété, qui n'a pas été décrite par Duhamel, et dont les auteurs du commencement du siècle ne parlent pas, est cependant déjà ancienne; car il en existe des arbres fort âgés. Pourquoi n'est-elle pas plus répandue, et pourquoi ne la rencontre-t-on pas dans tous les vergers? Sans doute parce que les cultivateurs qui approvisionnent le marché

conservent leurs habitudes routinières, et, en outre, parce cette Prune arrive sur le marché dans le moment de la plus grande abondance des pêches, des raisins et des poires, ce qui porte un grand préjudice à son débouché.

La culture de l'arbre est la même que celle de ses congénères. On peut l'élever en buisson, pyramide, vase, espalier et haute tige; le planter à toutes les expositions abritées, dans une terre meuble, riche, fraîche, mais non humide. Nous le recommandons d'une manière spéciale pour le verger.







DIAPREE ROUGE

## P. DIAPRÉE ROUGE (Duh.).

(N° 10)

---

SYNONYMES : *Roche Corbon* (Duh.). — *La Roche Courbon* (Tourn.). — *Diaper*. — *Impérial Diadème*. — *Mimms*. — *Red Diaper* (R. Hogg. *Cat. of London*, et Down.). — *Rothe diaprée* (Doch.). — *Bunti herzförmige pflaume* (Mag.). — *Die Blutfar-bege pflaume* (Kraft). — *Virginische pflaume* (Christ). — *Rothe violen pflaume* (Wob.). — *Red diaper Plum* (Aberc.). — *Rothe Eierpflaume* (Oberd.). — *Diaprea rubra* (Lieg.). — *Rothe Susse pflaume* (C.-H. Diétric.). — *Prune de Briançon* (Diel.).

ORIGINE très ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

J.-P. de Tournefort. *Rei herb.*, p. 623. 1709.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 102, pl. XX, fig. 12. 1768.

Kenoop. *Histoire des Prunes*, p. 57. 1771.

*Catalogue des Chartreux*, page 23. 1775.

Mayer. *Pomona Franconica*, t. I, p. 151, n° 17. 1776.

Kraft. *Pomona Austriaca*, t. II, page 16, pl. CLXXXV, fig. 2. 1797.

E. Calvel. *Traité des Pépin.*, t. II, p. 180. 1805.

T.-Y. Catros. *Traité raison. des Arbres fruit.*, p. 184. 1810.

Christ. *Wollständiges Pomologic*, p. 93. 1812.

L. Noisette. *Le Jardin fruit.*, p. 69, 1839.

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 384. 1839.

Liegel. *Systematische anleitung*, etc., t. II, p. 50. 1841.

Downing. *The fruits and the fruits*, etc., p. 258. 1854.

Dochnahl. *Systematische Beschreibung*, etc., t. III, p. 100, n° 87, 1858.

Oberdieck. *Illustrirtes*, etc., t. III, p. 253, n° 13. 1861.

Congrès Pomologique. *Catalogue général*, p. 50. 1864.

Robert Hoog. *The fruit manual*, p. 358, 1866.

**DESCRIPTION.** Arbre remarquable par sa vigueur, sa fertilité, par son beau port érigé et par son feuillage arrondi.

**RAMEAUX** de l'année gros, longs, bien nourris et droits, rouge violet foncé du côté du soleil, jaune olivâtre du côté de l'ombre, assez abondamment recouverts d'un duvet gris clair, très apparent, particulièrement au sommet; souvent ce duvet, sensible au toucher, cache la couleur du rameau.

**ENTRE-FEUILLES** assez réguliers; leur longueur est d'environ 15 à 20 millimètres; les plus longs sont dans le milieu.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, anguleux, élargis et déprimés à leur base, presque couchés sur le rameau, pointus, à écailles serrées, brun marron foncé; portés sur des consoles larges, saillantes, accompagnées de chaque côté de nervures grosses et peu décurrentes.

**BOUTONS A FLEURS** moyens et assez gros, ovales coniques, pointus, rouge marron, réunis au nombre de 3 à 7 sur des dards courts, renflés et bien nourris.

**FEUILLES** petites, vert-pré, assez épaisses, finement fibrées, arrondies à leur sommet, un peu atténuées à leur base, terminées en une pointe courte, presque entières ou très finement bordées de très petites franges, en général planes; leur longueur varie entre 50 et 55 millimètres et leur largeur entre 30 et 35. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont également petites, mais étroites, lancéolées et bordées de dents fines et régulières.

**PÉTIOLÉS** faibles, verdâtres, à peine canaliculés, un peu pubescents, longs de 15 à 18 millimètres; ceux des feuilles florales sont plus longs et encore plus faibles.

**FRUIT** moyen et assez gros, ovale allongé, déprimé sur deux faces, particulièrement vers son sommet; verticalement partagé d'un côté par une ligne qui s'étend de la cavité pédicellaire au point pistilaire, qui est très petit et à fleur.

**PÉDICELLE** mince, courbé, vert clair, long de 10 à 12 millimètres; implanté dans une cavité évasée, irrégulière et peu profonde.

**PEAU** fine, mince, se détachant facilement de la chair, passant du vert glauque foncé au rouge carminé ombré de violet tendre, tachée de jaune d'or et de rouge brun, très abondamment recouverte d'une pruine d'un gris azuré très délicat.

**CHAIR** assez fine, ferme, jaune herbacé, pourvue d'une eau assez abondante, sucrée et agréablement relevée.

**NOYAU** long, étroit, ellipsoïde, légèrement tronqué à sa base, terminé en une pointe bien prononcée, à joues rugueuses et peu renflées, se détachant bien de la chair; l'arête ventrale est bordée de petits sillons transversaux; l'arête opposée, peu saillante, est accompagnée de rainures peu larges et peu profondes.

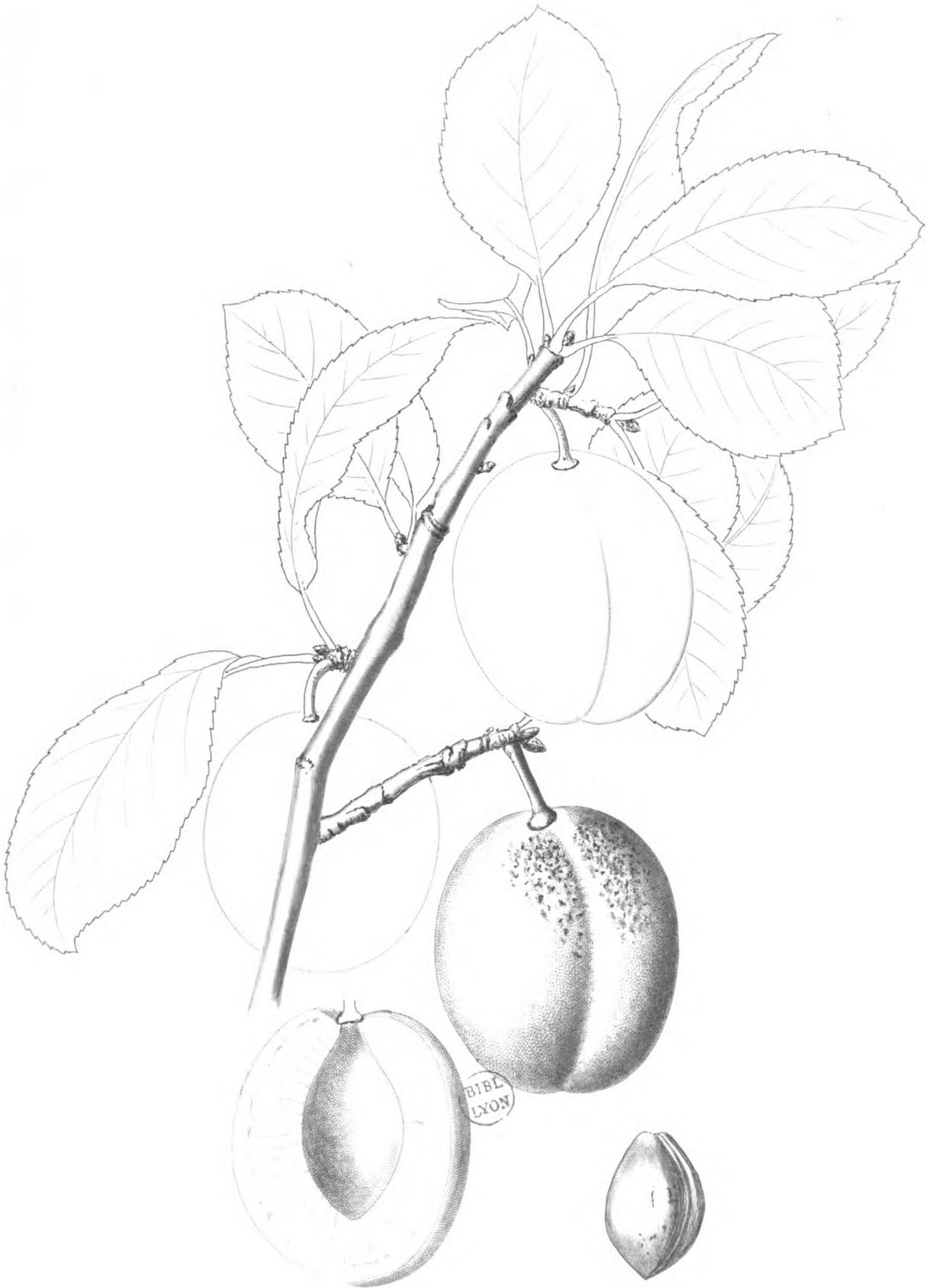
**MATURITÉ.** Cette jolie Prune mûrit, selon les climats, les sols et les expositions, du 15 août au 15 septembre. Dans une partie du midi de la France, elle est regardée comme une fort bonne variété, ainsi que dans les départements du sud-ouest, où on lui donne aussi le nom de *Robe de Sergent*. D'après M. Catros, elle est classée parmi les bonnes Prunes destinées à être séchées pour la confection des pruneaux.

**CULTURE.** L'arbre peut être élevé sous toutes les formes; il supporte assez bien la taille : celle-ci doit même être un peu sévère sur les arbres qui y sont soumis, attendu leur grande fertilité. Une taille longue n'est utile qu'aux arbres jeunes et très vigoureux; elle épuiserait trop promptement les arbres adultes. Élevé en haute tige dans les sols légers et riches abrités

des grands vents du sud et du nord, il occupe dignement sa place. Comme arbre de rendement, c'est sous cette forme qu'il convient de le cultiver, et sa place est au verger. Dans les petits jardins on l'élèvera en buisson, en gobelet, en espalier et en pyramide. Les arbres soumis à la taille produisent moins de fruits, il est vrai, puisque la taille doit en retrancher beaucoup, mais ils sont plus beaux et pourvus d'une eau plus abondante, sinon plus savoureuse.







MONSIEUR JAUNE

## P. JAUNE DE MONSIEUR.

(N. 11)

---

SYNONYMES : *Prune-Monsieur jaune*. — *Prune-d'Altesse blanche*.

ORIGINE. Variété obtenue vers 1843, par M. Jacquin aîné, marchand grainier à Paris, d'un semis de noyaux des Prunes Monsieur et Reine-Claude ordinaire. C'est par erreur qu'on a attribué cette obtention à A. Bivort.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

A. Bivort. *Album de pomologie*, t. I, p. 57, 1847.

L. de Bavay. *Annales de Pomologie belge*, t. I, p. 55.

Congrès Pomologique. *Catal. gén.*, p. 49, 1864.

DESCRIPTION. Arbre vigoureux dans sa jeunesse, mais se ralentissant avec l'âge, d'une fertilité soutenue, ressemblant assez par le port seulement au Prunier Monsieur.

RAMEAUX de l'année d'inégale grosseur et d'inégale longueur, généralement courts, les uns gros et bien nourris, les autres minces et fluets, rouge brun et lavés de gris du côté du soleil, brun olivâtre et tiquetés gris du côté de l'ombre, rouge violacé vers leur sommet.

ENTRE-FEUILLES inégaux, plus longs sur les rameaux fluets que sur les gros; leur longueur varie entre 20 et 40 millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, ovales coniques, apprimés à leur base, légèrement écartés du rameau par leur sommet, portés par des consoles saillantes, renflées, accompagnées de chaque côté de nervures bien prononcées et décurrentes; celle de dessous est également saillante mais courte; les écailles sont brunes finement bordées gris blanc.

**BOUTONS A FLEURS** assez gros, ovales pointus et ovales coniques obtus, recouverte d'écailles marron rougeâtre, bordées gris blanc, réunis sur de petits dards courts et très ridés, ou sur de petites brindilles courtes qui sont de la couleur des rameaux.

**FEUILLES** d'un vert foncé et brillant, épaisses, bien fibrées, ovales elliptiques allongées, rétrécies à leurs deux extrémités, planes ou relevées en gouttière, bordées de dents simples et doubles, fines, régulières, obtuses; leur longueur varie entre 7 et 10 centimètres et leur largeur entre 3 et 4. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont ovales lancéolées, mais de dimension très variable, car on en remarque beaucoup de très petites mêlées avec les grandes.

**PÉTIOLÉS** minces, tortueux, vert clair, parfois teintés de rouge purpurin à l'arrière-saison, profondément canaliculés, munis à leur sommet de deux glandes opposées, brunes et échancrées.

**FRUIT** moyen et gros, tantôt oblong, plus généralement ovale arrondi, plus haut que large, verticalement partagé d'un côté en deux parties inégales, par un sillon évasé et bien apparent seulement vers le point pistillaire qui est petit, grisâtre, peu saillant et placé dans une cavité évasée et peu profonde. Lorsque le fruit est oblong, il ressemble assez à la Prune *Coe's golden drop*, *Goutte d'or*.

**PÉDICELLE** moyen, vert tendre, teinté de chamois clair du côté du soleil, implanté dans une cavité régulière, qu'il remplit assez exactement par son bourrelet.

**PEAU** fine, mince, se détachant de la chair, vert tendre, passant au jaune d'or à l'époque de la maturité, faiblement striée et ponctuée de rouge carmin du côté du soleil, tachée parfois de jaune saumoné près du pédicelle, recouverte d'une poussière fine, blanche, rosée. La teinte et les taches ne sont bien déterminées que dans les années chaudes, ou que sur les fruits bien exposés au soleil.

**CHAIR** jaune, plus foncée du côté du soleil que du côté opposé, mi-fine, légèrement fibreuse, succulente, fondante, pourvue d'une eau assez abondante, sucrée et d'une saveur agréable qui se rapproche plutôt du goût de la Prune *Monsieur* que de celui de la *Reine-Claude*.

**NOYAU** moyen, irrégulièrement ovale allongé, obtus par les deux bouts, un peu plus étroit à sa base qu'à son sommet, à joues convexes, rugueuses et sillonnées; l'arête dorsale large, saillante, peu tranchante, est accompagnée de deux autres obtuses et peu développées; l'arête opposée est obtuse, dentelée et crénelée. Il se détache difficilement de la chair et conserve une assez grande quantité de petites fibres.

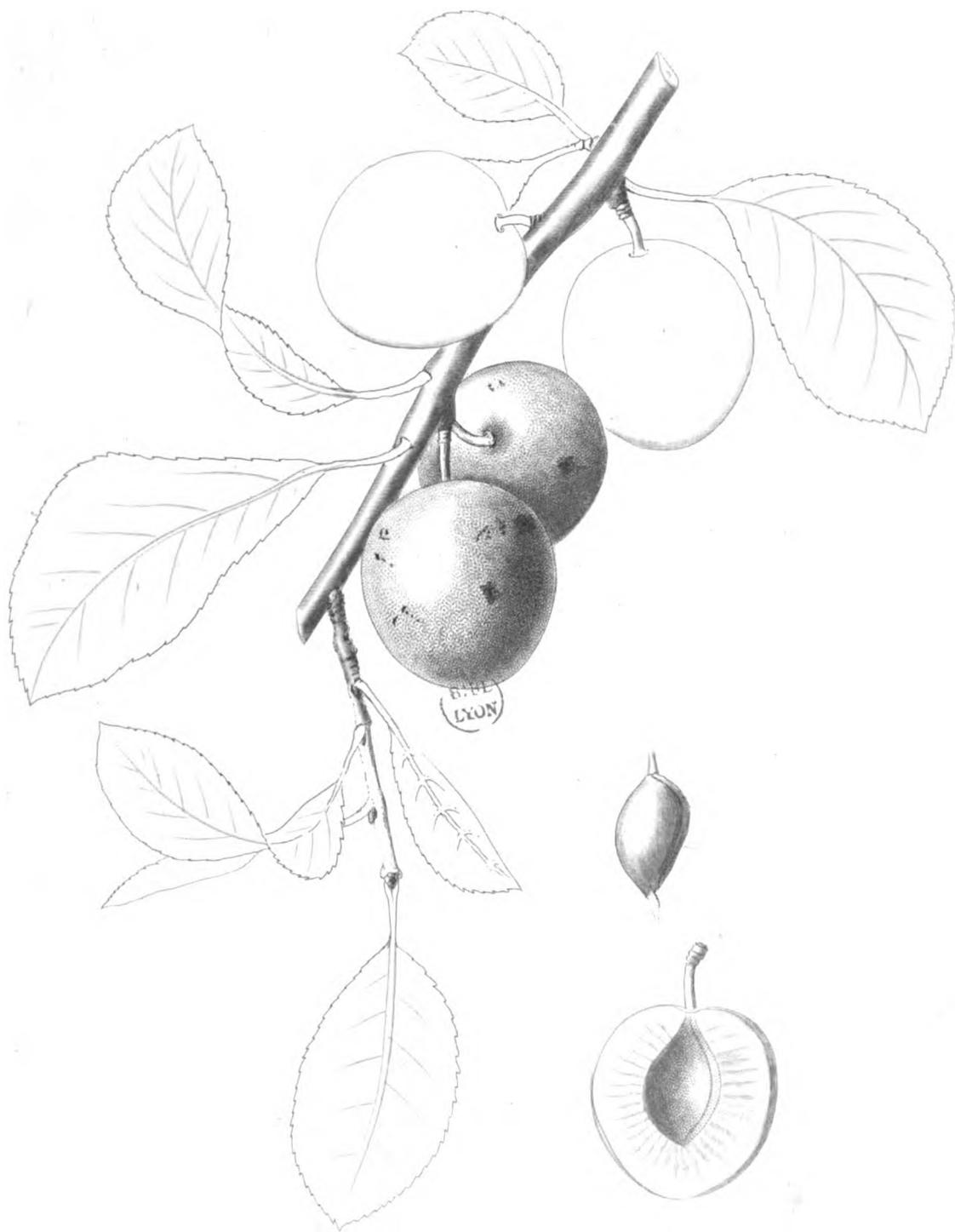
**MATURITÉ.** Cette belle Prune, encore peu connue et peu répandue, qui cependant mérite de l'être, attendu ses bonnes qualités, mûrit de la fin de juillet jusqu'au milieu d'août. Il importe, pour la manger bonne, d'attendre son parfait état de maturité. Sans cette précaution, on s'expose à ne manger qu'un fruit aigre-doux. On reconnaît que la maturité est complète à la couleur jaune d'or uniforme, à la souplesse de la peau et à la teinte plus foncée des stries et des taches.

**CULTURE.** L'arbre peut être greffé sur tous les sujets propres à recevoir la greffe du prunier et être élevé sous toutes les formes. On le plantera de préférence dans les sols légers et substantiels; les sols compactes sont très contraires à la fructification. Il réclame en outre les expositions éclairées et la suppression de petits bois qui portent trop d'ombrage sur

les fruits et les privent de la somme de lumière dont ils ont besoin pour bien mûrir. La suppression de ces petits rameaux est chose indispensable, et nous la recommandons d'une manière toute spéciale si on tient à manger une bonne Prune Jaune de Monsieur.







MIRABELLE GROSSE

## MIRABELLE GROSSE.

(N° 12)

---

SYNONYMES : *Drap d'Or*. — *Mirabelle* (Duh). — *Mirabelle grosse double de Metz*. — *Mirabelle Drap d'Or*. — *Mirabelle perlée*. — *Mirabelle von Metz*. — *Mirabellen*. — *Mirabelle la Grosse*. — *Grosse Mirabelle* (B. Jard.). — *Grosse Mirabelle* (Nois.). — *Damas jaune* (Dahu). — *Perdrigon hâtif* (Diel). — *Yellow Perdrigon* (Catal. Lond.). — *Gold farbige pflaume* (Kraft). — *Drap d'Or pflaume* (Bechs). — *Gläuzende gelbe Mirabelle* (Christ). — *Cloth of gold Blum* (Aberc.).

ORIGINE incertaine et ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

Citée par Merlet, 1675; Dahursn, 1699; John-Gasp. Bechstdt, 1772; Abercrombie, (John) 1781; Christ, 1789; Kraft, (John) 1792; Diel, 1818.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, tome II, page 96. 1768.

*Catalogue des Chartreux*, page 21. 1775.

De La Bretonnerie. *L'Ecole du Jardin fruitier*, page 496. 1784.

*Pomona Austriaca*, tome II, page 16, plan XLXXXVII, fig. I. 1797.

Forsyth. *Traité des Arbres fruitiers*, page 40, 1803.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, tome I, page 205. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, tome II, page 185. 1805.

T.-Y. Catros. *Traité raison. des Arbres fruit.*, page 169. 1810.

Du Mont de Courset. *Le Botaniste Cult.*, page 538. 1811.

L. Noisette. *Le Jardin fruit.*, page 67. 1839.

Couverchel. *Traité des Fruits*, page 387, 1839.

Dochnahl. *Systematische*, etc., page 159, n° 308, 1858.

*Congrès Pomologique de France* (Catal. gén.), page 49, 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, page 359, 1866.

**DESCRIPTION.** Arbre très fertile, d'une assez bonne vigueur, mais n'atteignant jamais un grand développement. Sa tête sphérique, touffue, se garnit de nombreux rameaux, qui prennent des directions opposées.

**RAMEAUX** de l'année, courts, moyens, verdâtres du côté de l'ombre, vert bronzé et ombrés de brun du côté du soleil, légèrement pubescents à leur sommet, faiblement tiquetés de gris cendré; de petits fragments d'une pellicule gris blanc sont inégalement disséminés le long du rameau, mais plus particulièrement sous quelques consoles, où ils sont plus agglomérés.

**ENTRE-FEUILLES** régulièrement organisés, un peu inégaux, mais alternés; leur longueur varie entre dix et douze millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES**, petits, anguleux, pointus, couchés sur le rameau, recouverts d'écailles brun marron, faiblement grisâtres à leur base, portés sur des consoles très saillantes, longuement nervées en dessous et sur les côtés.

**BOUTONS A FLEURS**, petits, ovales, aigus, recouverts d'écailles marron roux, réunis au nombre de deux à trois sur des dards minces, fluets et très ridés.

**FEUILLES**, d'un vert pâle et terne, épaisses, très fibrées, vert pâle en dessous, où elles sont légèrement pubescentes sur les nervures seulement; ovales, un peu élargies aux deux tiers de leur longueur, obtuses, quelques-unes un peu pointues, à bords relevés et légèrement onduleux, à serrature obtuse et irrégulière. Leur longueur varie entre sept et huit centimètres et leur largeur entre quatre et cinq; celles qui accompagnent les productions fruitières sont d'un vert jaunâtre, lancéolées, atténuées à leur base, lisses et à peine dentées.

**PÉTIOLÉS**, moyens, largement canaliculés, arqués, rose violacé, longs de quinze à vingt millimètres. On remarque à leur sommet une glande rousse, ronde, qui semble lui appartenir autant qu'à la lame de la feuille.

**FRUIT**, petit, sphérique et un peu plus large que haut; le plus souvent arrondi, verticalement partagé, d'un côté, par un sillon si évasé qu'il est à peine visible. Le centre de la cavité pistillaire, qui est également peu apparente, est occupé par un très petit mamelon gris noirâtre.

**PÉDICELLE**, mince, courbé, vert jaunâtre, pointillé fauve; long de quinze à dix-huit millimètres; implanté dans une petite cavité étroite, peu profonde et régulière.

**PEAU**, fine, très mince, transparente, jaune d'or clair, légèrement lavée de rose très tendre et faiblement marbrée de rose carmin du côté du soleil, recouverte d'une pruine blanche excessivement délicate.

**CHAIR** jaune tendre, cristalline, fondante, radiée du centre à la circonférence par de petits filets d'un jaune d'or; suffisamment pourvue d'eau sucrée, douce et délicate.

**NOYAU** petit, ovoïde, pointu, un peu voûté du côté de l'arête. Sa côte dorsale est sillonnée sur toute sa longueur, mais plus du côté de la pointe que du côté opposé; l'arête ventrale est saillante, très resserrée par les deux latérales qui l'accompagnent parallèlement. Plusieurs petits plis saillants se détachent de la base et du sommet, pour aller se perdre horizontalement et verticalement sur les deux joues.

**MATURITÉ.** Cette petite prune, qui devient de plus en plus rare, depuis l'apparition de plus grosses variétés d'un mérite supérieur, mûrit selon les latitudes, du milieu d'août au milieu de septembre. On fait avec elles d'excellentes conserves; elle serait également propre à faire non de gros pruneaux, mais des pruneaux délicieux.

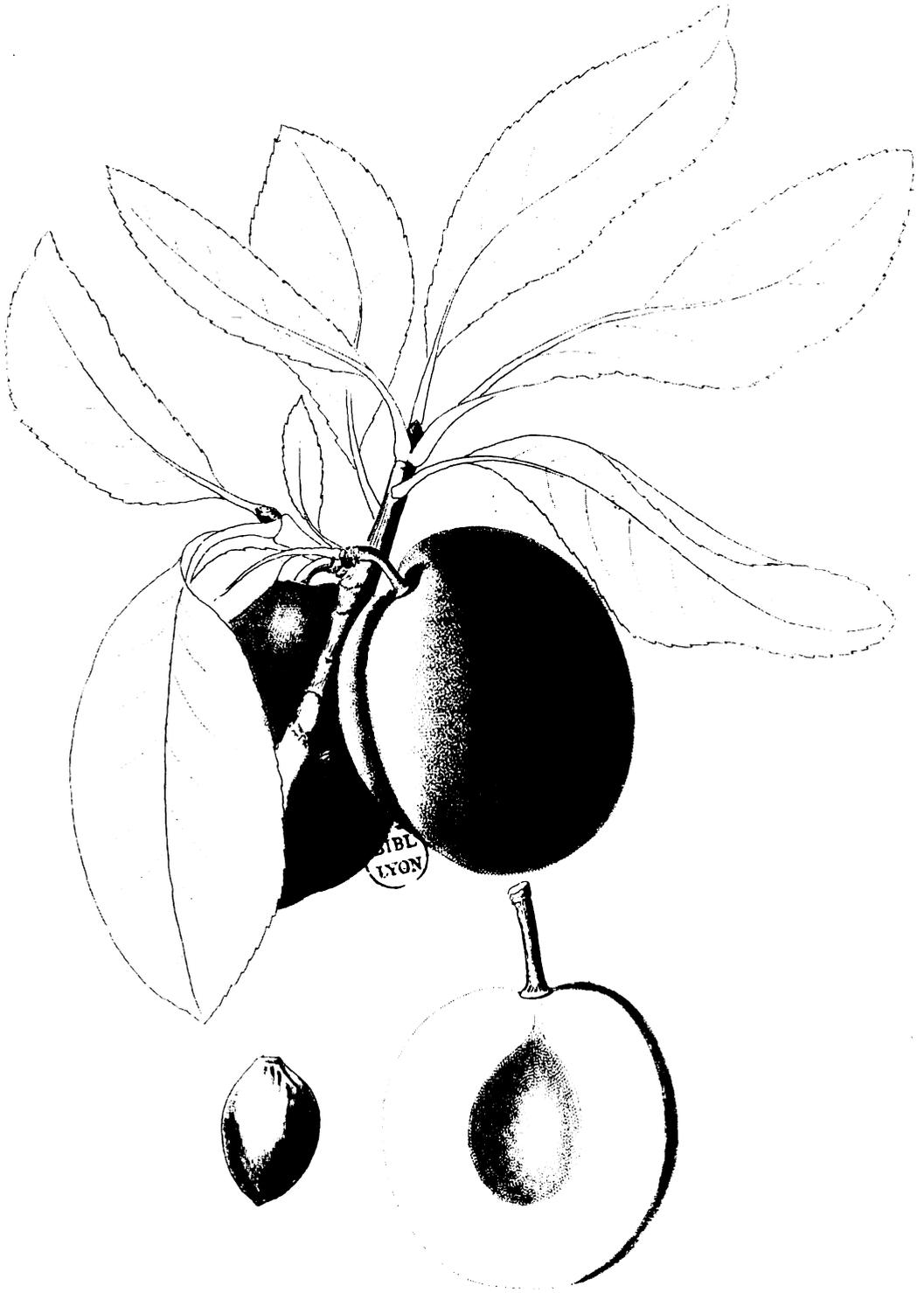
**CULTURE.** L'arbre peut se cultiver sous toutes les formes,

mais il est infiniment plus rationnel de l'élever en haute tige, avec la précaution de le débarrasser de temps en temps de l'excès des petits rameaux qui encombrant sa tête, et qui privent les fruits de l'intérieur de la lumière, de l'air et du soleil. Il sera également très utile, après plusieurs années de production, de ravalier une partie des vieilles branches pour faire produire du nouveau bois. On fait cette opération en deux fois : la première année on ravale les branches inférieures et l'année suivante on attaque les autres ; de cette manière, l'arbre reprend bientôt sa forme et le propriétaire perd moins de temps à attendre la récolte.

L'arbre se plaît dans tous les sols riches, exempts d'humidité ; il réussit également à toutes les expositions abritées.







QUEEN VICTORIA

## P. QUEEN VICTORIA.

(N. 13)

---

SYNONYMES : *Reine Victoria* (A. Royer). — *Victoria* ; *Alderton* ; *Denyer's Victoria* ; *Sharpis Emperor* (Rob. Hogg). — *Konigin Victoria* (Doch).

ORIGINE anglaise et attribuée à Rivers.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

Liegel. *Beschreibung neuer obstsorten, etc.*, tome III, pages 17 et 39. 1856.

A. Royer. *Annales de Pomologie belge*, tome IV, page 45. 1856.

Thomas. *The american fruit culturist.*, page 336. 1862.

*Société van Mons*, page 51, 1854.

*Congrès Pomologique de France* (Catal. gén.), page 49. 1864.

Downing. *The fruits and the fruit trees of America*, p. 397. 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, page 384. 1866.

A. Mas. *Le Verger*, tome VI, page 23.

ARBRE. Il semble, d'après les descriptions qui ont été faites de cette variété, qu'elle ne prospère pas également dans tous les sols, et qu'elle est même assez délicate sur leur nature. En effet, M. A. Mas dit qu'elle est d'une végétation irrégulière, peu disposée à supporter la taille, et que ses branches pendantes annoncent qu'elle doit être renouvelée dans son bois par des réceptions fréquents.

A. Royer dit que l'arbre est des plus vigoureux et un des plus fertiles. Celui que nous décrivons est âgé de dix-huit ans; comme celui décrit par Royer; il est très vigoureux et d'une grande fertilité, et ses branches ne sont nullement pendantes: elles sont, au contraire, fortes, droites et obliquement érigées.

RAMEAUX de l'année, gros et moyens, légèrement pubescents, particulièrement à leur sommet, brun rougeâtre et marbrés, gris cendré du côté du soleil, blond verdâtre et maculés brun clair du côté de l'ombre, peu droits et souvent un peu coudés.

ENTRE-FEUILLES assez réguliers, sauf quelques exceptions sur les rameaux forts et longs; leur longueur varie entre vingt et vingt-cinq millimètres.

BOUTONS A FEUILLES petits et moyens, coniques, longs, aigus, écartés du rameau par leur sommet; recouverts d'écailles serrées, marron noirâtre, finement bordées gris blanc; placés sur des consoles peu saillantes, peu renflées, dont les nervures médianes de la partie supérieure sont bien prononcées et bien décourantes, tandis que les nervures latérales de la base au sommet sont peu saillantes, mais assez prolongées.

BOUTONS A FLEURS assez gros, ovales, pointus; recouverts d'écailles serrées, marron noirâtre foncé, très faiblement ombrées gris obscur; réunis en petits bouquets sur des dards courts, et généralement bien nourris.

FEUILLES d'un beau vert émeraude en dessus, d'un vert clair en dessous, épaisses, très nervées, ovales, allongées, légèrement atténuées à leur base, pointues, planes ou un peu en nacelle, bordées de dents régulières, courbées et obtuses. Leur longueur varie, suivant l'âge et la vigueur de l'arbre, entre dix et quatorze centimètres, et leur largeur entre cinq et huit; celles qui accompagnent les productions fruitières sont plus petites, plus étroites et arquées.

PÉTIOLLES forts, canaliculés, duveteux, passant du vert ten-

dre au rouge carmin; leur longueur varie entre huit et dix millimètres; munis à leur sommet de une à trois glandes globuleuses bronzées.

**FRUIT** gros, ovale, arrondi, déprimé à ses deux pôles, souvent d'une manière inégale, verticalement partagé, d'un côté, en deux parties égales, par un sillon peu profond, mais qui cependant est très distinct par sa couleur foncée. Le point pistillaire, petit, arrondi, gris brun, est parfois assez saillant.

**PÉDICELLE** gros, vert tendre, ponctué roux du côté du soleil, long de douze à quinze millimètres, implanté dans une cavité régulière et assez profonde.

**PEAU** épaisse, résistante, vert d'eau, passant ensuite au rouge mélangé de pourpre clair et de carmin foncé, violacée finement, ponctuée gris et partiellement tachée de roux; elle ne se détache qu'imparfaitement de la chair, même lorsque le fruit est parfaitement mûr.

**CHAIR** jaune doré, demi-fine, ferme, succulente, pourvue d'une eau suffisante, sucrée, légèrement acidulée, mais faiblement parfumée; toutefois, dans les années chaudes, le parfum est beaucoup plus prononcé, sans cependant égaler celui de la Reine-Claude violette.

**MATURITÉ.** Cette belle et très jolie Prune mûrit, selon les climats et les expositions, depuis la fin du mois d'août jusqu'au commencement d'octobre; elle est très propre à l'ornementation des desserts et à la confection des pruneaux et des conserves. En Belgique, elle est regardée comme une Prune de toute première qualité.

**CULTURE.** L'arbre peut être élevé sous toutes les formes. Sous celle d'espalier, les fruits sont plus beaux et meilleurs; le sol un peu humide et un peu compacte lui est contraire, il préfère les sols légers, profonds et très substantiels. Sur les jeunes

arbres, les pousses de l'année sont longues et garnies vers leur base de boutons qui ne se développeraient pas si on négligeait d'écourter les rameaux ; on aura donc la précaution de les soumettre à une taille, afin d'éviter un dénûment.

Comme tous les Pruniers, celui-ci n'est pas exempt d'accidents : il lui arrive parfois de perdre une branche. Dans cette circonstance, il est utile de ravalier le membre mort ou en partie mort sur la couronne ; il est rare qu'il ne sorte pas, près de l'amputation, un jet vigoureux, avec lequel on répare facilement la perte, en apportant quelques soins à sa direction. Ces soins consistent à pincer l'extrémité du jet, s'il se développe trop vigoureusement, et à pincer aussi les rameaux anticipés auxquels il donne naissance.







MIRABELLE PETITE

## PETITE MIRABELLE.

(N° 14)

SYNONYMES : *Petite Mirabelle*. — *Mirabelle précoce* (A. Bivort). — *Aprikosenartige Mirabelle* (Doch). — *Mirabelle abricotée*. — *P. Damascena Armeniacea* (Lieg.). — *Mirabelle petite*. — *Mirabelle blanche*. — *Mirabelle jaune*. — *Mirabelle perlée*. — *Mirabelle de Vienne*. — *White Mirabelle* (R. Hogg). — *Gelbe Mirabelle* (Oberd.). — *Mirabelle verte* (Kenoop).

ORIGINE très ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Citée par Merlet, en 1675, dans son *Abrégé des bons Fruits*.  
J.-B. de Tournefort. *Rei herb.*, p. 623. 1719.  
Duhamel. *Traité des Arbres fruit.*, t. II, p. 95, plan xiv. 1768.  
Knoop. *Histoire des Prunes*, p. 58. 1771.  
*Catalogue des Chartreux*, p. 19. 1775.  
Kraft. *Pomona Austriaca*, t. II, p. 13, plan. CLXXIV. 1797.  
Mayer. *Pomona Franconia*, tome IV page 4, tab. 4. 1801.  
E. Calvel. *Traité des Pép.*, t. II, p. 194. 1805.  
T.-Y. Catros. *Traité rais. des Arbres fruit.*, page 168. 1810.  
*Nouveau Traité des Arbres fruit.*, t. I, p. 193. 1816.  
Lindley. *A Guide to the Orchard*, page 465. 1831.  
Hinkert. *Systematich geordenetes handbüch der Pomo.*, p. 98.  
1836  
L. Noisette. *Le Jardin fruit.*, page 65, plan. xxv. 1839.  
Couverchel. *Traité des Fruits*, page 386. 1839.  
Dittrich. *Systematiches handbuch*, etc., t. II, p. 29. 1841.  
Poiteau. *Pomologie française*, tome I. 1846.

A. Bivort. *Album de Pomologie*, tome III, p. 87. 1850.  
 Liegel. *Besreibung neuer obstsorten*, etc., t. I, p. 100. 1851.  
*Société van Mons*, page 51, 1854.  
 Downing. *The fruits and the fruit*, p. 282. 1854.  
 Dochnahl. *Systematische*, etc., t. III, p. 160, n° 313. 1858.  
 Oberdieck. *Illustriertes handbuch*, etc., t. III, p. 375. 1861.  
 Thomas. *The american fruit culturist.*, page 360. 1863.  
 Congrès Pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 49. 1864.  
 Robert Hogg. *The fruit manual*, page 371. 1866.  
 A. Mas. *Le Verger*, tome VI, page 13.

**DESCRIPTION.** Arbre sain, très fertile, mais d'une vigueur au-dessous de la moyenne. Il se fait remarquer par ses branches abondamment chargées de petites ramifications, par son feuillage rapproché et par sa tête sphérique compacte.

**RAMEAUX** de l'année très inégaux, entremêlés de petits, de moyens et d'un peu forts; en général, courbés vers leur sommet, brun violacé et recouverts d'une pellicule blanche cendrée, épaisse du côté du soleil; rouge violet livide, marbrés blond et tachés de brun du côté de l'ombre.

**ENTRE-FEUILLES** irréguliers, très courts sur le sommet, plus longs vers le milieu et vers la base. Leur longueur varie entre huit et dix-huit millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, légèrement déprimés à leur base, coniques, courts, pointus, écartés du rameau par leur sommet, recouverts d'écaillés serrées, marron, bordées gris blanc; portés sur des consoles très courtes, assez saillantes, très brièvement nervées sur leurs côtés, un peu plus longuement en dessous.

**BOUTONS A FLEURS** petits, ovales, pointus, marron roux, dispersés sur de petits dards et de petites lambourdes minces, mais bien constitués.

**PÉTIOLLES** d'un vert foncé, finement fibrées, assez épaisses,

ovales lancéolées, longuement acuminées, à bords relevés en gouttière, onduleux et bordés de dents pointues et peu longues. Leur longueur varie entre six et huit centimètres, et leur largeur entre trois et quatre. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont plus petites, plus étroites et plus obtuses.

**PÉTIOLLES** grêles, rigides, vert clair, peu profondément canaliculés, longs de dix-huit à vingt millimètres, parfois munis vers leur sommet de une à trois petites glandes brunes et globuleuses.

**FRUIT** très petit, ovoïde, arrondi, tronqué à ses deux pôles, légèrement déprimé du côté du sillon et du côté opposé, verticalement partagé en deux parties presque égales par un sillon un peu profond, évasé, qui parfois fait une révolution plus ou moins sensible autour du fruit. Le point pistillaire, tantôt gris blanchâtre, tantôt roux, est placé au centre d'une petite cavité à peine sensible.

**PÉDICELLE** mince, jaune verdâtre, ombré brun violacé, long de dix à douze millimètres, implanté dans une cavité peu profonde et peu évasée.

**PEAU** fine, mais assez épaisse et adhérente à la chair, passant du vert glauque au jaune d'or, marbrée de rouge carmin et de rouge purpurin du côté du soleil, très finement ponctuée de blanc du côté de l'ombre.

**CHAIR** fine, assez ferme, jaune herbacé, non adhérente au noyau, pourvue d'une eau peu abondante mais sucrée, parfumée et relevée d'un léger acidule fort agréable.

**NOYAU** petit, ovale, pointu, un peu renflé sur ses deux joues. L'arête ventrale, tranchante mais peu saillante, est accompagnée de rainures peu prononcées; l'arête opposée est adoucie et émoussée.

**MATURITÉ.** Cette petite Prune, très abondante sur les marchés et très propre à l'exportation, mûrit, selon les climats, l'é-

tat de la température des saisons, la qualité du sol et les expositions, de la fin de juillet au milieu d'août. Elle est très bonne à manger crue lorsqu'elle est mûre à point ; mais si le point de maturation est passé, la chair devient insipide et pâteuse. Elle est fort recherchée par les ménagères et la confiserie pour la confection des compotes et d'autres préparations au sucre et à l'eau-de-vie.

**CULTURE.** L'arbre, cultivé en pyramide et en buisson, produit de très bons effets dans les jardins et sur le bord des bosquets, lorsqu'il est couvert de fruits, réunis en petits trochets le long des branches, qui forment un contraste charmant avec le vert foncé des feuilles qui les accompagnent. Elevé en haute tige, il forme facilement sa tête, qui, à la vérité, ne prend jamais une grande dimension, mais qui est toujours fort gracieuse, et qui ne réclame pas d'autre soin que celui d'être débarrassée de temps en temps de ses ramifications épuisées ou de celles qui parfois sont confuses. Il se comporte bien partout où l'humidité ne séjourne pas, où l'air et la lumière sont libres, et où les amendements sont renouvelés de temps en temps. Toutefois, il prospère encore assez bien dans des milieux moindres que ceux que nous venons d'indiquer.







REINE CLAUDE D'OULLINS

*Reine Claude d'Oullins*

*Reine Claude d'Oullins*

## P. REINE CLAUDE D'OULLINS.

(N° 15).

---

SYNONYMES : *Roi-Claude*. — *Reine-Claude précoce*. — *Prune-Massot*. — *Oullins Golden* (R. Hogg).

ORIGINE. Trouvée à Coligny (Ain) dans la propriété de M. Filiaud, multipliée par M. Corsaint, l'habile jardinier de M. le baron de Toisy, près Cuiseaux (Saône-et-Loire), et introduite à Oullins (Rhône), par M. Massot père, horticulteur.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Congrès pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 50, 1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, p. 374, 1866.  
A. Mas. *Le Verger*, t. VI, p. 53.

DESCRIPTION. Arbre très vigoureux et très fertile, formant avec ses branches une tête conique d'une tournure remarquable.

RAMEAUX de l'année très forts et très longs sur les arbres jeunes, de moyenne force et de moyenne longueur sur les arbres adultes, rouge violacé du côté du soleil où ils sont recouverts d'une pellicule gris blanc épaisse et chagrinée, rouge terne et obscure du côté de l'ombre. Leur sommet est d'un violet vineux clair.

ENTRE-FEUILLES irréguliers et généralement courts. Leur longueur varie entre 5 et 12 millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens, pyramidaux, écartés du rameau par leur sommet qui est aigu et légèrement courbé; recouverts d'écaillés serrées, brun noirâtre, finement bordées de gris blanc; portés par des consoles courtes, larges, saillantes, accompagnées de chaque côté de nervures courtes mais si renflées qu'elles font paraître le rameau anguleux particulièrement à son sommet; les nervures médianes très fines s'étendent d'une console à l'autre.

**BOUTONS A FLEURS** gros et moyens, ovales allongés, aigus, couverts d'écaillés marron rougeâtre, brillantes, très finement bordées gris argenté, agglomérés au nombre de 3 à 7 sur des dards très courts, très renflés et boursoufflés.

**FEUILLES** d'un beau vert foncé, épaisses, très fibrées, atténuées à leur base, larges à leur sommet, brusquement et courtement acuminées, les unes planes, les autres un peu relevées en gouttière, grossièrement mucronées et bordées de dents inégales; leur longueur varie entre 7 et 10 centimètres, et leur largeur entre 4 et 6. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont plus étroites, plus spatulées et plus courtement pétiolées.

**PÉTIOLÉS** moyens, longs de 12 à 15 millimètres, canaliculés, vert tendre, passant au rose vif à l'automne, munis à leur sommet de une à deux glandes ovoïdes, jaunâtres et brillantes.

**FRUIT** gros et très gros, sphérique, tronqué à ses deux pôles, mais moins du côté de la tête que du côté du pédicelle, verticalement partagé d'un côté en deux parties inégales par un sillon peu profond et très évasé. Le point pistillaire petit, gris jaunâtre, occupe le centre d'une cavité large et très peu profonde.

**PÉDICELLE** vert pâle, de moyenne force, un peu renflé à sa base, long de 15 à 20 millimètres, implanté dans une cavité profonde et évasée.

**PEAU** mince, fine, mais résistante, adhérente à la chair, d'abord d'un vert tendre abondamment parsemée de petits

points blancs, passant à l'époque de la maturité au vert jaune cendré, faiblement dorée du côté du soleil, assez souvent tachée de rouge rouille et de jaune ocré, recouverte d'une fine pruine blanchâtre.

**CHAIR** *demi-fine, tendre, jaune verdâtre, cristalline, pourvue d'une eau abondante, très sucrée, mais faiblement relevée d'un parfum peu prononcé; elle ne se détache qu'imparfaitement du noyau.*

**NOYAU**, gros, elliptique, large, obtus à son sommet, un peu tronqué à sa base, à joues peu renflées, rugueuses et incrustées; l'arête dorsale très saillante est accompagnée de sillons peu sensibles, l'arête opposée est largement et profondément sillonnée sur toute sa longueur.

**MATURITÉ.** Cette belle Prune, de deuxième qualité, mûrit pendant la seconde quinzaine de juillet et pendant une partie de la première quinzaine d'août. Elle abonde sur les marchés de Lyon où elle trouve un débouché facile, parce qu'elle est superbe, bonne et surtout précoce. Elle a l'avantage de se conserver intacte pendant quelques jours au fruitier et d'être très propre à l'exportation. Lorsqu'elle est bien mûre et que l'année a été chaude, elle constitue un assez bon fruit de table; elle est en outre très propre à la confection des pruneaux et des conserves.

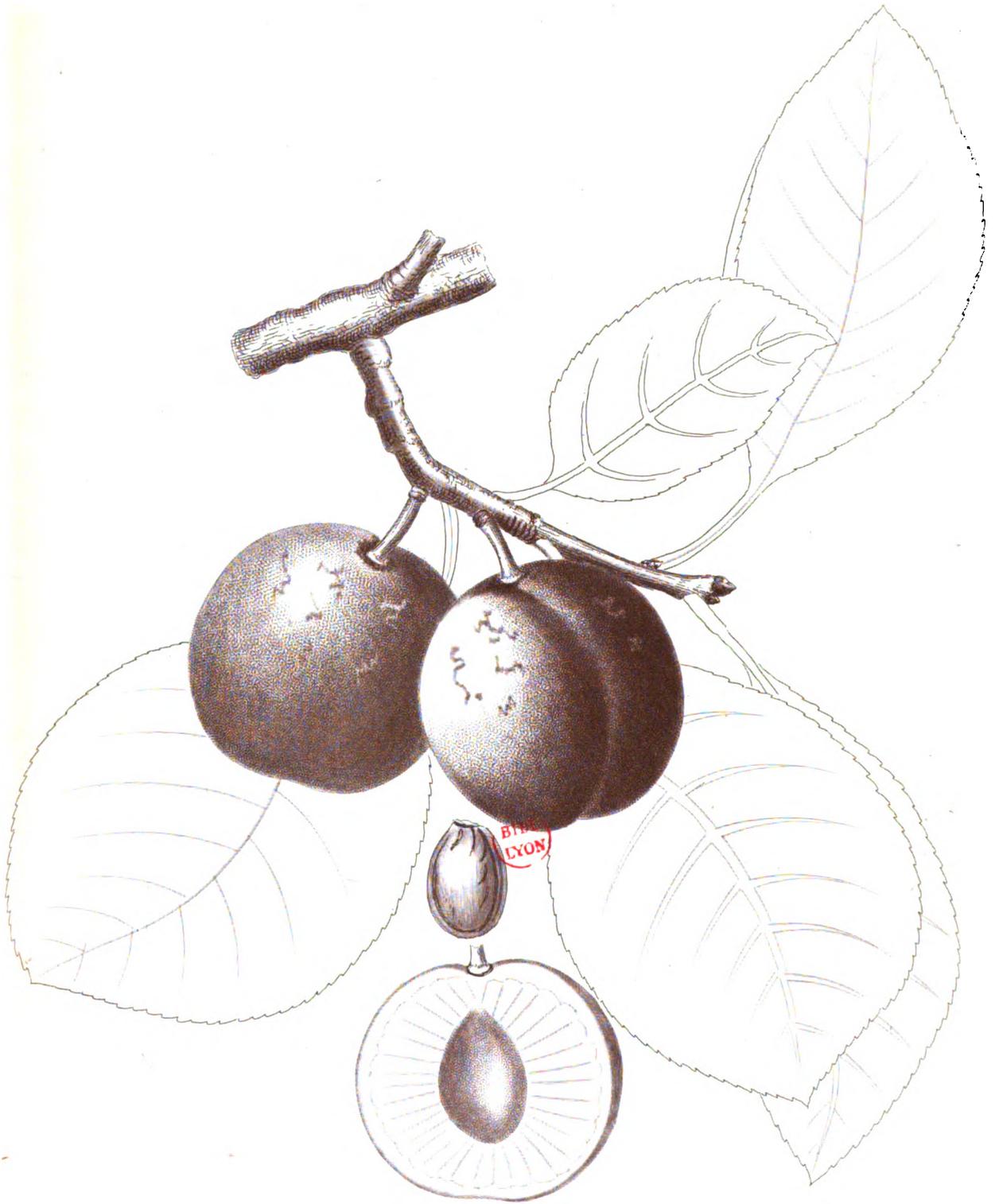
**CULTURE.** L'arbre, très vigoureux, est plutôt destiné à être cultivé dans le verger que dans le jardin; toutefois il se prête assez facilement aux petites formes, particulièrement à la pyramidale. Il est peu délicat sur la nature du sol et de l'exposition.

Les arbres plantés au sud-ouest, dans un verger dont le sol argilo-calcaire est abondamment pourvu de phosphate de chaux, sont sains et d'une vigueur remarquable; tous se font admirer par la beauté et l'abondance de leurs fruits que le propriétaire appelait le Roi-Claude.

Il est utile de dépointer l'extrémité des forts rameaux pour équilibrer la circulation de la sève; cette opération se fait pendant les trois ou quatre premières années qui suivent la plantation, après lesquelles elle devient pour ainsi dire inutile, attendu que les pousses de l'année sont peu longues, assez égales et qu'en général tous leurs boutons, sauf le terminal, se transforment en dards ou lambourdes fruitiers.







MONSIEUR HATIVE

## P. MONSIEUR HATIF (DUH.).

(N° 16).

---

SYNONYMES : *Prune du Roi*. — *Frühe Herrupflaume* (Doch.). — *Frühe Herzogspflaume* (Lippold). — *Königspflaume*. — *Early Orléans*. — *Grimwod's early Orléans*. — *Monsieur Hâtif de Montmorency*. — *New early Orléans*. — *Neu Orléans*. — *Hampton court* (Catal. of London). — *Early Orléans*. — *Wilmot's early Orléans*. — *Wilmot's Orléans*. (R. Hogg). — *Prunus damascena dominicalis præcox* (Lieg.). — *Red Orléans*. — *Monsieur* (Downing).

ORIGINE ancienne. Duhamel regarde ce fruit comme une variété de la Prune *Monsieur* ordinaire.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, tome II, page 80, planc. xx, fig. 1. 1768.

Kenoop. *Histoire des Prunes*, p. 59. 1771.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, tome II, page 173. 1805.

T.-Y, Catros. *Traité raison. des Arbr. fruit.*, page 151, 1810.

Christ. *Pomologisches Theoretisch-practisches handwörterbuch*, p. 371. 1802.

Le même. *Woltstandige Pomologie*, etc., p. 115. 1809.

Couverchel, *Traité des fruits*, page 379. 1839.

L. Noisette, *Le Jardin fruitier*, page 59. 1839.

Dittrich. *Systematische handbuch*, etc., t. II, p. 277. 1840.

Liegel. *Systematische anleitung*, etc., tome II, page 211. 1841.

*Société van Mons*, page 50. 1854.

Downing. *The fruits and The fruit etc.*, page 304. 1854.

*Congrès pomologique de France* (Catal. gén.), p. 49. 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, page 360. 1866.

C'est par erreur que divers auteurs disent que Bivort, Mayer et Kraft ont décrit et figuré cette variété, dont ils ne parlent pas.

**DESCRIPTION.** Arbre très fertile, vigoureux, dont les branches droites et obliques forment par leur ensemble une grosse tête semi-sphérique, bien garnie.

**RAMEAUX** de l'année, assez gros et assez longs, bien nourris, brun sombre et foncé du côté du soleil, finement recouverts, du même côté, d'une très fine et très mince pellicule gris cendré, vert olivâtre et pubescents du côté de l'ombre. La pubescence règne plus abondamment à la base qu'au sommet; elle est très visible.

**ENTRE - FEUILLES** pas très réguliers, généralement plus longs que courts; les plus courts, peu nombreux, occupent les deux extrémités. Leur longueur varie entre dix et quarante millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** gros, ovales, renflés à leur base, pointus, sensiblement écartés du rameau, recouverts d'écailles courtes, comprimées, marron, bordées gris blanc; portés sur des consoles courtes, très élargies et creusées en dessous, assez saillantes, accompagnées, dessous et de chaque côté, de nervures très décurrentes, et qui augmentent de volume à mesure qu'elles s'éloignent de la base; elles sont si sensibles au sommet que le rameau paraît anguleux.

**BOUTONS A FLEURS** moyens et assez gros, ovales, coniques, renflés, un peu obtus, ridés à leur base, à écailles brun marron foncé, finement bordées gris blanc, dispersés sur des dards très courts et sur des lambourdes inégales, dont quelques-unes sont minces, et d'autres très renflées. Ces lambourdes, olivâtres et bronzées, sont également pubescentes.

FEUILLES d'un beau vert gai et foncé, épaisses, bien fibrées, ovales elliptiques, pointues, à bords légèrement relevés, régulièrement et finement dentés. Leur longueur varie entre huit et dix centimètres, et leur largeur entre cinquante et cinquante-cinq millimètres; celles qui accompagnent les productions fruitières sont plus courtes, plus arrondies, d'un vert plus foncé et plus grossièrement dentées.

PÉTIOLLES gros, forts, rigides, canaliculés, duveteux, vert pâle en dessous, ombrés légèrement de rose vineux, ternes, longs de vingt à vingt-cinq millimètres, munis à leur sommet d'une à deux glandes ovales, brunes.

FRUIT gros et assez gros, arrondi, un peu tronqué à son sommet, verticalement partagé en deux parties peu égales par un sillon large et peu profond, qui aboutit dans la cavité pédicellaire, pour se terminer à la cavité pistillaire, peu profonde, au milieu de laquelle apparaît un petit point grisâtre.

PÉDICELLE moyen, droit, jaune, ombré fauve, long de huit à dix millimètres; implanté dans une cavité régulière, étroite et un peu profonde.

PEAU fine, assez épaisse, résistante, se détachant assez bien de la chair, passant du vert violacé au rose, et ensuite au violet pourpré, plus foncé du côté du soleil que du côté de l'ombre; maculée clairement de petites lignes jaunes et interrompues, abondamment recouverte d'une fine pruine azurée. Elle est souvent douée d'une amertume sensible.

CHAIR assez fine, tendre, jaune verdâtre, cristalline, non adhérente au noyau; pourvue d'une eau suffisante, sucrée, parfumée et relevée d'un goût fin et agréable.

NOYAU assez gros, ovale, tronqué et incrusté à sa base, terminé en pointe obtuse, à joues convexes et légèrement incrustées. L'arête ventrale, assez prononcée et assez saillante, est accompagnée de sillons profonds, mais peu larges; l'arête opposée est entière et émoussée.

**MATURITÉ.** Cette Prune, qu'à juste titre, on peut classer parmi les bonnes Prunes, lorsque l'arbre est planté dans de bonnes conditions, mûrit, année commune, pendant la seconde quinzaine de juillet. Dans les sols un peu humides, le fruit a de l'acide, manque de sucre et ne se conserve pas; tandis que, récolté sur un arbre planté dans un sol léger, il se conserve fort bien pendant quelques jours et peut facilement supporter l'exportation. Il est utilisé, non-seulement comme fruit de dessert, mais encore comme fruit à compotes et pour conserves.

**CULTURE.** L'arbre peut être cultivé sous toutes les formes; il se prête facilement à la pyramidale, dont on taille les branches un peu longuement pendant les deux ou trois premières années de plantation, pour faciliter le développement des rameaux fruitiers, à leur base. Lorsque l'arbre commence à fructifier, on diminue progressivement la taille; élevé en haute tige, il prend un développement très remarquable et peut passer pour un des plus beaux types de l'espèce. On ne saurait trop recommander de choisir pour lui les sols légers, chauds, perméables et amendés, d'éviter les expositions ombragées et peu aérées. Sur ces points, il est délicat, et c'est peut-être à cause de cette délicatesse que sa culture n'est pas très répandue.







QUETSCHÉ D'ALLEMAGNE

## P. QUETSCHÉ D'ALLEMAGNE.

(N° 17)

---

SYNONYMES : *Couetch* — *Quetsche commune*. — *Quetsche de Lorraine*. — *Quetsche de Metz*. — *Quetsche de Malogne*. — *Koëtsche*. — *Quetsch*. — *German Quetsche*. — *Turkish Quetsche*. — *Zwetsche*. — *Wetschen*. — *Hauszwetsche*. — *Gemeine Zwetsche*. — *Felleberg*. — *Altesse ordinaire*. — *Early Russian*. — *German Prune*. — *Leipzig*. — *Prune d'Allemagne*. — *Sweet Prune*. — C'est aussi, d'après le Catalogue de Londres, l'*Impératrice violette*. Dochnahl et Oberdieck ont inscrit l'*Impératrice violette* comme synonyme de *Quetsche*. Robert Hogg décrit *Bleue Impératrice* et *Quetsche*.

ORIGINE incertaine. D'après des recherches minutieuses, la variété ne serait connue sous le nom qu'elle porte que depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Kraft, qui écrivait à la fin du XVIII<sup>e</sup>, n'en parle pas.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

- E. Calvel. *Traité des Pépinières*, tome II, page 192. 1805.  
L. Noisette. *Le Jardin fruit.*, p. 73. 1839.  
Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 385. 1839.  
*Société van Mons*, page 51. 1854.  
*Annales de Pomologie belge*, t. III, p. 17.  
Dochnahl. *Systematische*, etc., t. III, p. 85, n° 19. 1858.  
Oberdieck. *Illustrirtes*, etc., t. III, p. 243, n° 13. 1861.  
Congrès Pomologique. *Catalogue général*, p. 51. 1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, p. 378. 1866.

**DESCRIPTION.** Arbre très fertile, assez vigoureux, à tête touffue, assez délicat sur la nature des terrains et des expositions. On le reconnaît facilement à la teinte grise de ses branches.

**RAMEAUX** de l'année, minces, allongés, sinueux à leur sommet, lisses, brillants, brun roux et maculés gris argentin du côté du soleil, brun verdâtre du côté de l'ombre, brun plus foncé à l'extrémité.

**ENTRE-FEUILLES** irréguliers et inégaux. Leur longueur varie entre quinze et trente-cinq millimètres. Ceux du sommet sont généralement courts et irréguliers.

**BOUTONS A FEUILLES** petits, ovales, aigus, écartés du rameau, recouverts d'écailles fines, brun marron, légèrement bordées gris d'argent à leur base. Les consoles, courtes, saillantes, sont courtement et brusquement nervées sur leurs côtés.

**BOUTONS A FLEURS** moyens et petits, pyramidaux pointus ou ovales pointus, recouverts d'écailles marron rougeâtre, faiblement lavées de gris obscur; agglomérés sur de petits bouquets ou de petits dards annelés et ridés; ceux qui occupent l'extrémité de ces ramifications, ou qui sont isolés sur des rameaux aotés de bonne heure, sont généralement plus gros.

**FEUILLES** d'un vert foncé et brillant en dessus, vert jaunâtre et cendré en dessous, bien fibrées, ovales elliptiques, rétrécies à leurs deux extrémités, en cornet ou relevées en gouttière, bordées de dents pointues et régulières. Leur longueur varie entre six et huit centimètres, et leur largeur entre trois et cinq. Celles des productions fruitières sont plus petites, moins atténuées à leur sommet et plus longuement pétiolées.

**PÉTIOLÉS** vert tendre, canaliculés, moyens, d'inégale longueur; celle-ci varie entre quinze et trente millimètres.

**FRUIT** moyen ou assez gros, tantôt ovale, irrégulier, plus renflé d'un côté que de l'autre, tantôt ovale et rétréci à sa base, tantôt aussi larmiforme (les trois fruits figurés représentent

les trois formes et les dimensions); verticalement partagé en deux parties inégales par un sillon, parfois à peine sensible, parfois, au contraire, large et évasé. Le point pistillaire, très petit, gris fauve, est à fleur sur les fruits non sillonnés, et placé dans une cavité très évasée sur ceux qui sont pourvus d'un sillon.

**PÉDICELLE** gros, arqué, blond verdâtre, teinté de fauve clair du côté du soleil, long de dix-huit à vingt millimètres; implanté, tantôt presque à fleur, dans une petite cavité régulière, tantôt, au contraire, dans une cavité assez profonde et évasée sur ses bords. Toutes ces différences de grosseur, de forme et de caractères, proviennent de l'âge, de la vigueur et de la santé de l'arbre, comme aussi de la qualité du sol et de son exposition.

**PEAU** fine, mince, passant du vert blanchâtre au rouge rosé, et ensuite au rouge pourpre violet, recouverte d'une fine poussière (pruine) grise violacée, très délicate et comme transparente. Lorsque le fruit est arrivé à sa parfaite maturité, la peau se détache de la chair assez facilement.

**CHAIR** jaune herbacé, avec reflet verdâtre prononcé, parcourue en tous sens par de petites fibres d'un jaune plus décidé; ferme, peu fine, assez succulente, pourvue d'une eau suffisante, douce, peu sucrée et peu savoureuse.

**NOYAU** assez gros, ovale, courbé d'un côté, à joues peu renflées, chagrinées, rugueuses. L'arête ventrale, très développée, mucronée et frangée sur ses bords, est accompagnée de petites nervures peu sensibles; l'arête opposée est peu développée et peu apparente.

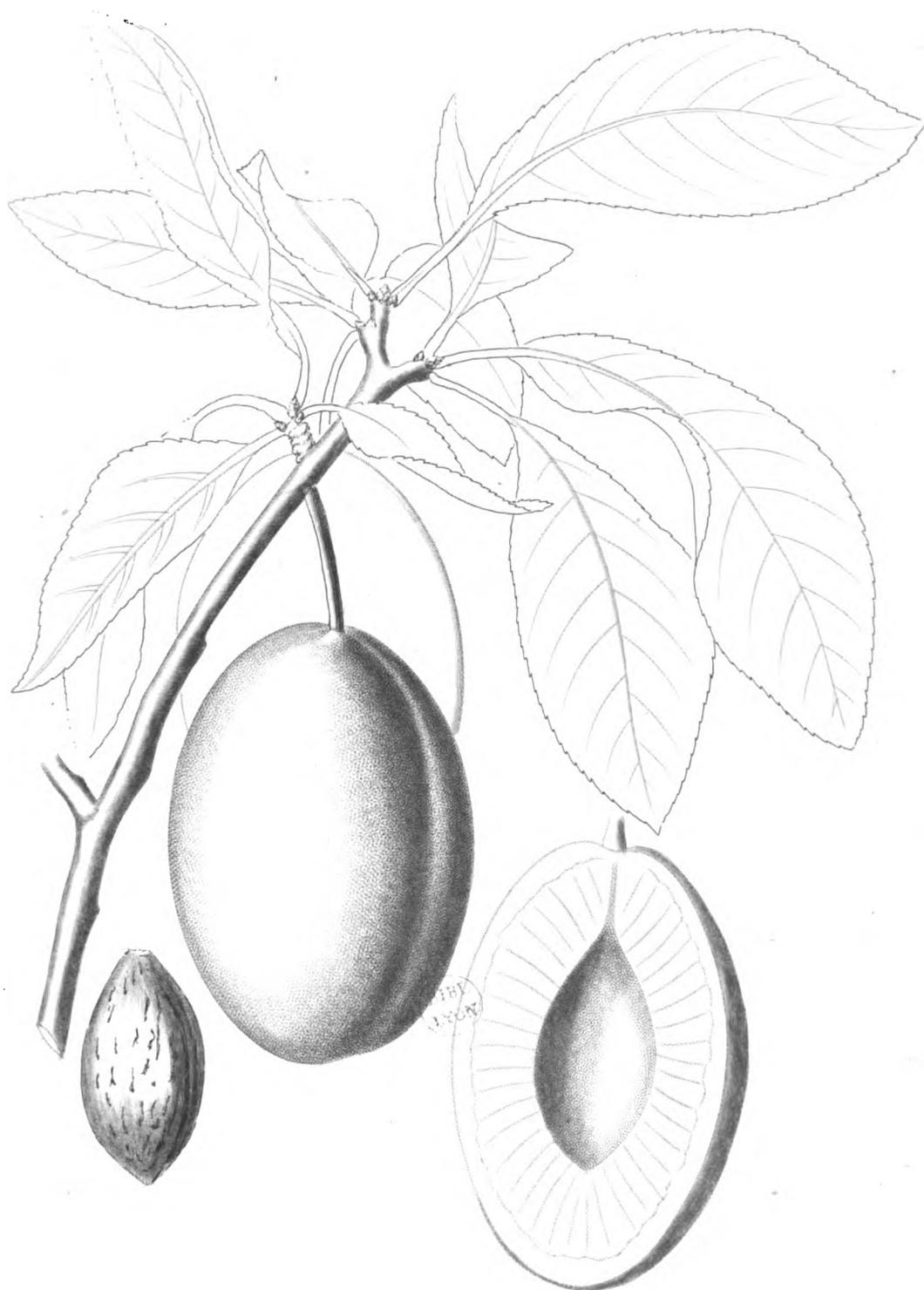
**MATURITÉ.** Cette Prune mûrit généralement pendant le mois de septembre; elle n'est regardée dans plusieurs départements que comme un fruit destiné à la confection des pruneaux, qui ont le mérite de se dessécher assez promptement et d'être bons, lorsque les années sont favorables et que le fruit n'est pas altéré par un insecte.

**CULTURE.** L'arbre, destiné à la haute ou demi-tige, réussit beaucoup mieux greffé en tête que greffé près du sol. On ne le greffe bas que pour le cultiver sous les petites formes ou en espalier, formes sous lesquelles il peut réussir, mais qui sont fort négligées, attendu que le rapport de ces sortes d'arbres n'est pas assez rémunérateur pour couvrir les frais qu'ils occasionnent, particulièrement ceux qui sont cultivés en espalier.

L'arbre prospère bien dans les sols légers, très substantiels et abrités des grands vents.







DAME AUBERT

## P. DAME AUBERT (DUH.).

(N° 18).

---

SYNONYMES : *Grosse Luisante* (Duh.). — *Dame Aubert blanche*. — *Dame Aubert jaune*. (Cat.). *Grosse Prune blanche* (T.-Y. Catros. — *Prune Œuf*. — *Prune d'Œuf*. — *Prune de Besançon* (J. Bauh.). — *Grosse Marouk*. — *Gelbe ungarische Eyerpflaume*. (Stoixner). — *Bonum magnum*. — *White bonum magnum* — *Yellow bonum magnum* (Cat. of Lond.) — *Mogol Plum*. — *Weisse magnum bonum* (Aberc.) — *Mogols pflaume* (Bechst.). — *Grosse Glanzende* (May.). — *Grosse Weisse glanzende oder*. — *Albertus Damen pflaume* (Kraft). — *Gelbe Eger pflaume* (Doch.) — *Impériale blanche* (Salzm). — *Gelbe Eierpflaume*. (Oberd.). *White magnum bonum*. — *Askew's golden*. — *Gelbe Egg*. — *Egg plum*. — *White mogul* (Rob. Hogg). — *Edle gelbe Eger pflaume* (Christ., V.-P.).

ORIGINE : très ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Duhamel. *Traité des Arbres fruit.*, tome II, page 107. 1768.  
Kenoop. *Histoire des Prunes*, p. 59. 1771.  
*Catalogue des Chartreux*, page 22. 1775.  
Mayer. *Pomona Franconia*, t. I, p. 133, n° 13. 1776.  
Kraft. *Pomona Austriaca*, t. II, p. 16, planc. CLXXXVIII, fig. 1, 1797.  
E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 191, 1805.  
T.-Y. Catros. *Traité rais. des Arbr. fruitiers*, p. 189, 1810.

L. Noisette. *Le Jard. fruit.*, page 72, plan XXIV, fig. 5. 1839.

Couverchel. *Traité des Fruits*, page 391. 1839.

Dittrich. *Systematische handbung der*, etc., tome II, p. 213. 1841.

Liegel. *Systematische anleintung*, etc., t. II, p. 62, 1841.

Dochnahl. *Systematische Beschreibung*, etc., tome III, p. 183, n° 101. 1858.

Oberdieck. *Illustriertes*, etc., tome III, page 393, n° 83. 1861.

*Congrès Pomologique de France* (Catal. gén.), page 50. 1864.

Downing. *The fruit of and the fruit*, etc., page 286 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, p. 385. 1866.

**DESCRIPTION.** Arbre assez vigoureux, mais peu fertile dans sa jeunesse, tendant à se mettre à fruit en prenant de l'âge; soumis à la taille, il rapporte peu.

**RAMEAUX** de l'année de moyenne longueur et de moyenne grosseur, mais bien nourris, même un peu épaissis à leur base, courbés et très anguleux à leur sommet, rouge brun et recouverts d'une pellicule gris cendré, très mince du côté du soleil, rouge violacé du côté de l'ombre, et maculés de quelques taches blondes et jaunâtres.

**ENTRE-FEUILLES** très inégaux, courts à la base et au sommet, longs dans le milieu. Leur longueur varie entre dix et trente millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** longs, étroits, pyramidaux, pointus, très écartés du rameau par leur sommet; portés par des consoles courtes, brillantes, saillantes, arrondies, dont les supérieures seules sont accompagnées en dessous et de chaque côté de grosses nervures très longuement décurrentes; à écailles marron foncé, très finement bordées gris.

**BOUTONS A FLEURS** moyens et assez gros, ovales, allongés, les uns pointus, les autres émoussés, roux marron foncé, clairement parsemés sur des dards et des lambourdes très disparates et généralement faibles.

**FEUILLES** d'un vert brillant, assez épaisses et bien fibrées, lancéolées, rétrécies à leur base, presque toutes obtuses, planes ou à bords un peu relevés, bordées de dents fines, régulières, arrondies et courtes. Leur longueur varie entre huit et dix centimètres, et leur largeur entre trois et quatre. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont plus étroites et plus inégales.

**PÉTIOLLES** plutôt moyens que gros, arqués, peu profondément canaliculés, vert tendre, ombrés, particulièrement en dessus, de rouge violet peu foncé, souvent munis à leur sommet d'une ou deux petites glandes jaunes, arrondies.

**FRUIT** très gros, ovale, elliptique, arrondi à ses deux pôles, verticalement partagé en deux parties égales par un sillon large et profond. Le point pistillaire grisâtre est placé au sommet du fruit et presque à fleur.

**PÉDICELLE** gros, rigide, courbé, vert tendre, long de quinze à vingt millimètres, implanté dans une cavité peu profonde, dont il bouche complètement l'orifice par son bourrelet, qui est très caractérisé.

**PEAU** assez épaisse et résistante, passant du vert blanchâtre au jaune doré, très clairement parsemée de petits points verdâtres et de quelques petites taches roussâtres, qui sont cachées par une poussière glauque, très abondante. A l'époque de la maturité, elle se détache assez bien de la chair.

**CHAIR** grossière, jaune, abondamment parcourue par un réseau de grosses fibres jaune d'or, pourvue d'une eau peu abondante, d'abord un peu douce et un peu sucrée, devenant bientôt fade et d'un goût fort peu agréable, particulièrement si on laisse le fruit sur l'arbre lorsqu'il a acquis son degré de maturité ; elle ne quitte pas complètement le noyau.

**NOYAU** gros, elliptique, renflé et incrusté sur ses deux joues. L'arête dorsale, très saillante, mucronée, est accompagnée de

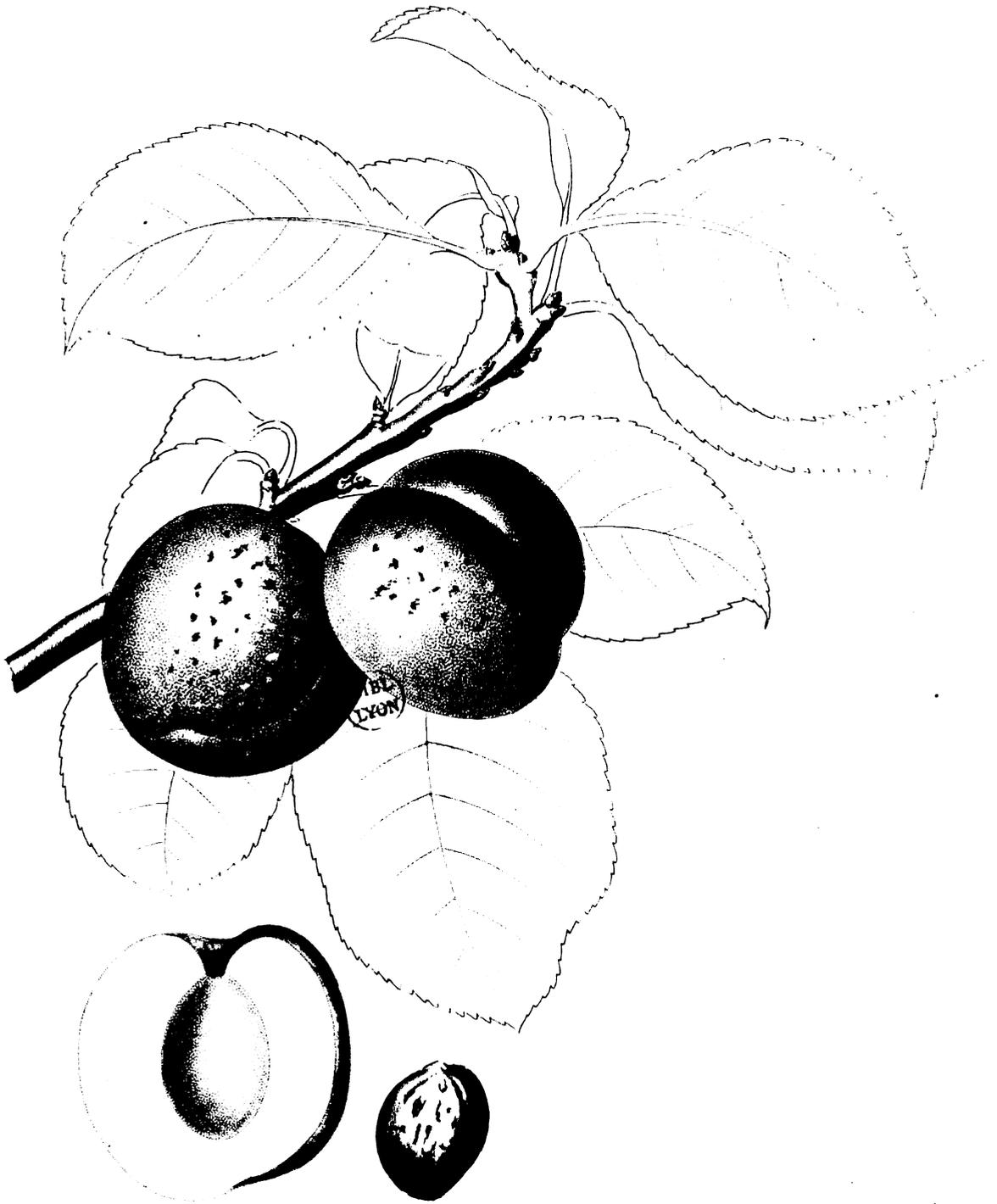
sillons larges, mais peu profonds; l'arête opposée est abondamment ridée sur toute sa longueur. Il ne se détache en partie de la chair qu'à la parfaite maturité du fruit.

**MATURITÉ.** La Prune Dame Aubert mûrit, selon les climats, depuis le commencement d'août jusqu'au commencement de septembre. Le fruit, revêtu de toute sa pruine, est très propre à orner un dessert; différemment, on ne l'utilise que pour la confection des pruneaux et des compotes. Pour cet usage, il ne faut pas attendre qu'il ait acquis son maximum de maturité; car alors il n'est plus bon : il a perdu son sucre et a pris un goût fade et désagréable.

**CULTURE.** L'arbre peut être cultivé sous toutes les formes; mais, pour le rendre fertile, il faut le tailler long. Il se comporte assez bien en haute tige, dont on dépointe, en temps utile, les plus longs rameaux; il fructifie davantage dans les sols secs et modérément fumés que dans les sols très substantiels. Sa culture est aujourd'hui fort négligée, et le fruit n'apparaît que rarement et en fort petite quantité sur les marchés; et cependant la variété a été décrite par un nombre très considérable d'auteurs, qui tous, en général, s'accordent à dire que sa beauté mérite qu'on lui assigne un des premiers rangs dans les collections; mais elle est malheureusement d'une qualité trop médiocre pour être cultivée dans les vergers.







ROYALE DE TOURS

## P. ROYALE DE TOURS (DUH.).

(N° 19).

---

SYNONYMES : *Prune Roi*. — *Königspflaume von Tours* (Oberd).  
— *Königin von Tours* (May). — *Royal red Plum*, *Rothe Königspflaume* (Abercombie). — *Königliche grossepflaume* (Lièg.).  
— *Prune Royale* (Walker).

ORIGINE : ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Duhamel. *Traité des arbres fruitiers*, t. II, p. 81, 1768.  
*Catalogue des Chartreux*, p. 19, 1775.  
Kraft. *Pomona Austriaca*, t. II, p. 15, pl. CLXXXVI, fig. 2,  
1797.  
*Nouveau Traité des arbres fruitiers* (Duhamel), t. I, p. 185.  
E. Calvel. *Traité des pépinières*, t. II, p. 195, 1805.  
T.-Y. Catros. *Traité rais. des arbr. fruitiers*, p. 153, 1810.  
Lindley. *A Guide of the orchard*, p. 458, 1831.  
L. Noisette. *le Jardin fruitier*, p. 58, pl. XXII, 1839.  
Couverchel. *Traité des fruits*, p. 379, 1839.  
Liegel. *Systematische anleitung*, etc., t. II, p. 241, 1841.  
Dochnahl. *Systematische*, etc., t. III, p. 130, n° 197, 1858.  
Oberdieck. *Illustriertes*, etc., t. III, p. 367, 1861.  
Congrès pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 50, 1864.  
Downing. *The fruits and the fruit*, etc., p. 395, 1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, p. 381, 1866.  
A. Mas. *Le Verger*, t. VI, p. 53.

**DESCRIPTION.** Arbre fertile et assez vigoureux, remarquable par son beau feuillage d'un vert émeraude et brillant.

**RAMEAUX** de l'année à peine pubescents et verdâtres à leur sommet; brun violacé et légèrement recouverts d'une pellicule grise du côté du soleil, vert bronzé et maculés de brun rougeâtre du côté de l'ombre; régulièrement parsemés de nombreuses lenticelles blanc jaunâtre, ovales et horizontales.

**ENTRE-FEUILLES** très inégaux et généralement courts; leur longueur varie entre 6 et 10 millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens et assez gros, coniques, allongés, aigus, un peu écartés du rameau par leur sommet; revêtus d'écaillés serrées marron rougeâtre; portés sur des consoles saillantes et renflées, accompagnées de chaque côté de grosses nervures courtes.

**BOUTONS A FLEURS** moyens et petits, coniques, renflés, pointus, recouverts d'écaillés brun marron rougeâtre, réunis par petits bouquets sur des dards courts, bien nourris et bien renflés.

**FEUILLES** d'un beau vert émeraude et brillant, très épaisses, sensiblement nervées, ovales, spatulées, étroites à leur base, élargies du milieu au sommet, courtement acuminées, légèrement en nacelle; bordées de dents profondes, tantôt aiguës, tantôt émoussées. Leur longueur varie entre 10 et 12 centimètres et leur largeur entre 7 et 9. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont plus petites, généralement plus spatulées, bordées de dents fines et longuement pétiolées.

**PÉTIOLÉS** gros, forts, réfléchis, longs de 27 à 32 millimètres, rouge violacé, munis à leur sommet de deux glandes globuleuses très saillantes.

**FRUIT** gros et assez gros, ovoïde arrondi, très déprimé à ses deux pôles, renflé sur ses deux joues, verticalement partagé d'un côté en deux parties inégales par un sillon assez profond et si évasé qu'il rend ce côté sensiblement aplati. Le point pistillaire jaune saillant occupe le centre d'une petite cavité.

**PÉDICELLE** gros, vert clair, long de 12 à 15 millimètres, implanté dans une cavité étroite et assez profonde.

**PEAU** fine, mince, se détachant en partie de la chair, rouge pourpré du côté de l'ombre, rouge violacé et pourpré du côté du soleil, parsemée de punctuations orange, recouverte d'une pruine fine et azurée.

**CHAIR** fine, ferme, jaune clair, irisée de reflets verdâtres, pourvue d'une eau suffisante, sucrée, parfumée et agréablement relevée.

**NOYAU** moyen, ovale, obtus, fortement tronqué à sa base, peu renflé sur ses joues qui sont rugueuses et incrustées, non adhérent à la chair; l'arête dorsale saillante est accompagnée de rainures peu profondes; l'arête opposée est unie et sans incrustation.

**MATURITÉ.** Cette bonne Prune mûrit, selon les climats, les saisons et les expositions plus ou moins favorables, de la fin de juillet à la fin d'août. Elle est très propre à l'approvisionnement des marchés et à l'exportation. On peut la conserver saine pendant quelques jours au fruitier. C'est un bon fruit de dessert et excellent en compote et comme pruneaux.

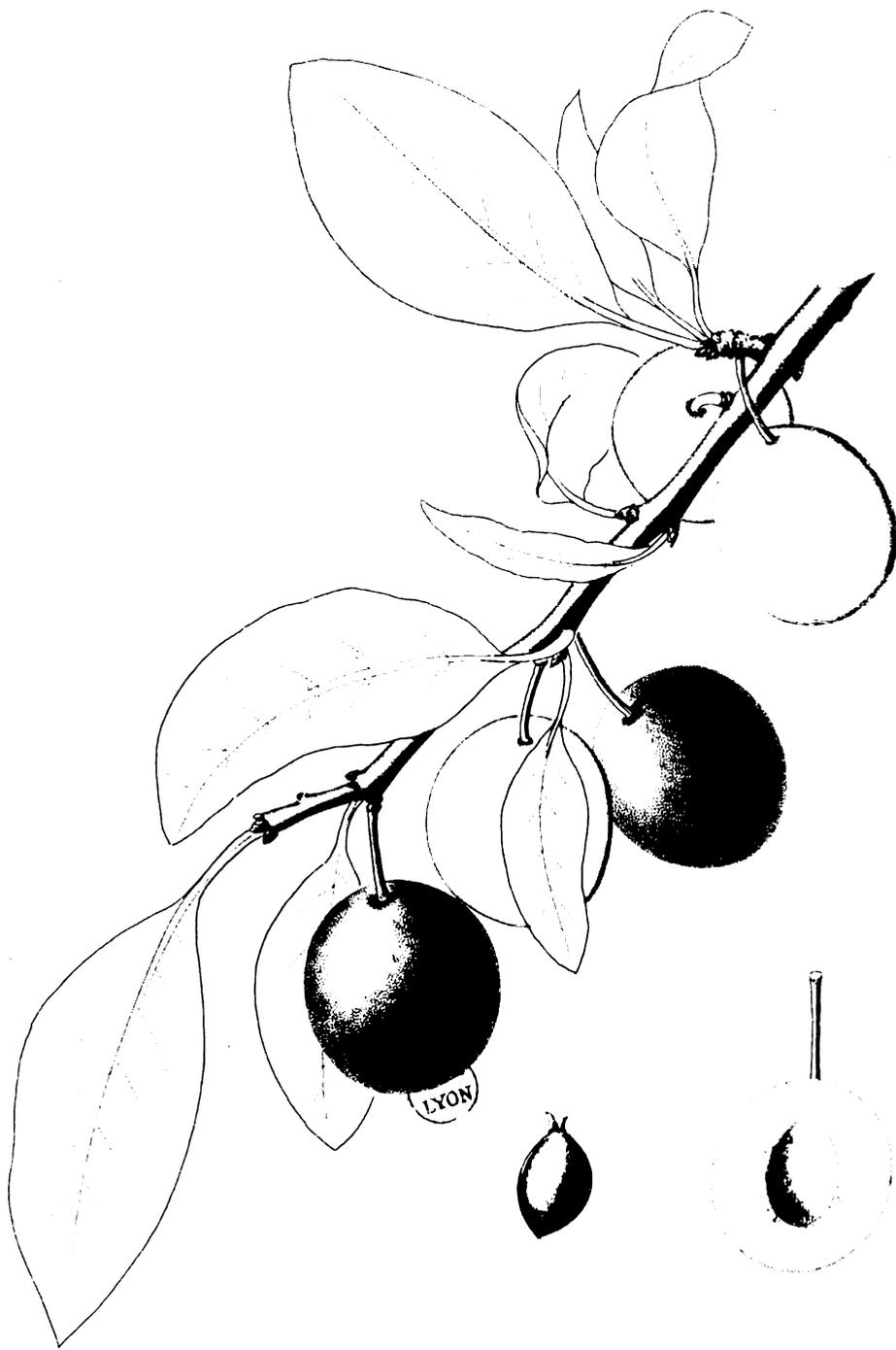
**CULTURE.** L'arbre peut être cultivé sous toutes les formes et craint moins la serpette que plusieurs de ses congénères. On fait avec lui de fort jolis buissons, d'élégantes pyramides et de gracieux gobelets. Élevé en haute tige et en demi-tige, il prend régulièrement une tête sphérique qui ne réclame que quelques soins : d'abord d'arrêter par un écourtement les quelques rameaux verticaux qui menacent de dépasser leurs voisins et de débarrasser, de temps en temps, la tête de l'arbre des rameaux qui font confusion.

Le sol et l'exposition favorables à cette variété sont les mêmes que ceux qui ont été indiqués pour les autres variétés du genre.

---







MIRABELLE TARDIVE

## P. MIRABELLE TARDIVE.

(N° 20).

---

SYNONYMES : *Mirabelle d'octobre* (par plusieurs.)—*Bricette*.—*Mirabelle tardive*. — *Mirabelle d'octobre* (R. Hogg). — *Brisette*. — *Spate Mirabelle* (Dittrich et Dochnahl).— *Petite Bricette* (Christ).

ORIGINE ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

*Congrès Pomologique de France*, (Cat. gén.), page 49. 1864.  
A. Mas. *Le Verger*, tome VI, page 7.

En 1862, R. Hogg décrivait la variété sous le nom de *Mirabelle tardive*; en 1866, cet auteur la décrit sous le nom de *Bricette*, avec les noms synonymes de *Mirabelle tardive* et de *Mirabelle d'octobre*. (Voir *The fruit manual*, 1862 et 1866, p. 353).

Downing. *The fruits and the fruit trees of America*, page 388.  
Décrit la même variété.

Liegel. *Systematische Anleitung*, etc., tome II, page 205.  
1847.

Dittrich. *Systematische Handbuch*, etc., tome II, page 288.  
1841.

Dochnahl. *Systematische Beschreibung*, etc., tome III, p. 160,  
1858.

Comme R. Hogg, ces trois derniers auteurs donnent à la variété qu'ils décrivent sous le nom de *Brisette* et de *Bricette*, les synonymes de *Mirabelle d'octobre* et de *Mirabelle tardive*. Tous citent Duhamel. Or, comme la Prune *Bricette* décrite et figurée par Duhamel, Kraft et L. Noisette, n'a aucune ressemblance

de forme avec la *Mirabelle tardive* adoptée par le *Congrès pomologique de France*, et si bien décrite et figurée par M. Mas, nous pensons que la description de ce savant pomologue est la seule qu'on puisse consulter avec fruit, et que toutes les autres ne peuvent l'être que comme terme de comparaison.

**DESCRIPTION.** Arbre de moyenne vigueur, mais rustique et très fertile, remarquable par son branchage fort, érigé, droit, et par l'abondance de ses petites feuilles, rapprochées et confuses.

**RAMEAUX** de l'année courts, bien nourris, lisses, rouge violacé et teintés de verdâtre du côté du soleil, rouge olivâtre du côté de l'ombre, parsemés de très petites ponctuations fauve clair, plus abondantes à la base qu'au sommet.

**ENTRE-FEUILLES** réguliers et très courts. Leur longueur ne dépasse pas huit millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** petits et moyens, pyramidaux, coniques. Les plus longs et les plus gros sont émoussés; les plus courts et les plus petits sont pointus; tous écartés du rameau par leur sommet, recouverts d'écailles marron clair et brillant, supportés par des consoles renflées, courtes, accompagnées de chaque côté de nervures saillantes, peu décurrentes.

**BOUTONS A FLEURS** petits et très petits, coniques, un peu renflés à leur base, aigus, à écailles marron obscur, teinté brun, réunis en petits bouquets sur des dards inégaux, généralement courts, plus ou moins renflés et bien nourris.

**FEUILLES** petites, d'un vert mat, minces, fibrées, spatulées, rétrécies à leur base, terminées en pointe allongée et obtuse, à bords relevés en gouttière et bordés de dents fines, peu longues, dont l'ordre est interrompu par des mucrons sensiblement accentués. Leur longueur varie entre cinq et six centimètres, et leur largeur entre vingt-cinq et trente-cinq millimètres. Celles des productions fruitières sont d'un vert plus foncé; elles sont aussi plus grandes, plus spatulées et bordées de dents plus fines et plus pointues.

**PÉTIOLES** moyens, rigides, peu profondément canaliculés, rouge tendre, munis à leur sommet de une à deux petites glandes globuleuses, souvent caduques.

**FRUIT** petit, tantôt ovoïde arrondi, tantôt sphérique et déprimé à ses deux pôles, verticalement partagé, d'un côté, en deux parties inégales, par un sillon à peine sensible sur la partie renflée, et peu profond à la base et vers le point pistillaire, qui est petit, jaunâtre et placé au centre d'une légère dépression.

**PÉDICELLE** petit, grêle, courbé, jaune verdâtre, long de sept à huit millimètres, implanté dans une cavité peu profonde et évasée.

**PEAU** épaisse, cassante, adhérente à la chair, passant du vert clair au jaune herbacé, et ensuite au jaune orange tendre, lavée de rosat très faible et maculée de rouge violacé du côté du soleil, recouverte d'une pruine blanche, lilacée, très abondante.

**CHAIR** jaune, très fine, fondante, munie d'une eau suffisante, sucrée, onctueuse, relevée d'un parfum fort agréable.

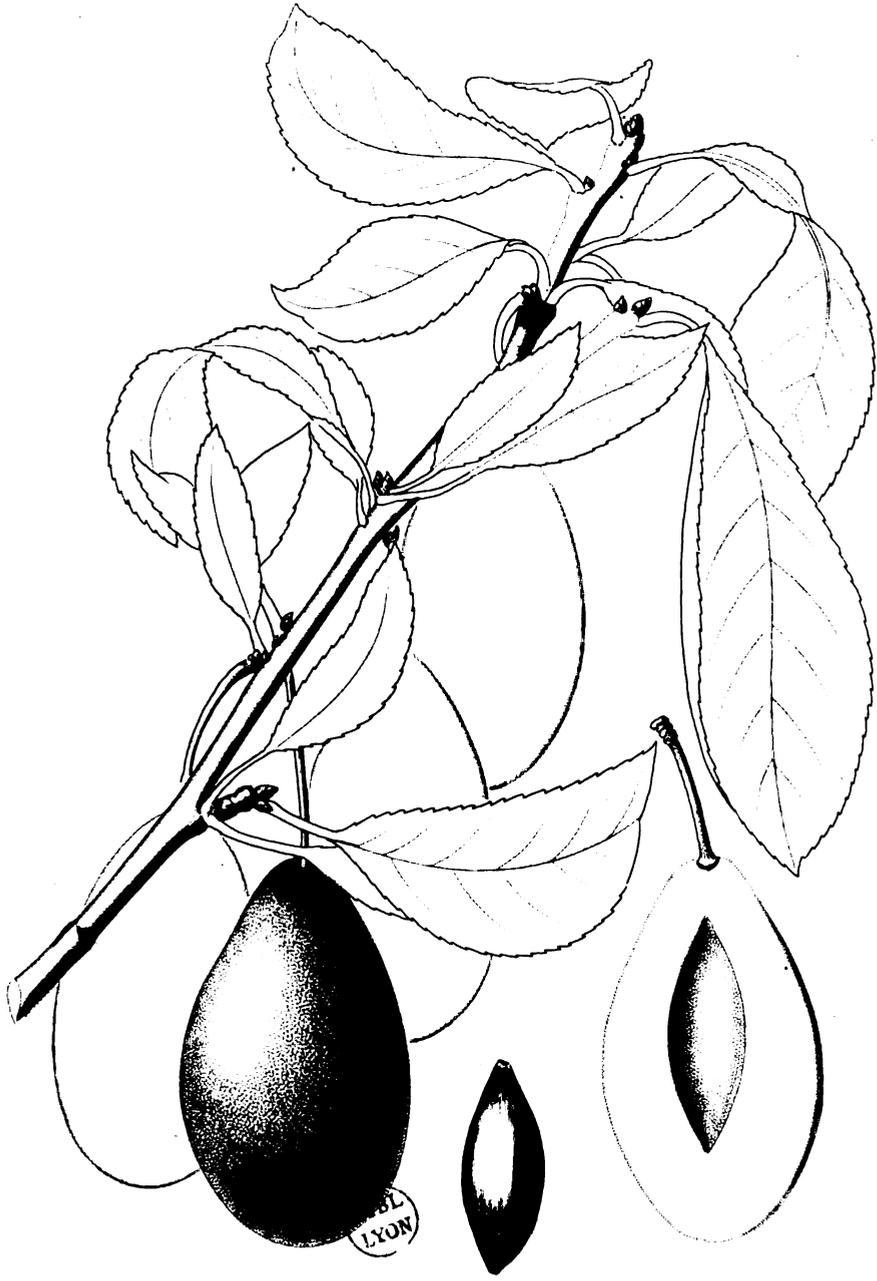
**NOYAU** gros, relativement au petit volume du fruit, atténué à ses deux extrémités, à joues renflées, très rugueuses et horizontalement sillonnées par de petites incrustations peu profondes. L'arête dorsale, peu saillante, sensiblement émoussée, est accompagnée de rainures peu apparentes; l'arête opposée est ouverte et étroitement creusée sur toute sa longueur.

**MATURITÉ.** Cette petite, mais bien bonne Prune mûrit depuis le milieu de septembre jusqu'au milieu d'octobre; elle est principalement recherchée par les ménagères et la confiserie, qui l'utilisent avec grand avantage pour la confection des conserves au sucre et à l'eau-de-vie; elle a le mérite de se conserver sur l'arbre et au fruitier, pendant deux ou trois semaines, sans autre altération que quelques rides. C'est après ce séjour que la pulpe, qui a pris beaucoup de sucre, devient pour ainsi

dire sirupeuse et acquiert un parfum exquis. Cette conservation prolongée rend le fruit très propre à l'exportation et à l'approvisionnement des marchés, où il sera recherché lorsque la culture de l'arbre sera plus vulgarisée.

**CULTURE.** L'arbre, plus cultivé dans le nord et le nord-est de la France que dans le midi et l'ouest, est d'une bonne constitution. On peut l'élever sous toutes les formes, et il supporte assez docilement la taille. La pyramide et le petit buisson conviennent aux petits jardins, comme la haute tige convient aux vergers. Il prospère à peu près partout, mais à des degrés différents. D'abord, il aime la liberté, le grand air et le soleil ; ensuite, dans les sols un peu trop frais, le fruit mûrit imparfaitement et conserve de l'acidité, souvent même de l'aigreur. Les soins à lui donner consistent à le débarrasser annuellement des rameaux morts ou trop confus, à tenir le sol propre et à renouveler les amendements de temps en temps.





D'AGEN

*Branche et fruit*

*Imp. Eugène Lacroix*

## P. D'AGEN.

(N° 21).

---

SYNONYMES : *Robe de sergent*. — *Prune Datte violette*. — *Prune d'Ente*. — *Prune d'Ast*. — *Prune du Roi*; *Saint-Maurin* (Rob. Hogg). — *Agener Kaiserzwetsche* (Doch.). — *Agener pflaume* (Liegel). — *Violette Dattelzwetsche* (Oberd.). — *Die blanc datte pflaume* (Kraft).

ORIGINE. On dit que la variété a été trouvée dans le département de Lot-et-Garonne, près d'Agen, où on la multiplie par drageons. Il ne faut pas la confondre avec la Prune *Datte* et une autre de même forme, nommée *d'Ast*. La Prune *Datte* (Prune en forme de doigt) est jaune et violette; c'est la variété typique très anciennement connue.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Kraft. *Pomona Austriaca*, tome II, page 17, plan CLXXXIX, fig. 1. 1797.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, tome II, page 173. 1805.

T.-Y. Catros. (*Traité raison. des Arbres fruit*), décrit la Prune *Datte* jaune et cite seulement la Prune d'Agen.

Christ. *Wollständiges Pomologic*, etc., 2<sup>e</sup> édition, page 89. 1809.

Liegel. *Systematische anleitung*, etc., tome II, page 43. 1841.

L. Noisette. *Le Jardin fruit.*, page 72, planche xxvi, fig. 3. 1839.

Couverchel. *Traité des Fruits*, page 379. 1839.

Dittrick. *Systematisches handbuch*, etc., tome II, page 200. 1839.

A. Royer. *Annales de Pomologie Belge*, tome III, page 19. 1855.

Dochstuhl. *Systematische Beschreibung*, etc., tome III, p. 95. n° 63. 1858.

Oberdieck. *Illustrirtes*, etc., tome III, page 237, n° 5. 1861.  
*Congrès Pomologique de France* (Catal. gén.), page 50. 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, page 350. 1866.

**DESCRIPTION.** Arbre vigoureux et très fertile dans son pays natal, mais qui prospère et fructifie assez mal dans beaucoup de départements, particulièrement dans la région du nord. On le reconnaît à ses branches qui s'inclinent naturellement vers le sol et qui se surchargent d'une multitude de ramifications.

**RAMEAUX** de l'année petits et moyens, minces, rose violacé du côté de l'ombre, brun violet, et recouverts partiellement d'une pellicule grise du côté du soleil.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux et irréguliers. Ceux de la base et du sommet sont plus courts que ceux du milieu; leur longueur varie entre dix et dix-huit millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES**, moyens et petits, anguleux, pointus, écartés du rameau, recouverts d'écailles brun marron foncé, bordées de gris blanc; portés sur des consoles petites, courtes, saillantes, accompagnées, en dessous et de chaque côté, de nervures fines et si longues qu'elles correspondent, en général, toutes les unes avec les autres, et qu'elles font paraître le rameau un peu anguleux.

**BOUTONS A FLEURS** petits et assez gros (ceux-ci occupent le sommet des dards), pyramidaux, pointus, marron rougeâtre, ombrés de gris, réunis, au nombre de trois à quatre, sur des dards inégaux, généralement courts et peu renflés.

**FEUILLES** d'un vert clair, peu épaisses, assez fibrées, ovales, lancéolées, planes ou courbées, obtuses ou à pointe courte et émoussée, bordées de dents fines, pointues et régulières. Leur

longueur varie entre six et huit centimètres, et leur largeur entre trois et quatre. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont très inégales et d'un vert un peu plus décidé.

**PÉTIOLÉS** minces, flexueux, vert tendre, ombré de rose violacé; de quinze à vingt millimètres de longueur; munis à leur sommet de petites glandes souvent caduques.

**FRUIT** moyen et assez gros, ovale, allongé, verticalement partagé en deux parties inégales d'un côté, par un sillon qui n'est bien apparent qu'à la base, où il s'élargit pour faire corps avec la cavité pédicellaire. Le point pistillaire, très petit, gris, est placé à fleur.

**PÉDICELLE** moyen et assez gros, courbé, vert jaunâtre, implanté dans une cavité irrégulière et assez profonde. Sa longueur varie entre quinze et dix-huit millimètres.

**PEAU** fine, mince, non adhérente à la chair, passant du vert glauque au rouge violet clair du côté de l'ombre, et au violet bleuâtre du côté du soleil, recouverte d'une pruine fine et azurée,

**CHAIR** assez fine, succulente, jaune verdâtre, traversée par un réseau de fibres dorées, pourvue d'une eau suffisante, délicate, très sucrée et bien relevée.

**NOYAU** ellipsoïde, long, étroit, pointu des deux bouts, à joues très peu renflées, longitudinalement sillonnées, à arêtes obtuses et peu saillantes; il ne se détache pas entièrement de la chair.

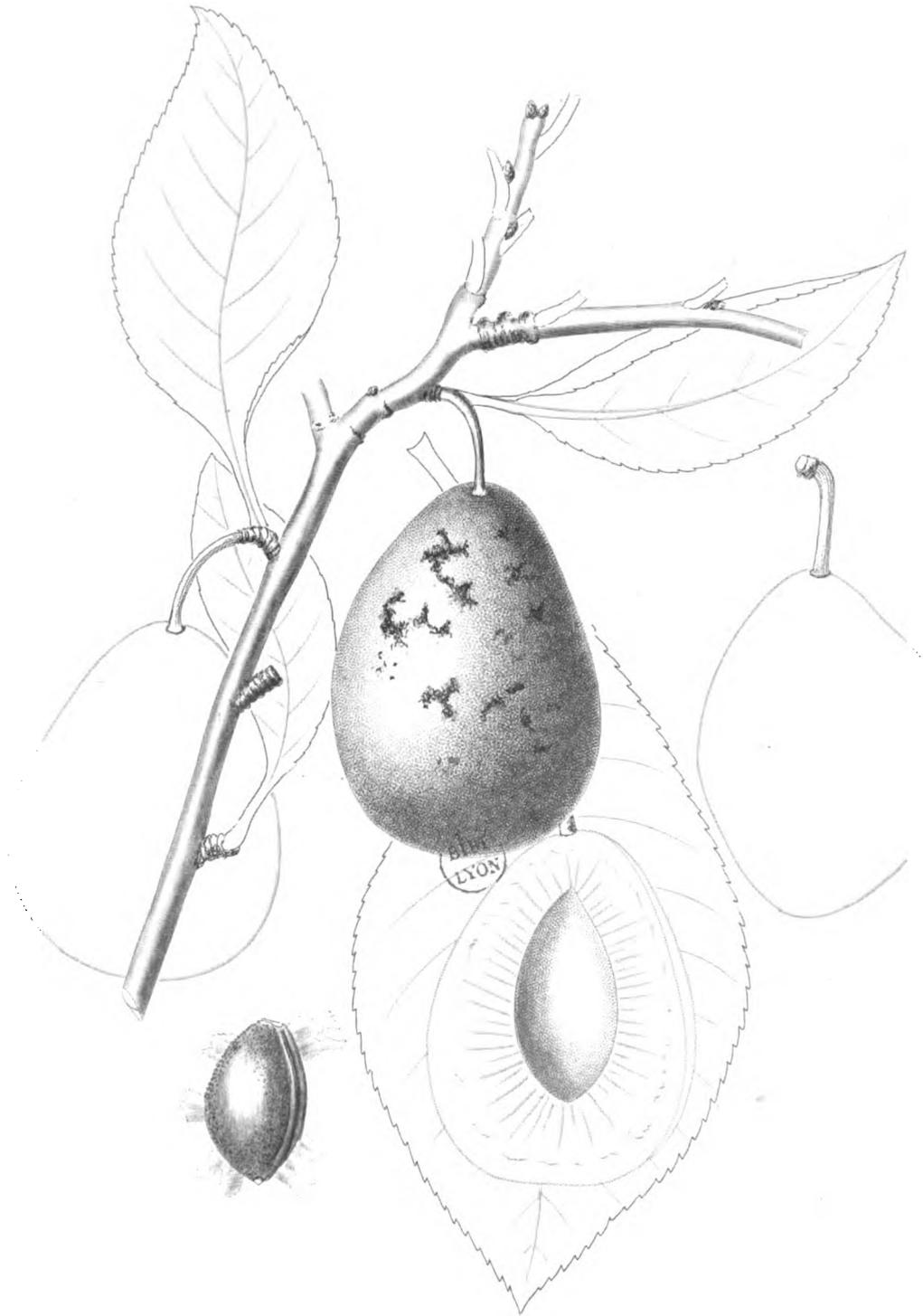
**MATURITÉ.** Cette variété mûrit dans son pays d'origine, vers la fin d'août et le commencement de septembre; dans le nord, où elle est très peu cultivée, elle ne mûrit que très imparfaitement vers la fin de septembre et le commencement d'octobre. Dans l'Agenais, on fait avec elle les excellents pruneaux connus sous le nom de *Pruneaux de Bordeaux*, qui sont l'objet d'un commerce très considérable.

**CULTURE.** L'arbre, dit-on, peut être cultivé sous toutes les formes, cela n'est pas douteux; mais il doit se prêter difficilement à celle de l'espalier, attendu le nombre trop considérable de petits rameaux diffus et tortueux, dont les branches se couvrent. Nous pensons qu'il est plus apte à être élevé en haute ou basse tige qu'en espalier et en pyramide. A cet effet, on le greffera en tête et on lui fera subir une taille pendant les trois ou quatre premières années de plantation, pour l'aider à former sa tête. Cette taille consiste tout simplement à écourter les rameaux de l'année qui se développent trop vigoureusement.

Il réclame les sols légers, riches, les expositions chaudes et bien abritées.







QUETSCHÉ D'ITALIE

## P. QUETSCHÉ D'ITALIE.

(N. 22)

---

SYNONYMES : *Altesse double*. — *Auguste Zwetsche*. — *Couetsche Feltemberg* ou *Fellenberg* (Thom). — *Italian Prune* (Dow., R. Hogg). — *Italian Guetsche* (R. Hogg). — *Italianische Zwelsche* (Liegel). — *Italianische blanc Zwetsche* (Ditt.). — *Prune d'Italie*. — *Quetsche bleue d'Italie*. — *Semiana*.

ORIGINE. Downing croit cette variété originaire d'Italie, où elle est très cultivée, particulièrement dans les environs de Milan.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Liegel (Grég.). *Systematische anleitung zur Keuntnissder pflaumen*, t. II, p. 14. 1838.

Dittrich. *Systematiches*, etc., t. II, p. 202. 1841.

A. Bivort. *Album de Pomol.*, tome IV, page 73. 1851.

*Société van Mons*, page 51. 1854.

*Annales de Pomologie belge*, tome III, page 18. 1855.

Dochnahl. *Systematische*, etc., tome III, page 82, n° 3. 1858.

Oberdieck. *Illustrirtes*, etc. tome III, page 241. 1861.

Downing, *The fruits and the fruits*, etc., page 381, 1864.

*Congrès Pomologique de France* (Catal. gén.), page 51. 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, page 366. 1866.

Thomas. *The american fruit cultu.*, page 340. 1867.

A. Mas. *Le Verger*, t. VI, page 69.

DESCRIPTION. Arbre vigoureux et peu fertile dans sa jeu-

nesse, ne produisant beaucoup qu'avec l'âge, c'est-à-dire lorsqu'il a acquis une certaine dimension.

**RAMEAUX** de l'année longs, minces, mêlés à d'autres assez forts et plus courts, unis, brillants, rouge brun du côté du soleil, brun verdâtre du côté de l'ombre, abondamment granités de gris cendré, particulièrement à leur base où la pellicule grise qui forme la graniture est plus serrée.

**ENTRE-FEUILLES** irréguliers et d'inégale longueur; les plus grands occupent la base du rameau. Leur longueur varie entre quinze et vingt-cinq millimètres. Ils sont un peu plus réguliers et moins longs sur les rameaux forts et courts.

**BOUTONS A FEUILLES** petits et moyens, coniques, à pointe aiguë et recourbée vers le rameau, dont elle s'écarte cependant assez pour former avec lui des angles plus ou moins ouverts, recouverts d'écaillés brun marron foncé, très finement bordées gris blanc. Les consoles, courtes, saillantes, sont accompagnées, de chaque côté, d'une grosse nervure courte, mais bien développée.

**BOUTONS A FLEURS** petits et moyens, coniques, aigus, recouverts d'écaillés très serrées, d'un brun rougeâtre, lustrées gris à leur base. On les trouve réunis au nombre de trois à cinq, en petits bouquets, sur des dards courts, ridés et renflés.

**FEUILLES** d'un beau vert brillant en dessus, vert grisâtre en dessous, bien fibrées, ovales elliptiques, étroites à leurs deux extrémités, pointues, quelques-unes aiguës, à bords relevés en gouttière, bordées de grosses dents irrégulières et obtuses. Leur longueur varie entre sept et onze centimètres, et leur largeur entre quatre et six. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont plus petites, spatulées, obtuses, régulièrement bordées de dents émoussées et longuement pétiolées.

**PÉTIOLLES** moyens, largement canaliculés, très flexueux, ce qui fait paraître les feuilles pendantes; ciliés, vert tendre, ta-

chés fauve, longs de deux centimètres environ, munis à leur sommet de deux glandes globuleuses, brunes, échancrées et pour ainsi dire parallèles.

**FRUIT** moyen ou gros, très-caduc, plus haut que large, se présentant fréquemment sous deux formes tranchées (les formes sont reproduites par la gravure) : tantôt il est ovale, régulier, renflé à son sommet et très atténué à sa base ; tantôt il est ovoïde, renflé dans son milieu, mais plus d'un côté que de l'autre. Le fruit ovale est verticalement partagé, d'un côté, en deux parties égales, par un sillon qui n'est apparent qu'aux deux extrémités ; sur le fruit ovoïde, le sillon, peu sensible, partage l'un des côtés en deux parties inégales. Le point pistillaire, petit, rond, ocré, peu saillant, est placé à fleur du fruit ovoïde et dans une petite cavité évasée sur les autres.

**PÉDICELLE** gros, vert jaunâtre, lavé brun, coudé à son point d'attache au rameau, long de dix-huit à vingt millimètres, tantôt implanté verticalement et à fleur, tantôt dans une cavité peu profonde, mais très évasée sur ses bords.

**PEAU** fine, mince, résistante, ne se détachant de la chair qu'à l'extrême maturité, passant du vert tendre blanchâtre au rouge azuré, ensuite au bleu clair, et enfin au bleu violet foncé, recouvert d'une pruine fine, blanche, bleuâtre, ponctuée de gris roux du côté exposé au soleil, très peu du côté de l'ombre, où la couleur est moins foncée.

**CHAIR** jaune, ombrée de reflet métallique verdâtre, légèrement rouge autour du noyau, dont elle se détache imparfaitement, pourvue d'une eau peu abondante, peu sucrée et peu relevée ; mais lorsque le fruit est arrivé à son extrême maturité, l'eau et le sucre augmentent, et le fruit répand alors une odeur agréable.

**NOYAU** moyen, ovale allongé, obtus à son sommet, rétréci à sa base, à joues peu bombées, rugueuses et incrustées. L'arête dorsale n'est bien développée que vers la base, les nervures qui l'accompagnent sont peu apparentes ; l'arête opposée est profondément sillonnée sur toute sa longueur.

**MATURITÉ.** Cette variété, recherchée pour la confection des conserves et des pruneaux, mûrit selon les saisons et les climats plus ou moins favorables, depuis le milieu de septembre jusqu'au milieu d'octobre. Dans une partie de l'Italie et du sud de l'Allemagne du Sud, elle est très estimée et regardée comme un très bon fruit de table. En effet, lorsqu'il a acquis sa parfaite maturité, il devient succulent, fondant, pourvu d'une eau abondante, sucrée, parfumée, délicieuse.

**CULTURE.** L'arbre peut être cultivé sous toutes les formes; toutefois, il est plus spécialement destiné à être greffé en tête sur prunier, pour être élevé en haute tige et cultivé dans le verger en terre légère et riche, abritée des grands vents. Il est d'ailleurs très capricieux et très peu souple. Il est en effet difficile de maintenir par la taille l'équilibre entre toutes les parties de la charpente: si l'opérateur s'opiniâtre à chasser la sève d'un point où elle abonde, pour la refouler sur ceux qui en reçoivent insuffisamment, elle s'opiniâtre à ne pas quitter la place, malgré la serpette, les pincements et les cassements. Toutes ces opérations finissent par la vaincre; mais il est trop tard, car les parties faibles restent faibles.





SAINTE CATHERINE

*Del. et sculp.*

*Imp. par M. Goussier.*

## P. SAINTE-CATHERINE (DUH.).

(N° 23).

SYNONYMES : *Prune de Sainte-Catherine.*— *Sainte-Catherine ordinaire.* — *Sainte-Catherine de Tours.* — *Gelbe Katharinenpflaume.*

ORIGINE ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

- J. Pitt. de Tournefort. *Rei herb.*, p. 622. 1719.  
Duhamel. *Traité des Arbr. fruit.*, t. II, p. 109, pl. XIX. 1768.  
*Catalogue des Chartreux*, p. 22. 1775.  
Kraft. *Pomona Austriaca*, t. II, p. 16, pl. CLXXXVI. 1797.  
E. Calvel. *Traité des Pép.*, t. II, p. 193. 1805.  
T.-Y. Catros. *Traité rais. des Arbres fruit.*, page 195. 1810.  
Liegel. *Systematische anleitung*, etc., tome II, page 182. 1841.  
L. Noisette. *Jardin fruitier*, p. 73, pl. XXVI. 1839.  
Couverchel. *Traité des fruits*, p. 389. 1839.  
Dochnahl. *Systematische*, etc., t. III, p. 149, n° 273. 1858.  
L. de Bavay. *Annales de Pomologie belge*, t. III, p. 65. 1865.  
Oberdieck. *Illustriertes handbuch*, etc., t. III, p. 331. 1861.  
Congrès Pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 51. 1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, page 381. 1866.

DESCRIPTION. Arbre fertile et vigoureux, qui se distingue par sa belle tête, lorsqu'il est élevé en haute tige.

RAMEAUX de l'année gros, assez longs, bien nourris, brun violet, ponctués gris du côté du soleil, brun clair violacé du côté de l'ombre, où les punctuations sont peu apparentes.

**ENTRE - FEUILLES** assez réguliers. Leur longueur varie entre quinze et dix-huit millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** moyens et assez gros, ovales, renflés, pointus, écartés du rameau par leur sommet, recouverts d'écailles marron foncé, bordées gris blanc ; portés sur des consoles larges, saillantes, accompagnées sur leurs côtés de nervures prononcées, mais courtes.

**BOUTONS A FLEURS** gros et assez gros, ovales, coniques, aigus, recouverts d'écailles brun marron, réunis en petits bouquets sur des dards d'inégales longueur et grosseur, bien nourris et bien articulés.

**FEUILLES**, d'un vert gai, assez épaisses, bien fibrées, ellipsoïdes, atténuées à leurs deux extrémités ; les unes planes ou à bords légèrement relevés, les autres arquées, bordées de dents régulières, fines et profondes. Leur longueur varie entre neuf et onze centimètres, et leur largeur entre cinq et sept. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont plus petites, plus étroites et plus longuement pétiolées.

**PÉTIOLÉS** moyens, peu profondément canaliculés, vert tendre, teintés de rouge violacé, longs de vingt millimètres.

**FRUIT** moyen ou assez gros, ovoïde, rétréci à sa base, renflé et tronqué à son sommet, verticalement partagé d'un côté, en deux parties inégales, par un sillon large, peu apparent sur la partie renflée, mais plus étroit et assez profond à ses deux extrémités, particulièrement vers le point pistillaire, qui est petit, brun et placé au milieu d'une dépression évasée et peu profonde.

**PÉDICELLE** mince, flexible, vert tendre, teinté de fauve du côté du soleil, long de quinze à vingt millimètres, implanté à fleur dans une petite cavité dont il cache l'entrée par son bourrelet.

**PEAU** fine, un peu cassante, adhérente à la chair, vert blan-

châtre, passant au jaune tendre, un peu verdâtre, et au jaune décidé, ambré et taché de rouge carmin du côté du soleil; parfois, seulement ponctuée finement de rouge, recouverte d'une pruine fine, blanc de cire.

**CHAIR** demi-fine, ferme, quittant parfaitement le noyau, jaune, à reflets verdâtres; pourvue d'une eau suffisante, qui est, selon les saisons, les climats et les expositions plus ou moins favorables, tantôt sucrée, relevée et de bien bonne qualité, tantôt au contraire fade ou acidulée.

**NOYAU** moyen, arrondi ou obtus à son sommet, rétréci à sa base, à joues un peu renflées et verticalement partagées dans leur milieu par une côte assez sensible. L'arête ventrale est entière; l'arête opposée, peu saillante, est accompagnée de deux rainures peu profondes et peu larges. Il ne conserve aucun vestige de chair et il est libre dans sa cavité.

**MATURITÉ.** Cette variété mûrit, selon les saisons, les expositions et les climats plus ou moins favorables, depuis le milieu d'août jusqu'au milieu de septembre. Récoltée en espalier, à une bonne exposition, elle constitue un bon fruit de table. Toutefois, ce fruit est plus spécialement cultivé pour la confection des conserves et des pruneaux. Il a le mérite de se dessécher facilement lorsqu'il n'est pas piqué par les insectes, ce à quoi il est très sujet.

**CULTURE.** L'arbre peut être cultivé sous toutes les formes; dans sa jeunesse, il est très vigoureux et réclame quelques soins, particulièrement la répartition de la sève, qui se jette avec fougue d'un côté pour abandonner l'autre; le retranchement de quelques rameaux fruitiers qui se nuisent entre eux, qui fatiguent trop l'arbre et l'empêchent d'acquérir son développement; enfin le dépointement indispensable des rameaux forts et verticaux.

Lorsque l'arbre a acquis la forme désirée, par la taille et les écourtements, on maintient sa vigueur et sa fertilité par la suppression des rameaux fruitiers qui peuvent faire confusion;

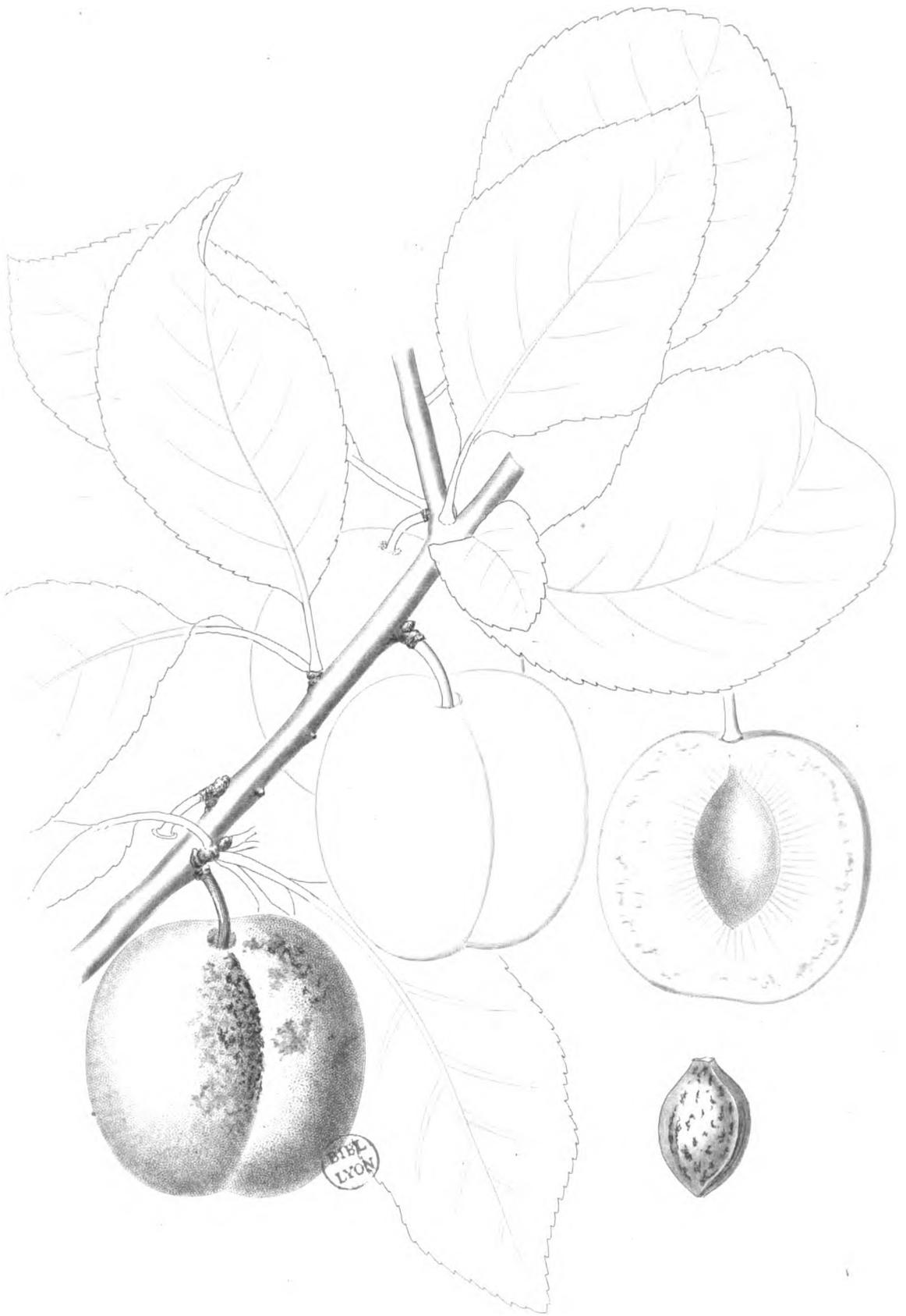
avec ce soin, on récolte toujours des fruits plus beaux, plus sains et plus succulents.

L'espalier à l'est, au sud-est et au sud-ouest, lui convient; la haute tige réclame de la lumière, de la chaleur et de l'air; l'ombre des grands arbres lui est contraire, ainsi que les grands vents du nord et du sud.

Choisir pour lui, comme pour ses congénères, les sols légers et substantiels, bien qu'il soit moins délicat que beaucoup d'entre eux.







WASHINGTON

*Prunella virginiana*

1877. 1880. 1881.

## P. WASHINGTON.

(N° 24)

SYNONYMES : *Washington jaune*. — *Bolmar*. — *Bolmar's Washington* (c'est Bolmer qu'il faut prononcer). — *Franklin*. — *Irving's Bolmer*. — *Jackson*. — *Louis-Philippe*. — *New Washington*. — *Philippe I<sup>er</sup>*. — *Washington Mammot*.

ORIGINE américaine. Semis dû au hasard et trouvé près de New-York ; introduit en France vers 1830.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Liegel. *Systematische Anleitung*, etc., tome II, page 260. 1841.

Prévost. *Pomologie de la Seine-Inférieure*, page 189, fig. 21, 6<sup>e</sup> série. 1850.

Scheidweller. *Album de Pomologie* (de Bivort), tome III, p. 145. 1850.

*Société van Mons*, page 52. 1854.

*L'Horticulteur français*, page 267. 1864.

Dochnahl. *Systematische Beschreibung*, etc., tome III, p. 146, n° 259. 1858.

*Belgique horticole*, tome X, page 31.

Oberdieck. *Illustriertes*, etc., tome III, page 377. 1861.

*Congrès pomologique de France* (Catalogue gén.), page 50. 1864.

Downing. *The fruits and the fruit*, etc., page 371. 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, page 384. 1866.

DESCRIPTION. Arbre vigoureux et fertile, qu'on reconnaît facilement à son feuillage large, d'un vert pâle et jaunâtre.

**RAMEAUX** de l'année, moyens, presque verticaux, rouge sombre et violacé du côté du soleil, brun olivâtre du côté de l'ombre, recouverts, vers leur base, d'une pellicule gris plombé, légèrement pubescents à leur sommet, qui est unicolore et d'un rose violacé clair.

**ENTRE-FEUILLES** assez réguliers. Leur longueur est, en moyenne, de trente millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES**, de deux sortes : les uns moyens, coniques, allongés, aigus et presque couchés sur le rameau (ceux de la base); les autres gros, coniques, renflés, aigus et sensiblement écartés du rameau; tous recouverts d'écailles d'un rougeâtre foncé, bordées gris; supportés par des consoles courtes, peu saillantes, accompagnées de chaque côté et en dessous de nervures sensibles et décurrentes; à la partie supérieure, ces nervures sont si développées, qu'elles rendent cette partie anguleuse.

**BOUTONS A FLEURS** petits et moyens, coniques, faiblement rétrécis à leur base, aigus, recouverts d'écailles rouge marron brillant, à peine bordées gris; ils sont réunis en assez grand nombre sur des dards courts, très renflés et très boursoufflés.

**FEUILLES** grandes, pas très épaisses, bien fibrées, d'un vert jaunâtre très brillant en dessus, plus pâle en dessous, et un peu pubescentes, particulièrement sur leurs bords, ovales, arrondies, obtuses ou brusquement et courtement acuminiées, en nacelle, onduleuses, contournées, bordées de dents larges, profondes et arrondies. Leur longueur varie entre onze et quatorze centimètres, et leur largeur entre sept et dix. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont beaucoup plus petites, ovales, en nacelle ou planes, et bordées de dents très aiguës et très régulières.

**PÉTIOLLES** gros, dressés, largement canaliculés, verts en dessous et sur les côtés, pourprés et légèrement pubescents en dessus. Leur longueur varie entre douze et quinze millimètres. Ceux des feuilles fruitières sont plus minces et plus flexibles.

**FRUIT** gros, ovale, arrondi ou subsphérique, un peu plus étroit du côté de la tête qu'à la base, verticalement partagé, d'un côté, en deux parties égales, par un sillon peu apparent sur la partie renflée, mais assez profond en s'approchant de la cavité pédicellaire. Le point pistillaire, jaunâtre, très petit, est placé à fleur des fruits.

**PÉDICELLE** mince, grêle, courbé, pubescent, teinté de fauve du côté du soleil, long de dix à quinze millimètres, solidement implanté dans une cavité un peu irrégulière, large et profonde.

**PEAU** fine, mince, transparente, souple, non adhérente à la chair, passant d'un vert pâle blanchâtre au jaune indécis et mat, tachée vert clair, lavée, du côté du soleil, d'un rose lilacé très délicat, recouverte d'une fine pruine, laquelle est parfois cachée par quelques taches grises.

**CHAIR** assez fine, ferme, demi-fondante, jaune, avec reflets verdâtres, pourvue d'une eau suffisante, douce, sucrée, parfumée, assez relevée et assez bonne.

**NOYAU** assez gros, ovale, arrondi, à joues un peu convexes, rustiquées et incrustées, émoussé à son sommet, tronqué et rétréci à sa base, se détachant facilement de la chair, sans en conserver des fragments. L'arête dorsale est assez saillante, tranchante et frangée; l'arête opposée est étroite et profondément sillonnée.

**MATURITÉ.** Cette belle Prune, diversement appréciée, selon les saisons plus ou moins propices, et selon les climats et les expositions où l'arbre est cultivé, mûrit du milieu à la fin d'août; elle est encore peu répandue et peu connue. Pour la manger bonne, il faut la récolter bien à point. Les fruits récoltés un peu trop tôt sont acidulés; récoltés un peu trop tard, ils sont fades et manquent de parfum ou tournent à l'aigre.

**CULTURE.** L'arbre, rustique et très fertile, peut être cultivé sous toutes les formes auxquelles il se prête avec assez de

docilité; toutefois, livré à lui-même, il forme une belle tête semi-sphérique, et se comporte très bien sous la forme haute ou basse tige. Il semble donc tout naturel qu'on doive préférer cette forme à toutes les autres.

Les sols légers, sains, fertiles, et les expositions abritées et éclairées sont indispensables, si on tient plus à la qualité du fruit qu'à son volume. En effet, dans ces sols et à ces expositions, les fruits sont un peu moins volumineux, mais leur couleur est plus belle, et leur saveur plus fine et plus agréable. Les arbres plantés dans les sols un peu forts et un peu frais produisent des fruits plus gros, moins colorés et moins savoureux.

Comme les rameaux tendent à prendre une direction verticale, on dépointera les plus longs, afin qu'ils ne se dégarnissent pas à leur base, et pour qu'ils n'affament pas les plus faibles.





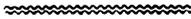
PEINE CLAUDE BIAPHANE

Beau de 1864

1864

## P. REINE-CLAUDE DIAPHANE.

(N° 25)



SYNONYMES : *Transparent Gage* (R. Hogg).

ORIGINE. Attribuée à Lafay.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

*Congrès pomologique*; Catal. gén., page 50. 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, page 383. 1866.

DESCRIPTION. Arbre très vigoureux qui devient fertile avec l'âge, très reconnaissable par sa charpente désordonnée et sa tête peu gracieuse.

RAMEAUX de l'année d'inégale grosseur et d'inégale longueur, brun violet foncé, recouverts d'une pellicule grise du côté du soleil, bronze violet du côté de l'ombre, rougeâtres à leur sommet, très finement et peu abondamment ponctués gris.

ENTRE-FEUILLES inégaux; ceux de la base sont longs de 3 à 4 centimètres, ceux du milieu au sommet sont longs de 15 à 20 millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** petits et assez gros, anguleux aigus ou coniques pointus, tous un peu écartés du rameau, recouverts d'écaillés fines, très serrées, brunes, bordées de gris argenté; placés sur des consoles courtes, larges, très saillantes, dont les nervures latérales et médianes sont peu sensibles.

**BOUTONS A FLEURS** moyens et assez gros; les uns coniques et pointus, les autres ovales, aigus, brun marron brillant, teints gris cendré à leur base, agglomérés sur de très courtes lambourdes et disséminés sur des dards d'inégale longueur, mais tous bien nourris.

**FEUILLES** d'un vert brillant et foncé en dessus, vert jaunâtre et pâle en dessous, fortement nervées, épaisses, parcheminées, cassantes, ovales ou elliptiques allongées, pointues, ondulées, longues de sept à neuf centimètres, larges de quarante-cinq à cinquante-cinq millimètres, bordées de dents irrégulières, profondes et pointues; celles des productions fruitières sont plus petites et en général spatulées.

**PÉTIOLÉS** gros, canaliculés, droits, longs de dix à quinze millimètres, vert pâle, passant au rouge violacé, munis à leur sommet de une à deux glandes brunes et globuleuses.

**FRUIT** gros, sphérique, déprimé vers ses deux pôles, verticalement partagé d'un côté par un sillon à peine sensible sur la partie la plus renflée, mais plus accentué du côté du pédicelle et de la tête; le point pistillaire petit, grisâtre, occupe le centre d'une cavité très peu profonde et évasée.

**PÉDICELLE** gros, renflé à sa base, brun clair, long de huit à douze millimètres, placé dans une cavité régulière, étroite et assez profonde.

**PEAU** fine, mince, se détachant assez bien de la chair, vert blanchâtre, passant au jaune verdâtre, abondamment lavée de rose frais et panachée de rose carmin du côté du soleil, entiè-

rement recouverte d'une pruine fine, légère et si transparente qu'elle laisse apercevoir le coloris.

**CHAIR** assez fine, ferme, jaune verdâtre, légèrement adhérente au noyau, pourvue d'une eau abondante, sucrée, relevée d'un parfum qui approche celui de la Reine-Claude ordinaire, lorsque le fruit a acquis sa parfaite maturité.

**NOYAU** moyen, ovale, arrondi à ses deux extrémités, très renflé et très uni sur ses deux joues; l'arête ventrale assez apparente est accompagnée de deux sillons peu profonds; l'arête opposée est en partie mucronée à ses extrémités.

**MATURITÉ.** Cette belle, jolie et bonne Prune mûrit selon les climats et l'état de la température, du milieu d'août au milieu de septembre; comme la Reine-Claude ordinaire, elle se crevasse lorsqu'elle est parfaitement mûre; c'est dans cet état qu'elle est réellement bonne. Elle n'est pas très propre à l'exportation, malgré la fermeté de sa chair, attendu la finesse et le peu d'épaisseur de sa peau.

Nous considérons cette variété comme un fruit destiné à la consommation locale et très apte à orner un dessert. Comme il se dessèche assez facilement, on peut aussi l'utiliser pour la confection des pruneaux. On fait avec lui des conserves délicieuses et de premier ordre; c'est encore une de ses qualités qui le feront rechercher par les bonnes ménagères et les confiseurs.

**CULTURE.** L'arbre, dit-on, peut être cultivé sous toutes les formes; toutefois, nous devons faire remarquer qu'il est très-vigoureux et pas très fertile dans sa jeunesse, et qu'alors sa place spéciale est le verger, où on l'élèvera en haute ou demi-tige, greffé en tête sur Saint-Julien ou petit damas et planté dans un sol sain et bien éclairé.

On ne perdra pas de vue que la variété mûrit en même temps que les premières poires, les raisins et les pêches. Or,

une Prune de cette époque, récoltée sur des arbres à petites formes, soumis à la taille et à tous ses accessoires, ne se vendra pas à la pièce ; il est donc probable que la récolte d'un de ces arbres suffirait à peine pour couvrir les frais de culture ; donc les petites formes ne peuvent être bonnes que dans les petits jardins dont les propriétaires sont désireux de récolter eux-mêmes les fruits, plutôt que de les acquérir de mains étrangères.







KIRKE'S

## KIRKE'S PLUM.

(N° 26)

~~~~~

SYNONYMES : *Prune de Kirke*. — *Kirkès pflaume*. — *Kirkès*.

ORIGINE. Variété attribuée par erreur à Thompson. D'après Lindley, elle aurait été remarquée par Kirke, qui lui a donné son nom. Voici l'histoire : Kirke passant un jour devant l'éta-lage d'une fruitière, fut frappé de la beauté de cette Prune qui s'y trouvait exposée ; l'ayant dégustée, il fut surpris de trouver qu'elle surpassait en saveur et en bon goût toutes les Prunes violettes qu'il connaissait. La fruitière tenait le fruit d'un jar-dinier, qui lui-même en avait obtenu communication d'un amateur de son voisinage, lequel l'avait importé de pays étrangers.

Mais de quel pays? C'est ce qu'on ne sait pas. Lindley lui-même n'a pu recueillir aucun renseignement.

M. Mas, dans son *Verger*, dit qu'elle a été décrite pour la première fois par Kirke, de Brompton, qui l'importa en Angle-terre sans constater son origine.

Chose très curieuse, c'est que cette prune ressemble par son facies et sa couleur à la variété connue sous le nom de *Kir-schenpflaume* ou *Prune-Cerise*.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Lindley. *A Guide to the Orchard*, page 342. 1831.

Le même. *Pomolog. Britan.*, p. 411. 1841.

*Pomolog. Magaz.*, t. III, n° 111.

Dittrich. *Systematisches handbuch*, t. III, p. 360, n° 33.

A. Royer. *Annales de Pomol. belge*, t. II, p. 105. 1854.  
 Liegel. *Beschreibung neuer obstsorten*, t. I, p. 84. 1851-1856.  
 Dochnahl. *Systematische Beschreibung*, etc., t. III, p. 165. 1858.  
 Thomas. *The american fruit culturist.*, page 338. 1860.  
 Oberdieck. *Illustrites*, etc., t. III, p. 293, n° 33, 1861.  
 Congrès pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 49. 1864.  
 Ferd. Rubens. *Vollstandige Anleitung*, etc., p. 242.  
 Robert Hogg. *The fruit manual*, p. 386, 1866.  
 A. Mas. *Le Verger*, tome VI, page 15.

**DESCRIPTION.** Arbre vigoureux et annuellement fertile dont le facies se rapproche assez bien de celui des pruniers *Pêche* et *Queen Victoria*. En effet, pendant sa jeunesse, ses branches forment entre elles des angles aigus et s'inclinent insensiblement avec l'âge, sans toutefois prendre une position horizontale.

**RAMEAUX** de l'année longs, assez gros à leur base, minces et rouge sombre à leur sommet, jaune verdâtre et panachés brun du côté de l'ombre, brun violacé, panachés de rouge sanguin du côté du soleil, parsemés à leur base de nombreuses lentilles fauves, irrégulièrement marbrés et zébrés de taches rouille clair.

**ENTRE-FEUILLES** réguliers; leur longueur est d'environ 20 millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** assez gros, anguleux à leur base, ensuite coniques, allongés, aigus, recouverts d'écaillés marron foncé brillant, couchés sur le rameau, supportés par des consoles courtes, saillantes et peu nervées.

**BOUTONS A FLEURS** moyens et assez gros, ovales coniques, pointus, recouverts d'écaillés marron foncé, bordées de gris jaunâtre, agglomérés au nombre de 3 à 7 sur des dards, courts, ridés et renflés.

**FEUILLES** d'un beau vert glauque et brillant en dessus, vert blanchâtre et un peu duveteuses en dessous, particulièrement

le long de la nervure médiane, épaisses, bien fibrées, ovales lancéolées, pointues, à bords ondulés et un peu relevés, grossièrement dentées et mucronées. Leur longueur varie entre 8 et 10 centimètres, et leur largeur entre 4 et 6. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont spatulées, beaucoup plus petites et plus longuement pétiolées.

PÉTIOLÉS moyens, verdâtres en dessous, fortement canaliculés et chagrinés en dessus, pourvus à leur sommet de deux grosses glandes brunes et arrondies ; leur longueur varie entre 20 et 25 millimètres.

FRUIT gros, arrondi, obtus à ses deux extrémités, particulièrement à sa base où il est élargi et tronqué, verticalement partagé en deux parties inégales par un sillon large mais très peu profond, qui va se perdre dans une petite cavité au milieu de laquelle se trouve le point pistillaire gris blanchâtre. (Très souvent on trouve sur un arbre des fruits réguliers et parfaitement arrondis.).

PÉDICELLE de moyenne force, courbé, vert clair, finement ponctué brun rouille, attaché à fleur du fruit dans une cavité qu'il remplit par son bourrelet. Sa longueur est d'environ 20 millimètres.

PEAU fine, mince, se détachant de la chair, passant insensiblement du vert bronzé blanchâtre au rouge pourpré et ensuite au pourpre violet bleuâtre, recouverte d'une fine fleur pruinée azurée, irrégulièrement parsemée de petits points gris blanc et de petites taches d'un rouge doré saumoné.

CHAIR jaune verdâtre, cristalline, fine, fondante, succulente, se détachant bien du noyau, pourvue d'un eau abondante, sucrée, très agréablement parfumée et relevée d'un arôme excellent, de toute première qualité.

NOYAU assez gros, ovale, à joues déprimées et rugueuses, arrondi à son sommet, pointu à sa base, à suture ventrale profondément sillonnée, accompagnée de chaque côté par une dé-

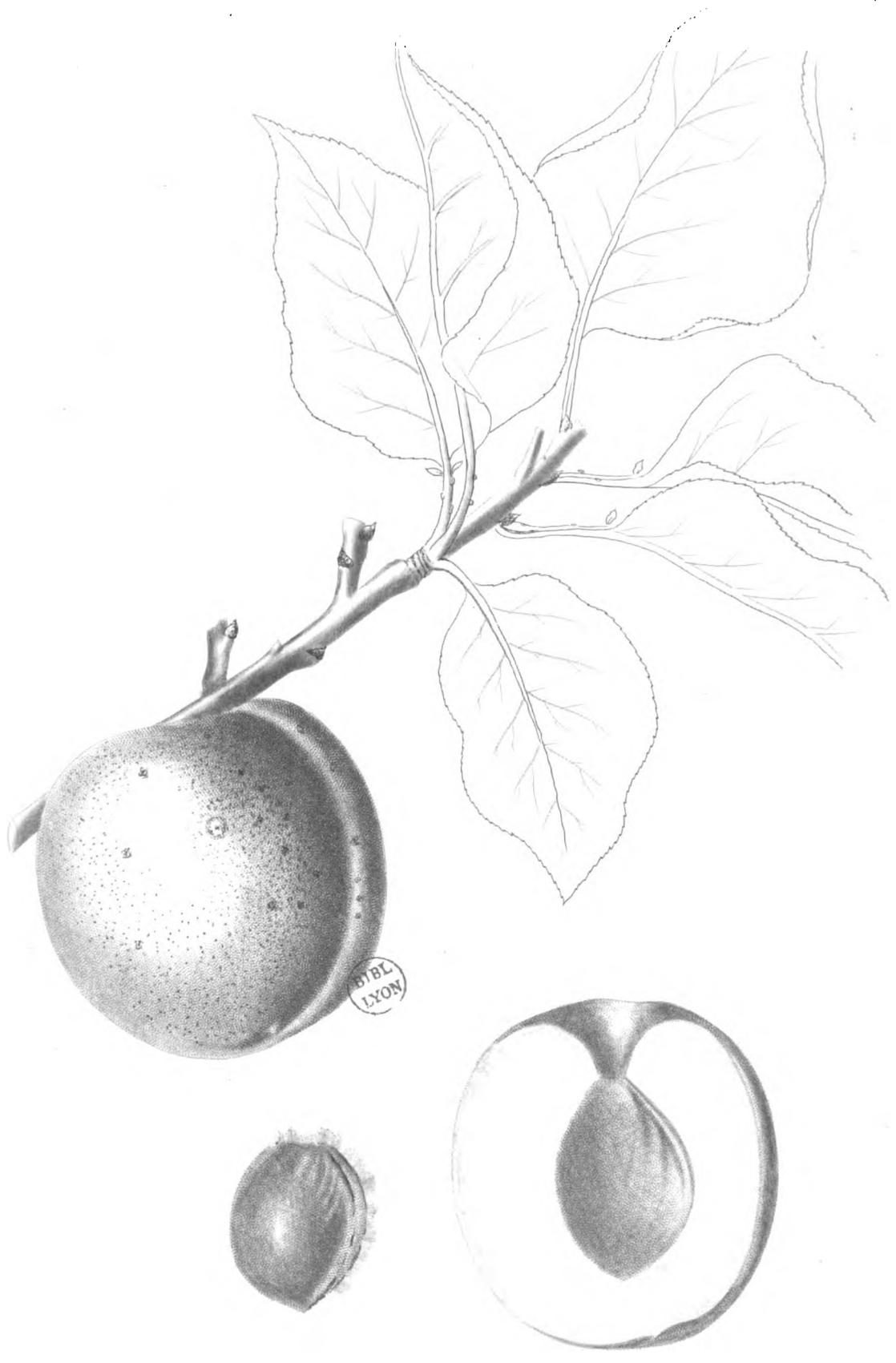
pression qui se termine dans le milieu des joues par une côte verticale et sensible.

**MATURITÉ.** Cette belle et excellente Prune, encore peu répandue et qui mérite de l'être davantage, mûrit selon les climats et les expositions, du milieu d'août au commencement d'octobre; ainsi, dans le midi et une partie du centre de la France, elle mûrit pendant la seconde quinzaine d'août, tandis que dans le nord et particulièrement en Belgique, elle demeure sur l'arbre jusqu'au commencement d'octobre.

**CULTURE.** Les auteurs qui ont décrit cette variété disent que l'arbre est peu délicat sur la nature du sol, sur l'exposition, qu'il se prête avec facilité à la haute tige, à la forme pyramidale et à l'espalier, qu'il réussit bien contre les murs à l'exposition de l'ouest et du nord-est. A ces renseignements, la rédaction ajoute que si on veut manger le fruit dans toute sa perfection, on choisira pour l'arbre un sol léger, frais, mais sain et fertile, les expositions éclairées et abritées du vent du nord. L'expérience a appris qu'un arbre planté dans ces conditions prospère très bien et produit annuellement des fruits superbes et de toute première qualité. On aura la précaution de dépointer les forts rameaux pendant la jeunesse de l'arbre, afin que la partie inférieure des branches ne se dégarnissent pas de leurs productions fruitières.







COMMUN

*Orange*

## ABRICOT COMMUN.

(N° 7).

---

SYNONYMES : *Abricot commun le Gros*. — *Abricot crotté* (Cat.). — *Abricot blanc* (par erreur). — *Gros Abricot ordinaire* (Cat. Char.). — *Grosse ordinaire*. — *Romische Aprikose* (Salz.). — *Common*. — *Roman*. — *Brussels*. — *Turkey*. — *Transparent* (Catal. Lond.). — *Romische Abricot* (Abercom.). — *Malus Armeniaca Romana* (Miller). — *Grosse Gemeine Aprikose* (Walker). — *Gemeine Aprikose* (Doch).

ORIGINE. Ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, tome I, page 135. 1768.

*Catalogue des Chartreux*, page 17. 1775.

Mayer. *Pomona Franconia*, tome I, page 31, tab. III. 1776.

De La Bretonnerie. *L'Ecole du Jardin fruitier*, tome II, page 148. 1784.

Kraft. *Pomona Austriaca*, tome II, page 15, plan LIII. 1797.

J.-V. Von Sickler. *Teutscher obstgarden*, etc., tome VI, page 313. 1794-1804.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, tome I, page 138. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, tome II, page 155. 1805.

T.-Y. Catros. *Traité raison. des Arbres fruit.*, page 21. 1810.

Du Mont de Courset. *Le Botaniste Cult.*, tome V, page 543. 1811.

Couverchel. *Traité des Fruits*, page 399. 1839.

Dittriche. *Systematices*, etc., tome II, page 378. 1839.  
L. Noisette. *Le Jardin Fruit.*, page 44, plan XVIII. 1839.  
Dochnahl. *Systematische*, etc., page 173, n° 14. 1858.  
*Congrès Pomologique de France* (Catal. gén.), page 46.  
1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, page 64. 1866.

**DESCRIPTION.** Arbre très fertile, le plus vigoureux et le plus grand des abricotiers, remarquable par sa belle tête sphérique et ses fortes ramifications.

**RAMEAUX** de l'année longs, forts, vigoureux, gros à leur base, minces à leur sommet, blond verdâtre du côté de l'ombre, rouge vineux du côté du soleil, brillants, assez abondamment parsemés de petites lenticelles grises, ovales et horizontales, plus abondantes et plus saillantes à la base qu'au sommet.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux et irréguliers; ceux de la partie supérieure sont plus courts que ceux du milieu et de la base; leur longueur varie entre dix et vingt millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES** gros, ovales, les uns longs et pointus, les autres courts, renflés et coniques. Tous sont recouverts d'écaillés brun violet, bordées noir; les consoles qui les supportent, au nombre de un à quatre, sont courtes, assez saillantes et anguleuses.

**BOUTONS A FLEURS** gros et moyens, les uns ovales aigus, les autres coniques pointus; tous, recouverts d'écaillés marron foncé, sont agglomérés en tête à l'extrémité de petits dards courts, ou placés en spirale le long de dards minces et longs de trois à quatre centimètres.

**FEUILLES** grandes et moyennes, épaisses, d'un beau vert foncé; les unes ovales, élargies et arrondies (les plus grandes), les autres cordiformes, acuminées, aiguës, et presque toutes à bords relevés en gouttière et assez finement et régulièrement

dentés. Leurs nervures inférieures sont moins saillantes que celles de plusieurs autres variétés. Leur longueur varie entre huit et dix centimètres, et leur largeur entre sept et neuf. Celles qui accompagnent les productions fruitières ne se distinguent des autres que par leur teinte d'un vert très foncé.

**PÉTIOLLES** assez gros, cylindriques, longs de deux à quatre centimètres, très peu profondément canaliculés, rouge violet foncé; la teinte se change en rose tendre ou saumoné, et s'étend sur les nervures inférieures jusqu'au sommet de la feuille; sur la face supérieure, la nervure médiane est également ombrée en partie de cette même couleur. De nombreuses petites glandes globuleuses, brunes, sont disséminées sur une assez grande étendue; parfois les deux plus rapprochées de la lame sont remplacées par des stipules foliacées et ovales.

**FRUIT** assez gros, arrondi, tantôt un peu plus large que haut, tantôt aussi haut que large, bien que paraissant généralement ovale. Ainsi ses dimensions en hauteur et largeur varient entre cinquante et cinquante-cinq millimètres; il est partagé verticalement, d'un côté, en deux parties inégales, par un sillon peu large, mais profond, dont un des bords est plus saillant que l'autre; le point pistillaire, jaune, pointu, courbé, est placé de côté, au milieu d'une faible dépression.

**PÉDICELLE** gros, court, brun roux, implanté dans une cavité profonde, irrégulière et évasée.

**PEAU** épaisse, passant du vert jaunâtre au jaune foncé à l'époque de la maturité, lavée du côté du soleil de rouge vermillonné, relevé de rouge sang brillant, très souvent couverte de petites taches brunes et saillantes, qui la font paraître comme galeuse.

**CHAIR** jaune ambrée, mi-fine, fondante, pourvue d'une eau abondante, sucrée, relevée d'un arôme fin et délicat; elle est traversée, de la base au sommet, par de petits filets blanchâtres.

**NOYAU** gros, ovale, arrondi, à joues bombées, finement incrustées. La côte dorsale est grosse, uniformément arrondie; l'arête ventrale, très développée, très saillante et très tranchante, est accompagnée de deux autres également bien prononcées, et qui sont sillonnées sur leur bord, particulièrement du côté du point d'attache. Ces arêtes conservent quelques petits lambeaux de chair, principalement celle du milieu. L'amande est amère.

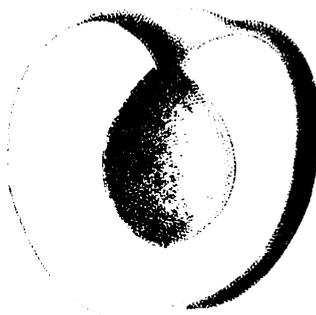
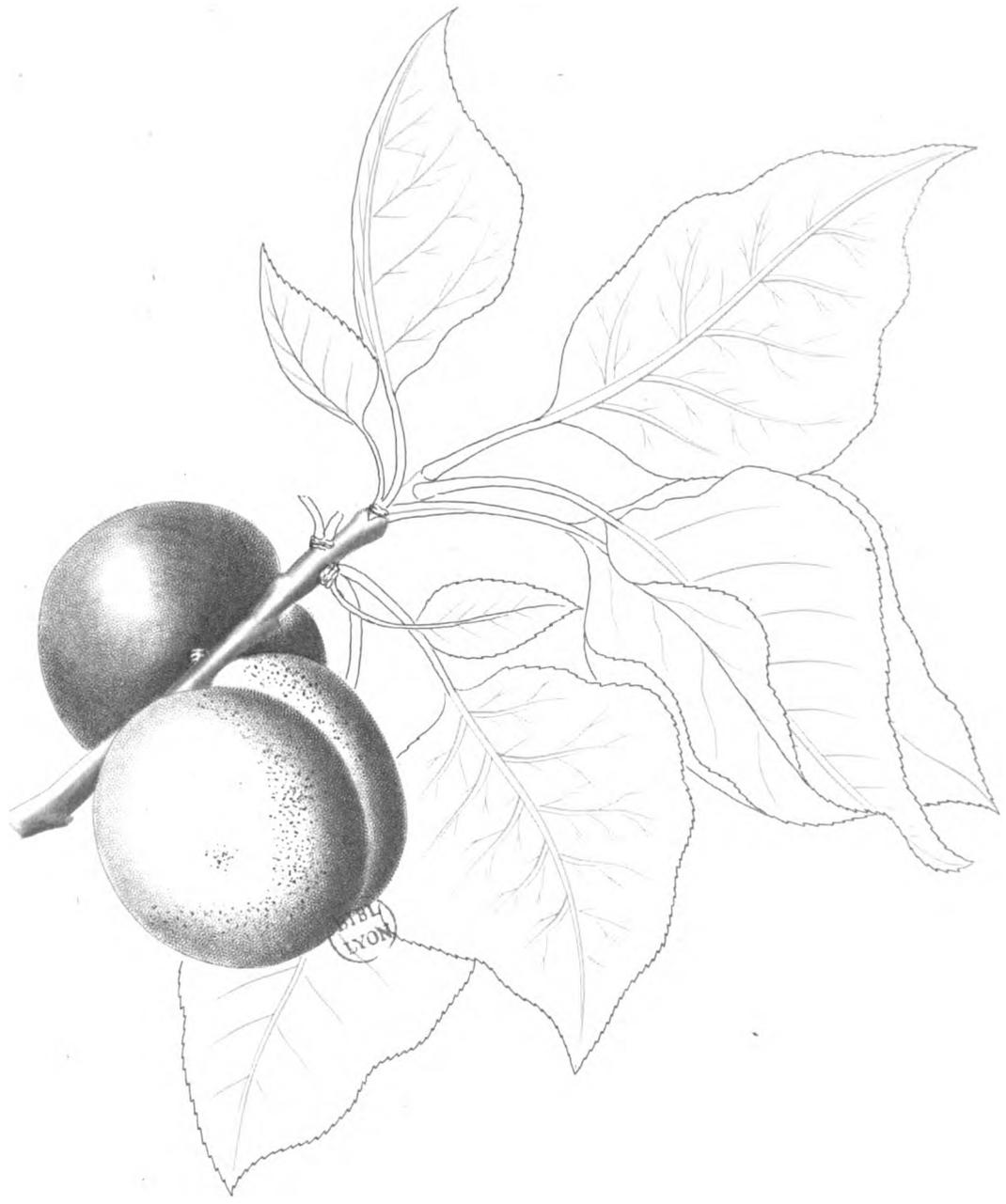
**MATURITÉ.** Cette variété, qui commence à disparaître des cultures depuis l'introduction de variétés plus hâtives, et peut-être aussi un peu plus méritantes, mûrit, selon les latitudes, dès les premiers jours de juillet jusqu'à la fin de ce mois; ainsi, dans le midi de la France, on la récolte au commencement du mois, tandis que, dans le nord, elle ne mûrit que dans la deuxième quinzaine, et le plus souvent à la fin de cette quinzaine.

**CULTURE.** Il est très essentiel de ne cultiver cette variété qu'à l'air libre, en haute tige ou en buisson; l'espalier est excessivement contraire à la qualité du fruit. Il est, en effet, impossible de manger un Abricot commun plus détestable que celui qui est récolté contre un mur. Nous en avons mangé, dans le nord, qui provenaient d'espalier; leur peau était d'une couleur livide; leur chair jaune blanchâtre était pâteuse et privée de jus et de sucre. L'arbre se plaît dans les sols chauds, légers, substantiels, bien abrités, et à l'exposition de l'Est, du Sud et de l'Ouest. Il réclame de temps en temps quelques ravalements partiels et des écourtements annuels, exécutés, après la récolte du fruit, sur les rameaux de l'année les plus longs et les plus vigoureux. Il est également important, lors des années d'abondance, de supprimer, au commencement ou à la fin de juin, selon le pays, une partie des fruits, qui parfois sont tellement abondants qu'ils mûrissent mal et restent petits.

Dans les années fraîches et humides, le fruit prend peu de couleur, tombe avant la maturité ou se corrompt sur l'arbre.







PRÉCOCE

## ABRICOT PRÉCOCE.

(N° 8).

---

SYNONYMES : *Abricot hâtif*. — *Abricot hâtif musqué*. — *Abricotin*. — *Petit Abricotin*. — *Abricot musqué*. — *Masculine*. — *Red Masculine*. — *Early red Masculine*. — *Early Moscatine*. — *Brown Masculine*. — *Frühzeitige aprikose*. — *Frühe muskateller aprikose*.

ORIGINE très ancienne. C'est avec l'*Abricot commun* le plus anciennement connu .

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Duhamel. *Traité des arbres fruitiers*, tome I, pag. 133, 1768.  
Kenoop. *Pomologie des Pays-Bas*, (abricotier) pag. 35, 1771.  
*Catalogue des Chartreux*, page 16, 1775.  
Mayer. *Pomona Franconia*, tome I, page 29, plan 2, 1776,  
De La Bretonnerie. *l'Ecole du Jardin fruitier*, tom. II, p. 148,  
1784.  
Kraft. *Pomona austriaca*, tome I, page 14, plan. LI, 1797.  
Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, tome I, page 137, 1803.  
E. Calvel. *Traité des pépinières*, tome II, pag. 154, 1805.  
T.-Y. Catros. *Traité raisonné des arbres fruitiers*, page 17.  
1810.  
Du Mont de Courset. *Le Botani. culti*, tome V, page 544, 1811.  
Dittrich. *Systematische*, etc., tome III, page 374, n° 10, 1839.  
Couverchel. *Traité des fruits*, page 397, 1839.  
L. Noisette. *Le jardin fruitier*, page 45, plan xviii, 1839  
*Le Bon Jardinier*, page 206, 1850.  
Dochnahl. *Systematische*, etc., tom. 3, page 175, n° 10, 1858.  
Congrès Pomologique de France. *Catalogue général*, page  
47, 1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, page 63, 1866.

**DESCRIPTION.** Arbre très fertile, de vigueur moyenne, n'atteignant jamais une grande dimension; très reconnaissable par ses branches horizontales et ses larges feuilles pendantes.

**RAMEAUX** de l'année, gros, courts, vert clair du côté de l'ombre, rouge vineux foncé du côté du soleil; vert bronzé à leur base, où ils sont ponctués gris et légèrement maculés fauve clair.

**ENTRE-FEUILLES** irréguliers, en général très courts, sauf deux ou trois qui ont quinze millimètres de long, tous les autres ne dépassent pas dix.

**BOUTONS A FEUILLES** gros, coniques, pointus, anguleux, réunis au nombre de deux à quatre sur des consoles très courtes, mais très saillantes. Les uns sont roux et brillants, les autres sont bruns norâtres; leurs écailles, très serrées, sont bordées de gris argenté. Les boutons uniques se trouvent à la base et au sommet; ceux de la base sont petits.

**BOUTONS A FLEURS** moyens et gros, courts, coniques, renflés, pointus, recouverts d'écailles rousses très serrées; ils sont réunis en nombre plus ou moins considérable sur de petits dards minces de diverses longueurs.

**FEUILLES** minces, grandes, larges, cordiformes, aiguës, d'un beau vert qui augmente de ton avec les chaleurs, et qui passe au vert jaunâtre, taché de brun, au moment de la chute de la feuille; concaves ou en nacelle, peu profondément dentées et surdentées. Leur longueur varie entre neuf et dix centimètres et leur largeur entre huit et neuf. On en rencontre parfois qui sont plus larges que longues; celles qui accompagnent les productions fruitières sont les plus larges et les plus foncées; toutes ont des nervures très saillantes en dessous et très peu sensibles en dessus.

**PÉTIOLÉS** minces, peu profondément canaliculés, courbés, tortueux, fortement lavés de rouge purpurin du côté du soleil; cette teinte s'étend, mais en diminuant de ton, sur la nervure médiane et sur les nervures latérales. Ils sont munis

à leur sommet de une à six petites glandes globuleuses, brunes, tantôt très rapprochées, tantôt très distantes de la base de la lame.

**FRUIT** petit, sphérique, large de quarante millimètres, haut de trente-cinq; partagé, d'un côté, en deux parties égales par un sillon peu profond mais très distinct; le point pistillaire, petit, gris brun, est placé au centre d'une cavité étroite et allongée.

**PÉDONCULE** très court, brun verdâtre, implanté dans une cavité régulière, étroite et profonde.

**PEAU** fine, soyeuse, mince, légèrement amère, jaune verdâtre, passant au jaune crème à l'époque de la maturité; lavée d'une belle teinte carminée du côté du soleil; souvent ponctuée finement de pourpre du même côté lorsque les années sont bien chaudes, ou que les fruits sont très exposés aux rayons du soleil.

**CHAIR** jaune pâle, peu fine, passablement succulente, pourvue d'une eau assez abondante, assez sucrée, parfois légèrement musquée.

**NOYAU** petit, renflé, presque aussi épais que large, plus renflé du côté de l'arête ventrale que du côté opposé. L'arête dorsale est arrondie et lisse; l'arête ventrale, accompagnée de deux lamelles, est très tranchante; l'amande est amère et reproduit par le semis la variété à peu près identique.

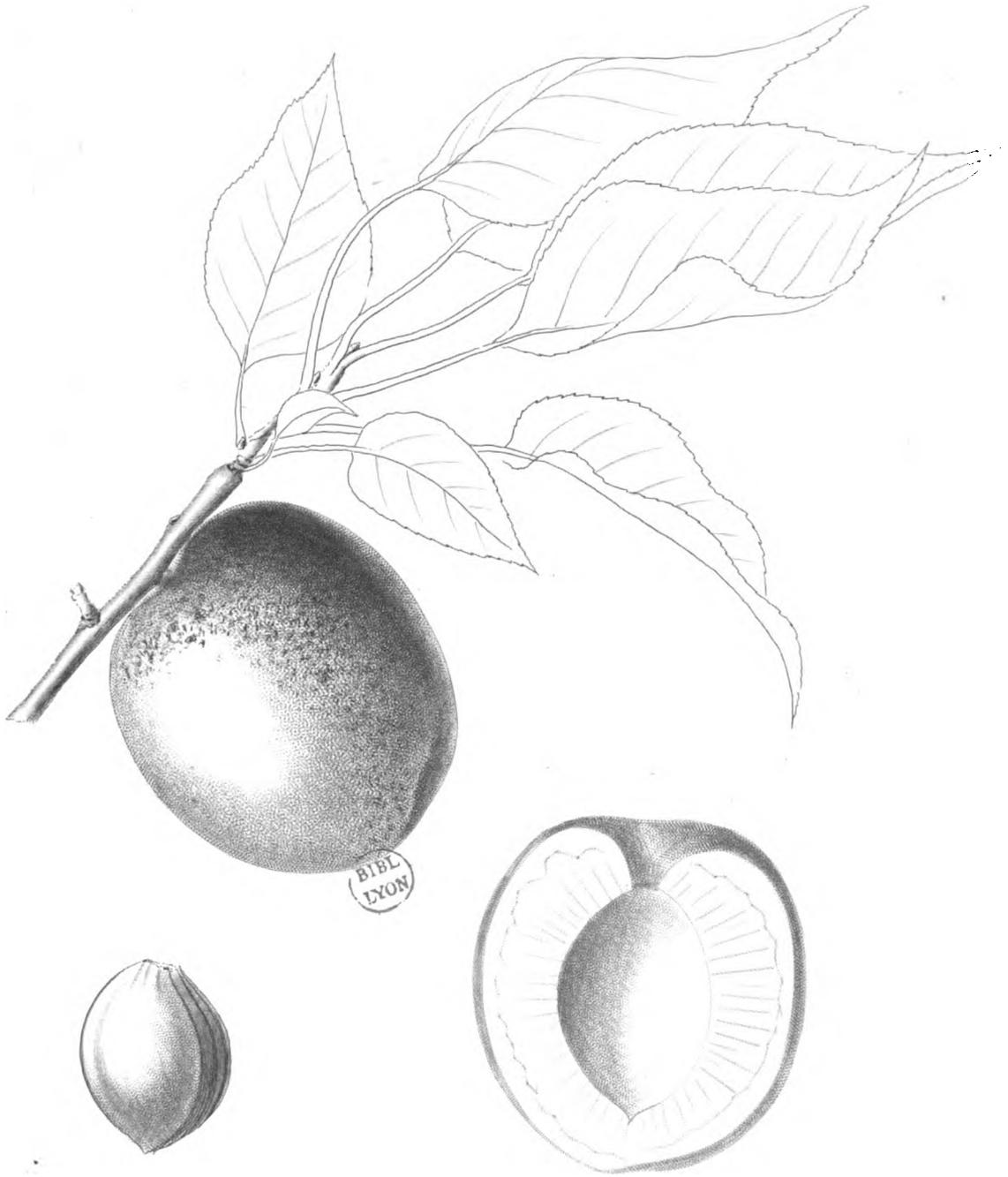
**MATURITÉ.** Cette variété est plutôt recherchée pour sa précocité que pour son volume et ses qualités; car elle n'est que de troisième choix; elle mûrit habituellement pendant la seconde quinzaine de juin et la première de juillet, elle gagne d'être portée au fruitier et d'y passer deux ou trois jours.

**CULTURE.** Depuis l'introduction de variétés plus hâtives, plus belles et particulièrement bien meilleures, l'*Abricotier précoce* est fort négligé; toutefois, on en trouve encore quelques sujets

**greffés en tête et élevés en haute tige.** Ces arbres, plantés dans des sols légers, frais, mais non humides, bien abrités, à l'exposition du sud et du sud-est, prospèrent assez bien. Ces mêmes arbres, greffés bas, réussiraient également bien s'ils étaient cultivés en espalier ; mais leurs fruits, loin d'être passables et jolis, seraient au contraire forts laids et très médiocres. L'expérience le prouve, et l'amateur qui ignore cette particularité fera bien de se la rappeler. D'ailleurs l'expérience a prouvé depuis longtemps que l'abricotier ne produit de bons fruits que lorsqu'il est élevé à l'air libre.







ANGOUMOIS D'OUILLINS

## A. ANGOUMOIS D'OULLINS.

(N° 9)

---

Variété nouvelle.

ORIGINE. Trouvé à Oullins, près Lyon (Rhône).

AUTEUR DESCRIPEUR :

Congrès Pomologique. *Catalogue général*, p. 46, 1864.

DESCRIPTION. Arbre fertile et vigoureux, propre à être cultivé en haute tige. Remarquable par sa tête pyramidale conique qui prend un grand développement.

RAMEAUX de l'année généralement assez gros et moyens, pas très longs, arqués, un peu coudés, rouge brun violacé du côté du soleil, blond olivâtre teinté de rouge clair du côté de l'ombre, à peine parsemés de très petites lenticelles rondes, grises et saillantes.

ENTRE-FEUILLES inégaux ; leur longueur varie entre 15 et 20 millimètres.

BOUTONS A FEUILLES petits, courts, anguleux, élargis à leur base, coniques, obtus, un peu écartés du rameau, recouverts d'écailles brun marron délicatement bordées gris blanc ; supportés par des consoles très courtes, peu renflées, avec facette concave très prononcée sous leur assise. Celles du bas de

quelques rameaux seulement sont munies sur leurs côtés de nervures si saillantes et si décurrentes qu'elles rendent cette partie anguleuse; les nervures des autres consoles sont assez sensibles mais très courtes.

**BOUTONS A FLEURS** petits, coniques, pointus, recouverts d'écaillés marron rougeâtre. Ils sont rarement bien conformés sur les rameaux vigoureux de l'année; ils ne sont bien constitués que sur les rameaux faibles aoutés de bonne heure et sur les petits dards âgés d'un ou deux ans.

**FEUILLES** minces, d'un vert jaunâtre, partiellement ombrées de vert un peu plus décidé, faiblement nervées, ovales lancéolées jusqu'aux deux tiers de leur longueur, où elles sont brusquement acuminées et terminées en une pointe longue, étroite et très aiguë, ondulées sur leurs bords qui sont relevés et bordés de dents très fines et régulières. Leur longueur varie entre 9 et 8 centimètres et leur largeur entre 5 et 6. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont un peu moins grandes, plus longuement pétiolées et bordées de dents très fines.

**PÉTIOLLES** minces, grêles, rouge violacé plus ou moins intense, peu sensiblement canaliculés, munis de petites glandes brunes, rondes, très inégalement situées. Leur longueur varie entre 30 et 40 millimètres.

**FRUIT** moyen, plus haut que large, irrégulièrement ovale, verticalement partagé d'un côté en deux parties inégales, par un sillon profond qui augmente très insensiblement de largeur de la base au sommet, où il se termine dans une cavité assez longue et évasée au milieu de laquelle se trouve le point pistillaire qui est petit et émoussé.

**PÉDICELLE** mince, court, brun, placé dans une cavité profonde, ovale et peu évasée.

**PEAU** fine, mais un peu rude, très peu soyeuse, passant d'un vert blanchâtre au jaune d'or à la maturité; lavée du côté du

soleil, mais sur une petite surface d'un beau rouge carmin foncé, et faiblement maculée et granitée de même couleur.

**CHAIR** jaune tendre, réticulée jaune d'or, assez tendre, succulente, pourvue d'une eau abondante, sucrée, parfumée, relevée d'un léger goût agréablement musqué.

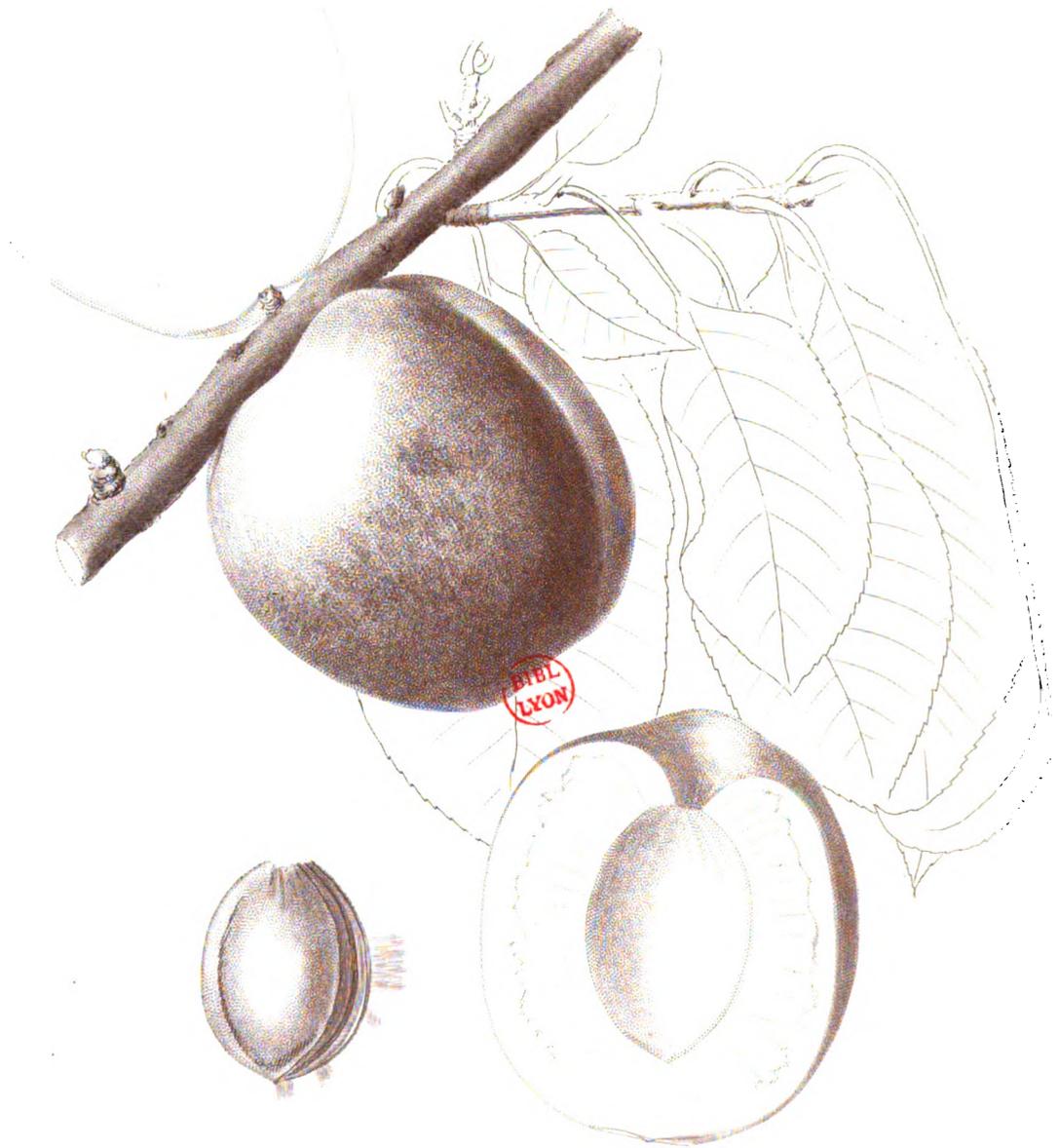
**MATURITÉ.** Cette variété mûrit vers la fin de mai et pendant les premiers jours de juin; elle se conserve parfaitement saine pendant quelques jours au fruitier. Attendu sa fermeté et sa bonne conservation, ce fruit est très propre à l'approvisionnement des marchés et à l'exportation.

**CULTURE.** L'arbre se greffe en tête sur prunier à écorce grise, pour être cultivé en haute tige, ou sur le même sujet pour demi-tige et buisson. On le plantera dans les sols favorables à l'abricotier; sols indiqués déjà dans la description des autres variétés. Comme celle-ci est très vigoureuse dans sa jeunesse et que ses branches tendent à prendre une direction verticale, il sera utile de raccourcir les pousses de l'année qui se développent trop longuement sur ces branches, afin de prévenir le dénûment à la base de l'arbre et de maintenir l'équilibre sur toutes les parties de sa charpente.









DESFARGES

## ABRICOT DEFARGES.

(N. 10)

---

Variété nouvelle.

ORIGINE : obtenu par M. Lambert Défarges, pépiniériste à Saint-Cyr-lez-Lyon.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

C.-F. Willermoz. *Bull. soc. hort. du Rhône*, 1858.

A. Mas. *Le Verger*, t. IX, p. 7.

DESCRIPTION. Arbre très fertile, vigoureux, rustique, propre à être cultivé sous toutes les formes, mais plus spécialement en haute tige.

RAMEAUX de l'année d'inégale force et d'inégale longueur, généralement plutôt moyens que forts et faibles, obliques, ascendants, peu arrondis en leur contour, verticalement parcourus par des nervures saillantes et inégales, rouge sanguin brillant, comme vernis, sur toute leur surface, panachés de vert terne du côté de l'ombre. La partie qui forme l'écusson sous la console reste verte ; du vert tendre cette partie passe au vert olive qui se fond dans le rouge vers le milieu de l'automne (c'est un caractère distinctif de la variété) ; de petites lenticelles fauves, rondes et saillantes sont clairement disséminées depuis la base jusqu'au milieu du rameau, en devenant de plus en plus rares, et c'est à peine si l'on en remarque

quelques-unes depuis le milieu jusqu'au sommet (encore un caractère distinctif).

**ENTRE-FEUILLES** assez réguliers et rapprochés. Leur longueur varie entre 10 et 15 millimètres.

**BOUTONS A FEUILLES**, petits, courts, coniques, pointus, écailles marron foncé, bordées fauve clair ; rarement solitaires sur les rameaux vigoureux, presque toujours accompagnés de deux boutons à fleurs; portés sur des consoles saillantes, courtes, accompagnées sur leurs côtés de nervures peu décurrentes mais sensiblement anguleuses.

**BOUTONS A FLEURS**. Ceux de la base du rameau sont petits, ovales, pointus; ceux du sommet sont plus coniques, plus courts et presque obtus. Les uns et les autres dépassent peu la longueur de ceux à feuilles qu'ils accompagnent de chaque côté. Leurs écailles marron clair sont à peine bordées de jaunâtre.

**FEUILLES** d'un vert tendre, minces, cordiformes, brusquement acuminées, terminées en une pointe longue, aiguë, tourmentée et recourbée à son extrémité; les unes concaves et en nacelle, les autres en gouttière; bordées de dents régulières, généralement très fines et émoussées; leur longueur varie entre 6 et 7 centimètres et leur largeur entre 45 et 55 millimètres. Celles qui accompagnent les productions fructifères sont un peu plus petites, pour ainsi dire ovales, diminuant insensiblement de largeur jusqu'aux deux tiers de leur longueur et se terminant en une pointe longue, aiguë et recourbée. Toutes sont bien ondulées sur leurs bords qui sont très finement dentés.

**PÉTIOLÉS** minces, grêles, à peine ou incomplètement canaliculés, onduleux, rouge pourpre plus ou moins foncé ou plus ou moins brillant, longs de 4 à 5 centimètres; très inégalement munis depuis leur milieu jusqu'à leur sommet d'un assez grand nombre de petites glandes brunes étroites et très saillantes, dont parfois une ou deux des plus rapprochées de la lame se changent en stipules foliacées.

**FRUIT** assez gros ou gros, sphérique, arrondi, renflé à son sommet, brusquement atténué à sa base, à joues bien arrondies, verticalement partagé d'un côté en deux parties assez égales par un sillon étroit et profond. Le point pistillaire peu apparent occupe une petite cavité étroite à laquelle aboutit le sillon. Le fruit est bien attaché à l'arbre même à l'époque de la maturité.

**PÉDICELLE** court, étranglé, brun olivâtre, placé dans une cavité étroite, peu profonde, dont les bords légèrement plissés, mais régulièrement saillants et étroits, forment une sorte de bourrelet.

**PEAU** très fine, soyeuse, presque glabre sur la partie la plus éclairée, passant du vert pâle au jaune d'or, ensuite au rouge orange pour se laver abondamment de rouge purpurin violacé du côté du soleil; cette belle teinte, rare sur les abricots, se tache parfois de pourpre foncé.

**CHAIR** fine, ferme, succulente, jaune orange, pourvue d'une eau suffisante, sucrée, parfumée, relevée d'un léger goût musqué fort agréable.

**NOYAU** assez gros, presque également atténué à ses deux extrémités, peu renflé sur ses deux joues; son arête tranchante, très acérée et très saillante, est accompagnée de chaque côté de deux autres très peu sensibles; il se détache de la chair et n'en conserve que quelques petits fragments du côté de l'arête tranchante.

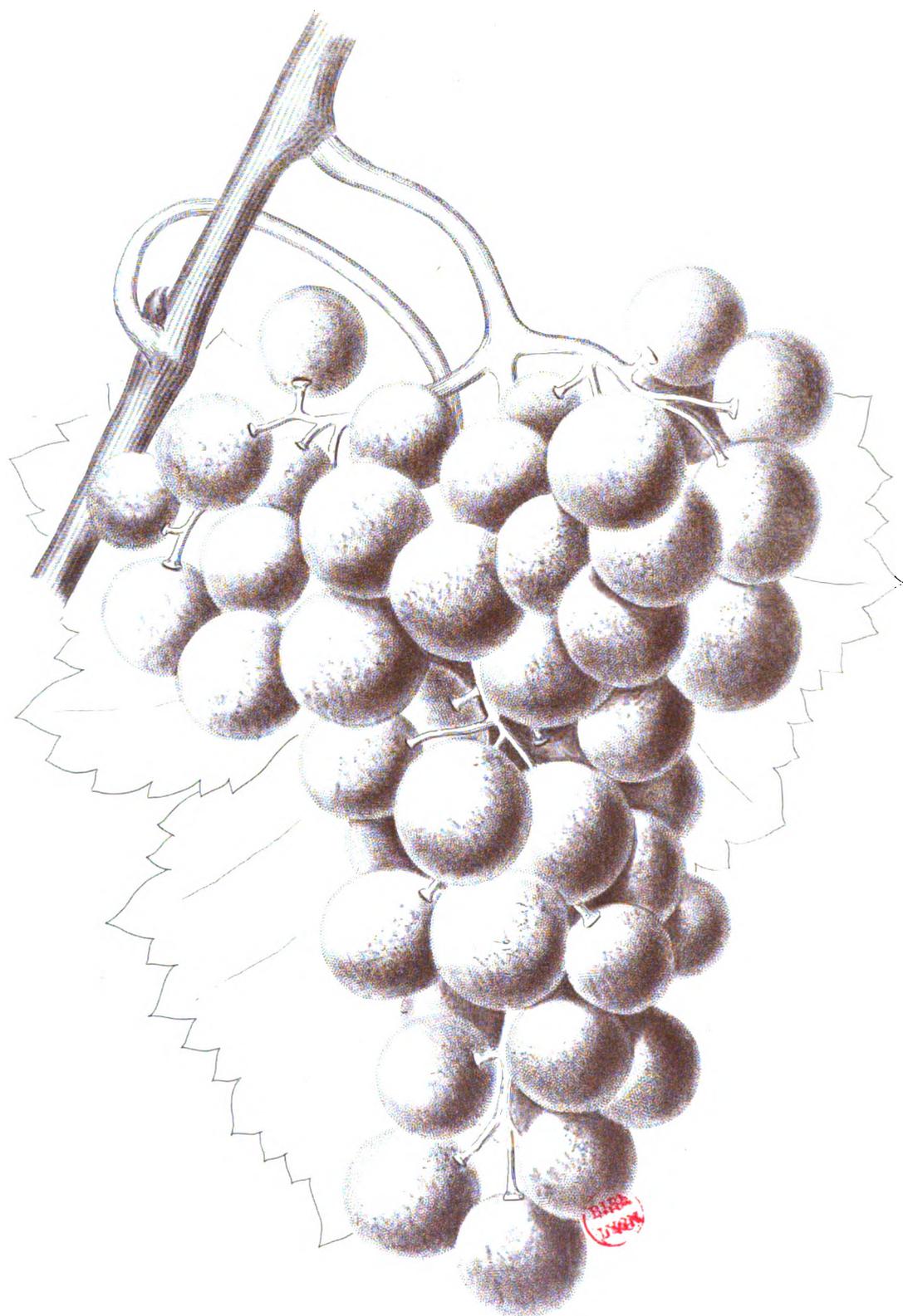
**MATURITÉ.** Ce bien joli et bon fruit, encore peu répandu mais qui bientôt abondera sur les marchés, où il sera recherché pour ses qualités, son beau volume et sa belle couleur, mûrit du milieu de juin au commencement de juillet; il se conserve parfaitement pendant quelques jours au fruitier, c'est-à-dire qu'il sera également recherché pour l'exportation.

**CULTURE.** L'expérience et le temps ont démontré que

cette variété prospère très bien lorsqu'elle est greffée en tête sur prunier à écorce grise, et lorsque l'arbre est planté dans un sol léger, substantiel, frais mais non humide. On ne saurait assez recommander de l'éloigner des sols forts, qui conservent trop d'humidité dans les années pluvieuses et froides, parce que dans ces sortes de sols le fruit prend peu de développement, presque pas de couleur et qu'il se gerce. Il est très important pour maintenir un égal équilibre entre les ramifications de la charpente de l'arbre-tige, mi-tige ou buisson de dépointer annuellement les quelques rameaux qui se développent isolément tantôt d'un côté tantôt de l'autre ; ces rameaux forts et parfois très-forts doivent être surveillés, plus particulièrement encore lorsqu'ils prennent une direction verticale.







CHASSELAS DORÉ

## CHASSELAS DORÉ ( DUH. ),

( N. 1 )

---

SYNONYMES : *Chasselas blanc*. — *Ch. commun*. — *Ch. de Bordeaux*. — *Ch. de Fontainebleau*. — *Ch. de la Redoute*. — *Ch. de Montauban à grains transparents*. — *Ch. de Thomery*. — *Ch. de Tours*. — *Ch. de vigne*. — *Ch. doré de Bar-sur-Aube*. — *Ch. du cap Breton*. — *Ch. dur*. — *Gemeiner gutedel*. — *Diamanttraube et gutedel* (des Allemands). — *Florenzi jouana et Campanella bianca* (des Italiens). — *Raisin de Champagne*. — *Rai. d'offici*. — *Royale muscadine* (des Anglais).

ORIGINE. Variété ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Par J.-P. de Tournefort. *Rei. herb.*, p. 613. 1719.  
Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 265. 1768.  
J.-H. Kenoop. *Pomol. des Pays-Bas (Raisins)*, p. 136, 1771.  
*Catalogue des Chartreux*, page 60. 1775.  
Miller. *Dictionnaire des jardiniers*, t. VIII, p. 65. 1789.  
Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. I, p. 216. 1804.  
Du Mont de Courset. *Le Bot. cult.*, t. IV, p. 620. 1811.  
L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 245, pl. CXVI et p. 246, pl. CXVII. 1839.  
Couverchel. *Traité des fruits*, p. 535 et 536. 1839.  
Scheidweler. *Journ. d'hort. prat. belge*, t. IV, p. 163. 1846.  
Le comte Odart. *Ampélographie*, 4<sup>e</sup> édit., p. 340. 1859.  
F.-J. Dochnahl. *Der Sicher führer*, etc., t. IV, p. 215-217. 1860.  
Congrès Pomologique. *Catal. gén.*, p. 66. 1864.  
R. Hogg. *The fruit manual*, p. 188. 1866.

**DESCRIPTION.** Cépage vigoureux et fertile, un des moins délicats sur la nature du sol et un de ceux qui se prêtent le plus facilement à toutes les formes. Il se distingue de ses congénères par sa forme arborescente lorsqu'il est cultivé à l'air libre et en vigne base ; la longueur, la couleur et le brillant de ses sarments le font aussi facilement reconnaître.

**SARMENTS** de moyenne grosseur, parfois assez gros, longs, réfléchis, jaune canelle du côté de l'ombre, plus foncé du côté du soleil, finement striés de brun clair, tachés de brun foncé, coudés, déprimés de deux côtés par des rainures qui prennent naissance sous une console pour aller aboutir à une autre ; toutes les consoles sont saillantes, plusieurs sont accompagnées de vrilles.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux et inégalement distribués, les petits sont mélangés avec les moyens et les grands ; leur longueur varie entre 3 et 9 centimètres ; celle des moyens, qui sont les plus nombreux, est de 6.

**BOUTONS** gros, courts, bossués ou anguleux, couchés obliquement sur le rameau, brun clair, duveteux à leur sommet qui est obtus.

**FEUILLES** assez grandes, minces ; à cinq lobes inégaux et profonds ; à dents larges, courtes et pointues ; finement fibrées, unies, d'un vert jaunâtre ; la face inférieure d'un vert tendre, terne, est duveteuse.

**PÉTIOLÉS** moyens, tortueux, vert clair jaunâtre, parfois partiellement ombrés de rose très tendre, longs de 7 à 11 centimètres.

**GRAPPE** belle ou assez belle, selon le mode de culture du cep allongée, courtement ailée, parfois plus d'un côté que de l'autre, c'est-à-dire que les ailes sont inégales.

**PÉDONCULE** gros, court, tortueux, verdâtre, passant au jaune herbacé à l'époque de la maturité, très renflé au point de départ des ailes.

**GRAINS gros et moyens mélangés, parfois accompagnés de petits, ronds, jaune pâle d'abord, prenant ensuite une teinte dorée, recouverts d'une pruine blanchâtre très fine, prenant une couleur ambrée au moment de la maturité, époque à laquelle ils deviennent comme transparents. Leur pellicule, un peu épaisse, est croquante; la pulpe, d'un blanc verdâtre, est très succulente; l'eau est sucrée, extrêmement savoureuse et agréable.**

Lorsque le raisin est récolté sur un cep déjà un peu âgé et cultivé en vigne basse, les grains sont très peu serrés; mais si le cep est jeune, vigoureux ou cultivé en espalier, ils sont au contraire assez serrés et d'une grosseur plus égale.

**MATURITÉ.** Cet excellent et beau Raisin, très répandu et très connu, mûrit très facilement en espalier et à l'air libre pendant la première quinzaine de septembre (année commune). Dans les environs de Paris, où le cep est généralement cultivé en espalier, il mûrit à peu près à cette époque. Dans le midi et une partie du centre et de l'est de la France, cette maturité est un peu devancée, bien que le cep soit plutôt cultivé à l'air libre ou en contre-espalier que contre les murs.

Il a le grand mérite de se conserver fort longtemps soit sur le cep soit au fruitier, lorsqu'on lui donne les soins nécessaires. Ces soins consistent à ciseler les grappes plutôt deux fois qu'une, à épamprer avec soin et à feuiller graduellement.

**CULTURE.** Le cep prospère généralement dans les sols propres à établir un jardin; toutefois les terres sèches, calcaires ou schisto-calcaires lui sont préférables; il donne à la vérité des grappes plus petites, mais le fruit est infiniment supérieur.

---







ASPIRAN GRIS

## ASPIRAN GRIS.

(N° 2)

---

SYNOYMES : *Piran*. — *Spiran*. — *Epiran* (Gard, Hérault). — *Espiran*. — *Aspirant*. — *Esperione*. — *Turner's black* (R. Hogg). — *Ribeyrenc* (Aude), selon M. Baumès.

ORIGINE. Comme la variété est très répandue dans quelques départements du Midi de la France, il est probable qu'elle est originaire de ces contrées. C'est aussi l'opinion que le comte Odart a exprimé dans l'une de ses précédentes éditions. On présume qu'elle est une variation de l'*Aspiran rouge noir*, beaucoup moins hâtif, mais cependant estimé dans le pays.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Le comte Odart. *Ampélographie*. 4<sup>e</sup> édit., p. 408-463. 1859.  
Congrès pomologique de France. *Catal. génér.*, p. 65. 1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, p. 172. 1866.

DESCRIPTION. Cépage assez vigoureux et assez fertile qu'il est facile de reconnaître à son aspect arborescent, à la couleur de ses sarments et à leur organisation.

SARMENTS gros à leur base, de moyenne longueur, un peu coulés, ascendants, sensiblement déprimés et comme creusés en gouttière sur deux faces opposées, recouverts d'une écorce gris noisette clair du côté de l'ombre, roux fauve du côté du soleil, marron clair dessus et autour des nœuds, sensiblement canaliculés. Ces sortes de stries assez profondes sont d'une teinte plus foncée.

**ENTRE-FEUILLES** généralement courts et plus réguliers que ceux de beaucoup d'autres variétés, cependant inégaux, car les uns n'ont que 2 centimètres de longueur, tandis que d'autres en ont de 8 à 9. Les courts et les longs sont fort peu nombreux; la longueur des autres varie entre 4 et 5 centimètres.

**BOUTONS** assez gros, anguleux, voutés, plus larges sur une face que sur l'autre, obtus, formant un angle droit avec le rameau, brun fauve brillant, sauf à leur sommet qui est duveteux.

**FEUILLES** petites et moyennes, d'un vert jaunâtre et tendre, lisses en dessus, d'un vert cendré et duveteuses en dessous, minces, régulièrement et assez profondément lobées, inégalement dentées. En général les dents sont plutôt courtes que longues, les unes pointues, les autres aiguës; les fibres sont fines et régulières.

**PÉTIOLÉS** grêles, longs, cylindriques, vert clair, légèrement pubescents.

**GRAPPE** moyenne ou assez grosse, allongée, régulière, rarement ailée ou parfois munie d'une aile fort courte.

**PÉDONCULE** de moyenne grosseur et longueur, d'un vert jaunâtre, brunissant un peu à l'époque de la maturité.

**GRAINS** moyens, plutôt ovoïdes qu'arrondis, rarement très serrés, mais rarement aussi très espacés. L'épiderme, un peu épais, croquant, d'un rouge violacé, est abondamment recouvert d'une poussière glauque gris bleuâtre qui donne à la grappe un aspect très flatteur. La pulpe rose verdâtre, succulente, renferme un jus sucré, relevé d'un acide très fin, délicieux et rafraîchissant. On ne rencontre dans chaque grains que 2 à 3 petits pepins.

**MATURITÉ.** Cette variété, très répandue dans les départements du Gard, de l'Hérault et dans quelques autres du Midi

de la France, et qui l'est très peu ailleurs, mûrit, année commune, dans le courant de septembre. On la rencontre dans quelques jardins et dans quelques collections. Dans le Lyonnais elle mûrit très bien en vigne basse bien exposée, infiniment mieux que la variété rouge noire qui mûrit mal ou très imparfaitement. En Touraine, à La Dorée, le comte Odart est satisfait de la maturité de l'Aspiran gris ; il ne l'est pas de celle de l'autre. A Lyon, M. A. Colomb, amateur très distingué, récolte chaque année en espalier, au mois de septembre, de l'Aspiran gris magnifique et parfaitement mûr, et cependant ses ceps sont plantés dans un sol peu propice à la culture de la vigne. Le fruit est d'une bonne conservation et n'est pas attaqué par les insectes. Il est très important de le récolter avec beaucoup de soin pour ne pas le déflourir, et de profiter d'une journée chaude et sèche pour faire la récolte.

Lors de la réunion du Congrès pomologique, à Montpellier, le 3 septembre, l'Aspiran gris était parfaitement mûr ; il est à présumer que dans quelques départements du centre, de l'Ouest et de l'Est on obtiendra cette maturité vers la fin du mois, peut-être un peu plus tôt sur les ceps cultivés en espalier à bonne exposition.

CULTURE. La variété réussit très bien là où le Chasselas doré prospère. On l'élèvera sous toutes les formes partout où la vigne végète bien et en espalier là où elle végète d'une manière moins heureuse. On laissera courts les sarments porteurs.









C. FENDANT BLANC

## CHASSELAS FENDANT BLANC.

(N° 3).

---

SYNONYMES : *Fendant*. — *Fendant roux*. — *Fendant vert*.  
*Mornen* (par erreur).

Le comte Odart dit que M. Hardy, jardinier en chef honoraire du Luxembourg donne pour synonymes à cette variété les noms d'*Offenburg reben*, de *Klapfer* et de *Drestech*. Tous ces noms sont synonymes de la variété connue sous le nom de *Riesling*, le *Weisser Rauschling* des Allemands, laquelle variété n'a aucune analogie avec le *Chasselas fendant blanc*.

ORIGINE incertaine. La variété est très répandue dans les cantons de Vaud et de Genève (Suisse), et depuis un temps immémorial dans une partie des vignobles des départements de l'Ain et du Jura, où elle est cultivée sous le nom de *Mornen* et où peut-être elle a pris naissance.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Le comte Odart. *Ampélographie*. 4<sup>e</sup> édit., p. 293. 1859.

F.-Y. Dochnahl. *Der Sichere führer in der obstkunde*, etc., t. IV, p. 219 et 241. 1860.

Le comte Odart décrit un *Fendant vert* et un *Fendant blanc*, comme deux cépages distincts, nous croyons qu'il y a erreur, mais nous ne l'assurons pas; la cause de cette erreur la voici. Pendant les premières années qui suivent la plantation, le *Ch. Fendant blanc* pousse très vigoureusement et produit de gros

raisins verts, serrés et peu hâtifs ; mais après quelques années, le même cep se ralentit, produit un peu moins de raisins, qui sont très beaux, à grains plus gros, peu serrés, dorés, ambrés et d'une maturation hâtive.

Dochnahl décrit à la page 219 de sa *Pomologie*, n° 23, le *Früher gutedel*, auquel il donne pour synonyme le nom de *Fendant blanc*, nous pensons qu'il y a là encore une erreur, car le *Früher gutedel*, qui est, à la vérité, bien un Chasselas, n'est pas le *Fendant blanc*, c'est le Chasselas cultivé en Angleterre sous le nom de *Chasselas royal*. A la page 241, n° 95, le même auteur décrit le *Weisser Elben* et lui donne aussi le nom de *Fendant* comme synonyme ; or ce *Weisser Elben* est synonyme de *Gouais blanc*, donc ce n'est pas le *Fendant* qui nous occupe, d'où il faut conclure que Dochnahl n'a pas décrit le *Fendant blanc*.

**DESCRIPTION.** Cépage d'une grande vigueur et d'une grande fertilité, même pendant sa jeunesse, conservant avec l'âge une vigueur normale et une bonne fertilité, réussissant très bien dans les sols argilo-calcaires.

**SARMENTS** gros et moyens, selon l'âge du cep et la nature du sol où il est planté, onduleux, coudés, plus arrondis que ceux du Chasselas doré, bien que les entre-feuilles soient longitudinalement parcourus par une rainure assez sensible, surtout à sa base ; l'épiderme, fauve clair ombré de roux du côté du soleil, est très finement strié et très finement parsemé de petits points noirs ressemblant à de la poussière.

**ENTRE-FEUILLES** très-inégaux et inégalement distribués ; leur longueur varie entre 3 et 10 centimètres, ceux de 5 à 6 dominent.

**BOUTONS** gros et très gros, plus larges que hauts, ovales, obtus, les uns couchés, les autres droits, ceux-ci sont plus petits et pyramidaux ; leur couleur est d'un brun roux, leur sommet est recouvert d'un duvet orange et abondant.

**FEUILLES** moyennes, minces, divisées en cinq lobes très iné-

gaux, les deux de la base très petits ; les dents très-inegales sont, tantôt aiguës, tantôt émoussées ou obtuses; la face supérieure d'un vert jaunâtre est lisse, finement fibrée; la partie inférieure, d'un vert très pâle, est légèrement duveteuse.

**PÉTIOLÉS** minces, jaune verdâtre, longs de 10 à 12 centimètres.

**GRAPPE** grosse ou moyenne, selon l'âge du cep, allongée, en général courtement ailée, plus parfois que celle du *Chasselas doré*. Celle qui a servie au dessin a été récoltée sur un cep âgé de vingt ans et cultivé en vigne basse.

**PÉDONCULE** mince, peu long, jaune blanchâtre, facile à rompre, noué vers la moitié de sa longueur et souvent muni d'une vrille, renflé à son sommet, d'où sortent plusieurs petites ailes très inégales; les pédicelles sont petits, minces et courts.

**GRAINS** gros ou assez gros, peu serrés, ronds, jaune doré, fortement ambrés en approchant de la maturité; la pellicule, peu épaisse, est légèrement croquante; la pulpe, d'un blanc verdâtre, est onctueuse; l'eau est abondante, sucrée, aromatisée et très agréablement relevée. On compte ordinairement de 3 à 4 petits pepins dans chaque grain.

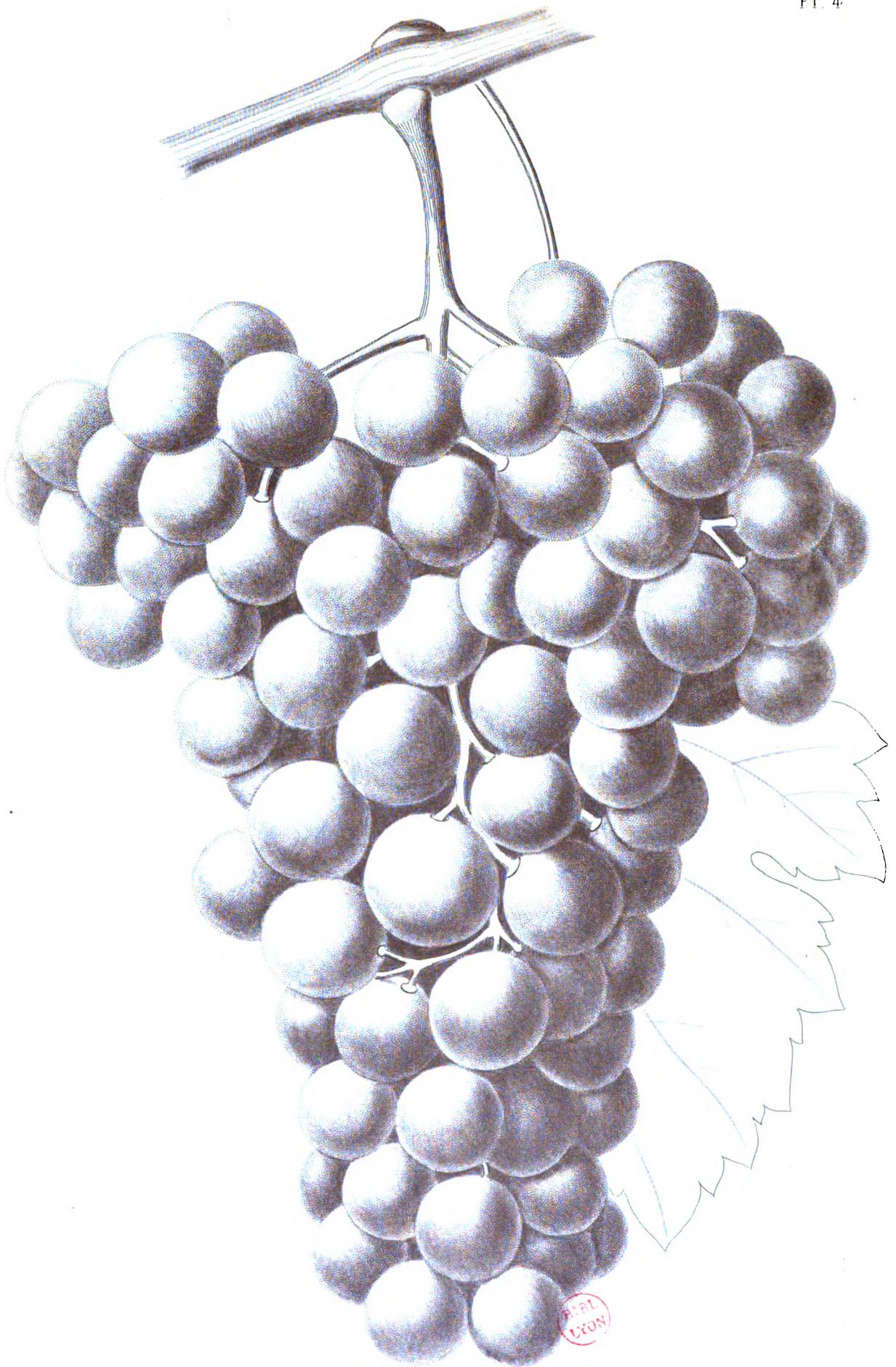
**MATURITÉ.** Cet excellent raisin mûrit, année commune, de la fin d'août au commencement de la seconde quinzaine de septembre. Il a le mérite de se conserver longtemps sur le cep et au fruitier. Il est reconnu que les raisins qui sont récoltés sur vigne basse âgée et plantée dans un sol favorable sont infiniment supérieurs à ceux qui sont récoltés en espalier ou sur vigne jeune. Dans les départements cités plus haut, cette maturité coïncide avec celle des *Pulsards*, de divers *Chasselas* et même de quelques *Pinots*.

**CULTURE.** Le cep réussit bien dans les terres légères des jardins, dans les sols qui sont argilo-calcaires, et admirablement bien dans ces derniers lorsqu'ils contiennent des marnes enri-

chies de phosphate de chaux. Il peut être cultivé sous toutes les formes. On ne saurait trop recommander le cep isolé, muni de trois cornières, à côté desquelles on plante des piquets un peu élevés dont on réunit les sommets par un lien et sur lesquels on palisse en spirale les sarments. Sous cette forme très agréable, les raisins prennent une très belle couleur ambrée et mûrissent avec facilité, parce qu'ils reçoivent une plus grande somme d'air, de lumière et de chaleur.







FRANKENTHAL

## FRANKENTHAL.

(N° 4).

---

SYNONYMES : *Frankental*. — *Blauer*. — *Box oder*. — *Chasselas bleu*. — *Chasselas de Windsor*. — *Gros bleu*. — *Ch. de Jérusalem*. — *Le Mansard*. — *Damour*. — *Grand noir*. — *Cenerente* (Italie). — *Blauer Trollinger*. — *Lamber*. — *Mokren Dutten*. — *Knevets black Hamburg*, etc., etc.

ORIGINE : Cette variété est originaire de l'Allemagne, où elle est connue sous plus de cent noms différents.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

- L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 254, pl. CXXVIII. 1839.  
Couverchel. *Traité des fruits*, p. 539. 1839.  
Scheidweiler. *Journal d'hort. prat. belge*, t. IV, p. 167. 1846.  
Le comte Odart. *Ampélographie*. 4<sup>e</sup> édit., p. 363. 1859.  
A. Royer. *Annales de Pomol. belge*, t. VI, p. 89. 1858.  
F.-Y. Dochnahl. *Der Sichere führer*, etc., t. IV, p. 226. 1860.  
*Congrès Pomologique de France* (Catal. gén.), p. 68. 1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, page 173. 1866.

DESCRIPTION. Ce cépage et son fruit ont été décrits d'une manière très imparfaite par divers auteurs : l'un représente le raisin sous une petite forme, un autre dit les grains ovales, d'autres les disent ronds ou arrondis, et aucun ne parle des sarments, des feuilles et de la culture. Le cep est vigoureux, très fertile, rarement sujet à la coulure, mais par contre assez souvent envahi par l'oïdium, lorsque cette maladie est en règne.

**SARMENTS** gros, forts, allongés, peu coudés, blond jaunâtre du côté de l'ombre, canelle foncé du côté du soleil, irrégulièrement sillonnés de fauve clair; cette teinte domine sur les nœuds qui sont renflés et saillants.

**ENTRE-FEUILLES** un peu irréguliers, plus courts à la base qu'au sommet; leur longueur varie entre 7 et 9 centimètres.

**BOUTONS** gros, coniques, saillants, légèrement inclinés de côté, brun fauve, duveteux à leur sommet.

**FEUILLES** grandes, à cinq lobes à peu près égaux et réguliers, à dents aiguës, un peu inégales, à surface unie, d'un beau vert foncé, vert tendre et très duveteuses en dessous, très sensiblement nervées et fibrées.

**PÉTIOLÉS** de moyenne grosseur, longs, vert clair, parfois ombrés d'un côté de rose violacé tendre.

**GRAPPE** grosse ou très grosse, pyramidale, allongée, ailée d'une manière régulière, superbe.

**PÉDONCULE** gros, long, divisé aux deux tiers de sa longueur en trois ou quatre sous-pédoncules, d'un vert tendre et d'une contexture molle.

**GRAINS** gros ou très gros, généralement arrondis ou ronds, légèrement ovoïdes lorsqu'ils sont serrés, d'un beau noir violet foncé, couverts d'une pruite gris noir azuré; assez rapprochés les uns des autres sans l'être trop; croquants, bien que la peau soit tendre. La pulpe, de la couleur de celle d'une prune Reine-Claude, est pourvue d'une eau sucrée légèrement acidulée, très rafraîchissante. Les pédicelles sont gros et assez longs. Les pepins sont petits, relativement à la grosseur des grains et rarement au delà de trois, le plus souvent on n'en compte que deux.

**MATURITÉ.** Ce beau et magnifique raisin mûrit, année commune, dans les départements du centre et de l'est de la France,

du milieu de la seconde quinzaine de septembre au milieu de la première quinzaine d'octobre. Le comte Odart dit qu'il mûrit mal à La Dorée et n'en fait pas l'éloge. M. Royer dit qu'en Belgique c'est un raisin de serre et qu'il mûrit rarement bien en espalier, même à l'exposition du midi. Dans les environs de Paris il est plus cultivé sous verre qu'à l'air libre, toutefois il y mûrit en espalier à l'exposition du midi dans les années favorables. Dans le Lyonnais la maturité n'est satisfaisante à l'air libre et en vigne basse que dans les années chaudes et peu humides.

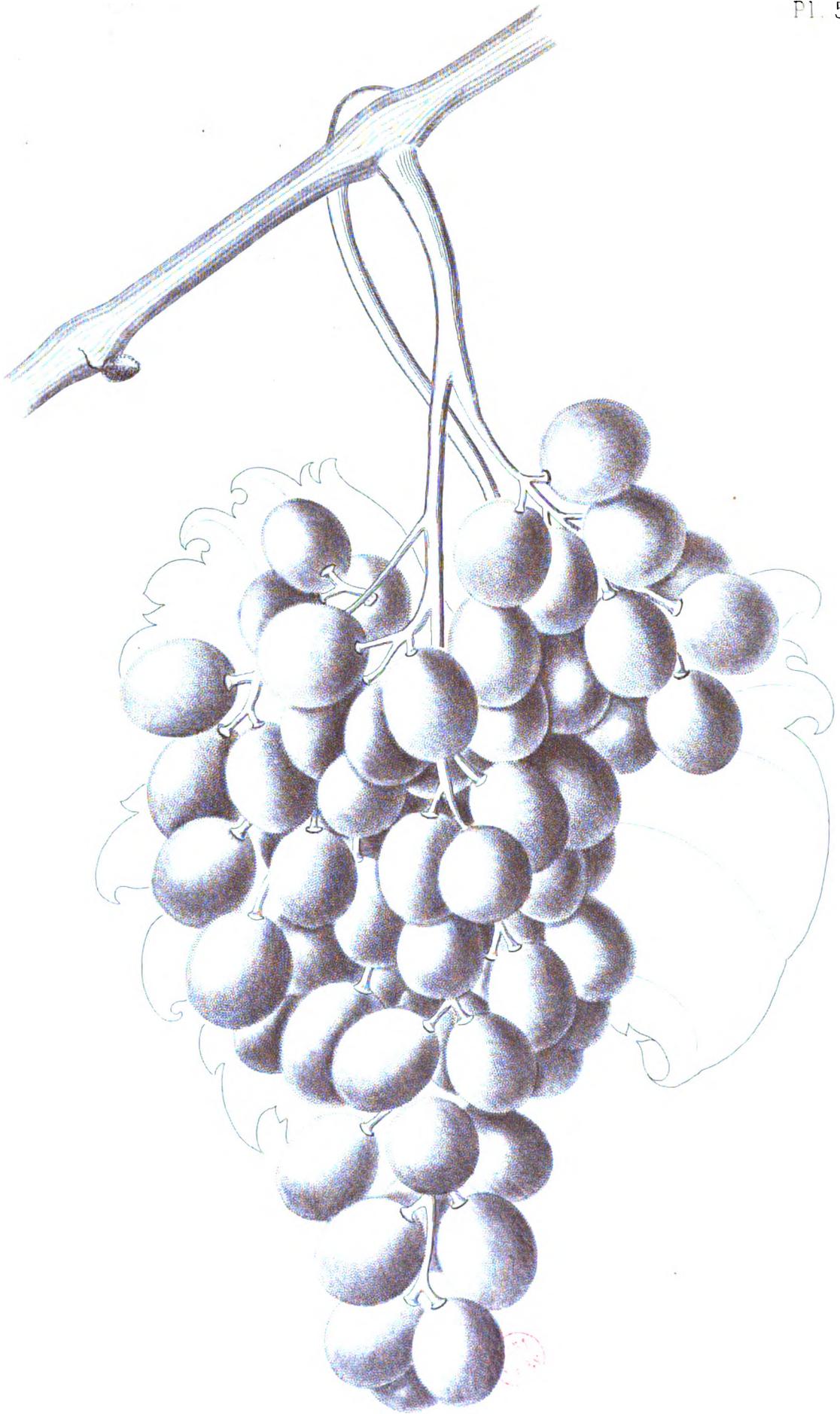
Cette variété ne possède pas à un bien haut degré le mérite de se conserver longtemps, ni sur le cep, ni au fruitier ; il faut la livrer à la consommation aussitôt la récolte, si on veut en tirer un bon parti. Lorsque le cep a acquis de l'âge, le raisin se conserve mieux et plus longtemps, attendu que les grains sont beaucoup plus espacés, ce qui prouve que le cisèlement est utile et même indispensable pour obtenir de plus beaux fruits et de plus longue garde.

**CULTURE.** Ce cep pousse beaucoup dans les terres substantielles argilo-siliceuses, mais n'est pas très fertile pendant sa jeunesse. Dans les terres sèches, graveleuses ou pierreuses, il pousse bien, produit beaucoup et ses raisins sont infiniment meilleurs. Sa place est en espalier à l'exposition du midi pour les pays où la vigne mûrit imparfaitement ses fruits à l'air libre. Dans les pays plus favorisés, le cep prospère très bien à côté des Panses, des Œillades et des Malvoisies.

---







MICHARD DU RADEL.

## MILHAUD DU PRADEL (OEILLADE).

(N. 5)

---

SYNONYMES : *Milhaud musqué* (Odart). — *Ulliade noir musqué*. — *Ulliade noir précoce* (R. Hogg).

ORIGINE. Variété présumée être sortie du manoir d'Olivier de Serres.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Le comte Odart. *Ampélographie univers.*, 4<sup>e</sup> édit., page 410. 1859.

Congrès pomologique de France. *Catalogue génér.*, page 70. 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, page 184. 1866.

DESCRIPTION. Cépage arborescent, d'une bonne vigueur et d'une grande fertilité, qui mérite d'être plus répandu, particulièrement dans la petite culture du centre et du nord de la France, attendu la précocité du fruit, la facile maturation et la bonne qualité de ses fruits.

SARMENTS assez gros, assez longs, arqués en dedans, à peine coudés, blond fauve tendre du côté de l'ombre, blond roux du côté du soleil, ombrés autour des nœuds d'une très légère teinte rouge violacée, finement parsemés de petits points noirs et faiblement striés ou canaliculés. Un sillon, parfois profond, s'étend d'une console à une autre et forme sur le sarment une pression si forte, qu'il perd sa rondeur et de cylindrique devient anguleux.

**ENTRE - FEUILLES** inégaux; les plus courts se trouvent à la base et partagent le sarment; les plus longs occupent le sommet et viennent, en diminuant très insensiblement de longueur, jusqu'au milieu. Leur longueur varie entre six et huit centimètres; rarement on en rencontre de plus longs et de plus courts.

**BOUTONS** gros, anguleux, bosselés, obtus, tournés de côté, bruns, duveteux à leur sommet, lents à s'ouvrir (à débourrer), formant avec le rameau un angle très ouvert.

**FEUILLES** grandes, bien étoffées, à lobes inégaux, courbés, crispés et tourmentés en sens contraire. Leur découpure est profonde, leurs dents inégales, courbées et pointues. La face supérieure, d'un vert foncé, est lisse et régulièrement émaillée; la face inférieure, d'un vert blanchâtre, est duveteuse. Les nervures saillantes sont en partie recouvertes d'un duvet cotonneux et roulé.

**PÉTIOLLES** gros, longs, cylindriques, vert clair.

**GRAPPE** assez grosse, assez longue, ailée, tantôt ayant la forme de celle de l'Œillade, tantôt, au contraire, beaucoup plus régulière.

**PÉDONCULE** gros, renflé à sa base, assez long, divisé, aux deux tiers de sa longueur, en plusieurs ailes pendantes. Les pédicelles, longs et minces, sont d'un vert tendre, comme le pédoncule et ses ramifications.

**GRAINS** gros, moindres cependant que ceux de l'Œillade, ovoïdes, peu sucrés, bleu violet noirâtre, recouverts d'une pruine fine, azurée. La peau est fine, un peu croquante; la pulpe, verdâtre, est très onctueuse; le jus, fin, délicat, sucré, parfumé, est légèrement, mais très agréablement musqué. Les grains ne contiennent ordinairement que deux ou trois pepins.

**MATURITÉ.** Ce raisin mûrit, dans les années ordinaires, pendant la première quinzaine de septembre, en même temps

qu'une assez grande quantité d'autres variétés. Cette maturation est très uniforme, c'est-à-dire que toutes les grappes et tous les grains mûrissent en même temps; elle devance celle de l'Œillade ordinaire de quinze jours au moins.

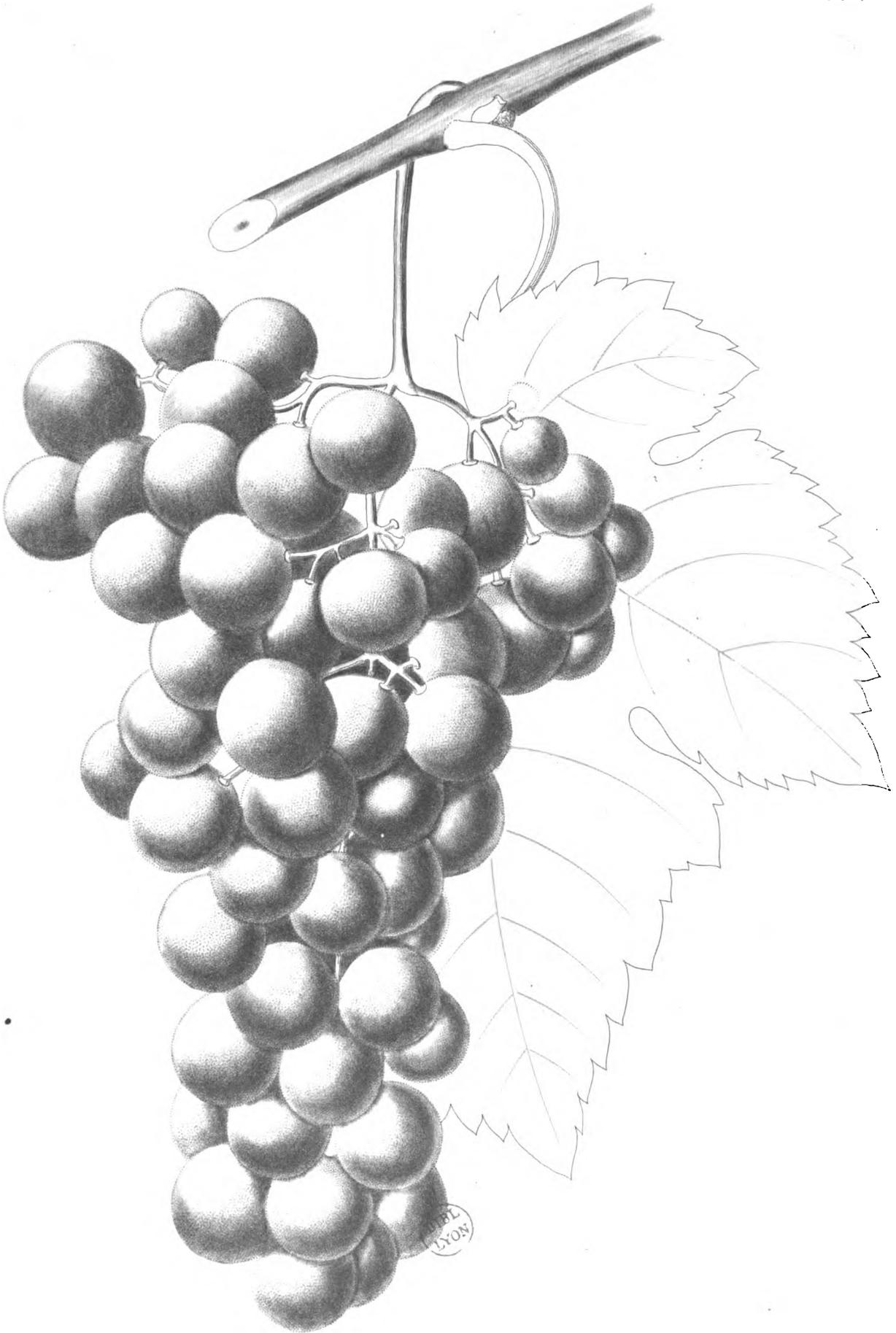
Cette variété est plus respectée des insectes que bien d'autres aussi hâtives et aussi bonnes, attendu que les grains, naturellement espacés, sont plus exempts d'humidité, par conséquent plus fermes, plus croquants et moins susceptibles de se gâter.

**CULTURE.** Ce cépage n'est pas trop cultivé ailleurs que dans quelques départements du midi de la France, particulièrement dans le Tarn-et-Garonne. Dans le centre, l'est, le nord et l'ouest, il n'est connu que des collectionneurs. Dans le département du Rhône, le raisin mûrit parfaitement bien à l'air libre et en vigne basse. Cependant nous pensons qu'il sera préférable, pour ce département comme pour les départements voisins, et plus particulièrement encore pour ceux du nord, de le cultiver en espalier, à bonne exposition et dans une bonne terre, légère, meuble et fertile. Cultivé dans ces conditions, le cep produira des raisins, non pas plus abondants ni meilleurs, mais plus beaux et plus hâtifs.









LYON

C. VICIÉ

*From del. et sculp.*

## CHASSELAS VIOLET.

(N. 6)

---

SYNONYMES : *Chasselas rouge commun*, *Cerèse*, *Septembro* (Odart). — *Chasselas violet du Pó* (Lelieur). — *Chasselas rouge* (Noisette). — *Red Chasselas*. — *Red muscadine*. — *Chasselas rouge foncé* (R. Hogg). — *Chasselas rouge d'Espagne* (Salzm). — *Rother Gutedel* (Doch.). — *Chasselas royal*. — *Chasselas de Négrepont*. — *Chapelet rose* (F. Sahut).

Cette synonymie est-elle exacte? C'est douteux. Le comte Lelieur cite la variété et ne la décrit pas. Noisette dit deux mots d'un *Chasselas violet* qui n'est pas celui adopté par le Congrès et donne à cette variété le nom de *Chasselas rouge*. Le *Chasselas rouge* que Duhamel décrit très brièvement est-il le *Chasselas violet*? C'est peu probable, car Duhamel n'aurait pas oublié de citer le caractère si saillant de cette variété. F. Sahut fait synonyme du *Ch. violet* le *Ch. de Négrepont*. Le comte Odart n'est pas de cet avis, car pour lui le *Ch. de Négrepont* est une variété distincte. Robert Hogg fait le *Ch. de Négrepont* synonyme de *Ch. rose de Jalabert* et de *Ch. de Falloux*. F. Sahut fait encore *Chasselas royal* synonyme de *Chasselas violet*. Or le *Chasselas royal* est le *Chasselas rose du Pó*, très différent du *Ch. violet*.

Que le *Chasselas rose de Jalabert* soit synonyme de *Ch. de Négrepont*, que celui-ci soit synonyme de *Ch. de Falloux*, et enfin que ce dernier soit le *Chasselas rouge*, cela peut être; toutefois, distinguons et disons que le *Ch. violet* n'est pas le *Chasselas rouge*, comme le *Chasselas rouge* n'est pas le *Chasselas rose*. Ces trois chasselas sont très distincts et constituent bien trois variétés tranchées.

ORIGINE incertaine et ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 248, pl. CXXI, 1839.  
Cité seulement par le comte Lelieur dans sa *Pomol. franç.*,  
p. 95. 1842.

Le comte Odart. *Ampélographie*. 4<sup>e</sup> édit., p. 346. 1859.

F. Sahut. *Annales de Pomol. belge*, t. VII, p. 99. 1859.

Dochnahl. *Der Sichere führer*, etc, p. 223, n<sup>o</sup> 38. 1860.

Congrès Pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 67. 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, p. 187, 1866.

DESCRIPTION. Cet vigoureux et fertile qui se distingue de ses congénères roses d'abord par son port arborescent, par la teinte foncée de ses sarments et ensuite par la teinte violette qui recouvre les grains presque immédiatement après la floraison et par la couleur rouge violacé que prennent le pédoncule et les pédicelles à l'approche de la maturité.

SARMENTS de moyenne grosseur et de moyenne longueur, arrondis ou très peu déprimés sur deux faces, coudés d'une manière irrégulière, de couleur noisette du côté de l'ombre, teints acajou du côté du soleil et sur les nœuds finement striés, parsemés inégalement de petits points noirs et saillants plus gros et plus abondants au sommet qu'à la base; quelques entre-feuilles sont en outre partiellement et très finement lustrés de gris.

ENTRE-FEUILLES très irréguliers et très inégaux à la base, ils sont généralement courts, tandis que quelques-uns du sommet sont très longs. Leur longueur varie entre 2 et 12 centimètres; ceux de six sont les plus nombreux.

BOUTONS assez gros, courts, anguleux, coniques, obtus et pointus, tous un peu étranglés à leur base, marron clair et brillants, rarement duveteux à leur sommet.

FEUILLES assez grandes, assez larges, minces, grossièrement

nervées, divisées en trois grands lobes dont les deux inférieurs sont bilobés peu profondément, à surface unie, d'un vert jaunâtre; la face inférieure, d'un vert plus pâle, est pubescente; les lobes sont terminés par de longues dents émoussées, les autres dents sont irrégulières, longues, inégales cependant et obtuses.

**PÉTIOLLES** grêles, glabres, de moyenne longueur, peu droits, passant du vert jaunâtre au rose tendre et violacé à l'époque de la maturité.

**GRAPPE** moyenne et assez grosse, allongée, régulière bien que parfois pourvue d'une aile longue et grêle, terminée par la réunion de 8 à 10 grains; en général les deux ailes sont plus régulières et n'augmentent pas de beaucoup le diamètre de la base de la grappe.

**PÉDONCULE** plutôt mince et court que gros et long, renflé dans le milieu de sa longueur et donnant naissance à une vrille, parfois terminée par un bouquet de grains bien constitués. Il se colore de bonne heure, ainsi que les pédicelles, d'une teinte rose violacé souvent très intense.

**GRAINS** gros et moyens, réguliers, ronds, assez serrés, violacés après la floraison, prenant en grossissant et en mûrissant diverses teintes de violet, de rose et de jaune; ils se recouvrent d'une pruine fine, blanc violacé, mais très peu apparente. La peau mince, ferme et croquante renferme une pulpe jaune rosé, succulente, pourvue d'un jus sucré, relevé d'un goût fort agréable; les grains contiennent de deux à trois pépins assez gros.

**MATURITÉ.** Cette belle et excellente variété mûrit, selon les climats, les expositions et le mode de culture, du commencement à la fin de septembre; elle a le très grand mérite de se conserver longtemps sur le cep et au fruitier, d'être assez bien respectée par les insectes, même lorsque la maturité est avan-

cée. Lorsque la grappe a été ciselée, on peut la conserver intacte une bonne partie de l'hiver.

**CULTURE.** Le cep réussit et prospère partout où le Chasselas doré se comporte bien, c'est-à-dire qu'on peut associer les deux ceps dans les mêmes sols et aux mêmes expositions.







C. FENDANT ROSE

## CHASSELAS FENDANT ROSE.

(N° 7).

---

SYNONYMES : *Tokai des jardins* (à Angers). — *Chasselas rose* (*Pomol. française*). — *Roth Sussling*. (Ne pas confondre le *Chasselas rose* avec le *Fendant rose*, ni les ceps ni les raisins ne se ressemblent.)

ORIGINE incertaine. La variété est cultivée comme la blanche dans les cantons de Vaud et de Genève, mais sur une très petite échelle.

### AUTEURS DESCRIPTEURS :

Le comte Odart. *Ampélographie*, 4<sup>e</sup> édit., p. 294, 1859.

Congrès pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 66, 1864, sous le nom de *Chasselas fendant roux* (par erreur).

DESCRIPTION. Cépape vigoureux et fertile, cependant à un degré inférieur au *Chasselas fendant blanc*, et qui pour cette raison ne se cultive pas de même.

SARMENTS gros et moyens, longs, peu droits, presque aussi gros près de leur sommet qu'à leur base, profondément striés ; une nervure large et peu profonde se fait remarquer sur l'un des côtés de quelques entre-feuilles. L'épiderme, dur au toucher, est de couleur acajou du côté du soleil, un peu plus pâle du côté de l'ombre. De nombreux points noirs, assez gros et assez saillants, sont disséminés sur toute leur surface.

ENTRE-FEUILLES très inégaux et très inégalement distribués. Leur longueur varie entre 6 et 12 centimètres.

**BOUTONS** gros, anguleux, voûtés, déprimés sur deux côtés, obtus, bruns à leur base, fauve et duveteux à leur sommet, placés sur des nœuds assez renflés.

**FEUILLES** un peu plus grandes, un peu plus épaisses et plus foncées que celles du *Fendant blanc*; les lobes inégaux sont plus profonds, les dents assez régulières et aiguës; la face supérieure est finement fibrée, l'inférieure est d'un vert blanchâtre, duveteuse et a des nervures saillantes.

**PÉTIOLÉS** minces, vert tendre du côté de l'ombre, jaunâtres du côté du soleil, parfois rose violacé de ce côté, un peu avant la chute de la feuille.

**GRAPPE** moyenne ou assez grosse, tantôt pyramidale, tantôt légèrement cylindrique, allongée et à peine ailée. Les ailes qui contribuent à donner la forme pyramidale sont très distinctes et bien garnies de grains à peu près égaux.

**PÉDONCULE** mince, peu long, ordinairement muni d'une petite vrille vers son milieu, vert jaunâtre, brunissant faiblement à l'approche de la maturité.

**GRAINS** moyens et assez gros, ronds, parfois arrondis, rose clair, obscurci par une pruine rose blanchâtre et violacée, souvent teintés de rose jaunâtre du côté le moins éclairé, peu serrés, même assez écartés, particulièrement au sommet de la grappe; la pellicule mince est croquante, elle renferme une pulpe succulente d'un vert blanchâtre, dont le jus est sucré et très agréablement parfumé et relevé. On compte rarement plus de deux à trois petits pepins dans chaque grain.

**MATURITÉ.** Cette excellente variété mûrit à peu près quand le Muscat blanc, c'est-à-dire du milieu à la fin de septembre. Dans les années chaudes, elle mûrit un peu plus tôt. Elle a le mérite de se conserver longtemps sur le cep et au fruitier, et d'être très rarement attaquée par les insectes.

Le comte Odart fait l'éloge de ce Raisin, qui semble très bien mûrir dans la Touraine, du moins à la Dorée; il lui donne

pour synonyme de *Roth Sussling*, nom connu dans le Haut-Rhin, la plaine de Colmar et de Thann. Mais comme la variété décrite sous ce nom diffère un peu de notre *Fendant rose*, qui est beaucoup plus hâtif et d'un goût bien supérieur, nous n'osons pas affirmer l'exactitude de la synonymie.

**CULTURE.** Le cep peut être cultivé sous toutes les formes; il réussit bien dans les terres argilo-siliceuses, chaudes et perméables, beaucoup mieux dans les mêmes terres, mélangées de gravier calcaire. Dans ces sortes de sols, il pousse presque aussi vigoureusement que le Fendant blanc et son produit est à peu près semblable.









BIBL  
LYON

OULLIADE

## ŒILLADE.

(N. 8)

---

SYNONYMES : *Œillade bleue*. — *Ulliade bleue* (Royer). — *Ulliade* (Hérault). — *Ouillade* (Gard et Hérault). — *Boudalès* (Pyrénées). — *Cinq Saous* (Saint-Gilles). — *Milhaud*. — *Prunelas* (Tarn-et-Garonne). — *Morterille noire* (Haute-Garonne). — *Gros Marocain* (Charente). — *Espagnen* (Royer). — *Espagnin* (Randu). — *Grüne Ulliade* (Allemagne). — *Ulliade noire musquée*. — *Ulliade noire précoce* (R. Hogg).

ORIGINE présumée du midi de la France.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

Le comte Odart. *Ampélographie*. 4<sup>e</sup> édit., p. 440. 1859.

A. Royer. *Annales de Pomologie belge*, t. VI, p. 55.

Dochnahl. *Der Sichere führer*, etc, t. IV, p. 284. 1860.

Congrès Pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 71. 1864.

Robert Hogg. *The fruit manual*, p. 184, 1866.

V. Randu et A. Royer font l'*Espagnin* synonyme de cette variété; d'après le comte Odart, et d'après la variété cultivée sous le nom d'*Espagnin*, ces deux auteurs seraient dans l'erreur. L'*Espagnin* appartient il est vrai à la tribu des Œillades, mais il diffère sur plus d'un point de l'*Œillade* proprement dite.

DESCRIPTION. Ce cépage vigoureux et très fertile est cultivé sur une très grande échelle dans le midi de la France, dans le centre et ailleurs; il n'est cultivé qu'en collection par quelques amateurs. Il se distingue facilement de ses congénères et par-

ticulièrement de l'*Espagnin* par la vigueur de ses sarments, par ses grappes laches, et par le développement de ses feuilles qui sont des plus grandes.

**SARMENTS** gros, longs, très arqués, à peine coudés, à nœuds sensiblement renflés, finement mais régulièrement canaliculés ou nervés, blond canelle du côté de l'ombre, fauve roux du côté du soleil, clairement parsemés de petits points noirs.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux; les plus courts sont à la base, leur longueur varie entre 5 et 10 centimètres.

**BOUTONS** gros, courts, coniques, anguleux. tournés de côté, roux, recouverts à leur sommet d'un duvet fauve clair, lents à s'ouvrir, ce qui est encore un caractère distinctif de la variété.

**FEUILLES** grandes, minces, à cinq lobes très inégaux et profondément divisés, à dents inégales, espacées, pointues, souvent courbées; le dessus de la feuille est lisse et d'un beau vert pré; le dessous est duveteux, d'un vert tendre et blanchâtre, à nervures également duveteuses, d'un vert jaunâtre, très saillantes.

**PÉTIOLÉS** gros, longs, cylindriques, vert tendre.

**GRAPPE** grosse ou très grosse, pyramidale, ailée, très irrégulière et très caractérisée.

**GRAINS** gros ou très gros, ovoïdes ou oblongs, noire violet, recouverts d'une pruine bleuâtre, très peu serrés, comme suspendus à de longs pédicelles minces, croquants bien que la peau soit fort mince; la pulpe est onctueuse, succulente, à jus sucré, fin, rafraîchissant et fort agréable. On rencontre rarement plus de trois pepins dans chaque grain, le plus souvent ils n'en contiennent que deux.

**PÉDONCULE** parfois gros et courts, souvent moyen et très long, toujours divisé à quelques centimètres de sa naissance en plusieurs ramifications, vert tendre, brunissant à peine du côté du soleil au moment de la maturité.

**MATURITÉ.** Ce beau et bon Raisin mûrit, selon les saisons et les climats plus ou moins favorables, de la fin d'août au commencement d'octobre. Ainsi, dans l'Hérault, où il est très répandu, on l'expédie comme fruit de primeur vers la fin d'août, tandis que dans le département du Rhône, aux environs de Lyon, par exemple, il ne mûrit, année commune, que pendant la seconde quinzaine de septembre. C'est un raisin qui se conserve bien sur la plante et au fruitier et que respectent les insectes. Toutefois il faut le récolter par un temps sec et chaud et ne le porter au fruitier que lorsqu'il est privé de toute humidité.

**CULTURE.** Ce cep peut être cultivé sous toutes les formes. Dans les pays où la vigne ne prospère pas d'une manière satisfaisante à l'air libre, on le cultivera en espalier à l'exposition du sud ; il ne craint pas les sols argilo-siliceux, mais il se plaît cependant mieux dans ceux qui sont pourvus de débris calcaires, qui sont peu humides et chauds. Planté dans ces conditions, le cep pousse un peu moins vigoureusement, rapporte abondamment et ses raisins sont en général plus sucrés et de meilleure garde.

---







MUSCAT BLANC

## MUSCAT BLANC (DUH.).

(N. 9)

---

SYNONYMES : *Muscat blanc commun*. — *M. blanc du Jura*. — *M. de Frontignan*. — *Muscat blanc hâtif* (en France). — *Galber muskateller* (en Allemagne). — *White Frontignan*. — *White Constantia* (en Angleterre). — *Gemeine moscatel*. — *Muscatel munedo blanco* (en Espagne). — *Kallepiss*. — *Stinker blanc* (en Hollande). — *Muscata bianca*. — *Muscabella bianca* (en Italie).

ORIGINE ancienne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

- Cité par Gasp. Bauhin, dans son *Pinar*, en 1623 et 1671.  
Par Carol. Stephan, dans son *Prædium rust.* en 1629.  
Par J.-P. de Tournefort. *Rei. herb.*, p. 613. 1719.  
Duhamel. *Traité des arbr. fruit.*, t. II, p. 267, pl. III. 1768.  
J.-H. Kenoop. *Pomol. des Pays-Bas*, p. 142, 1771.  
*Catalogue des Chartreux*, p. 60. 1775.  
Miller. *Dictionnaire des jardiniers*, t. VIII, p. 65. 1789.  
Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. I, p. 218. 1803.  
Du Mont de Courset. *Le Bot. cult.*, t. IV, p. 621. 1811.  
L. Dubois. *Cours complet et simplif. d'agriculture*, t. VI,  
p. 282, 283. 1824.  
L. Noisette. *Jardin fruitier*, p. 248, pl. CXXII. 1839.  
Couverchel. *Traité des fruits*, p. 537. 1839.  
Scheidweiler. *Journal d'hort. prat. belge*, t. IV, p. 165. 1846.  
*Annales de Pomologie belge*, t. I, p. 32. 1853.  
Le comte Odart. *Ampélographie*, 4<sup>e</sup> édit., p. 389. 1859.

F.-J. Dochnahl. *Der Sicheve führer etc.*, t. IV, p. 220. 1860.  
Congrès pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 70. 1864.  
Robert Hogg. *The fruit manual*, p. 193, 1866.

DESCRIPTION. Cep très vigoureux et fertile lorsqu'il est cultivé en espalier, un peu moins fertile lorsqu'il est cultivé à l'air libre.

SARMENTS gros et moyens, généralement longs, cintrés, coudés à chaque nœud, régulièrement striés brun fauve du côté de l'ombre, roussâtres du côté du soleil, abondamment parsemés de très petits points noirs, ce qui donne à l'épiderme une teinte grisâtre.

ENTRE-FEUILLES irréguliers, courts à la partie inférieure, plus longs à la partie supérieure.

BOUTONS moyens et gros; ces derniers occupent le sommet du sarment; coniques, anguleux, fauve clair et duveteux.

FEUILLES moyennes, à lobes très inégaux, à dents très aiguës, lisses, d'un vert assez foncé en dessus, duveteuses et vert pâle en dessous, à nervures saillantes et à fibres peu serrées formant des mailles régulières.

PÉTIOLLES de moyenne grosseur, vert pâle, parfois légèrement rosés à l'époque de la maturité des raisins.

GRAPPE assez grosse, allongée, cylindrique, assez régulière, cependant parfois munie d'une aile d'un côté, très rarement des deux côtés.

PÉDONCULE mince, grêle, renflé à sa base, coudé, vert tendre du côté de l'ombre, rougeâtre du côté du soleil.

GRAINS gros et moyens mélangés, arrondis, serrés, jaune verdâtre à l'ombre, marbrés et ponctués de fauve et de brun roux du côté du soleil, abondamment pruinés blanc. Lorsque

la teinte ombrée est bien déterminée, elle est l'indice d'une complète maturité. La peau est ferme et résistante, la pulpe sucrée, onctueuse, est légèrement acidulée; elle se distingue en outre par un goût musqué très suave; elle est ordinairement accompagnée de trois à quatre petits pepins violacés.

**MATURITÉ.** Cette bonne variété mûrit, selon les saisons et les climats plus ou moins favorables, du milieu de septembre au commencement d'octobre. Dans les départements du Midi elle est plus hâtive, mais on ne la récolte pas plus tôt. Dans le Nord elle mûrit tardivement et assez mal, surtout si le cep est cultivé à l'air libre.

Pour conserver longtemps le raisin il faut de toute nécessité soumettre la grappe au cisèlement, afin d'en espacer les grains toujours trop serrés, même sur les ceps âgés. Il faut en outre le préserver des insectes, qui manquent rarement de l'attaquer au moment de la parfaite maturité.

**CULTURE.** Le cep réussit et prospère partout où le *Fendant blanc* se plaît. On peut le conduire sous toutes les formes, mais pour obtenir une plus abondante récolte on l'élève en espalier à l'exposition du sud et du sud-est.









MALVCSIE A GROS GRAINS

## MALVOISIE A GROS GRAINS

(Midi de la France).

(N° 11).

---

SYNONYMES : *Malvazia grossa* (Douro et Madère). — *Vennentino* (Gênes). — *Vermentino* (Corse).

ORIGINE. On dit cette variété originaire d'Espagne.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

Le comte Odart. *Ampélographie*. 4<sup>e</sup> édit., p. 433. 1859.

Congrès pomologique de France. *Catal. gén.*, p. 69. 1864.

D'après le comte Odart, la variété serait décrite et figurée par William's Jones dans les *Transact. hort. of London*, et par Kerner dans son *Iconographie des vignes*.

DESCRIPTION. Cépape vigoureux et fertile, mais assez délicat sur la nature du sol et très sensible à l'humidité.

SARMENTS moyens et assez gros, ascendants, allongés, plus courbés à leur milieu qu'à leur base et qu'à leur sommet, déprimés et creusés longitudinalement sous chaque console; la rainure est si sensible et la dépression si forte sur quelques points que le sarment semble écrasé. L'épiderme, épais, blond grisâtre du côté de l'ombre, blond fauve clair et brillant du côté du soleil et sur les nœuds, strié de fauve plus foncé, est granité et taché partiellement de brun et de rouille.

**ENTRE-FEUILLES** inégaux et cependant plus réguliers que ceux de beaucoup d'autres variétés. Leur longueur varie entre 3 et 5 centimètres; on en compte à peu près autant d'une longueur que d'une autre.

**BOUTONS** moyens, très anguleux, voûtés, plus larges sur une face que sur l'autre, obtus, de la couleur de l'épiderme, toutefois un peu plus foncés, duveteux à leur sommet, placés sur des consoles sensiblement et régulièrement nervées.

**FEUILLES** grandes, bien étoffées, d'un beau vert brillant et régulièrement fibrées en dessus, vert tendre; jaunâtre et très duveteuses en dessous, à nervures bien saillantes et pubescentes; divisées en cinq lobes irréguliers, écartés les uns des autres par des découpures larges et profondes; entourées de dents inégales, courbées et pointues.

**PÉTIOLÉS** gros, peu longs, vert clair, cylindriques près de la lame, creusés en gouttière à leur base où ils sont coudés et renflés.

**GRAPPE** grosse, parfois très grosse, régulière, pyramidale allongée et courtement ailée.

**GRAINS** gros, ovoïdes, peu serrés; l'épiderme jaune doré lors de la maturité, ferme, croquant, renferme une pulpe succulente, onctueuse, pourvue d'un jus doux, sucré, relevé, délicieux. Les grains ne contiennent que 2 à 3 pepins, souvent un seul et très rarement 4.

**MATURITÉ.** Cette très belle et très bonne variété mûrit selon les climats, les expositions et les années plus ou moins favorables, pendant le mois de septembre et une partie du mois d'octobre. Dans la Corse, à l'île de Madère et même dans les départements du Midi elle mûrit tôt; dans les régions moins favorisées, elle mûrit tard; dans les environs de Lyon, elle mûrit assez facilement à l'air libre vers le milieu de la seconde quinzaine de septembre. Elle se conserve assez bien au fruitier si on a la

précaution de la rentrer lorsqu'elle est bien sèche, et par conséquent de la récolter par une journée chaude. En Corse, on la fait sécher comme on fait sécher la Grosse Panse dans le Midi de la France, c'est même la variété qui est préférée pour cet usage.

**CULTURE.** Le cep aime les sols sains, substantiels, et les expositions chaudes et éclairées. Dans les pays chauds, il prospère à l'air libre ; mais, dans les régions plus tempérées, il lui faut l'espalier. On supprime les trop forts sarments et on taille les moyens au trois quarts de leur longueur.





# LISTE

## DES FRUITS DÉCRITS DANS LE SIXIÈME VOLUME

### POMMES.

- |              |                      |
|--------------|----------------------|
| 51 Rivière.  | 53 Boston russet.    |
| 52 Ménagère. | 54 Fenouillet jaune. |

### CERISES.

- |                          |                                 |
|--------------------------|---------------------------------|
| 2 Bigarreau commun.      | 7 Bigarreau à gros fruit rouge. |
| 3 Cerise de Montmorency. | 8 Bigarreau Elton.              |
| 6 Bigarreau de Mézel.    |                                 |

### PRUNES.

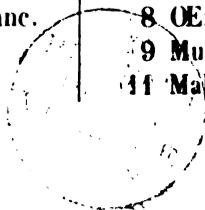
- |                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| 6 Reine-Claude de Bavay.   | 17 Quetsche d'Allemagne.  |
| 7 Prune Pêche.             | 18 Dame Aubert.           |
| 8 Jaune hâtive.            | 19 Royale de Tours.       |
| 9 Reine-Claude violette.   | 20 Mirabelle tardive.     |
| 10 Diaprée rouge.          | 21 D'Agen.                |
| 11 Monsieur jaune.         | 22 Quetsche d'Italie.     |
| 12 Mirabelle grosse.       | 23 Sainte-Catherine       |
| 13 Queen Victoria.         | 24 Washington.            |
| 14 Mirabelle petite.       | 25 Reine-Claude diaphane. |
| 15 Reine-Claude d'Oullins. | 26 Kirke's plum.          |
| 16 Monsieur hâtif.         |                           |

### ABRICOTS.

- |            |                        |
|------------|------------------------|
| 7 Commun.  | 9 Angoumois d'Oullins. |
| 8 Précocé. | 10 Défarges.           |

### RAISINS.

- |                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| 1 Chasselas doré.          | 6 Chasselas violet.         |
| 2 Aspiran gris.            | 7 Chasselas Fendant rose.   |
| 3 Chasselas Fendant blanc. | 8 Oëillade                  |
| 4 Frankenthal.             | 9 Muscat blanc.             |
| 5 Milhand du Pradel.       | 11 Malvoisie à gros grains. |





## ERRATA

Pomme Ménagère. — Culture. — Rayez les deux mots : *conserver à*.

Cerise Bigarreau de Mézel. — Culture. — Au lieu de *arcade*, lisez :  
*arcure*.

Raisin Milhau du Pradel. — Grains. — Au lieu de *peu sucrés*, lisez :  
*peu serrés*.

Raisin OEillade. — Synonymes. — Le synonyme *Cinq Saous* est  
contesté par quelques personnes qui considèrent le Raisin Cinq  
Saous comme une variété distincte.







